HISTOIRE

NATURELLE,

GÉNERALE ET PARTICULIÈRE.

DES OISEAUX.

TOME CINQUANTE-QUATRIÈME.

ON SOUSCRIT

A PARIS,

Chez { DUFART, Imprimeur-Libraire, rue des Noyers, N° 22;
BERTRAND, Libraire, quai des Augustins, N° 35.

A ROUEN,

Chez VALLÉE, frères, Libraires, rue Beffroi, N° 22.

A STRASBOURG,

Chez LEVRAULT, frères, Imprimeurs-Libraires.

A LIMOGES,

Chez BARGEAS, Libraire.

A MONTPELLIER,

Chez VIDAL, Libraire.

Et chez les principaux Libraires de l'Europe.

HISTOIRE NATURELLE,

GENERALE ET PARTICULIERE,

PAR LECLERC DE BUFFON;

NOUVELLE EDITION, accompagnée de Notes, et dans laquelle les Supplémens sont insérés dans le premier texte, à la place qui leur convient. L'on y a ajouté l'histoire naturelle des Quadrupèdes et des Oiseaux découverts depuis la mort de Buffon, celle des Reptiles, des Poissons, des Insectes et des Vers; enfin, l'histoire des Plantes dont ce grand Naturaliste n'a pas eu le tems de s'occuper.

OUVRAGE formant un Cours complet d'Histoire naturelle;

REDIGÉ PAR C. S. SONNINI,

MEMBRE DE PLUSIEURS SOCIÉTÉS SAVANTES.

TOME CINQUANTE-QUATRIÈME.

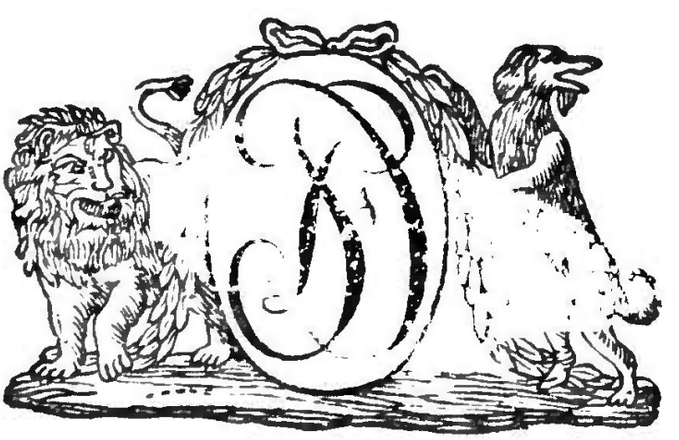

A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE DE F. DUFART.

AN IX.

HISTOIRE
NATURELLE
DES OISEAUX.

LES COUCOUS ÉTRANGERS (1).

Les principaux attributs du coucou d'Europe consistent, comme on vient de le voir, en ce qu'il a la tête un peu grosse, l'ouverture du bec large, les doigts disposés, deux en avant et deux en arrière ; les tarses garnis de plumes, les pieds courts, les cuisses encore plus courtes, les ongles foibles et peu crochus, la queue longue et composée de dix pennes étagées : il diffère des couroucous, et par le nombre de ces mêmes pennes (car les couroucous en ont douze à la queue) et sur-tout par son bec qui est plus alongé, et dont la partie supérieure est plus convexe : il diffère des barbus en ce qu'il n'a point de barbes autour de la base du bec ; mais tout cela doit être entendu sainement, et il ne faut pas s'imaginer qu'on ne doive ad-

---

(1) Ce chapitre des coucous étrangers est de Guenau de Montbeillard. SONNINI.

mettre dans le genre dont le coucou d'Europe est le modèle, que des espèces qui réunissent exactement tous ces attributs. C'est le cas de répéter qu'il n'y a rien d'absolu dans la Nature, que par conséquent il ne doit y avoir rien de strict dans des méthodes faites pour la représenter, et qu'il seroit moins difficile de réunir dans une vaste volière toutes les espèces d'oiseaux, séparées par paires bien assorties, que de les séparer intellectuellement par des caractères méthodiques qui ne se démentissent jamais : aussi, parmi les espèces que nous rapporterons au genre du coucou, en trouvera-t-on plusieurs en qui les attributs propres à ce genre seront diversement modifiés, d'autres qui ne les auront pas tous, et d'autres qui auront quelques-uns des attributs des genres voisins ; mais, si l'on examine de près ces espèces diverses, on reconnoîtra qu'elles ont plus de rapport avec le genre du coucou qu'avec aucun autre, ce qui suffit, ce me semble, pour nous autoriser à les rassembler sous une dénomination commune, et pour en composer un genre, non pas strict, rigoureux, et par cela même imaginaire, mais un genre réel et vrai, tendant au grand but de toute généralisation, celui de faciliter le progrès

de nos connoissances, en réduisant au plus petit nombre tous les faits de détail sur lesquels elles sont nécessairement fondées. On ne sera donc point surpris de trouver ici parmi les coucous étrangers, des espèces qui ont la queue carrée, comme le coucou tacheté de la Chine, celui de l'île de Panay, le vouroudriou de Madagascar, et une variété du coucou brun piqueté de roux des Indes; d'autres qui l'ont, pour ainsi dire, fourchue, comme le coucou qui a deux longs brins à la place des deux pennes extérieures; d'autres qui l'ont plus qu'étagée et semblable à celle des veuves, comme le sanhia de la Chine et le coucou huppé à collier; d'autres qui l'ont étagée seulement en partie, comme le vieillard à ailes rousses de la Caroline, lequel n'a que deux paires de pennes étagées, et comme une variété du jacobin huppé de Coromandel, qui n'a que la seule paire extérieure étagée, c'est-à-dire, plus courte que les autres paires, lesquelles sont égales entre elles; d'autres qui ont douze pennes à la queue, comme le vouroudriou et le coucou indicateur du Cap; d'autres qui n'en ont que huit, comme le guira-cantara du Brésil, si toutefois Marcgrave ne s'est point trompé en les comptant; d'autres qui ont

l'habitude d'épanouir leur queue lors même qu'ils sont en repos, comme le coua de Madagascar, le coucou verd-doré et blanc du cap de Bonne-Espérance, et le second coukeel de Mindanao ; d'autres qui en tiennent toutes les pennes serrées et superposées, les intermédiaires aux latérales ; d'autres qui ont quelques barbes autour du bec, comme le sanhia, le coucou indicateur et une variété du coucou verdâtre de Madagascar ; d'autres qui ont le bec plus long et plus grêle à proportion, comme le tacco de Cayenne ; d'autres qui ont le doigt postérieur interne, armé d'un long éperon, semblable à celui de nos alouettes, comme le houhou d'Egypte, le coucou des Philippines, le coucou verd d'Antigue, le toulou et le rufalbin ; d'autres enfin qui ont les pieds plus ou moins courts, plus ou moins garnis de plumes, ou même sans aucunes plumes ni duvet. Il n'est pas jusqu'au caractère réputé le plus fixe et le plus constant, je veux dire la disposition des doigts tournés deux en avant et deux en arrière, qui ne participe à l'inconstance de ces variations, puisque j'ai observé dans le coucou, que l'un de ses doigts postérieurs se tournoit quelquefois en avant, et que d'autres ont

observé dans les hiboux et les chat-huants, que l'un de leurs doigts antérieurs se tournoit quelquefois en arrière ; mais ces légères différences, bien loin de mettre du désordre dans le genre des coucous, annoncent au contraire le véritable ordre de la Nature, puisqu'elles représentent la fécondité de ses plans et l'aisance de son exécution, en représentant les nuances infiniment variées de ses ouvrages, et les traits infiniment diversifiés, qui dans chaque famille d'animaux distinguent les individus sans leur ôter l'air de famille.

Une chose très-remarquable dans celle des coucous, c'est que la branche établie dans le nouveau Monde est celle qui paroît être la moins sujette aux variations dont je viens de parler, la moins dégénérée, celle qui semble avoir conservé plus de ressemblance avec l'espèce européenne considérée comme tronc commun, et s'en être séparée plus tard: à la vérité l'espèce européenne fréquente les pays du Nord, pousse ses excursions jusqu'en Danemarck et en Norvège, et par conséquent aura pu aisément franchir les détroits peu spacieux qui, à ces hauteurs, séparent les deux continens ; mais elle a pu franchir avec encore plus de facilité l'isthme de Suez

d'une part, ou quelques bras de mer fort étroits, pour se répandre en Afrique; et du côté de l'Asie, elle n'avoit rien du tout à franchir; en sorte que les races qui se sont établies dans ces dernières contrées, doivent s'être séparées beaucoup plus tôt de la souche primitive, et lui ressembler beaucoup moins; aussi ne compte-t-on guère en Amérique que deux ou trois exceptions ou anomalies extérieures sur quinze espèces de variétés, tandis que dans l'Afrique et l'Asie on en compte quinze ou vingt sur trente-quatre, et sans doute on en découvrira davantage à mesure que tous ces oiseaux seront plus connus; ils le sont si peu, que c'est encore un problème, si parmi tant d'espèces étrangères, il en est une seule qui ponde ses œufs dans le nid des autres oiseaux, comme fait le coucou d'Europe : on sait seulement que plusieurs de ces espèces étrangères prennent la peine de faire elles-mêmes leur nid et de couver elles-mêmes leurs œufs; mais, quoique nous ne connoissions que des différences superficielles entre toutes ces espèces, nous pouvons supposer qu'il en existe de considérables et de générales, sur-tout entre les deux branches fixées dans les deux continens, lesquelles ne peuvent manquer de

recevoir tôt ou tard l'empreinte du climat; et ici les climats sont très-différens. Par exemple, j'ai observé qu'en général les espèces américaines sont plus petites que les espèces de l'ancien continent, et probablement par le concours des mêmes causes, qui, dans cette même Amérique, s'opposent au développement plein et à l'entier accroissement, soit des quadrupèdes indigènes, soit de ceux qu'on y transporte d'ailleurs. Il y a tout au plus en Amérique deux espèces de coucous, dont la taille approche de celle du nôtre, et le reste ne peut être comparé à cet égard qu'à nos merles et à nos grives; au lieu que nous connoissons dans l'ancien continent plus d'une douzaine d'espèces aussi grosses ou plus grosses que l'européenne, et quelques-unes presque aussi grosses que nos poules.

En voilà assez, ce me semble, pour justifier le parti que je prends de séparer ici les coucous d'Amérique de ceux de l'Afrique et de l'Asie, en attendant que le tems et l'observation, ces deux grandes sources de lumière, nous ayant éclairés sur les mœurs et les habitudes naturelles de ces oiseaux, nous sachions à quoi nous en tenir sur leurs différences vraies, tant intérieures qu'extérieures, tant générales que particulières.

OISEAUX
DU VIEUX CONTINENT
QUI ONT RAPPORT AU COUCOU.

LE GRAND
COUCOU TACHETÉ (1) (2).

Je commence par cet oiseau qui n'est point absolument étranger à notre Europe, puisqu'on en a tué un sur les rochers de Gibraltar.

(1) *The great spotted cuckow.* Edwards, pl. LVII.

Cuculus Andalusiæ. Klein. Ordo avi. pag. 30.

Cuculus supernè saturatè fuscus, infernè fusco-rufescens : capite superiore cinereo-cærulescente ; latâ fasciâ per oculos nigrâ, alis supernè albo et dilutè cæruleo maculatis ; rectricibus nigricantibus, lateralibus apice albis. .. cuculus Andalusiæ, coucou d'Andalousie. (Brisson, tom. IV, pag. 126.)

Cucule rossicio macchiato di bianco, col ciuffo.... cucule d'Andalusia. Gerini, Ornithol. ital. tom. I, pag. 81, pl. LXX.

(2) *Cuculus caudâ cuneiformi, capite subcristato,*

Selon toute apparence, c'est un oiseau de passage qui se tient l'hyver en Asie ou en Afrique, et paroît quelquefois dans la partie méridionale de l'Europe : on peut regarder cette espèce et la suivante comme intermédiaires, quant au climat, entre l'espèce commune et les étrangères; elle diffère de la commune, non seulement par la taille et le plumage, mais encore par ses dimensions relatives.

L'ornement le plus distingué de ce coucou, c'est une huppe soyeuse, d'un gris bleuâtre, qu'il relève quand il veut, mais qui dans son état de repos reste couchée sur la tête ; il a sur les yeux un bandeau noir qui donne du caractère à sa physionomie ; le brun domine sur toute la partie supérieure, compris les ailes et la queue ; mais les pennes moyennes et presque toutes les couvertures des ailes, les quatre pennes latérales de la queue et leurs couvertures supérieures sont terminées

---

fasciâ oculari nigrâ. *cuculus glandarius.* Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 57, sp. 5.

Cuculus caudâ cuneiformi, capite subcristato, alis albo et virescente maculato, fasciâ oculari nigrâ. *cuculus glandarius.* Latham, Syst. ornithol. gen. 20, sp. 3. SONNINI.

de blanc, ce qui forme un émail fort agréable; tout le dessous du corps est d'un orangé brun, assez vif sur les parties antérieures, plus sombre sur les postérieures; le bec et les pieds sont noirs.

Il a la taille d'une pie; le bec de quinze à seize lignes; les pieds courts; les ailes moins longues que notre coucou; la queue d'environ huit pouces, composée de dix pennes étagées, dépassant les ailes de quatre pouces et demi.

LE COUCOU HUPPÉ NOIR ET BLANC (1) (2).

VOICI encore un coucou qui n'est qu'à demi-étranger, puisqu'il a été vu, une seule fois à la vérité, en Europe. Les auteurs de l'Ornithologie italienne nous apprennent qu'en 1739, un mâle et une femelle de cette espèce firent leur nid aux environs de Pise; que la femelle pondit quatre œufs, les couva, les fit éclore, etc. (3), d'où l'on peut conclure

(1) *Cuculus ex albo et nigro mixtus... cucule nero e bianco col ciuffo.* Ornith. ital. tom. I, pag. 81.

(2) *Cuculus caudâ cuneiformi, corpore suprà ex albo et nigro vario, subtùs albo, capite nigro cristato, gulâ et pectore rufis. cuculus pisanus.* Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 57, sp. 36.

Cuculus caudâ cuneiformi, capite cristato, corpore nigro alboque vario subtùs albo, gulâ, pectore, crisso remigibusque rufis. cuculus pisanus. Latham, Syst. ornith. gen 20, sp. 14. SONNINI.

(3) Ces auteurs disent expressément que jusque-là on n'avoit jamais vu de ces oiseaux dans les environs de Pise, et que depuis on n'y en a point revu.

que c'est une espèce fort différente de la nôtre, que certainement on ne vit jamais nicher ni couver dans nos contrées.

Ces oiseaux ont la tête noire, ornée d'une huppe de même couleur, qui se couche en arrière ; tout le dessus du corps, compris les couvertures supérieures, noir et blanc ; les grandes pennes des ailes rousses, terminées de blanc ; les pennes de la queue noirâtres, terminées de roux clair ; la gorge et la poitrine rousses ; les couvertures inférieures de la queue roussâtres ; le reste du dessous du corps blanc, même les plumes du bas de la jambe qui descendent sur le tarse ; le bec d'un brun verdâtre ; les pieds verds.

Ce coucou paroît un peu plus gros que le nôtre, et il a la queue à proportion ; il a aussi les ailes plus longues et la queue plus étagée que le grand coucou tacheté, avec lequel il a d'ailleurs assez de rapport.

LE COUCOU VERDÂTRE DE MADAGASCAR (1) (2).

Voyez les planches enluminées, n° 815.

La grande taille de cet oiseau est son attribut le plus remarquable ; il a tout le dessus du corps olivâtre foncé, varié sourdement par des ondes d'un brun plus sombre; quelques-unes des pennes latérales de la queue terminées de blanc ; la gorge d'un olivâtre clair, nuancé de jaune ; la poitrine et le haut du ventre fauves ; le bas-ventre

(1) *Cuculus cristatus, dorso olivari, ut et remigum marginibus exterioribus, fronte et vertice, pectore rufo, ventre fulvo...* Commerson.

(2) *Cuculus olivaceus fusco undulatus, subtùs fulvus, gulâ olivaceâ flavo temperatâ... cuculus madagascariensis.* Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 57, sp. 37.

Cuculus olivaceus fusco undulatus, gulâ lutescente, pectore abdomineque anticè fulvis, caudâ cuneiformi, rectricibus lateralibus apice albis. cuculus madagascariensis. Latham, Syst. ornith. gen. 20, sp. 15.

SONNINI.

brun, ainsi que les couvertures inférieures de la queue ; les jambes d'un gris vineux ; l'iris orangée ; le bec noir ; les pieds d'un brun jaunâtre ; le tarse non garni de plumes.

Longueur totale, vingt-un pouces et demi ; bec, vingt-une à vingt-deux lignes ; queue, dix pouces, composée de dix pennes étagées ; dépasse les ailes, qui ne sont pas fort longues, de huit pouces et plus.

Je trouve une note de M. Commerson sur un coucou du même pays, très-ressemblant à celui-ci, et dont je me contenterai d'indiquer les différences.

Il approche de la taille d'une poule, et pèse treize onces et demie ; il a sur la tête un espace nu, sillonné légèrement, peint en bleu et environné d'un cercle de plumes d'un beau noir ; celles de la tête et du cou douces et soyeuses ; quelques barbes autour de la base du bec, dont le dedans est noir, ainsi que la langue ; celle-ci est fourchue ; l'iris rougeâtre ; les cuisses et le côté intérieur des pennes de l'aile noirâtres ; les pieds noirs.

Longueur totale, vingt-un pouces trois quarts ; bec, dix-neuf lignes, ses bords tranchans ; les narines semblables à celles des gallinacés ; l'extérieur des deux doigts postérieurs pouvant se tourner en avant comme

en arrière (ce que j'ai déjà observé dans notre coucou d'Europe); vol, vingt-deux pouces; dix huit pennes à chaque aile (1).

Tout ce que nous apprend M. Commerson sur les mœurs de cet oiseau, c'est qu'il va de compagnie avec les autres coucous. Il paroît que c'est une variété dans l'espèce du coucou verdâtre, et peut-être une variété de sexe: dans ce cas je croirois que c'est le mâle.

---

(1) *Cuculus areâ capitis cœrulescente fulcatâ circulis nigris cinctâ.* Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 57, sp. 37 var. *b.*

Cuculus olivaceus subtùs undulatus, subtùs fulvus, pileo nigro, vertice nudo cœruleo rugoso. Latham, Syst. ornith. gen. 20, sp. 15, var. *b.* SONNINI.

LE COUA (1) (2).

Voyez les planches enluminées, n° 589, où cet oiseau est représenté sous le nom de coucou huppé de Madagascar. *Voyez la pl.* CLX *du volume précédent.*

Je conserve à ce coucou le nom qui lui a été imposé par les habitans de Madagascar,

(1) *Cuculus cristatus, supernè cinereo-virescens, infernè albo rufescens, gutture cinereo; collo superiore et pectore vinaceis; rectricibus supernè dilutè viridibus, cæruleo et violaceo colore variantibus, lateralibus apice albis.. cuculus madagascariensis cristatus*, coucou huppé de Madagascar. (Brisson, tom. IV, pag. 149, appelé *coua* par les habitans de Madagascar.)

Desuper cinereus cum aliquali æris fulgore superfusco; genis rugosis, nudis cæruleis... Commerson. Ce naturaliste l'appelle ailleurs *cuculus formosus.*

Caudâ rotundatâ, capite cristato, corpore cinereo-virescente, nitente. Lin. Syst. nat. edit. 13, pag. 161, sp. 19.

Cucule col ciuffo del Madagascar. Gerini, Ornithol. ital. tom. I, pag. 82.

(2) *Cuculus caudâ rotundatâ, capite cristato corpore cinereo-virescente, abdomine rufo-albo, rectricibus lateralibus apice albis. cuculus cristatus.* Latham, Syst. ornith. gen. 20, sp. 16.

sans doute d'après son cri, ou d'après quelqu'autre propriété : il a une huppe qui se renverse en arrière, et dont les plumes, ainsi que celles du reste de la tête et de tout le dessus du corps, sont d'un cendré verdâtre ; la gorge et le devant du cou cendrés ; la poitrine d'un rouge vineux ; le reste du dessous du corps blanchâtre ; les jambes rayées presque imperceptiblement de cendré ; ce qui paroît des pennes de la queue et des ailes d'un verd clair, changeant en bleu et en violet éclatant ; mais les pennes latérales de la queue terminées de blanc ; l'iris orangée ; le bec et les pieds noirs : il est un peu plus gros que notre coucou, et proportionné différemment.

Longueur totale, quatorze pouces ; bec, treize lignes ; tarse, dix-neuf lignes ; les doigts aussi plus longs que dans notre coucou ; vol, dix-sept pouces ; queue, sept pouces, composée de pennes un peu étagées ; dépasse les ailes de six pouces.

M. Commerson a fait la description de ce coucou au mois de novembre, sur les lieux et d'après le vivant : il ajoute qu'il porte sa queue divergente, ou plutôt épanouie ; qu'il a le cou court ; les ouvertures des narines

obliques et à jour; la langue finissant en une pointe cartilagineuse; les joues nues, ridées et de couleur bleue.

La chair de cet oiseau est bonne à manger; on le trouve dans les bois aux environs du Fort-Dauphin.

LE HOUHOU D'ÉGYPTE (1) (2).

Ce coucou s'est nommé lui-même, car son cri est *hou*, *hou*, répété plusieurs fois de suite sur un ton grave. On le voit fréquemment dans le Delta (3); le mâle et la femelle se quittent rarement; mais il est plus rare qu'on en trouve plusieurs paires réunies. Ils sont acridophages dans toute la force du mot, car il paroît que les sauterelles sont leur unique ou du moins leur principale nourri-

(1) C'est le nom que les arabes donnent au coucou d'Egypte, d'après son cri; ils l'écrivent *heut*, *heut*.

(2) *Cuculus fuscus, subtùs ex rufo albus, capite et cervice obscuris, caudâ cuneiformi splendidè viridi, remigibus rufis. cuculus ægyptius.* Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 57, sp. 17.

Cuculus caudâ, cuneiformi, corpore viridi-fusco subtùs rufo-albo, capite cervice caudâque viridi-chalybeis, alis rufis... cuculus ægyptius. Latham, Syst. ornith. gen. 20, sp. 17. SONNINI.

(3) Et dans les plaines cultivées et ombragées des autres cantons de la Basse-Egypte. SONNINI.

ture ; ils ne se posent jamais sur les grands arbres, encore moins à terre, mais sur les buissons à portée de quelque eau courante (1). Ils ont deux caractères singuliers ; le premier, c'est que toutes les plumes qui recouvrent la tête et le cou sont épaisses et dures, tandis que celles du ventre et du croupion sont douces et effilées ; le second, c'est que l'ongle du doigt postérieur interne est long et droit comme celui de notre alouette.

La femelle (car je n'ai aucun renseigne-

---

(1) Les houhous volent mal ; ils ne peuvent s'élever, ni même traverser du même tems un espace de quelque étendue ; si dans l'intervalle ils ne rencontrent pas un arbrisseau pour se poser, ils sont bientôt obligés de se laisser, pour ainsi dire, tomber par terre ; enfin ils ne possèdent de la faculté de voler qu'autant qu'il leur en faut pour attraper les sauterelles, les grillons et les criquets dont ils composent leur subsistance. Ils ne sont pas farouches, et l'on peut les approcher de très-près. Ils vivent par couples, et l'attachement qui les unit paroît durable. Ils se plaisent auprès des lieux habités ; ils ne craignent pas le voisinage de l'homme, et modestes par leur plumage, par le ton grave de leur voix et par la douceur de leurs habitudes, ils s'occupent à lui rendre des services importans, en faisant continuellement la guerre aux insectes dévastateurs des moissons ; nouvelle preuve que l'éclat et le bruit ne sont pas les compagnons inséparables de l'utilité.

SONNINI.

ment certain sur le mâle) (1) a la tête et le dessus du cou d'un verd obscur, avec des reflets d'acier poli ; les couvertures supérieures des ailes d'un roux verdâtre ; les pennes des ailes rousses, terminées de verd luisant, excepté les trois dernières qui sont entièrement de cette couleur, et les deux ou trois précédentes qui en sont mêlées ; le dos brun, avec des reflets verdâtres ; le croupion brun, ainsi que les couvertures supérieures de la queue, dont les pennes sont d'un verd luisant, avec des reflets d'acier poli ; la gorge et tout le dessus du corps d'un blanc roussâtre, plus clair sous le ventre que sur les parties antérieures et sur les flancs; l'iris d'un rouge vif ; le bec noir et les pieds noirâtres.

Longueur totale, de quatorze pouces et demi à seize et demi ; bec, seize à dix-sept lignes ; narines, trois lignes, fort étroites ; tarse, vingt-une lignes ; ongle postérieur interne, neuf à dix lignes ; ailes, six à sept pouces ; queue, huit pouces, composée de pennes étagées ; dépasse les ailes de cinq pouces.

---

(1) Il n'existe que fort peu de dissemblance entre le mâle et la femelle. SONNINI.

M. Sonnini, à qui je dois la connoissance de cet oiseau et tout ce que j'en ai dit, ajoute qu'il a la langue large, légèrement découpée à sa pointe; l'estomac comme le coucou d'Europe; vingt pouces de tube intestinal et deux *cœcum*, dont le plus court a un pouce.

Après avoir comparé attentivement, et dans tous les détails, cette femelle avec l'oiseau représenté dans nos planches enluminées, n° 824, sous le nom de *coucou des Philippines*, je crois qu'on peut regarder celui-ci comme le mâle, ou du moins comme une variété dans l'espèce (1): il a la même taille, les mêmes dimensions relatives, le même éperon d'alouette, la même queue étagée; seulement ses couleurs sont plus sombres: car, à l'exception de ses ailes qui sont rousses comme dans le houhou, tout le reste de son plumage est d'un noir lustré.

---

(1) Ce coucou des Philippines n'est point le mâle du houhou, lequel, ainsi que je viens de le dire, ressemble presqu'entièrement à la femelle. Ce n'est point non plus une simple variété de cette espèce, mais bien une espèce particulière et distincte.

Cuculus splendidè niger, alis rufis. Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 57, sp. 43, var. *b.* — Latham, Syst. ornith. gen. 20, sp. 17, var. *b.* SONNINI.

L'oiseau décrit par M. Sonnerat, dans son Voyage à la nouvelle Guinée, sous le nom de *coucou verd d'Antigues* (1) (2), ressemble tellement à celui dont je viens de parler, que ce que j'ai dit de l'un s'applique naturellement à l'autre : il a la tête, le cou, la poitrine et le ventre d'un verd obscur tirant sur le noir ; les ailes d'un rouge brun foncé ; l'ongle du doigt interne plus délié et peut-être un peu plus long ; toutes ses plumes généralement sont dures et roides ; les barbes en sont effilées, et chacune est un nouveau tuyau qui porte d'autres barbes plus courtes : à la vérité la queue ne paroît point étagée dans la figure ; mais ce peut être une inadvertence :

---

(1) Pag. 121, pl. LXXX.

(2) *Cuculus alis spadiceis.* Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 57, sp. 43, var. *g.*

Cuculus viridi-nigricans, alis rubro-fuscis, caudâ nigrâ, ungue postico interiore recto subulato. Latham, Syst. ornith. gen. 20, sp. 17, var. *g.*

Ce coucou verd, observé à Antigues par M. Sonnerat, peut fort bien n'être qu'une variété du coucou des Philippines dont il vient d'être question, mais il est, à coup sûr, d'une autre espèce que celle du honhou. Il en est de même du *toulou* que Gmenau de Montbeillard regarde aussi mal à propos comme une variété du coucou d'Egypte. SONNINI.

ce coucou n'est guère moins gros que celui d'Europe.

Enfin l'oiseau de Madagascar (1), appelé *toulou* (2) (3), a, avec la femelle du houhou d'Egypte, les mêmes traits de ressemblance que j'ai remarqués dans le coucou des Philippines; son plumage est moins sombre, surtout dans la partie antérieure, où le noir est

---

(1) Voyez les planches enluminées, n° 295, fig. 1; et planche CLXI de ce volume.

(2) *Cuculus anteriùs nigricans, pennis secundùm scapum albo-rufescentibus; posteriùs nigro-virescens; remigibus castaneis, apice fuscis; rectricibus supernè nigro-virescentibus, infernè nigris.....* coucou de Madagascar, où il porte le nom de *toulou*. Brisson, tom. IV, pag. 138.

Cucule del Madagascar. indigenis toulou. Ornith. ital. tom. I, pag. 84, sp. 27.

(3) *Cuculus nigricans, uropygio et abdomine ex virescente nigris, humeris remigibusque castaneis, caudâ cuneiformi atro-viridi, subtùs nigrâ. cuculus tolu.* Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 57 sp. 48.

Cuculus caudâ cuneiformi, corpore virescenti-atro, alis castaneis, capite, collo dorsoque anticè nigricantibus rufo striatis.. cuculus tolu. Latham, Syst. ornith. gen. 20, sp. 18.

Il paroît incontestable que le toulou est le même oiseau que le coucou des Philippines, mais ils sont d'espèce différente de celle du houhou. SONNINI.

De Seve del. J.B. Racine S.

1. LE TOULOU, *autre coucou de Madagascar.*

2. LE TAIT-SOU, *troisième coucou de Madagascar*

égayé par des taches d'un roux clair; dans quelques individus l'olivâtre prend la place du noir sur le corps, et il est semé de taches longitudinales blanchâtres, qui se retrouvent encore sur les ailes; ce qui me feroit croire que ce sont des jeunes de l'année, d'autant plus que dans ce genre d'oiseaux les couleurs du plumage changent beaucoup, comme on sait, à la premiere mue (1).

---

(1) La conjecture de Guenau de Montbeillard a été confirmée par quelques observations de Mauduyt. Cet ornithologiste a vu deux fois un assez grand nombre de toulous parmi des oiseaux apportés de l'île de Madagascar; il y en avoit de variés, comme ceux que Brisson et Montbeillard ont décrits, d'autres dont le plumage étoit tout noir, à l'exception des ailes; parmi ceux qui étoient variés de différentes nuances, les uns l'étoient beaucoup plus que les autres, et il y en avoit auxquels il ne restoit que quelques traits de leur première livrée. En comparant tous ces oiseaux, l'on voyoit, par les rapports qu'ils avoient entre eux, qu'ils appartenoient tous à la même espèce, et ceux qui étoient le plus chargés de nuances différentes paroissoient dans leur ensemble les moins formés, au lieu que les toulous à ailes marron avec le reste du plumage noir, offroient tout ce qui caractérise un oiseau parfait. (Encyclopédie méthodique, partie ornithologique, par Mauduyt, article du *houhou d'Égypte.*)

SONNINI.

LE RUFALBIN (1) (2).

Voyez les planches enluminées, n° 332, où ce coucou est représenté sous le nom de coucou du Sénégal.

On verra facilement que le nom que nous avons imposé à ce coucou du Sénégal est relatif aux deux couleurs dominantes de son plumage, le roux et le blanc. Lorsqu'il est perché, sa queue qu'il épanouit comme le

(1) *Cuculus supernè rufo-fuscescens, infernè sordidè albus, colore obscuriore leviter transversim striatus; vertice et collo superiore nigricantibus; scapis pennarum saturatioribus et lucidioribus, uropygio fusco, colore dilutiore transversim striato; rectricibus nigricantibus.. cuculus senegalensis*, coucou du Sénégal. (Brisson, tom. IV, pag. 120.)

Caudâ cuneiformi, corpore griseo, subtùs albo; pileo rectricibusque nigricantibus. Lin. Syst. nat. edit. 13, pag. 169, sp. 6.

Ornith. ital. tom. I, pag. 84, sp. 25.

(2) *Cuculus caudâ cuneiformi, corpore griseo subtùs albo, pileo rectricibusque nigricantibus.. cuculus senegalensis.* Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 57, sp. 6. — Latham, Syst. ornithol. gen. 20, sp. 19.

SONNINI.

coua en manière d'éventail, est presque toujours en mouvement ; son cri n'est autre chose qu'un bruit semblable à celui qu'on fait en rappelant de la langue une ou deux fois ; il a, comme les deux précédens, l'ongle du doigt postérieur interne droit, alongé, fait comme l'éperon des alouettes ; le dessus de la tête et du cou noirâtre ; les côtés de chaque plume d'une couleur plus foncée, et néanmoins plus brillante ; les ailes, pennes et couvertures rousses ; celles-là un peu rembrunies vers le bout ; le dos, d'un roux très-brun ; le croupion et les couvertures supérieures de la queue rayés transversalement de brun clair, sur un fond brun plus foncé ; la gorge, le devant du cou et tout le dessous du corps d'un blanc sale, avec cette différence que les plumes de la gorge et du cou ont leur côte plus brillante, et que le reste du dessous du corps est rayé transversalement et très-finement d'une couleur plus claire ; la queue noirâtre ; le bec noir et les pieds gris brun ; son corps n'est guère plus gros que celui d'un merle, mais il a la queue beaucoup plus longue (1).

(1) L'iris de ses yeux est du plus beau rouge.

J'ai vu très-communément cette espèce en Afrique, dans le pays des yolofes. SONNINI.

Longueur totale, quinze à seize pouces; bec, quinze lignes; tarse, dix-neuf; ongle du doigt postérieur interne, cinq lignes et plus; vol, un pied sept à huit pouces; queue, huit pouces, composée de dix pennes étagées; dépasse les ailes d'environ quatre pouces.

LE BOUTSALLICK (1) (2).

M. Edwards voyoit tant de traits de ressemblance entre ce coucou de Bengale et celui d'Europe, qu'il a cru devoir indiquer spécialement les traits de disparité qui en font, à son avis, une espèce distincte : voici ces

(1) *The brown and spotted indian cuckow*, le coucou des Indes, brun tacheté. (Edwards, Oiseaux, pl. LIX.)

Cuculus bengalensis, ex fusco, rufo et cinereo a capite ad caudam varius. Klein, Ordo avi. pag. 31.

Cuculus supernè rufescens, infernè albus, supernè et infernè marginibus pennarum fuscis, rufo in imo ventre admixto; rectricibus rufescentibus, tæniis transversis fuscis, obliquè positis, utrimque striatis.. .. coucou tacheté de Bengale. Brisson, tom. IV, p. 132.

Cuculus caudâ cuneiformi, corpore undique griseo fuscoque tubuloso... scolopaceus. Lin. Syst. nat. edit. 13, pag. 170, sp. 11.

Cucule brizzolato di Bengala. Ornith. ital. pag. 83, sp. 20.

(2) *Cuculus caudâ cuneiformi, corpore undique griseo fuscoque nebuloso. .. cuculus scolopaceus.* Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 57, sp. 11. — Latham, Syst. ornith. gen. 20, sp. 6. Sonnini.

différences, indépendamment de celles du plumage qui sautent aux yeux, et que l'on pourra toujours reconnoître par la comparaison des figures ou des descriptions.

Il est plus petit d'un bon tiers, quoique de forme plus alongée, et que son corps, mesuré entre le bec et la queue, ait un demi-pouce de plus que celui du coucou ordinaire; avec cela il a la tête plus grosse, les ailes plus courtes et la queue plus longue à proportion.

Le brun est la couleur dominante du boutsallick, plus foncée et tachetée d'un brun plus clair sur la partie supérieure, moins foncée et tachetée de blanc, d'orangé et de noir sur la partie inférieure; les taches de brun clair ou roussâtre forment, par leurs dispositions sur les pennes de la queue et des ailes, une rayure transversale un peu inclinée vers la pointe des pennes; le bec et les pieds sont jaunâtres.

Longueur totale, treize à quatorze pouces; bec, douze à treize lignes; tarse, onze à douze; queue, environ sept pouces, composée de dix pennes étagées; dépasse les ailes de près de cinq pouces.

LE COUCOU VARIÉ DE MINDANAÖ (1).

Voyez les planches enluminées, n° 277, où cet oiseau est représenté sous le nom de coucou tacheté de *Mindanao.*

CET oiseau est en effet tellement varié qu'au premier coup d'œil on pourroit prendre son portrait colorié fidèlement, mais dessiné sur une échelle plus petite, pour celui

(1) *Cuculus supernè fuscus; ad viridi-aureum vergens, maculis albis et rufescentibus variegatus, infernè albus, nigricante transversim striatus; collo inferiore fusco, maculis albis vario; rectricibus fuscis, ad viridi-aureum vergentibus, rufescente transversim striatis...* coucou tacheté de Mindanao. (Brisson, tom. IV, p. 130.)

Cuculus caudâ rotundatâ, corpore viridi-aureo fusco, albo maculato, subtùs albo nigricanteque undulato.. cuculus mindanensis. Lin. Syst. nat. edit. 13, p. 169, sp. 3 (*).

Cucule brizzolato di Mindanao. Ornith. ital. pag. 82, sp. 10, pl. LXXVI; cette planche n'est point du tout exacte.

(*) Latham, Syst. ornith. gen. 20, sp. 5. SONNINI.

d'un jeune coucou d'Europe : il a la gorge, la tête, le cou et tout le dessus du corps tachetés de blanc ou de roux plus ou moins clair, sur un fond brun, qui lui-même est variable, et tire au verd doré plus ou moins brillant sur toute la partie supérieure du corps, compris les ailes et la queue ; mais les taches changent de disposition sur les pennes des ailes, où elles forment des raies transversales d'un blanc pur à l'extérieur, et teinté de roux à l'intérieur, et sur les pennes de la queue, où elles forment des raies transversales de couleur roussâtre ; la poitrine et tout le dessous du corps jusqu'à l'extrémité des couvertures inférieures de la queue sont blancs, rayés transversalement de noirâtre ; le bec est aussi noirâtre dessus, mais roussâtre dessous, et les pieds gris brun.

Ce coucou se trouve aux Philippines ; il est beaucoup plus gros que celui de notre Europe.

Longueur totale, quatre pouces et demi ; bec, quinze lignes ; tarse, quinze lignes ; le plus long doigt, dix-sept lignes ; le plus court, sept lignes ; vol, dix-neuf pouces et demi ; queue, sept pouces, composée de dix pennes à peu près égales ; dépasse les ailes de quatre pouces et demi.

LE CUIL (1).

Voyez les planches enluminées, n° 294, où cet oiseau est représenté sous le nom de coucou de Malabar.

TEL est le nom que les habitans de Malabar donnent à cet oiseau, et qui doit être adopté par toutes les autres nations, pour peu que l'on veuille s'entendre : c'est une espèce nouvelle que l'on doit à M. Poivre, et qui diffère de la précédente, non seulement par sa taille plus petite, mais par son

(1) *Cuculus supernè cinereo-nigricans, maculis albis varius infernè albus, maculis transversis cinereis variegatus, rectricibus nigricantibus, tæniis transversis albis utrimque striatis.* le coucou tacheté de Malabar. (Brisson, tom. IV, pag. 136.)

Cuculus caudâ cuneiformi, corpore nigricante albo maculato, subtùs albo cinereoque fasciato... cuculus honoratus. Lin. Syst. nat. edit. 13, pag. 169, gen. 57, sp. 7 (*).

Cucule brizzolato del Malabar. Ornith. ital. tom. I, pag. 84, sp. 22.

(1) Latham, Syst. ornith. gen. 20, sp. 21. — En anglais, *sacred cuckow. Cuil* ou *kuil* est le nom du rossignol, en tamoul et en malabare. SONNINI.

bec plus court, et par sa queue, dont les pennes sont fort inégales entre elles.

Il a la tête et tout le dessus du corps d'un cendré noirâtre, tacheté de blanc avec régularité; la gorge et le dessous du corps blancs, rayés transversalement de cendré; les pennes des ailes noirâtres; celles de la queue cendrées, rayées les unes et les autres de blanc; l'iris orangé clair; le bec et les pieds d'un cendré peu foncé.

Le cuil est un peu moins gros que le coucou ordinaire : il est en vénération sur la côte de Malabar, sans doute parce qu'il se nourrit d'insectes nuisibles. La superstition en général est toujours une erreur, mais les superstitions particulières ont quelquefois un fondement raisonnable (1).

---

(1) Cet oiseau, suivant Fouché d'Obsonville, jouit dans la presqu'île de l'Inde, même parmi les mahométans, d'une sorte de vénération : il la doit aux charmes de sa voix, qui de tout tems a été célébrée par les poëtes de ces contrées, et qui réunit l'étendue, la molle souplesse, le brillant, et la variété dans des sons animés de la plus vive expression.

L'on connoît dans l'Inde deux ou trois espèces de cuils; les uns presque aussi gros que des geais, les autres plus petits. Tous habitent de préférence les lieux peu fréquentés et couverts de bois; rarement

Longueur totale, onze pouces et demi; bec, onze lignes; tarse, dix; queue, cinq pouces et demi, composée de dix pennes étagées, la paire extérieure n'étant guère que la moitié de la paire intermédiaire; dépasse les ailes de trois pouces et demi.

---

seuls, quoique toujours en très-petites troupes, ils volent par bonds ou en planant, mais à de courtes distances. Les insectes composent leur nourriture ordinaire; leur chair est noirâtre, délicate et agréable au goût; elle passe parmi les indiens pour un restaurant recommandable; aussi des gens riches, sensuels et peu scrupuleux, payent-ils un cuil jusqu'à vingt-quatre livres la pièce. De là le proverbe indien : *c'est un grand bien de manger le cuil, mais un grand péché de le faire tuer.* (Voyez les Essais philosophiques sur les mœurs de divers animaux étrangers, pag. 69.)

M. Latham a indiqué comme espèce particulière, une des variétés du cuil désignée par Fourché d'Obsonville.

Cuculus caudâ rotundatâ, corpore nigro, alis rectricibusque ad apicem lineis transversis tribus nigris. cuculus indicus. Latham, Syst. ornith. gen. 20, sp. 11.

SONNINI.

LE COUCOU BRUN VARIÉ DE NOIR (1).

Tout ce qu'on sait de ce coucou, au delà de ce qu'annonce sa dénomination, c'est qu'il a une longue queue, et qu'il se trouve dans les îles de la Société (2), où cet oiseau est connu sous le nom d'*ara wereroa*. La relation du second Voyage du capitaine Cook (3) est le seul ouvrage où il en soit fait mention, et c'est celui d'où nous avons

(1) *Cuculus fuscus, subtùs albus fusco striatus, superciliis albis, remigibus ferrugineo-maculatis..... cuculus tahitius.* Lin. Syst. nat. ed. 13, gen. 57, sp. 27.

Cuculus fuscus ferrugineo maculatus, subtùs candidus longitudinaliter fusco striatus, caudâ cuneiformi fasciis sublunatis ferrugineis. .. cuculus taitensis. Latham, Syst. ornith. gen. 20, sp. 4. SONNINI.

(2) On sait que ces îles sont situées dans les mêmes mers que l'île de Taïti.

(3) Tom. IV, pag. 272.

tiré cette courte notice, employée ici uniquement pour engager les navigateurs qui aiment l'Histoire naturelle, à se procurer des connoissances plus détaillées sur cette espèce nouvelle, et en général sur tous les animaux étrangers.

LE COUCOU BRUN PIQUETÉ DE ROUX (1).

Voyez les planches enluminées, n° 771, où cet oiseau est représenté sous le nom de coucou tacheté des Indes orientales.

On le trouve aux Indes orientales et jusqu'aux Philippines : il a la tête et tout le dessus du corps piquetés de roux sur un fond brun, mais les pennes des ailes et de la

(1) *Cuculus supernè fusco-nigricans, maculis rufis varius, infernè rufus, fusco-nigricante transversim striatus; tæniâ infrà oculos rufâ rectricibus fusco-nigricantibus, tæniis transversis, arcuatis, rufis utrimque striatis, apice dilutè rufis.....* coucou tacheté des Indes. (Brisson, tom. IV, pag. 134.)

Cuculus caudâ cuneiformi, corpore nigricante, rufo punctuato, subtùs rufo, strigis nigris; rectricibus rufo fasciatis. ..... cuculus punctuatus. Lin. Syst. nat. edit. 13, pag. 170 (*).

Cucule brizzolato dell'Indie. Ornithol. ital. tom. I, pag. 83, sp. 21.

(*) Latham, Syst. ornith. gen. 20, sp. 10. SONNINI.

queue, et les couvertures supérieures de celle-ci rayées transversalement au lieu d'être piquetées ; toutes les pennes de la queue terminées de roux clair ; la gorge et tout le dessous du corps rayés transversalement de brun noirâtre sur un fond roux ; une tache oblongue d'un roux clair sous les yeux ; l'iris d'un roux jaunâtre ; le bec couleur de corne et les pieds gris brun.

La femelle a le dessus de la tête et du cou moins piquetés, et le dessous du corps d'un roux plus clair.

Ce coucou est beaucoup plus gros que celui de nos contrées, et presque égal à un pigeon romain.

Longueur totale, seize à dix-sept pouces ; bec, dix-sept lignes ; tarse, de même ; vol, vingt-trois pouces ; queue, huit pouces et demi, composée de dix pennes étagées ; dépasse les ailes de quatre pouces un tiers.

L'individu décrit par M. Sonnerat (1), n'avoit point la tache rousse sous les yeux, et, ce qui est un trait plus considérable de disparité, les pennes de sa queue étoient égales entre elles, comme dans le coucou

---

(1) Coucou tacheté de l'île Panay (Voyage à la nouvelle Guinée, pag. 120, planche LXXVIII.)

tacheté de la Chine ; en sorte que l'on doit peut-être ne rapporter cet individu à l'espèce dont il s'agit ici, que comme une variété (1).

---

(1) *Cuculus ex atro fuscus, maculis ex rufo flavis, subtùs rufus, striis transversis nigris, gulâ nigrâ, caudâ æquali..... cuculus panayanus.* Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 57, sp. 29.

Cuculus caudâ integrâ, corpore fusco rufo-flavo maculato, subtùs caudâque rufo-nigro fasciato, gulâ nigrâ, maculis flavis. .. cuculus panayus. Latham, Syst. ornith. gen. 20, sp. 9.

L'on voit que les auteurs modernes ont distingué le coucou tacheté de l'île Panay du coucou brun piqueté de roux. Je serois aussi porté à croire que ces deux oiseaux sont d'espèce différente.

SONNINI.

LE COUCOU TACHETÉ DE LA CHINE (1) (2).

Voyez les planches enluminées, n° 764.

Nous ne connoissons de cet oiseau que la forme extérieure et le plumage ; il est du petit nombre des coucous dont la queue n'est point étagée : il a le dessus de la tête et du cou d'un noirâtre uniforme, à quelques

(1) C'est le nom que M. Mauduyt a imposé à cette espèce nouvelle, dont il m'a donné communication, ainsi que de tous les morceaux de son beau cabinet, dont j'ai eu besoin, avec un empressement et une franchise qui font autant d'honneur à son caractère qu'à son zèle pour le progrès des connoissances.

(2) *Cuculus caudâ cuneiformi, corpore suprà ex virescente griseo maculis albis, subtùs ex fusco alboque vario. cuculus maculatus.* Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 57, sp. 33.

Cuculus caudâ elongatâ, corpore viridi-griseo fusco nitente albo variegato, subtùs fasciato, capite nigro.. cuculus maculatus. Lath. Syst. ornith. gen. 20, sp. 7.

Mauduyt a reçu de la Chine plusieurs coucous de cette espèce. SONNINI.

taches blanchâtres près qui se trouvent au dessus des yeux et en avant ; tout le dessus du corps, compris les pennes des ailes et leurs couvertures, d'un gris foncé verdâtre, varié de blanc et enrichi de reflets dorés bruns ; les pennes de la queue rayées des mêmes couleurs ; la gorge et la poitrine variées assez régulièrement de brun et de blanc ; le reste du dessous du corps et les jambes rayés de ces mêmes couleurs, ainsi que les plumes qui tombent du bas de la jambe sur le tarse et jusqu'à l'origine des doigts ; le bec noirâtre dessus, jaune dessous et les pieds jaunâtres.

Longueur totale, environ quatorze pouces ; bec, dix-sept lignes ; tarse, un pouce ; queue, six pouces et demi, composée de dix pennes à peu près égales entre elles ; dépasse les ailes de quatre pouces et demi.

LE COUCOU BRUN ET JAUNE A VENTRE RAYÉ (1) (2).

Il a la gorge et les côtés de la tête couleur de lie de vin ; le dessus de la tête gris noirâtre ; le dos et les ailes brun noir terne ; le dessous des pennes des ailes, voisines du corps, marqué de taches blanches ; la queue

(1) *Coucou à ventre rayé de l'île Panay.* Sonnerat, Voyage à la nouvelle Guinée, pag. 120, pl. LXXIX. J'ai ajouté quelque chose à la dénomination employée par M. Sonnerat, parce qu'elle ne m'a pas paru caractériser l'oiseau suffisamment ; mais je dois à ce voyageur éclairé la description en entier de cette nouvelle espèce.

(2) *Cuculus ex fusco ater, subtùs flavus nigrolineatus, gulâ genisque vinaceis, vertice ex nigricante griseo. cuculus radiatus.* Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 57, sp. 44.

Cuculus fusco-nigricans, genis gulâque vinaceis, pectore abdomineque flavescentibus nigro fasciatis, rectricibus nigris albo fasciatis. .. cuculus radiatus. Latham, Syst. ornith. gen. 20, sp. 22. SONNINI.

noire, rayée et terminée de blanc ; la poitrine d'un jaune d'orpin terne ; le ventre jaune clair ; le ventre et la poitrine rayés de noir ; l'iris orangé pâle ; le bec noir et les pieds rougeâtres.

Ce coucou se trouve à l'île Panay, l'une des Philippines ; il est presque de la grosseur du nôtre ; sa queue est composée de dix pennes égales.

LE JACOBIN HUPPÉ DE COROMANDEL (1)(2).

Voyez les planches enluminées, n° 872, où cet oiseau est représenté sous le nom de coucou huppé de la côte de Coromandel.

On comprend bien que ce coucou est ainsi appelé, parce qu'il est noir dessus et blanc dessous ; sa huppe, composée de plusieurs plumes longues et étroites, est couchée sur le sommet de la tête et déborde un peu en arrière ; mais, à vrai dire, ces sortes de

(1) Cette espèce et sa variété, qui sont toutes deux nouvelles, ont été envoyées par M. Sonnerat.

(2) *Cuculus niger, subtùs albus, caudâ cuneiformi, apice albâ, maculâ alarum albâ, capite subcristato.. cuculus melanoleucos.* Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 57, sp. 35.

Cuculus caudâ cuneiformi, capite cristato, corpore suprà nigro, subtùs maculâ alarum rectricibusque apice albis.. cuculus melanoleucos. Latham, Syst. ornith. gen. 21, sp. 13. SONNINI.

huppes, tant qu'elles restent couchées, ne sont que des huppes possibles; pour qu'elles méritent leur nom, il faut qu'elles se relèvent, et il est à présumer que l'oiseau dont il s'agit ici relève la sienne lorsqu'il est remué par quelque passion.

A l'égard des couleurs de son plumage, on diroit qu'il a jeté une espèce de cape noire sur une tunique blanche; le blanc de la partie inférieure est pur et sans aucun mélange; mais le noir de la partie supérieure est interrompu sur le bord de l'aile par une tache blanche immédiatement au dessous des couvertures supérieures, et par des taches de même couleur qui terminent les pennes de la queue; le bec et les pieds sont noirs.

Cet oiseau se trouve sur la côte de Coromandel: il a onze pouces de longueur totale; sa queue est composée de dix pennes étagées, et dépasse les ailes de la moitié de sa longueur.

Il y a au cabinet du roi un coucou venant du cap de Bonne-Espérance, assez ressemblant à celui-ci, et qui n'en diffère qu'en ce qu'il a un pouce de plus de longueur totale, qu'il est tout noir tant dessus que dessous, à

l'exception de la tête blanche de l'aile, laquelle se trouve exactement à sa place, et que des dix pennes intermédiaires de la queue, huit ne sont presque point étagées, la seule paire extérieure étant plus courte que les autres de dix-huit lignes. C'est probablement une variété de climat.

LE PETIT COUCOU

A TETE GRISE ET VENTRE JAUNE (1),

CETTE espèce se trouve dans l'île de Panay, et c'est M. Sonnerat qui l'a fait connoître (2): elle a le dessus de la tête et la gorge d'un gris clair ; le dessus du cou, du dos et des ailes couleur de terre d'ombre, c'est-à-dire, brun clair ; le ventre, les jambes et les couvertures inférieures de la queue d'un jaune pâle teinté de roux ; la queue noire, rayée de blanc ; les pieds jaune pâle ; le bec aussi, mais noirâtre à la pointe.

Cet oiseau est de la grosseur d'un merle, moins corsé, mais beaucoup plus alongé : sa longueur totale est de huit pouces et quelques lignes ; et sa queue, qui est étagée, fait plus de la moitié de cette longueur.

---

(1) *Cuculus testaceus, subtùs flavescens, vertice gulâque dilutè griseis, caudâ cuneiformi nigrâ albo-lineatâ... .. cuculus flavus.* Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 57, sp. 45.

Cuculus caudâ cuneiformi, corpore pallidè fusco subtùs rufo-flavescente, pileo gulâque cinereis, rectricibus nigris albo fasciatis.... cuculus flavus. Lath. Syst. ornith. gen. 20, sp. 26. SONNINI.

(2) Voyage à la nouvelle Guinée, p. 122, pl. LXXXI.

LES COUKEELS (1).

Voyez les planches enluminées, n° 274, *où le plus grand des coukeels est représenté sous le nom de* coucou des Indes orientales.

Je trouve dans les Ornithologies, trois oiseaux de différentes tailles, dont on a fait trois espèces différentes, mais qui m'ont paru si ressemblans entre eux par le plumage, que j'ai cru devoir les rapporter à la même espèce comme variétés de grandeur, d'autant plus que tous trois appartiennent aux contrées orientales de l'Asie; et par les mêmes raisons, j'ai cru pouvoir leur appliquer à tous le nom

(1) *Cuculus niger, viridi colore varians; remigibus interiùs et subtùs penitùs nigris; rectricibus nigris, supernè viridi, infernè violaceo colore variantibus.* coucou noir des Indes. (Brisson, tom. IV, pag. 142.)

Cuculus orientalis, caudâ rotundatâ corpore nigro-virente, nitente; rostro fusco. Lin. Syst. nat. edit. 13, pag. 168, sp. 2 (*).

Cucule nero dell'Indie. .. Ornith. ital. tom. I, pag. 84, sp. 29.

(*) Latham, Syst. ornith. gen. 20, sp. 10. SONNINI.

de *coukeel*, nom sous lequel le plus petit des trois est connu au Bengale. M. Edwards juge, d'après la ressemblance des noms, que le cri du coukeel de Bengale doit avoir du rapport avec celui du coucou d'Europe.

Le premier et le plus grand de ces trois coukeels approche fort de la grosseur d'un pigeon ; son plumage est par-tout d'un noir brillant, changeant en verd, et aussi en violet ; mais sous les pennes de la queue seulement ; le dessous et le côté intérieur des pennes de l'aile sont noirs ; le bec et les pieds sont gris brun, et les ongles noirâtres.

Le second (1) (2) vient de Mindanao, et n'est guère moins gros que notre coucou ; il tient le milieu, pour la taille, entre le précédent et le suivant ; tout son plumage est d'un noirâtre tirant au bleu ; il a le bec noir à la base, jaunâtre à la pointe ; la première des pennes de l'aile presque une fois plus courte que la troisième, qui est l'une des plus

---

(1) *Cuculus cristatus mindanensis, e cœruleo nigricans totus.* Commerson.

(2) *Cuculus corpore nigro-cœrulescente, rostro nigro.* Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 57, sp. 2, var. *b.*

Cuculus cœruleo-nigricante nitens, remige extimâ breviore. Latham, Syst. ornithol. gen. 20, sp. 10 var. *b.* SONNINI.

longues ; il porte ordinairement sa queue épanouie.

Le troisième (1) et le plus petit de tous, a à peu près la taille du merle ; il est par-tout comme les deux premiers, sans mélange d'aucune autre couleur fixe ; mais, suivant les différens dégrés d'incidence de la lumière, son plumage réfléchit toutes les nuances

---

(1) *The black indian cuckow.* Au Bengale, *cukeel*, Edwards, pl. LVIII.

Cuculus ex cœrulescente niger, rostro flavo, pedibus brevibus, sordidè luteis. .. Klein, Ordo avium, pag. 31, n° 6.

Cuculus niger, viridi et violaceo colore varians; remigibus interiùs et subtùs penitùs nigris; rectricibus nigris, viridi et violaceo colore variantibus. coucou noir du Bengale. (Brisson, tom. IV, pag. 141.)

Cuculus niger, caudâ cuneiformi, corpore nigro, nitido rostro flavo. Lin. Syst. nat. edit. 13, pag. 170, sp. 12 (*).

Cucule nero indiano di Bengala. Ornithol. ital. t. I, pag. 82, pl. LXXII.

(*) Latham, Syst. ornith. gen. 20, sp. 10, var. *g*.

Il y a trop de disproportion de grandeur entre ce troisième coukeel et les deux premiers, disproportion qui, dans des oiseaux du même pays, ne peut être attribuée à la différence du climat ou de la nourriture, pour permettre de les regarder comme ne formant qu'une seule espèce ; et je pense que Gmelin a eu toute raison de distinguer le *coukeel noir* des deux autres qui ne sont très-probablement que des variétés de la même espèce. SONNINI.

mobiles et fugitives de l'arc-en-ciel : c'est ainsi que l'a vu M. Edwards, qui est ici l'auteur original ; et je ne sais pourquoi M. Brisson ne parle que du verd et du violet. Ce coucou a, comme le premier, le côté intérieur et le dessous des pennes de l'aile noirs ; le bec d'un orangé vif, un peu plus court et plus gros qu'il n'est dans le coucou d'Europe ; le tarse gros et court, et d'un brun rougeâtre, ainsi que les doigts.

Il faut remarquer que c'est à cet oiseau qu'appartient proprement le nom de *coukeel* qui lui a été donné au Bengale, et que les conséquences que l'on a tirées de la similitude des noms et la ressemblance des voix, sont plus concluantes pour lui que pour les deux autres ; il a les bords du bec supérieur, non pas droits, mais ondés.

Voici les dimensions comparées de ces trois oiseaux, qui ont tous la queue composée de dix pennes étagées :

	Premier coukeel.		Second.		Troisième.	
	pouc.	lign.	pouc.	lign.	pouc.	lign.
Longueur totale.	16.	0	.. 14.	0	.. 9.	0
Bec.....	0.	16	.. 0.	15	.. 0.	10
Tarse..... ...	0.	17	....		. 0.	7
Vol	23.	0	.. 0.	16	ailes assez longues.	
Queue.	8.	0	7.	0	.. 4.	3
Dépasse les ailes.	4.	0	.. 3.	6	.... 2.	9

LE COUCOU
VERD-DORÉ ET BLANC (1).

Voyez les planches enluminées, n° 657, où cet oiseau est représenté sous le nom de coucou verd du cap de Bonne-Espérance.

TOUT ce qu'on nous apprend de cet oiseau, c'est qu'il se trouve au cap de Bonne-Espérance, et qu'il porte sa queue épanouie en manière d'éventail; c'est une espèce nouvelle.

Il a toute la partie supérieure, depuis la base du bec jusqu'au bout de la queue, d'un verd doré changeant, très-riche, et dont l'uniformité est égayée sur la tête par cinq bandes blanches, une au milieu du synciput,

(1) *Cuculus caudâ cuneiformi, corpore suprà viridi-aureo, subtùs albo, capitis strigis quinque, tectricum alarum, remigum secundariarum rectricumque apicibus albis... cuculus auratus.* Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 57, sp. 46.

Cuculus cauda cuneiformi, corpore suprà viridi-aureo subtùs albo, capite striis quinque albis, rectricibus duabus extimis latere exteriore omnibus apice albis. cuculus auratus. Latham, Syst. ornithol. gen. 20, sp. 27. SONNINI.

deux autres au dessus des yeux en forme de sourcils qui se prolongent en arrière ; enfin, deux autres plus étroites et plus courtes au dessous des yeux ; il a en outre la plupart des couvertures supérieures et des pennes moyennes des ailes, toutes les pennes de la queue, et ses deux plus grandes couvertures supérieures terminées de blanc; les deux paires les plus extérieures des pennes de la queue, et la plus extérieure des ailes mouchetées de blanc sur leur côté extérieur ; la gorge blanche, ainsi que tout le dessous du corps, à l'exception de quelques raies vertes sur les flancs et les manchettes qui, du bas de la jambe, tombent sur le tarse; le bec verd brun, et les pieds gris.

Ce coucou est à peu près de la grosseur d'une grive. Longueur totale, environ sept pouces ; bec, sept à huit lignes ; tarse de même, garni de plumes blanches jusques vers le milieu de sa longueur ; queue, trois pouces quelques lignes, composée de dix pennes étagées, et qui, dans leur état naturel, sont divergentes; dépasse de quinze lignes seulement les ailes qui sont fort longues à proportion (1).

---

(1) Levaillant a trouvé vers le pays des cafres un

coucou dont les rapports avec le *coucou verd doré et blanc* sont très-sensibles, mais qui néanmoins lui a paru d'une espèce différente, sur-tout par son ramage. « La femelle plus rusée, dit Levaillant, me fit perdre beaucoup de tems à la poursuivre; son manège que je pourrois comparer à celui d'une coquette, m'offroit à tous momens beau jeu pour mieux tromper mon espoir; quand je croyois la tenir, elle voloit au moment précis à vingt pas plus loin, pour recommencer ses agaceries; après m'avoir ainsi leurré pendant plus d'une heure, elle gagna l'épaisseur du bois, et j'en fus pour mes frais ». (Premier Voyage de Levaillant dans l'intérieur de l'Afrique, par le cap de Bonne-Espérance, tome II, pag. 231.)

Ces beaux coucous verds-dorés, découverts par Levaillant dans l'intérieur des terres du cap de Bonne-Espérance se perchent à la cîme des plus grands arbres; ils chantent continuellement et dans une modulation variée, les syllabes *di di didric*, aussi distinctement qu'elles sont écrites. (*Ibidem*, tom. I, pag. 332.)

SONNINI.

LE COUCOU A LONGS BRINS (1).

Tout est verd et d'un verd obscur dans cet oiseau, la tête, le corps, les ailes et la queue ; cependant la Nature ne l'a point négligé ; elle semble au contraire avoir pris plaisir à le décorer par un luxe de plumes qui n'est point ordinaire : indépendamment d'une huppe dont elle a orné sa tête, elle lui

(1) *Cuculus cristatus, in toto corpore obscurè viridis ; rectrice utrimque extimâ longissimâ, pinnulis in apice ; tantùm prœditâ.. ...* coucou verd huppé de Siam. (Brisson, tom. IV, pag. 151.

Cuculus paradiseus, caudæ rectricibus extimis binis longissimis, apice dilatatis ; capite cristato corpore viridi.... Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 57, sp. 22 (*).

Cucule verde col ciuffo. Ornith. ital. p. 82, pl. LXXV, fig. 9.

Cette espèce est nouvelle, et l'on en est redevable à M. Poivre.

(*) Latham, Syst. ornith. gen. 20, sp. 29. SONNINI.

a donné une queue d'une forme remarquable : la paire des pennes extérieures est plus longue que toutes les autres de près de six pouces, et ces deux pennes, ou plutôt ces deux brins, n'ont de barbes que vers leur extrémité, sur une longueur d'environ trois pouces ; ce sont ces deux longs brins qui ont autorisé M. Linnæus à appliquer à cet oiseau le nom de *coucou de paradis*; par la même raison on auroit pu lui appliquer, et aux deux suivans, la dénomination générique de *coucou-veuve*; il a l'iris d'un beau bleu, le bec noirâtre et les pieds gris : on le trouve à Siam, où M. Poivre l'a observé vivant; sa taille est à peu près celle du geai.

Longueur totale, dix-sept pouces ; bec quatorze lignes; tarse, dix; queue, dix pouces neuf lignes, plutôt fourchue qu'étagee; dépasse les ailes d'environ neuf pouces.

LE COUCOU HUPPÉ A COLLIER (1) (2).

Voyez les planches enluminées, n° 274, où cet oiseau est représenté, fig. 2, *sous le nom de* coucou huppé de Coromandel.

VOICI encore un coucou décoré d'une huppe, et remarquable par la longueur des deux pennes de sa queue; mais ici ce sont

(1) *Cuculus cristatus, supernè nigricans, infernè albus; maculâ ponè oculos rotundâ, griseâ; collo superiore torque albo cincto; remigibus majoribus rufis; rectricibus nigricantibus.* coucou huppé de Coromandel. (Brisson, tom. IV, pag. 147.)

Cuculus coromandus, caudâ cuneiformi, corpore nigro, subtùs albo, torque candido.. Lin. Syst. nat. edit. 13, pag. 171, gen. 57, sp. 20.

Cucule col ciuffo del Coromandel. Ornith. ital. p. 82, sp. 8, planche LXXIV.

Cette espèce est nouvelle; elle a été observée et dessinée dans son pays natal par M. Poivre.

(2) *Cuculus caudâ cuneiformi, capite cristato, corpore nigro, subtùs torque collari albo.. .. cuculus coromandus.* Latham, Syst. ornith. gen. 20, sp. 30.

SONNINI.

les pennes intermédiaires qui surpassent les latérales, comme cela a lieu dans la queue de quelques espèces de veuves.

Il a toute la partie supérieure noirâtre, depuis et compris la tête jusqu'au bout de la queue, à l'exception d'un collier blanc qui embrasse le cou, et de deux taches rondes d'un gris clair qu'il a derrière les yeux, une de chaque côté, et qui représentent, en quelque manière, deux pendans d'oreille : il faut encore excepter les ailes, dont les pennes et les couvertures moyennes sont variées de roux et de noirâtre, ainsi que les scapulaires, et dont les grandes pennes et les couvertures sont tout à fait rousses; la gorge et les jambes sont noirâtres, tout le reste du dessous du corps blanc; l'iris jaunâtre; le bec cendré foncé; les pieds cendrés aussi, mais plus clairs. On trouve ce coucou sur la côte de Coromandel; sa grosseur est à peu près celle du mauvis.

Longueur totale, douze pouces un quart; bec, onze lignes; tarse, dix; ailes courtes; queue, six pouces trois quarts, composée de dix pennes, les deux intermédiaires beaucoup plus longues que les latérales; celles-ci étagées; dépasse les ailes de cinq pouces et demi.

LE SAN-HIA DE LA CHINE (1).

Ce coucou ressemble à l'espèce précédente, et conséquemment aux veuves, par la longueur des deux pennes intermédiaires de sa

(1) *Cuculus supernè splendidè cœruleus, infernè niveus; uropygio dilutè cœruleo; capite nigricante; vertice albo, minutis maculis cœruleis vario, maculâ rotundâ ponè oculos candidâ rectricibus splendidè cœruleis, maculâ ovatâ niveâ apice notatis....* coucou bleu de la Chine. En langue chinoise, *san-hia.* (Brisson, tom. IV, pag. 157.)

Cuculus sinensis, caudâ cuneiformi macrourâ, corpore cœruleo, subtùs albo, rectricum apicibus maculâ albâ. Lin. Syst. nat. edit. 13, pag. 171, gen. 57, sp. 16 (*).

Cucule di colore celeste della China. Ornithol. ital. pag. 83, sp. 14, planche LXXX.

C'est une espèce nouvelle dont on est redevable, ainsi que de beaucoup d'autres, à M. Poivre, qui l'a vue dessinée et vivante.

(*) Latham, Syst. ornithol. gen. 20, sp. 32. SONNINI.

queue;

queue; son plumage est très-distingué, quoiqu'il n'y entre que deux couleurs principales; le bleu plus ou moins éclatant règne en général sur la partie supérieure, et le blanc de neige sur la partie inférieure : mais il semble que la Nature, toujours heureuse dans ses négligences, ait laissé tomber de sa palette quelques gouttes de ce blanc de neige sur le sommet de la tête, où il a formé une plaque dans laquelle le bleu perce par une infinité de points; sur les joues, un peu en arrière, où il représente deux espèces de pendans d'oreille, semblables à ceux de l'espèce précédente; sur les pennes et les couvertures de la queue qu'il a marquées chacune d'un œil blanc près de leur extrémité : de plus, il paroît s'être fondu avec l'azur du croupion et de la base des grandes pennes de l'aile, dont il a rendu la teinte beaucoup plus claire : tout cela est relevé par la couleur sombre et noirâtre de la gorge et des côtés de la tête; enfin, la belle couleur rouge de l'iris, du bec et des pieds, ajoute les derniers traits à la parure de l'oiseau.

Longueur totale, treize pouces; bec, onze lignes, quelques barbes autour de sa base supérieure; tarse, dix lignes et demie; queue, sept pouces et demi, composée de dix pennes

fort inégales ; les deux intermédiaires dépassent les deux latérales qui les suivent immédiatement de trois pouces un quart ; les plus extérieures de cinq pouces trois lignes , et les ailes de presque toute leur longueur.

LE TAIT-SOU (1).

Voyez les planches enluminées, n° 295, où cet oiseau est représenté, fig. 2, *sous le nom de* coucou bleu de Madagascar; *et planche* CLXI *de ce volume.*

SELON ma coutume, je conserve à cet oiseau son nom sauvage qui est ordinairement le meilleur et le plus caractéristique.

Le tait-sou, ainsi appelé à Madagascar, son pays natal, a tout le plumage d'un beau bleu, et cette belle uniformité est encore relevée par des nuances très-éclatantes de violet et de verd que réfléchissent les pennes des ailes, et par des nuances de violet pur, sans la plus légère teinte de verd, que réfléchissent les pennes de la queue; enfin, la

(1) *Cuculus cœruleus; remigibus viridi et violaceo, rectricibus violaceo colore variantibus.* coucou bleu de Madagascar. (Brisson, tom. IV, pag. 156.)

Caudâ rotundatâ, corpore cœruleo. Lin. Syst. nat. edit. 13, pag. 171, sp. 15 (*).

Ornith. ital. tom. I, pag. 83, sp. 12, pl. LXXVIII.

(*) — Latham, Syst. ornith. gen. 20, sp. 33. SONNINI.

couleur noire des pieds et du bec fait une petite ombre à ce petit tableau.

Longueur totale, dix-sept pouces; bec, seize lignes; tarse, deux pouces; vol, près de vingt pouces; queue, neuf pouces, composée de dix pennes, dont les deux intermédiaires sont un peu plus longues que les latérales; dépasse les ailes de six pouces (1).

---

(1) « Il y a, dit Mauduyt (Encycl. méthod. partie ornithologique, article du *tait-sou*), dans cette belle espèce, variété de grandeur; je ne sais si c'est une différence de sexe, ou s'il y a deux races de *tait-sous*, une grande et une petite; mais, parmi un assez grand nombre de peaux de ces oiseaux, j'en ai constamment observé d'un quart à peu près plus grandes les unes que les autres ». SONNINI.

LE COUCOU INDICATEUR (1) (2).

C'EST dans l'intérieur de l'Afrique, à quelques distances du cap de Bonne-Espérance, que se trouve cet oiseau, connu par son singulier instinct d'indiquer les nids des abeilles sauvages. Le matin et le soir sont les deux tems de la journée où il fait entendre son cri, *chirs*, *chirs* (3), qui est fort aigu,

(1) *Cuculus indicator.* M. le docteur Sparrman, Histoire de ce coucou, envoyée à M. le docteur Forster, pour être insérée dans les Transactions philsophiques.

(2) *Cuculus ex ferrugineo griseus, subtùs albus, palpebris nudis nigris, humerorum maculâ flavâ, caudâ cuneiformi ferrugineâ..... cuculus indicator.* Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 57, sp. 42.

Cuculus caudâ cuneiformi, corpore ferrugineo-griseo subtùs albido, humeris maculâ flavâ, rectricibus tribus exterioribus basi maculâ nigrâ. .. cuculus indicator. Latham, Syst. ornith. gen. 20, sp. 35.

SONNINI.

(3) Selon d'autres voyageurs, le cri de cet oiseau est *wieki*, *wieki*, et ce mot *wieki* signifie miel dans la

et semble appeler les chasseurs et autres personnes qui cherchent le miel dans le désert; ceux-ci lui répondent d'un ton plus grave, en s'approchant toujours: dès qu'il les aperçoit, il va planer sur l'arbre creux où il connoît une ruche, et si les chasseurs tardent de s'y rendre, il redouble ses cris, vient au devant d'eux, retourne à son arbre sur lequel il s'arrête et voltige, et qu'il leur indique d'une manière très-marquée; il n'oublie rien pour les exciter à profiter du petit trésor qu'il a découvert, et dont il ne peut apparemment jouir qu'avec l'aide de l'homme, soit parce que l'entrée de la ruche est trop étroite, soit par d'autres circonstances que le relateur ne nous apprend pas. Tandis qu'on travaille à se saisir du miel, il se tient dans quelque buisson peu éloigné, observant avec interêt ce qui se passe, et attendant la part du butin qu'on ne manque jamais de lui laisser, mais point assez considérable, comme on pense bien, pour le rassasier, et par conséquent

---

langue hottentote. Quelquefois il est arrivé que le chasseur, allant à la voix de ce coucou, a été dévoré par les bêtes féroces, et on n'a pas manqué de dire que l'oiseau s'entendoit avec elles pour leur livrer leur proie.

risquer d'éteindre ou d'affoiblir son ardeur pour cette espèce de chasse.

Ce n'est point ici un conte de voyageur ; c'est l'observation d'un homme éclairé qui a assisté à la destruction de plusieurs républiques d'abeilles, trahies par ce petit espion, et qui rend compte de ce qu'il a vu à la société royale de Londres : voici la description qu'il a faite de la femelle, sur les deux individus qu'il ait pu se procurer, et qu'il avoit tués au grand scandale des hottentots ; car dans tout pays l'existence d'un être utile est une existence précieuse.

Il a le dessus de la tête gris ; la gorge, le devant du cou et la poitrine blanchâtres, avec une teinte de verd qui va s'affoiblissant et n'est presque plus sensible sur la poitrine ; le ventre blanc ; les cuisses de même, marquées d'une tache noire oblongue ; le dos et le croupion d'un gris roussâtre ; les couvertures supérieures des ailes gris brun, les plus voisines du corps marquées d'une tache jaune qui, à cause de sa situation, se trouve souvent cachée sous les plumes scapulaires ; les pennes des ailes brunes ; les deux pennes intermé-de la queue plus longues, plus étroites que les autres, d'un brun tirant à la couleur de rouille ; les deux paires suivantes noirâtres,

ayant le côté intérieur blanc sale ; les suivantes blanches, terminées de brun, marquées d'une tache noire près de leur base, excepté la dernière paire où cette tache se réduit presque à rien ; l'iris gris roussâtre ; les paupières noires ; le bec brun à sa base, jaune au bout, et les pieds noirs.

Longueur totale, six pouces et demi ; bec environ six lignes ; quelques barbes autour de la base du bec inférieur ; narines oblongues, ayant un rebord saillant, situées près de la base du bec supérieur, et séparées seulement par son arête ; tarses courts ; ongles foibles ; queue étagée, composée de douze pennes ; dépasse les ailes des trois quarts de sa longueur (1).

---

(1) On a dit à M. Sparrman que les mâles ont le cou entouré d'un cercle noir.

Levaillant a tué dans les terres de la pointe méridionale de l'Afrique trois différentes espèces de coucous indicateurs. (Premier voyage dans l'intérieur de l'Afrique, tom. I, pag. 359.) Au reste, ce célèbre ornithologiste assure que c'est mal à propos que les naturalistes ont rangé cet oiseau dans le genre du coucou, auquel il ne tient, dit-il, que par la conformation des pieds.

« Je n'ai trouvé dans son estomac, ajoute Levaillant (ouvrage cité, pag. 360), que de la cire et du miel,

pas le moindre débris d'insecte ne s'y faisoit apercevoir ; sa peau est épaisse, et le tissu en est si serré, que, lorsqu'elle est encore fraîche, on peut à peine la percer avec une épingle ; je ne vois là qu'une admirable précaution de la nature, qui, l'ayant destiné à disputer sa subsistance au plus ingénieux des insectes, lui donna une enveloppe assez forte pour le mettre à l'abri de sa piquure.

» Il fait son nid dans des creux d'arbres ; il y grimpe comme les pics, et couve ses œufs lui-même. »

SONNINI.

LE VOUROU-DRIOU (1) (2).

Voyez les planches enluminées, n° 587, le mâle, *sous le nom de* grand coucou mâle de Madagascar; *et pl.* CLXII *de ce volume.*

CETTE espèce et la précédente diffèrent de toutes les autres par le nombre des pennes de la queue; elles en ont douze, au lieu que les autres n'en ont que dix. Les différences propres au vourou-driou consistent dans la

(1) *Cuculus supernè viridis, cupri puri colore varians, infernè cinereo albus; vertice nigricante, viridi et cupri puri colore variante; capite et collo cinereis; lineolâ utrimque rostrum inter et oculos nigrâ; rectricibus supernè viridibus, cupri puri colore variantibus, subtùs nigrâ* (mas). Le grand coucou mâle de Madagascar. (Brisson, tom. IV, pag. 160.) Les madagascariens l'appellent *vouroug-driou.* C'est M. Brisson qui a fait connoître cette espèce, laquelle, au reste, n'est pas la plus grande qui soit à Madagascar, témoin le coucou verdâtre de cette même île, dont j'ai parlé plus haut d'après M. Commerson.

Ornith. ital. tom. I, pag. 84, sp. 28.

(2) *Cuculus viridi-æneus, subtùs splendidè griseus, capite colloque cinereis, vertice nigricanti-aureo, caudâ*

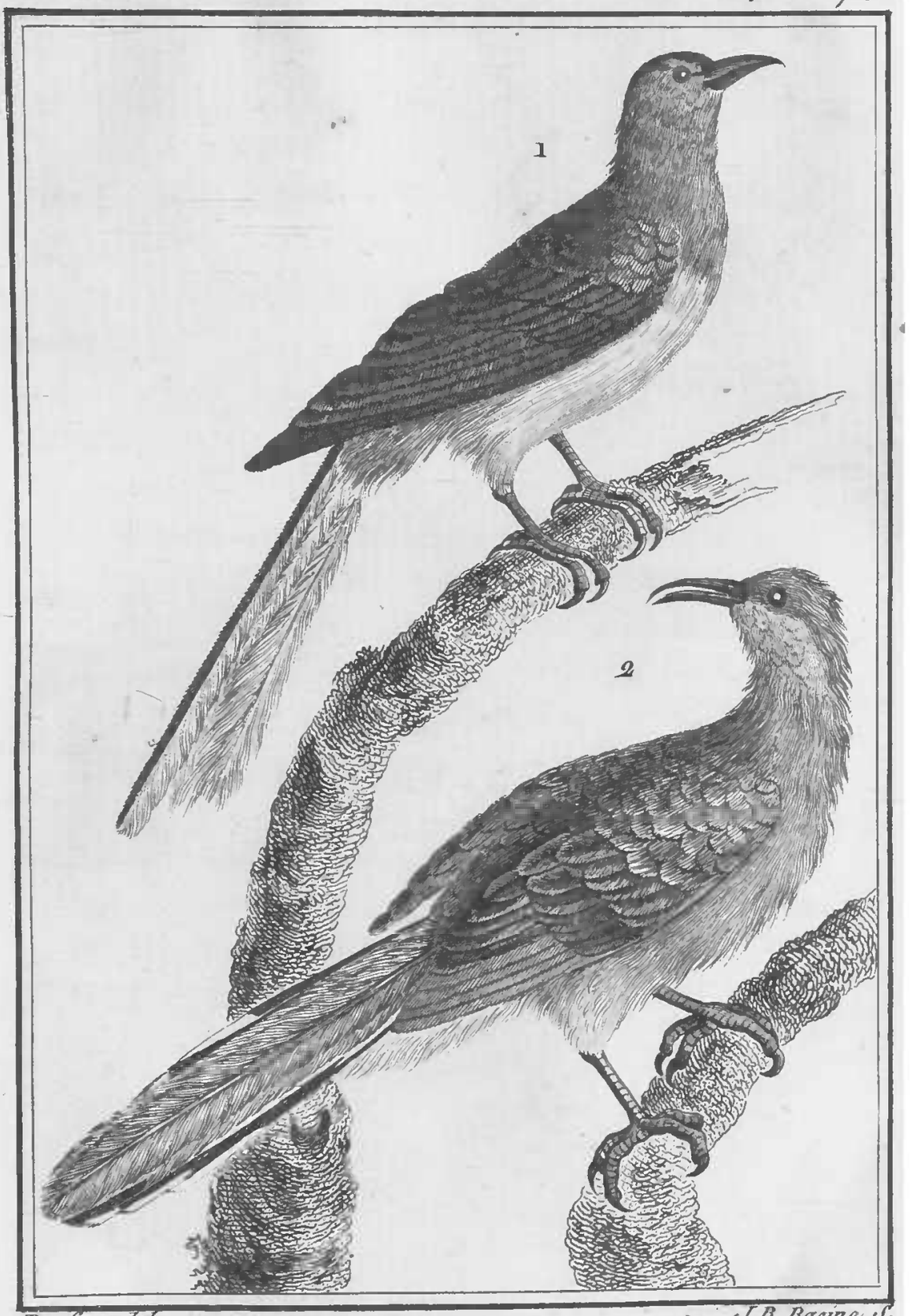

De Seve del. J.B. Racine S.

1. VOUROU-DRIOU

2. LE TACCO.

forme de son bec, plus long, plus droit et moins convexe en dessus ; dans la position de ses narines qui sont oblongues, situées obliquement vers le milieu de la longueur du bec, et dans un autre attribut qui lui est commun avec les oiseaux de proie ; c'est que la femelle de cette espèce est plus grande que son mâle, et d'un plumage fort différent. Cet oiseau se trouve dans l'île de Madagascar, et sans doute dans la partie correspondante de l'Afrique.

Le mâle a le sommet de la tête noirâtre, avec des reflets verds et couleur de cuivre de rosette ; un trait noir situé obliquement entre le bec et l'œil ; le reste de la tête, la gorge et le cou cendrés ; la poitrine et tout le reste du dessous du corps d'un joli gris blanc ; le dessus du corps, jusqu'au bout de la queue, d'un verd changeant en couleur de cuivre rosette ; les pennes moyennes de l'aile à peu près de même couleur ; les grandes

---

æquali viridi-aureâ, subtùs nigrâ. cuculus afer. Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 57, sp. 41.

Cuculus viridi-æneus, subtùs griseus, capite colloque cinereis, vertice splendidè nigro, caudâ subtùs nigrâ.... cuculus afer. Latham, Syst. ornith. gen. 20, sp. 34. SONNINI.

noirâtres tirant sur le verd; le bec brun foncé; et les pieds rougeâtres.

La femelle (1) (2) est si différente du mâle, que les habitans de Madagascar lui ont donné un nom différent : elle s'appelle *cromb* en langue du pays (3); elle a la tête, la gorge et le dessus du cou rayés transversalement de brun et de roux; le dos, le croupion et les

---

(1) Voyez les planches enluminées, n° 588, où cette femelle est représentée sous le nom de *femelle du grand coucou de Madagascar.*

(2) *Cuculus fuscus subtùs rufescens, capitis collique striis transversis fuscis rufisque.* Lin. Syst. nat. ed. 13, gen. 57, sp. 41, var. *b.*

Cuculùs corpore suprà cum capite fusco rufoque striato, subtùs rufescente maculis nigricantibus, rectricibus fuscis apice rufis. Lath. Syst. ornith. gen. 20, sp. 34, var. *b.*

Il n'est pas certain que ce dernier oiseau soit vraiment la femelle de l'espèce du vourou-driou, et la grande différence de leur taille laisse quelque doute à cet égard. SONNINI.

(3) *Cuculus supernè fuscus, infernè rufescens, maculis nigricantibus varius; capite, gutture et collo superiore fusco et rufo transversim striatis; rectricibus supernè splendidè fuscis, apice rufis, subtùs cinereis* (fæmina). Les madagascariens l'appellent *cromb.* Brisson, t. IV, pag. 160.

Ornith. ital. tom. I, pag. 84, sp. 28.

couvertures supérieures de la queue, d'un brun uniforme; les petites couvertures supérieures des ailes brunes, terminées de roux; les grandes verd obscur, bordées et terminées de roux; les pennes de l'aile comme dans le mâle, excepté que les moyennes sont bordées de roux; le devant du cou et tout le reste du dessous du corps roux clair, varié de noirâtre; les pennes de la queue d'un brun lustré, terminé de roux; le bec et les pieds à peu près comme le mâle.

Voici leurs dimensions comparées :

Le male.			La femelle.	
	pouc.	lig.	pouc.	lig.
Longueur totale..	15.	0	17.	6
Bec....	2.	0	2.	4
Tarse..... ..	1.	3	1.	3
Vol.	25.	8	29.	4
Queue..	7.	0	7.	9
Dépasse les ailes..	2.	4	2.	7

LE COUCOU

A PLAQUE DENTELÉE AUX AILES (1),

PAR SONNINI.

Une plaque blanche, dont les bords sont dentelés, à la base des quatre ou cinq premières pennes de l'aile, est la marque caractéristique qui distingue ce coucou de tous les autres. Il faut y ajouter que les plumes qui recouvrent ses jambes sont longues et effilées ; que sa tête est décorée d'une huppe, et que les pennes de sa queue sont longues et étagées. La couleur générale de son plumage est le noir plus ou moins luisant et plus ou moins nuancé de

(1) *Cuculus niger, speculo alarum albo... cuculus serratus.* Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 56, sp. 26.

Cuculus caudâ cuneiformi, capite cristato, corpore nigro nitido, maculâ alarum serratiformi albâ. ... cuculus serratus. Latham, Syst. ornithol. gen. 20, sp. 12.

verd et de bleu ; son bec et ses pieds sont d'un noir mat : sa longueur totale est d'un pied environ.

Le docteur Sparrman a décrit cette espèce comme naturelle au cap de Bonne-Espérance (1).

---

(1) Museum carls. fasc. 1, tab. 3.

LE CRIARD,

PAR SONNINI.

Son plumage n'a rien de remarquable ; il est presque entièrement d'un brun noirâtre. Son ramage est formé de plusieurs sons diversement accentués, qui se font entendre de fort loin : comme il passe des heures entières à chanter sans aucune interruption, il se trahit lui-même, et se découvre au chasseur.

Levaillant a nommé *criard* ce coucou qui ne l'avoit pas été avant lui, du moins par les européens : il l'a trouvé dans l'intérieur des terres de la pointe australe de l'Afrique, et le peu que j'en dis est extrait des ouvrages de ce voyageur célèbre (1).

(1) Premier voyage dans l'intérieur de l'Afrique par le cap de Bonne-Espérance, tom. II, pag. 8.

LE COUCOU ROUGEÂTRE TACHETÉ DE BLANC ET DE NOIR (1),

PAR SONNINI.

C'EST l'oiseau du Bengale que Brown a appelé *coucou à éperon d'alouette*, à cause de la longueur de l'ongle de son doigt postérieur interne (2); mais ce caractère étant commun à quelques autres espèces que l'on a rangées également dans le genre du coucou, la dénomination adoptée par Brown ne pouvoit plus être employée.

(1) *Cuculus ferrugineus albo lineatus, subtùs ex flavicante fuscus, caudâ cuneiformi. cuculus bengalensis.* Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 57. sp. 28.

Cuculus caudâ cuneiformi, corpore ferrugineo albo nigroque longitudinaliter striato, abdomine fusco-flavescente, remigibus rectricibusque lateralibus rufis nigro fasciatis. .. cuculus bengalensis. Latham, Syst. ornith. gen. 20, sp. 20.

(2) Nouvelles Illustrations de zoologie, par P. Brown, pag. 25, et figure, pl. XIII, n° 1.

La tête, le cou, le dos et les couvertures des ailes sont de couleur de rouille, tachetés de courtes lignes longitudinales blanches, et bordés de noir ; le dessous du corps est d'un brun jaunâtre ; les grandes et les moyennes pennes des ailes sont d'un brun rougeâtre, et les autres barrées de noir ; celles de la queue, qui sont très-longues et étagées, ont des points bruns sur un fond plus sombre, et presque toutes portent des bandes transversales alternativement brunes et noires ; le bec est d'un brun obscur, et les pieds sont noirs.

LE COUCOU A TÊTE GRISE (1),

PAR SONNINI.

Ce coucou de l'Inde, dont M. Latham a fait la description à Londres, dans le cabinet de lady Impey (2), a plusieurs traits de ressemblance avec le coucou brun et jaune à ventre rayé (3), et n'est peut-être qu'une variété d'âge ou de sexe; mais ces oiseaux étrangers sont encore trop peu connus pour qu'il soit permis de rien décider sur leur vraie nature.

La tête et le dos de celui-ci sont d'un gris pâle; le corps, en dessus, est d'un brun cendré; en dessous, il est blanc et rayé de gris; la queue étagée a des bandes de gris brun sur un fond blanc.

(1) *Cuculus caudâ subcuneiformi, corpore suprà fusco-cinereo, subtùs albo griseo fasciato, capite colloque pallidè griseis, rectricibus albis fasciis obscuris. cuculus proliocephalus.* Lath. Syst. ornithol. gen. 20, sp. 23.

(2) Supplement to the general synopsis of birds, pag. 102, n° 47. Grey-headed cuckow.

(3) Voyez cet article, pag. 47.

LE PETIT COUCOU DES INDES (1),

PAR SONNINI.

Il est de la taille du merle, mais moins épais et plus alongé; la tête, le dessus du cou, le dos et les ailes sont d'un rouge brun, rayé transversalement de noir; la queue a la même couleur, et elle a de plus quelques taches noires irrégulières le long de la tige des pennes; le dessous du cou et du corps est blanc et rayé transversalement de noir; l'iris, le bec et les pieds sont jaunes.

Cette espèce est nouvelle; M. Sonnerat l'a observée dans l'Inde (2).

(1) *Cuculus nigro fasciatus, suprà rufo fuscus, subtùs albus, rectricibus nigro maculatis.... cuculus Soneratii.* Latham, Syst. ornith. gen. 20, sp. 24.

(2) Voyage aux Indes et à la Chine, par Sonnerat, pag. 211.

LE COUCOU BRUN RAYÉ, A CROUPION ROUGEÂTRE (1),

PAR SONNINI.

C'EST une espèce douteuse dont on ne connoît pas le pays natal. M. Sparrman l'a décrite le premier, mais d'après une dépouille peut-être mal conservée ou infidellement préparée, et il l'a nommée *hépatique*, dénomination insignifiante que je me suis bien gardé d'adopter.

La longueur totale de cet oiseau, suivant le docteur Sparrman, est de treize pouces et demi : il a les plumes du corps rayées de noir et de brun ; le croupion couleur de rouille ; le corps en dessous blanchâtre, avec des ondes noires ; les pennes de la queue étagées et d'un brun rougeâtre, avec des bandes et leur extrémité noires, et un point blanc sur leur bout ; le bec noir et les pieds jaunes.

(1) *Cuculus caudâ cuneiformi, corpore bruneo nigroque undulato, uropygio ferrugineo, rostro alarum apicibus caudâque fasciis nigris, subtùs albicans nigro undulatus, pedibus flavis..... cuculus hepaticus.* Latham, Syst. ornithol. gen. 20, sp. 25.

LE POOPO-AROWRO (1),

PAR SONNINI.

Tel est le nom que porte ce coucou à la nouvelle Zélande ; sa longueur est d'un peu plus de six pouces : il est en dessus d'un verd doré brillant, et en dessous blanchâtre, avec des mouchetures d'or et de brun ; les ailes et la queue sont d'un verd brun ; l'iris est couleur de noisette, et le bec et les pieds sont bleuâtres ; les pennes de la queue ont toutes à peu près la même grandeur.

M. Latham a publié la figure coloriée de ce beau coucou, d'après un dessin appartenant à M. Banks (2) ; l'on y remarque plusieurs traits de conformité avec le coucou verd doré et blanc, décrit à la page 57 de ce volume.

(1) *Cuculus suprà viridis, subtùs albus, utrinque viridi aureo-lunulatus, remigibus caudâque fuscis.. cuculus lucidus.* Lin. Syst. nat. ed. 13, gen. 57, sp. 47.

Cuculus fulgidus, caudâ subæquali, corpore suprà viridi-aureo, subtùs albicante viridi-aureo fuscoque undulato. .. cuculus lucidus. Latham, Syst. ornith. gen. 20, sp. 28.

(2) General synopsis of birds, tom. II, pag. 528, et pl. XXIII. Shining cuckow.

LE MALKOHA (1),

PAR SONNINI.

C'EST ainsi que les naturels de l'île de Ceilan appellent un oiseau rangé par les méthodistes au nombre des coucous, quoique ses habitudes l'éloignent des oiseaux de ce genre, lesquels sont tous insectivores, tandis que celui-ci, au rapport de M. Forster à qui l'on en doit la connoissance, se nourrit uniquement de fruits (2). L'on ne doit donc pas considérer le malkoha comme un coucou, puisqu'il en diffère par un trait aussi caractéristique et aussi décisif que le fond de la subsistance qui suppose nécessairement une dissemblance dans l'organisation des parties in-

(1) *Cuculus niger, subtùs albus, vertice genarumque parte coccineis circulo albo cinctis, caudæ prælongæ apice albo.... cuculus pyrrhocephalus.* Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 57, sp. 40.

Cuculus caudâ longissimâ, corpore nigro, pectore abdomineque albis, pileo genisque coccineis... cuculus pyrrhocephalus. Latham, Syst. ornith. gen. 20, sp. 47.

(2) Zoologia indica, pag. 16, et fig. pl. VI.

térieures; mais comme les formes extérieures de cet oiseau se rapprochent davantage de celles du coucou que de tout autre genre, il se trouve placé convenablement à la suite des coucous du vieux continent, sans que l'on puisse inférer de cet arrangement naturel que mon intention ait été d'en faire une espèce de ce genre, à l'exemple des nomenclateurs.

La longueur totale du malkoha est de seize pouces, et son poids de quatre onces; son bec est épais, fort courbé et d'un jaune verdâtre; sa queue est très-longue et étagée; une sorte de large calotte, rouge de feu, entourée de blanc, lui couvre la tête jusqu'au dessous des yeux; le derrière de la tête et le dessus du cou ont des taches blanches sur fond verd noirâtre; le devant du cou, le dos, les ailes et les pennes de la queue, sur presque toute leur longueur, sont d'un noir nuancé d'un peu de verd; la gorge, la poitrine et le ventre sont blancs, de même que le bout de la queue; les pieds sont d'un bleu pâle.

OISEAUX D'AMÉRIQUE

QUI ONT RAPPORT AU COUCOU.

LE COUCOU DIT LE VIEILLARD

OU

L'OISEAU DE PLUIE (1) (2).

On donne à cet oiseau le nom de *vieillard*, parce qu'il a sous la gorge une espèce de duvet blanc ou plutôt de barbe blanche,

(1) *Cuculus major.* En anglais, *an old man, or rain-bird.* Sloane, Jamaïca, pag. 312, pl. CCLVIII, art. 52.

Cuculus major olivaceus, caudâ longiori, ciliis rubris. Brown, Jamaïc. pag. 476.

Picus major leucophæus, seu canescens, pluviæ avis et senex dictus. Ray, Synops. av. pag. 182, n° 12.

Cuculus supernè cinereo-olivaceus infernè rufus; capite fusco, gutture et collo inferiore albis; rectricibus lateralibus nigris, apice albis... coucou de la Jamaïque. (Brisson, tom. IV, pag. 114.)

Cuculus jamaïcensis major. Klein, Ordo avi. p. 31, n° 8.

attribut de la vieillesse : on lui donne encore le nom d'*oiseau de pluie*, parce qu'il ne fait jamais plus retentir les bois de ses cris que lorsqu'il doit pleuvoir. Il se tient toute l'année à la Jamaïque, non seulement dans les bois, mais par-tout où il y a des buissons, et il se laisse approcher de fort près par les chasseurs

---

Cucule maggiore di Giammaïca. Ornith. ital. p. 83, sp. 17.

Cuculus caudâ cuneiformi, corpore subfusco, subtùs testaceo, ciliis rubris. Vetula. Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 57, sp. 4.

M. Brisson soupçonne que cet oiseau pourroit être le même que la pie des Antilles du P. Feuillée (t. III, pag. 416) : mais c'est le *coucou à long bec de la Jamaïque* de M. Brisson, qui porte le nom de *pie* aux Antilles, comme on le verra plus bas dans la nomenclature de cet oiseau.

(2) *Cuculus ex cinereo olivaceus subtùs rufus, gulâ juguloque albis. ... cuculus pluvialis.* Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 57, sp. 24.

Nota, qu'il y a méprise dans la nomenclature citée par Guenau de Montbeillard : l'espèce appelée par Linnæus, *cuculus vetula*, n'est point le coucou dit le vieillard ; c'est le *tacco* dont il va être question.

Cuculus caudâ cuneiformi, corpore cinereo-olivaceo subtùs rufo, collo inferiore albo, rectricibus lateralibus nigris, extimis latere interiore, omnibus apice albis. cuculus pluvialis. Latham, Syst. orn. gen. 20, sp. 37.

SONNINI.

avant de prendre son essor ; les graines et les vermisseaux sont sa nourriture ordinaire.

Il a le dessus de la tête couverte de plumes duvetées et soyeuses, d'un brun foncé ; le reste du dessus du corps, compris les ailes et les deux intermédiaires de la queue, cendré olivâtre ; la gorge blanche, ainsi que le devant du cou ; la poitrine et le reste du dessous du corps roux ; toutes les pennes latérales de la queue noires, terminées de blanc, et la plus extérieure bordée de même ; le bec supérieur noir ; l'inférieur presque blanc ; les pieds d'un noir bleuâtre : sa taille est un peu au dessus de celle du merle.

L'estomac de celui qu'a disséqué M. Sloane, étoit très-grand proportionnellement à la taille de l'oiseau, ce qui est un trait de conformité avec l'espèce européenne ; il étoit doublé d'une membrane fort épaisse ; les intestins étoient roulés circulairement comme le cable d'un vaisseau, et recouverts par une quantité de graisse jaune.

Longueur totale, de quinze pouces à seize trois quarts ; bec, un pouce ; tarse, treize lignes ; vol, comme la longueur totale ; queue, de sept pouces et demi à huit et demi, composée de dix pennes étagées ; dépasse les ailes de presque toute sa longueur.

VARIÉTÉS DU VIEILLARD

OU

OISEAU DE PLUIE (1) (2).

I. Le *vieillard à ailes rousses* (3). Il a les mêmes couleurs sur les parties supérieures et sur la queue, presque les mêmes sur le bec;

(1) *The cuckow of Carolina.* Catesby, tom. I, pag. 9.

Cuculus carolinensis. Klein, Ordo avi. pag. 30, sp. 2.

Ornithol. ital. pag. 83, sp. 15.

Cuculus supernè cinereo-olivaceus, infernè albus; remigibus rufescentibus; rectricibus lateralibus nigris, apice albis. coucou de la Caroline. (Brisson, tom. IV, pag. 112.)

Cuculus americanus, caudâ cuneiformi, corpore suprà cinereo, subtùs albo; mandibulâ inferiore luteâ. Lin. Syst. nat. edit. 13, pag. 170, sp. 10.

(2) *Cuculus caudâ cuneiformi, corpore suprà cinereo subtùs albo, mandibulâ inferiore luteâ. cuculus americanus.* Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 57, sp. 10. — Latham, Syst. ornith. gen. 20, sp. 39.

Tous les ornithologistes ont distingué le *vieillard à ailes rousses*, comme une espèce différente du vieillard proprement dit, et je partage leur opinion. En effet, le premier de ces oiseaux se tient constamment

mais le blanc du dessous du corps, qui dans l'oiseau de pluie ne s'étend que sur la gorge et la poitrine, s'étend ici sous toute la partie inférieure ; de plus, les ailes ont du roussâtre, et sont plus longues à proportion ; enfin, la queue est plus courte et conformée différemment, comme on le verra plus bas à l'article des mesures.

Ce coucou est solitaire ; il se tient dans les forêts les plus sombres, et aux approches de l'hyver il quitte la Caroline pour aller chercher une température plus douce (4).

---

dans les bois les plus épais et les plus sombres, tandis que l'autre, c'est-à-dire, le vieillard proprement dit, vit par-tout où il y a quelques buissons, et ne fuit point à l'approche de l'homme, que le vieillard à ailes rousses redoute et évite. D'un côté, fréquentation des lieux découverts, et confiance qui annonce la douceur du naturel ; de l'autre, mœurs solitaires et faroucheſ, sont des disparates, des contrastes de caractères qui annoncent des oppositions trop prononcées dans l'organisation intérieure, pour se rencontrer chez des animaux de la même espèce. SONNINI.

(3) Voyez les planches enluminées, n° 816, où cet oiseau est représenté sous le nom de *coucou de la Caroline.*

(4) Cet oiseau fait son nid avec des rameaux et des racines, de la même manière que le grand coucou tacheté ; sa ponte est de quatre œufs d'un blanc bleuâtre. SONNINI.

Longueur totale, treize pouces ; bec, quatorze lignes et demie ; tarse, treize lignes ; queue, six pouces, composée de dix pennes, dont les trois paires intermédiaires plus longues, mais à peu près égales entre elles ; et les deux paires latérales courtes, et d'autant plus courtes qu'elles sont plus extérieures ; les plus longues dépassent les ailes de quatre pouces.

II. Le *petit vieillard*, connu à Cayenne sous le nom de *coucou des palétuviers* (1) (2). Cet oiseau, et sur-tout la femelle, a tant de ressemblance avec le vieillard ou oiseau de pluie de la Jamaïque, soit pour les couleurs, soit pour la conformation générale, qu'en un besoin la description de l'un pourroit servir pour l'autre, toutefois à la grandeur près ; car celui de Cayenne est plus petit, raison pourquoi je l'ai

(1) Voyez les planches enluminées, n° 813.

(2) *Cuculus ex cinereo olivaceus, subtùs rufescens, mento albo..... cuculus minor.* Lin. Syst. nat. ed. 13, gen. 57, sp. 25.

Cuculus caudâ cuneiformi breviore, corpore cinereo subtùs rufescente, gulâ albâ. cuculus seniculus. Latham, Syst. ornithol. gen. 20, sp. 38.

SONNINI.

nommé *petit vieillard*: il paroît aussi qu'il a la queue un peu moins longue à proportion; mais cela n'empêche pas qu'on ne puisse le regarder comme une variété de climat : il vit d'insectes, et spécialement de ces grosses chenilles qui rongent les feuilles des palétuviers; et c'est par cette raison qu'il se plaît sur ces arbres, où il nous sert en faisant la guerre à nos ennemis (1).

Longueur totale, un pied; bec treize lignes; tarse, douze; queue, cinq pouces et demi, composée de dix pennes étagées; dépasse les ailes de trois pouces un tiers (2).

---

(1) Ces grosses chenilles ont jusqu'à quatre pouces et demi de long, sur sept ou huit lignes de large : dans les années 1775 et 1776, elles se multiplièrent au point qu'elles dévorèrent presque entièrement la plupart des palétuviers et beaucoup d'autres plantes; c'est alors qu'on dut regretter de n'avoir pas multiplié cette espèce de coucou.

(2) Voici la description du mâle et de la femelle, pris sur le vivant, à la Guiane française, où cette espèce n'est point rare : je dis cette espèce, car je pense avec les ornithologistes que le petit vieillard forme une espèce particulière.

Tout le dessus du corps et des ailes est d'un gris cendré léger; une bande longitudinale, d'un gris plus foncé, part du coin de l'œil et marque les tempes; le

dessous du corps et des ailes est jaune ; les pennes de la queue, à l'exception des deux du milieu, sont terminées par du blanc ; elles sont bleuâtres en dessus et en dessous, et celles du milieu sont entièrement grises ; les pieds et les doigts sont noirâtres.

Les couleurs de la femelle sont plus claires que celles du mâle ; sa gorge et le haut de sa poitrine sont blancs. SONNINI.

LE

LE TACCO (1) (2).

Voyez les planches enluminées, n° 772, où cet oiseau est représenté sous le nom de coucou à long bec de la Jamaïque ; *et planche* CLXII *de ce volume.*

M. Sloane dit positivement qu'à l'exception du bec que cet oiseau a plus alongé, plus

(1) *Cuculus major rostro longiore et magis recto.* Sloane, Jamaïca, pag. 316, n° 55, pl. CCLVIII, fig. 2. En anglais, *another sort of rainbird, or old-man.*

Cuculus jamaïcensis major. Klein, Ordo av. pag. 31 n° 8.

Picus seu pluviæ avis alia canescens, senex dicta, rostro longiore et rectiore. Ray, Synops. avi. pag. 182, n° 13.

Cuculus supernè cinereo-olivaceus, infernè rufus; genis et gutture dilutè flavis; collo inferiore et pectore dilutè cinereis; rectricibus lateralibus in exortu cinereo-olivaceis, in medio nigris, apice albis. .. coucou à long bec de la Jamaïque. (Brisson, tom. IV, pag. 116.)

Vetula... Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 57, sp. 4 Cet auteur fait de cet oiseau une variété du précédent, ainsi que M. Sloane.

Cucule di becco longo di Giammaïca. Ornithol. ital. pag. 83, sp. 11.

Pica antillana... Feuillée, Observations, tom. III,

grêle et plus blanc, il ressemble de tout point à l'oiseau de pluie ; il lui attribue les mêmes habitudes, et en conséquence il lui donne les mêmes noms. Mais M. Brisson se fondant apparemment sur cette différence notable dans la longueur et la conformation du bec, a fait de l'oiseau dont il s'agit ici une espèce distincte, avec d'autant plus de raison, qu'en y regardant de près on lui découvre aussi des différences de plumage, et qu'il n'a pas même cette gorge ou barbe blanche qui a fait donner le nom de

---

pag. 409. On lui a donné ce nom aux Antilles, parce qu'il a beaucoup de rapport avec la pie d'Europe, soit par la conformation du bec et de la queue, soit par plusieurs de ses habitudes, comme on peut le voir dans son histoire.

Cuculus cinereus, rostro longiori. Ibidem, pag. 416.

On lui donne aux Antilles le surnom de *tacco*, d'après son cri ; les nègres l'appellent *cracra* et *tacra bayo*, on ne sait pourquoi. (M. le chevalier Lefebvre Deshayes.)

On le nomme *colivicou* à Saint-Domingue, suivant M. Salerne.

(2) *Cuculus caudâ cuneiformi, corpore subfusco, ciliis rubris... cuculus vetula.* Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 57, sp. 4.

Cuculus caudâ cuneiformi, corpore subfusco, subtùs testaceo, ciliis rubris. cuculus vetula. Latham, Syst. ornithol. gen. 20, sp. 56. SONNINI.

vieillard à l'espèce précédente : d'ailleurs M. le chevalier Lefebvre Deshayes, qui a observé le tacco avec attention, ne lui reconnoît pas les mêmes habitudes que M. Sloane a remarquées dans le vieillard.

Tacco est le cri habituel, et néanmoins peu fréquent, de ce coucou ; mais, pour le rendre comme il le prononce, il faut articuler durement la première syllabe, et descendre d'une octave pleine sur la seconde ; il ne le fait jamais entendre qu'après avoir fait un mouvement de la queue, mouvement qu'il répète chaque fois qu'il veut changer de place, qu'il se pose sur une branche, ou qu'il voit quelqu'un s'approcher de lui ; il a encore un autre cri, *qua*, *qua*, *qua*, *qua*, mais qu'il fait entendre seulement lorsqu'il est effrayé par la présence d'un chat ou de quelque autre ennemi aussi dangereux.

M. Sloane dit de ce coucou comme de celui qu'il a nommé *oiseau de pluie*, qu'il annonce la pluie prochaine par ses cris redoublés ; mais M. le chevalier Deshayes (1) n'a rien observé de semblable.

---

(1) C'est de M. le chevalier Deshayes que je tiens tout ce que je dis ici des mœurs et des habitudes du tacco.

Quoique le tacco se tienne communément dans les terrains cultivés, il fréquente aussi les bois, parce qu'il y trouve aussi la nourriture qui lui convient; cette nourriture, ce sont les chenilles, les coléoptères, les vers et les vermisseaux, les ravets, les poux de bois et autres insectes qui ne sont malheureusement que trop communs aux Antilles, soit dans les lieux cultivés, soit dans ceux qui ne le sont pas; il donne aussi la chasse aux petits lézards, appelés *anoli*, aux petites couleuvres, aux grenouilles, aux jeunes rats, et même quelquefois, dit-on, aux petits oiseaux; il surprend les lézards dans le moment où, tout occupés sur les branches à épier les mouches, ils sont moins sur leurs gardes. A l'égard des couleuvres, il les avale par la tête, et à mesure que la partie avalée se digère, il aspire la partie qui reste pendante au dehors.

C'est donc un animal utile, puisqu'il détruit les animaux nuisibles; il pourroit même devenir plus utile encore si on venoit à bout de le rendre domestique; et c'est ce qui paroît très-possible, vu qu'il est d'un naturel si peu farouche et si peu défiant, que les petits nègres le prennent à la main, et qu'ayant un bec

assez fort, il ne songe pas à s'en servir pour se défendre (1).

Son vol n'est jamais élevé ; il bat des ailes en partant, puis épanouissant sa queue il file, et plane plutôt qu'il ne vole ; il va d'un buisson à un autre, il saute de branche en branche, il saute même sur les troncs des arbres auxquels il s'accroche comme les pics ; quelquefois il se pose à terre, où il sautille encore, comme la pie, et toujours à la poursuite des insectes ou des reptiles : on assure qu'il exhale une odeur forte en tout tems, et que sa chair est un mauvais manger ; ce qui est facile à croire, vu les mets dont il se nourrit.

Ces oiseaux se retirent, au tems de la ponte, dans la profondeur des forêts, et s'y cachent si bien que jamais personne n'a vu leur nid ; on seroit tenté de croire qu'ils n'en font point, et qu'à l'instar du coucou d'Europe, ils pondent dans le nid des autres oiseaux ; mais ils diffèrent en cela de la plupart des coucous d'Amérique, qui font un nid et couvent eux-mêmes leurs œufs (2).

---

(1) Le bruit du fusil ne l'épouvante même pas, et il se contente de changer de place sans s'éloigner.

SONNINI.

(2) Pendant le séjour que Vieillot a fait à Saint-

Le tacco n'a point de couleurs brillantes dans son plumage ; mais en toutes circonstances il conserve un air de propreté et d'arrangement qui fait plaisir à voir ; il a le dessus de la tête et du corps, compris les couvertures des ailes, gris un peu foncé, avec des reflets verdâtres sur les grandes couvertures seulement ; le devant du cou et de la poitrine gris cendré ; sur toutes ces nuances de gris, une teinte légère de rougeâtre ; la gorge fauve clair ; le reste du dessous du corps, les cuisses et les couvertures inférieures des ailes comprises, d'un fauve plus ou moins animé ; les dix premières pennes de l'aile d'un roux vif, terminées d'un brun verdâtre, qui dans les pennes suivantes va toujours gagnant sur la couleur rousse ; les deux pennes intermédiaires de la queue de la couleur du dos, avec des reflets verdâtres ; les huit autres de même dans leur partie moyenne, d'un brun noirâtre, avec des reflets bleus près de leur base, et terminées de blanc ; l'iris d'un jaune brun ; les paupières rouges ; le bec noirâtre dessus, d'une couleur un peu plus claire dessous, et

---

Domingue, un nègre lui apporta un jeune tacco qui, suivant le rapport du nègre, se trouvoit seul dans un nid. SONNINI.

les pieds bleuâtres. Ce coucou est moins gros que le nôtre ; son poids est d'un peu plus de trois onces ; il se trouve à la Jamaïque, à Saint-Domingue, etc.

Longueur totale, quinze pouces et demi, (dix-sept un tiers selon M. Sloane) ; bec, dix-huit lignes, suivant M. Sloane ; vingt-une, selon M. le chevalier Deshayes, et vingt-cinq, suivant M. Brisson ; langue cartilagineuse, terminée par des filets ; tarse, environ quinze lignes ; vol, comme la longueur totale ; queue, huit pouces, selon M. Deshayes, et huit pouces trois quarts, suivant M. Brisson, composée de dix pennes étagées ; les intermédiaires superposées aux latérales ; dépasse les ailes d'environ cinq pouces et demi (1).

---

(1) La femelle est au moins aussi grande que le mâle ; elle en diffère en ce qu'elle a toutes les parties supérieures d'un olivâtre terne, et la gorge d'un blanc presque pur. Les jeunes sont semblables aux femelles. SONNINI.

LE CUIRA CANTARA (1) (2).

Ce coucou est fort criard; il se tient dans les forêts du Brésil qu'il fait retentir de sa voix plus forte qu'agréable. Il a sur la tête une

(1) *Guira acangatara*, en langue brasilienne. (Marcgrave, Hist. avium, pag. 216.)

Piso, Hist. nat. pag. 95.

Jouston, Aves, pag. 148.

Ray, Synops. av. pag. 45, sp. 5.

Willulghby, pag. 96, § 9.

Cuculus cristatus, ex albo pallidè flavescens; cristâ, capite, collo et tectricibus alarum superioribus fusco et flavescente variegatis : rectricibus fuscis apice albis.. coucou huppé du Brésil. (Brisson, tom. IV, p. 144.)

Cucule giallognolo col ciuffo. Ornith. ital. pag. 84, sp. 30.

Trogon. Moehring, gen. 114. Je ne sais pourquoi cet auteur confond l'oiseau dont il s'agit ici avec le *curucui* de Marcgrave; oiseau fort différent, et que M. Brisson a rangé parmi les couroucous; je ne vois pas non plus pourquoi il veut rapprocher le *jacamaciri* de Marcgrave de son *guira acangatara.*

(2) *Cuculus ex flavicante albus, caudâ alisque fuscis, capite in medio fusco ad latera flavicante*

espèce de huppe, dont les plumes sont brunes, bordées de jaunâtre; celles du cou et des ailes au contraire jaunâtres, bordées de brun; le dessus et le dessous du corps d'un jaune pâle; les pennes des ailes brunes; celles de la queue brunes aussi, mais terminées de blanc; l'iris brun; le bec d'un jaune brun; les pieds verd de mer.

Il est de la taille de la pie d'Europe.

Longueur totale, quatorze à quinze pouces; bec, environ un pouce, un peu crochu par le bout; tarse, un pouce et demi, revêtu de plumes; queue, huit pouces, composée de huit pennes, selon Marcgrave; mais n'en manquoit-il aucune? elles paroissent égales dans la figure.

---

collo in medio flavicante, ad latera fusco. cuculus guira. Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 57, sp. 32.

Cuculus albo-flavescens cristatus, capite, collo tectricibusque alarum fusco flavescenteque variis rectricibus fuscis apice albis.... cuculus guira. Latham, Syst. ornith. gen. 20, sp. 40. SONNINI.

LE QUAPACTOL

OU

LE RIEUR (1) (2).

On a donné à ce coucou le nom d'*oiseau rieur*, parce qu'en effet son cri ressemble à un éclat de rire ; et par la même raison, dit Fernandez, il passoit au Mexique pour un oiseau de mauvais augure, avant que le

(1) *Quapachtototl* en langue mexicaine. (Fernandez, Hist. nov. Hisp. pag. 49, cap. 179.)

Avis ridibunda. Eus. Nieremberg, pag. 214, cap. 17.

Jonston, Aves, pag. 119.

Ray, Synops. av. append. pag. 174.

Willulghby, pag. 198.

Charleton, Exercit. pag. 117, n° 7.

Cuculus supernè fulvus, infernè niger; collo inferiore et pectore cinereis; rectricibus fulvo-nigricantibus.. coucou du Mexique. (Brisson, tom. IV, p. 119.)

Cucule del Messico, detto uccello ridente. Ornith. ital. pag. 84, sp. 26.

(2) *Cuculus fulvus, gulâ, jugulo et pectore cinereis, abdomine, femoribus et tectricibus caudæ inferioribus*

jour de la vraie religion eût lui dans ces contrées. A l'égard du nom mexicain *quapachtototl*, que j'ai cru devoir contracter et adoucir, il a rapport à la couleur fauve qui règne sur toute la partie supérieure de son corps, et même sur les pennes de ses ailes; celles de la queue sont fauves aussi, mais d'une teinte plus rembrunie; la gorge est cendrée, ainsi que le devant du cou et la poitrine; le reste du dessous du corps est noir; l'iris blanche, et le bec d'un noir bleuâtre.

La taille de ce coucou est à peu près celle de l'espèce européenne; il a seize pouces de longueur totale, et la queue seule fait la moitié de cette longueur.

---

nigris. cuculus ridibundus. Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 57, sp. 31.

Cuculus fulvus subtùs niger, collo subtùs pectoreque cinereis, rectricibus fulvo nigricantibus. cuculus ridibundus. Latham, Syst. ornith. gen. 20, sp. 41.

SONNINI.

LE COUCOU CORNU

OU

L'ATINGACU DU BRÉSIL (1).

La singularité de ce coucou du Brésil est d'avoir sur la tête de longues plumes qu'il

(1) *Atingacu camucu brasiliensibus.* Marcgrave, Hist. av. cap. 14, pag. 216.

Jonston, Aves, pag. 148.

Ray, Synops. av. append. pag. 165. En brasilien, *attinga guacumucu.*

Willulghby, Ornith. pag. 146, cap. 20.

Cuculus cristatus, supernè fuligineus, infernè cinereus, cristâ bifurcâ; rectricibus saturatè fuligineis, apice albis. .. coucou cornu du Brésil. (Brisson, tom. IV, pag. 145.)

Cuculus cornutus, caudâ cuneiformi, capite cristâ bifidâ, corpore fuliginoso. Lin. Syst. nat. edit. 13, pag. 171, sp. 21 (*).

Ornith. ital. pag. 84, sp. 32.

(*) *Cuculus caudâ cuneiformi, capite cristâ bifidâ, corpore fuliginoso.* *cuculus cornutus.* Latham, Syst. ornith., gen. 20, sp. 31. SONNINI.

peut relever quand il veut, et dont il sait se faire une double huppe : de là le nom de *coucou cornu* que lui a donné M. Brisson; il a la tête grosse et le cou court, comme c'est l'ordinaire dans ce genre d'oiseaux; tout le dessus de la tête et du corps de couleur de suie ; les ailes aussi, et même la queue, mais celle-ci d'une teinte plus sombre, et ses pennes ont à leur extrémité une tache de blanc roussâtre ombré de noir qui finit par le blanc pur; la gorge est cendrée ainsi que tout le dessous du corps; l'iris est d'un rouge de sang, le bec d'un verd jaunâtre, et les pieds cendrés.

Cet oiseau est encore remarquable par la longueur de sa queue, car, quoiqu'il ne soit pas plus gros qu'une litorne ou grosse grive, et que son corps n'ait que trois pouces de long, sa queue en a neuf; elle est composée de dix pennes étagées, les intermédiaires superposées aux latérales; le bec est un peu crochu par le bout; les tarses sont un peu courts et couverts de plumes pardevant (1).

---

(1) Marcgrave dit que les doigts de cet oiseau sont disposés de la manière la plus ordinaire; mais la figure les présente deux en avant et deux en arrière.

LE COUCOU BRUN VARIÉ DE ROUX (1).

Voyez les planches enluminées, n° 812, où cet oiseau est représenté sous le nom de coucou tacheté de Cayenne.

Ce coucou de Cayenne a le dessus du corps varié de brun et de différentes nuances de roux; la gorge d'un roux clair varié de brun; le reste du dessous du corps d'un blanc roussâtre, qui prend une teinte de

(1) *Cuculus supernè, saturatè fuscus, ad viride non nihil inclinans, rufo et rufescente variegatus; infernè albo-rufescens; collo inferiore rufescente, lineis transversis ad fuscum vergentibus vario; rectricibus griseo-fuscis ad margines, et apice rufescentibus....* coucou tacheté de Cayenne. (Brisson, tom. IV, pag. 127.)

Cuculus nævius; caudâ cuneiformi, corpore fusco, ferrugineoque, jugulo strigis fuscis, rectricibus apice rufescentibus.... Lin. Syst. nat. edit. 13, pag. 170, sp. 9 (*).

Cucule brizzolato di Cayenna.. .. Ornithol. ital. pag. 84, sp. 24.

(*) Latham, Syst. ornith., gen. 20, sp. 42. SONNINI.

roux clair décidé sur les couvertures inférieures de la queue ; les pennes de celle-ci et des ailes brunes, bordées de roux clair, avec un œil verdâtre, principalement sur les pennes latérales de la queue ; le bec noir dessus, roux sur les côtés, roussâtre dessous, et les pieds cendrés. On remarque comme une singularité que quelques-unes des couvertures supérieures de la queue s'étendent presque jusqu'aux deux tiers de sa longueur : on compare cet oiseau pour la taille au mauvis.

Longueur totale, dix pouces deux tiers ; bec, neuf lignes ; tarse, quatorze lignes ; vol, un pied et plus ; queue, environ six pouces, composée de dix pennes étagées ; dépasse les ailes de quatre pouces.

Le coucou, appelé à Cayenne *oiseau des barrières* (1) (2), est à peu près de la taille du précédent, et en approche beaucoup pour le plumage : en général il a un peu moins de roux, c'est le gris qui en tient la place,

---

(1) C'est M. de Sonnini qui m'a donné cette variété.

(2) *Cuculus gulâ griseâ, rectricibus lateralibus apice, et abdomine albis.* Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 57, sp. 9, var. *b.* — Lath. Syst. ornith. gen. 20, sp. 42, var. *b.* SONNINI.

et les pennes latérales de la queue sont terminées de blanc ; la gorge est gris clair, et le dessous du corps blanc ; ajoutez qu'il a la queue un peu plus longue : mais, malgré ces petites différences, il est difficile de ne pas le rapporter comme variété à l'espèce précédente ; peut-être même est-ce une variété de sexe. Son nom d'oiseau des barrières, vient de ce que l'on le voit souvent perché sur les palissades des plantations ; lorsqu'il est ainsi perché, il remue continuellement la queue.

Ces oiseaux, sans être fort sauvages, ne se réunissent point en troupes ; quoiqu'il s'en trouve plusieurs à la fois dans le même canton, ils ne fréquentent guère les grands bois : on assure qu'ils sont plus communs que les coucous piayes, tant à Cayenne qu'à la Guiane.

LE

LE CENDRILLARD (1) (2).

Je l'appelle ainsi, parce que le gris cendré est la couleur dominante de son plumage, plus foncée dessus, jusques et compris les quatre pennes intermédiaires de la queue, plus claire dessous et mêlée de plus ou moins de roux sur les pennes des ailes; les trois paires des pennes latérales de la queue sont noirâtres, terminées de blanc, et la paire

(1) *Cuculus americanus totus cinereus.* Barrère, Specim. novum, pag. 60, clas. 3, gen. 33, sp. 4.

Cuculus supernè griseo-fuscus, infernè cinereo-albus; remigibus rufis, griseo-fusco exteriùs admixto, apice griseo-fuscis, rectricibus tribus utrimque extimis nigricantibus, apice albis, extimâ exteriùs albâ. . . . coucou de Saint-Domingue. (Brisson, tom. IV, p. 110.)

Cuculus dominicus, caudâ cuneiformi, corpore griseo-fusco, subtùs ex albido, etc. Lin. Syst. nat. edit. 13, pag. 170, sp. 13.

(2) *Cuculus caudâ cuneiformi, corpore griseo-fusco subtùs albido, rectricibus lateralibus tribus apice albis. cuculus dominicus.* Latham, Syst. ornith. gen. 20, sp. 44. SONNINI.

la plus extérieure est bordée de cette même couleur blanche ; le bec et les pieds sont encore gris brun. Cet oiseau se trouve à la Louisiane et à Saint-Domingue (1), sans doute en des saisons différentes : on le dit à peu près de la taille de la petite grive appelée *mauvis*.

J'ai vu, dans le cabinet de M. Mauduyt, une variété sous le nom de *petit coucou gris*, laquelle ne différoit du cendrillard qu'en ce qu'elle avoit tout le dessous blanc, qu'elle étoit un peu plus grosse, et qu'elle avoit le bec moins long (2).

Longueur totale, de dix et demi à onze pouces ; bec, quatorze ou quinze lignes, les les deux pièces recourbées en en bas ; tarse, un pouce ; vol, quinze pouces et demi ; queue, cinq pouces un tiers, composée de dix pennes étagées ; dépasse les ailes de deux pouces et demi à trois pouces.

---

(1) Il se trouve aussi à la Guiane, où il est moins commun que le petit coucou gris. SONNINI.

(2) *Cuculus subtùs candidus*. Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 57, sp. 13, var *b*. SONNINI.

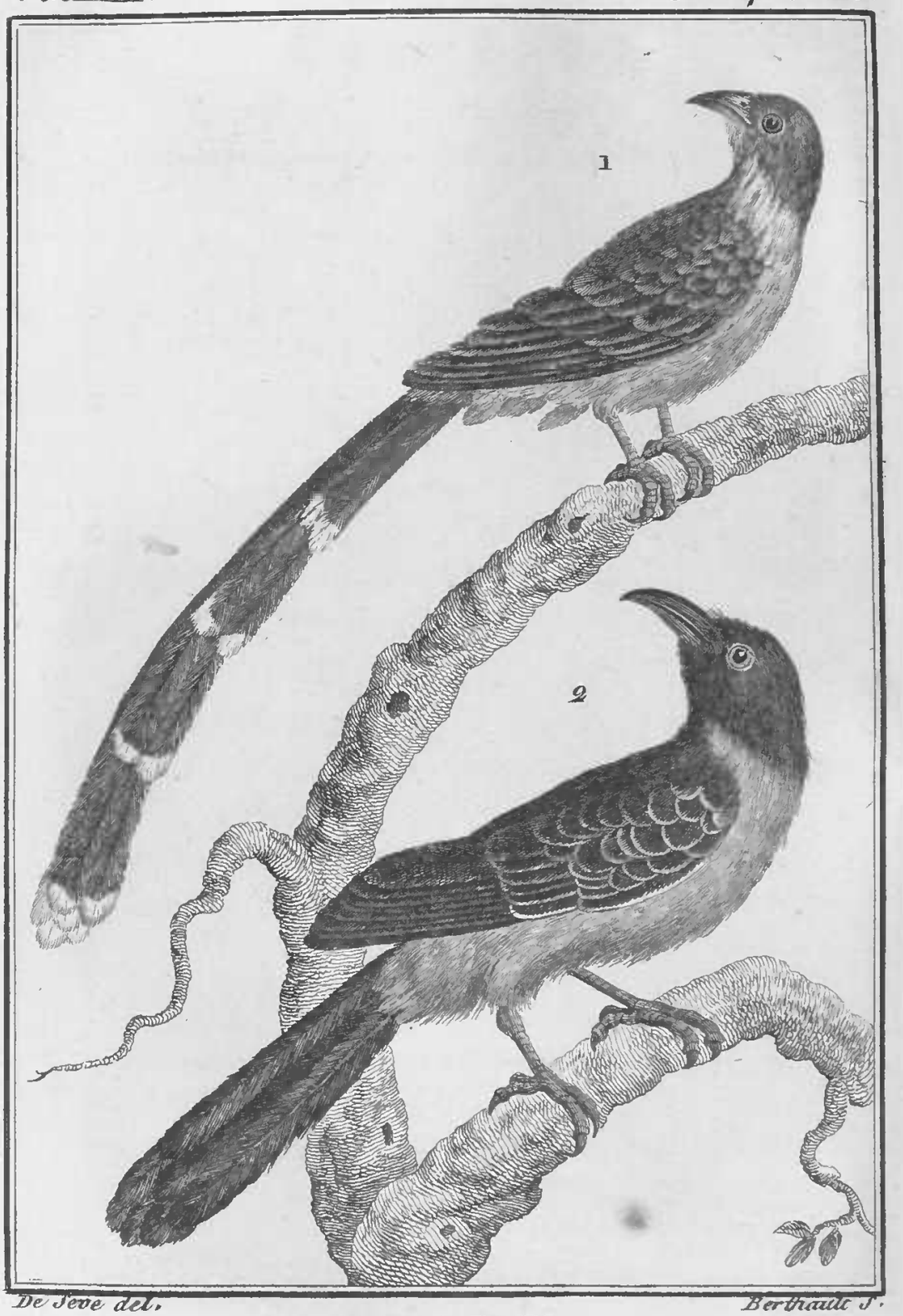

De Seve del. Berthault S.

1. LE COUCOU PIAYE.

2. LE COUCOU NOIR *de Cayenne*.

LE COUCOU PIAYE (1) (2).

Voyez les planches enluminées, n° 211, où cet oiseau est représenté sous le nom de coucou de Cayenne; *et planche* CLXIII *de ce volume.*

J'ADOPTE le surnom de piaye que l'on donne à ce coucou dans l'île de Cayenne; mais je n'adopte point la superstition qui le lui a fait donner: *piaye* signifie *diable* dans la langue du pays, et encore *prêtre*, c'est-à-dire, chez un peuple idolâtre, *ministre* ou

(1) *Cuculus supernè castaneo-purpurascens, infernè cinereus; collo inferiore dilutè castaneo-purpurascente; rectricibus castaneo-purpurascentibus, versùs apicem nigris, apice albis.* coucou de Cayenne. (Brisson, tom. IV, pag. 122.)

Cuculus cayanus, caudâ cuneiformi, etc. Lin. Syst. nat. edit. 13, pag. 170, sp. 14.

Ornith. ital. tom. I, pag. 84, sp. 23.

(2) Les galibis, peuple de la Guiane, l'appellent *taparara.*

Cuculus caudâ cuneiformi, corpore castaneo-purpurascente subtùs cinereo, rectricibus omnibus apice albis.... . cuculus cayanus. Latham, Syst. ornith. gen. 20, sp. 45. SONNINI.

interprète du diable. Cela indique assez qu'on le regarde comme un oiseau de mauvaise augure ; c'est, dit-on, par cette raison que les naturels et même les nègres ont de la répugnance pour sa chair ; mais cette répugnance ne viendroit-elle pas plutôt de ce que la chair est maigre en tout tems ?

Le piaye est peu farouche ; il se laisse approcher de fort près, et ne part que lorsqu'on est sur le point de le saisir ; on compare son vol à celui du martin-pêcheur ; il se tient communément aux bords des rivières, sur les basses branches, où il est apparemment plus à portée de voir et de saisir les insectes dont il fait sa nourriture : lorsqu'il est perché, il hoche la queue et change sans cesse de place. Des personnes qui ont passé du tems à Cayenne, et qui ont vu plusieurs fois ce coucou dans la campagne, n'ont jamais entendu son cri ; sa taille est à peu près celle du merle ; il a le dessus de la tête et du corps d'un marron pourpre, compris même les pennes de la queue qui sont, vers le bout, terminées de blanc, et les pennes des ailes qui sont terminées de brun ; la gorge et le devant du cou aussi marron pourpre, mais d'une teinte plus claire, et variable dans les différens

individus ; la poitrine et tout le dessous du corps cendrés ; le bec et les pieds gris brun.

Longueur totale, quinze pouces neuf lignes ; bec, quatorze lignes ; tarse, quatorze lignes et demie ; vol, quinze pouces un tiers ; queue, dix pouces, composée de dix pennes étagées et fort inégales ; dépasse les ailes de huit pouces. *Nota*, que l'individu qui est dans le cabinet de M. Mauduyt est un peu plus gros.

J'ai vu deux variétés dans cette espèce ; l'une à peu près de même taille, mais différente pour les couleurs ; elle avoit le bec rouge ; la tête cendrée ; la gorge et la poitrine rousses ; et le reste du dessous du corps cendré noirâtre (1).

L'autre variété (2) a à très-peu près les

---

(1) *Cuculus rostro rubro, capite cinereo, gulâ et pectore rufis, abdomine ex cinereo nigro.* Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 57, sp. 14, var. *g*.

Cuculus subtùs cinereo-niger, capite cinereo, gulâ pectoreque rufis, rostro rufo. Latham, Syst. ornith. gen. 20, sp. 45, var. *g*.

Cette variété du *piaye*, si toutefois c'en est une, est beaucoup plus rare à la Guiane que le coucou piaye lui-même. SONNINI.

(2) *Cuculus supernè castaneo-purpurascens, infernò*

mêmes couleurs ; seulement le cendré du dessous du corps est teinté de brun ; elle a aussi les mêmes habitudes naturelles, et ne diffère réellement que par sa taille qui est fort approchante de celle du mauvis.

Longueur totale, dix pouces un quart ; bec, onze lignes ; tarse, onze lignes et plus ; vol, onze pouces et demi ; queue, près de six pouces, composée de dix pennes étagées ; dépasse les ailes de près de quatre pouces.

---

cinereo-fuscus ; collo inferiore et pectore dilutè castaneo-purpurascentibus ; rectricibus castaneo-purpurascentibus, apice albis . . . petit coucou de Cayenne. (Brisson, tom. IV, pag. 124.)

Cuculus cayanensis major. Lin. p. 170, sp. 14, *b* (*).

(*) Latham, Syst. ornith., gen. 20, sp. 45, var. *b*.
SONNINI.

LE COUCOU NOIR DE CAYENNE (1).

Voyez les planches enluminées, n° 512; et pl. CLXIII *de ce volume.*

PRESQUE tout est noir dans cet oiseau, excepté le bec et l'iris qui sont rouges, et

(1) *Cuculus niger, subtùs in cinereum vergens, caudâ cuneiformi, tectricum alarum superiorum margine albo.. cuculus tranquillus.* Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 57, sp. 38.

Bucco niger subtùs cinereus, rectricibus alarum albo marginatis, flexurâ spinulâ albâ. .. bucco calcaratus. Lath. Syst. ornith. gen. 19, sp. 18.

L'on voit que M. Latham a pensé que cet oiseau est une espèce de barbu. En effet, si on l'observe avec quelque attention, l'on remarque que la base du bec est entourée de petites plumes ou plutôt de soies roides qui s'avancent vers le bout du bec, caractère qui le rapproche des barbus; mais il a en même tems les autres attributs des coucous, en sorte que, placé entre les deux genres, il comble le vuide qui les sépareroit, si la marche de la Nature, comme celle des méthodistes, admettoit des sauts brusques, des coupures profondes et nettement divisées. SONNINI.

les couvertures supérieures des ailes qui sont bordées de blanc; mais le noir lui-même n'est pas uniforme, car il est moins foncé sous le corps que dessus.

Longueur totale, environ onze pouces; bec, dix-sept lignes; tarse, huit lignes; queue composée de dix pennes un peu étagées; dépasse les ailes d'environ trois pouces.

M. de Sonnini m'a assuré que cet oiseau avoit un tubercule à la partie antérieure de l'aile : il vit solitaire et tranquille, ordinairement perché sur les arbres qui se trouvent au bord des eaux, et n'a pas à beaucoup près autant de mouvement que la plupart des coucous; en sorte qu'il paroît faire la nuance entre ces oiseaux et les barbus.

LE PETIT COUCOU NOIR DE CAYENNE (1) (2).

Voyez les planches enluminées, n° 505.

Ce coucou ressemble à l'espèce précédente, non seulement par la couleur dominante du plumage, mais encore par les

(1) Nous devons la connoissance de cette espèce et de ses mœurs à M. de Sonnini.

(2) *Cuculus niger, abdomine et femoribus ferrugineis, uropygio crissoque albis, caudâ æquali . . . cuculus tenebrosus.* Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 57, sp. 39.

Cuculus caudâ cuneiformi, corpore nigro, dorso infimo, uropygio, abdomine, crisso femoribusque albis, fasciâ pectorali fulvâ . . . cuculus tenebrosus. Latham, Syst. ornith. gen. 20, sp. 46.

Il paroîtroit fort extraordinaire qu'un oiseau de l'Amérique méridionale, dont les mouvemens sont aussi rares que lents, se retrouvât dans le nord de l'ancien continent, ainsi que MM. Gmelin et Latham le donnent à entendre, en plaçant dans leur nomenclature du petit coucou noir de Cayenne un coucou observé par M. Pallas dans ses voyages en Russie et au

mœurs et les habitudes naturelles ; il ne fréquente pas les bois, mais il n'en est pas moins sauvage; il passe les journées perché sur une branche isolée, dans un lieu découvert, et sans prendre d'autre mouvement que celui qui est nécessaire pour saisir les insectes dont il se nourrit ; il niche dans des trous d'arbre, quelquefois même dans des trous en terre, mais c'est lorsqu'il en trouve de tout faits.

Ce coucou est noir par-tout, excepté sur la partie postérieure du corps qui est blanche, et ce blanc, qui s'étend sur les jambes, est séparé du noir de la partie antérieure par une espèce de ceinture orangée : au reste, dans l'individu que j'ai vu chez M. Mauduyt, le blanc ne s'étendoit pas autant qu'il paroît s'étendre dans la planche enluminée.

Longueur totale, huit pouces un quart; bec, neuf lignes; tarse très-court; la queue n'a pas trois pouces; elle est un peu étagée et ne dépasse pas de beaucoup les ailes.

---

nord de l'Asie, et auquel il a imposé la dénomination du *coucou ténébreux* (*cuculus tenebrosus*, tom. III, pag. 3, tab. 1, fig. 1). Mais, quelque *ténébreux* que soit ce coucou de Russie, il n'est certainement pas le même oiseau que le petit coucou noir de Cayenne, dont l'espèce est commune à la Guiane. SONNINI.

LE COUCOU POINTILLÉ (1),

PAR SONNINI.

Son corps est en dessus d'un brun luisant, pointillé de roussâtre, et blanc sale en dessous ; sa queue étagée a les couvertures supérieures fort alongées ; le bec est noir, et les pieds assez longs sont bruns.

M. Latham a vu ce coucou parmi des peaux d'oiseaux de Cayenne, et il présume qu'il vit dans cette contrée de l'Amérique (2); cela peut être, mais j'ai peine à le croire, ne l'ayant jamais rencontré à la Guiane, ni observé dans les innombrables envois qui en arrivent depuis long-tems.

(1) *Cuculus caudâ cuneiformi, corpore fusco pennarum apice rufescente, subtùs sordidè albo.... cuculus punctulatus.* Lin. Syst. nat. ed. 13, gen. 57, sp. 30.

Cuculus caudâ cuneiformi, corpore fusco nitente maculis rufescentibus, abdomine crissoque albidis.... cuculus punctulatus. Latham, Syst. ornith. gen. 20, sp. 43.

(2) General synopsis of birds, tom. II, pag. 541, n° 39. Punctated cuckow.

LES ANIS.

Ani est le nom que les naturels du Brésil donnent à cet oiseau (1), et nous le lui conserverons, quoique nos voyageurs français (2) et nos nomenclateurs modernes (3) l'aient appelé *bout de petun* ou *bout de tabac*, nom ridicule, et qui n'a pu être imaginé que par la ressemblance de son plumage (qui est d'un noir brunâtre) à la couleur d'une carotte de tabac; car ce que dit M. Dutertre (4), que son ramage prononce *petit bout de petun*, n'est ni vrai ni probable, d'autant que les créoles de Cayenne lui ont donné une dénomination plus appropriée à son ramage ordinaire, en l'appelant *bouilleur de canari*, ce qui veut dire qu'il imite le bruit que fait l'eau bouillante dans une marmite, et c'est

(1) Marcgrave, Hist. nat. brasil. pag. 195.

(2) Dutertre, Hist. des Antil. tom. II, pag. 261.

(3) Brisson, Ornith. tom. IV, pag. 177.

(4) Hist. des Antil. tom. II, pag. 261.

en effet son vrai ramage ou gazouillis, très-différent, comme l'on voit, de l'expression de la parole que lui suppose le P. Dutertre. On lui a aussi donné le nom d'*oiseau diable*, et l'on a même appelé l'une des espèces, *diable des savannes*, et l'autre *diable des palétuviers*, parce qu'en effet les uns se tiennent constamment dans les savannes; et les autres fréquentent les bords de la mer et des marais d'eau salée, où croissent les palétuviers.

Leurs caractères génériques sont d'avoir deux doigts en avant et deux en arrière, le bec court, crochu, plus épais que large, dont la mandibule inférieure est droite, et la supérieure élevée en demi-cercle à son origine, et cette convexité remarquable s'étend sur toute la partie supérieure du bec, jusqu'à peu de distance de son extrémité qui est crochue; cette convexité est comprimée sur les côtés et forme une espèce d'arête presque tranchante tout le long du sommet de la mandibule supérieure; au dessus et tout autour s'élèvent de petites plumes effilées, aussi roides que des soies de cochon, longues d'un demi-pouce, et qui toutes se dirigent en avant. Cette conformation singulière du bec suffit pour qu'on puisse reconnoître ces oiseaux, et paroît exiger qu'on en fasse un genre

particulier, qui néanmoins n'est composé que de deux espèces (1).

---

(1) Ajoutez que les anis ont, comme les coucous, les doigts longs, arrondis et placés deux en avant et deux en arrière; la queue formée de dix pennes; la langue charnue, aplatie et effilée à sa pointe.

SONNINI.

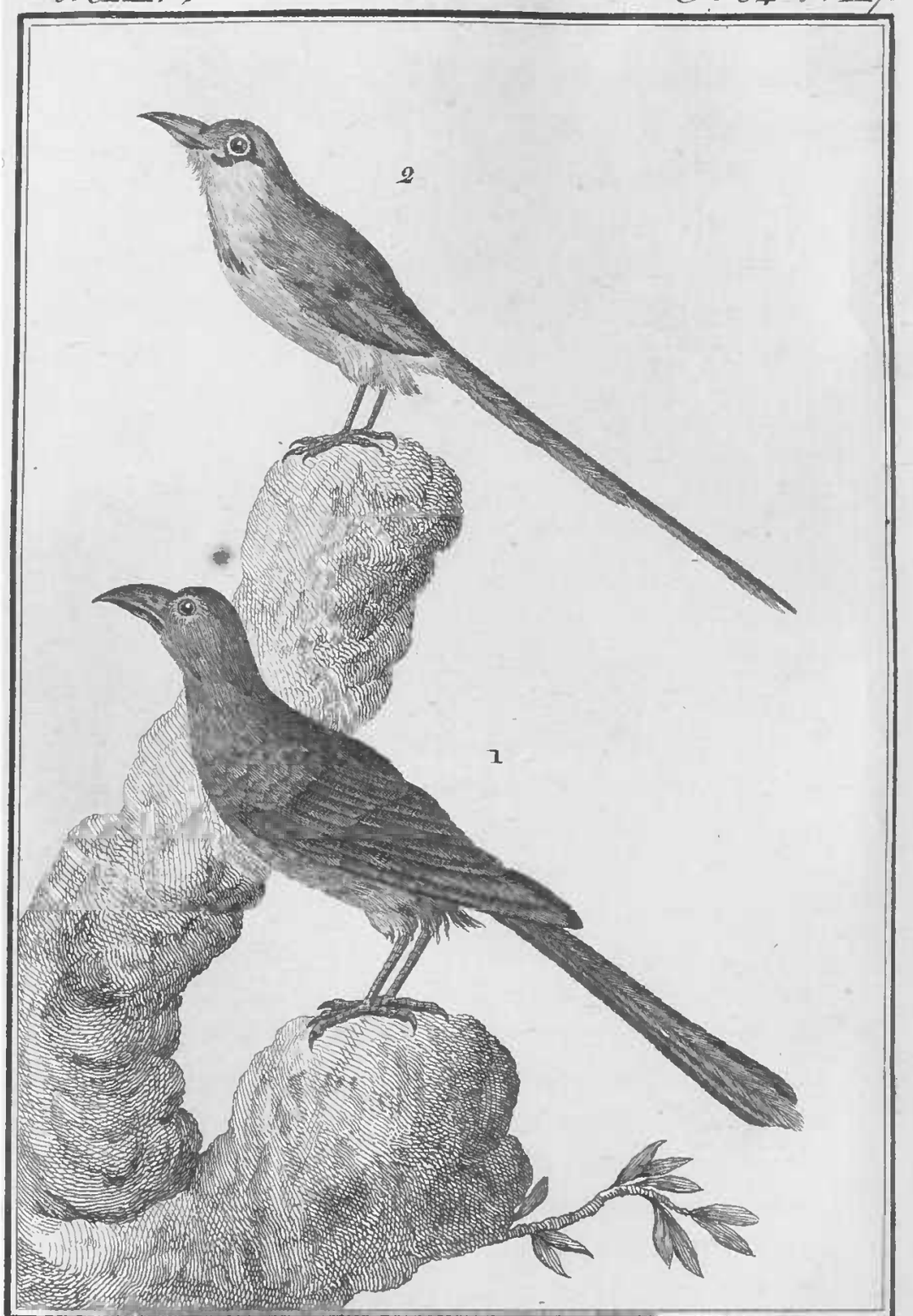

De Seve del. Berthault S.

1. L'ANI.
2. LE HOUTOU *ou* MOMOT.

L'ANI DES SAVANNES (1) (2).

Voyez les planches enluminées, n° 102, fig. 2, sous la dénomination de petit bout de petun. *Voyez aussi la planche* CLXIV *de ce volume.*

PREMIÈRE ESPÈCE.

Cet ani est de la grosseur d'un merle; mais sa grande queue lui donne une forme

(1) *Ani brasiliensibus.* Marcgrave, Hist. nat. brasil. pag. 193. — *Cacalotototl seu avis corvina.* Fernandez, Histor. novæ Hispaniæ, pag. 50. *Nota.* Nous avons dit, tom. VI, que ce cacalototolt de Fernandez pourroit bien être un étourneau; mais, mieux informés, maintenant nous sommes assurés que cet oiseau du Mexique est le même que l'ani du Brésil. — *Bout de petun.* Dutertre, Histoire des Antilles, t. II, p. 260. — *Ani brasiliensibus Marcgravii.* Jonston, Aviar. pag. 132. — *Psittaco congener, ani brasiliensium Marcgravii.* Willulghby, Ornith. pag. 81. — *Ani brabrasiliensibus Marcgravii.* Ray, Synops. avi. pag. 185, n° 29. — *Cacalotototl.* Ibidem, pag. 168, n° 27. — *Psittaco congener ani brasiliensium Marcgravii, Willulghbei.* Ibidem, pag. 35, n° 10. — *Cornix garrula major.* Klein, Avi. pag. 59, n° 7. — *Pica nigra Jamaïcensis, plumis interspersis purpureis e viridi resplendentibus rostro novaculæ formi.* Ibidem, pag. 64,

alongée; elle a sept pouces, ce qui fait plus de la moitié de la longueur totale de l'oiseau, qui n'en a que treize et demi; le bec, long de treize lignes, a neuf lignes et demie de hauteur; il est noir, ainsi que les pieds qui ont dix-sept lignes de hauteur. La description des couleurs sera courte; c'est un noir à peine nuancé de quelques reflets violets sur tout le corps, à l'exception d'une petite lisière d'un verd foncé et luisant qui borde les plumes

---

n° 12. — *The great black bird, monedula tota nigra major, garrula, mandibula superiore arcuata.* Sloane, Voyag. of Jamaïc. pag. 298, et pl. CCLVI, fig. 1. — *Monedula tota nigra.* Catesby, Append. pag. 3, avec une bonne figure mal coloriée, planche III. *Crotophagus ater, rostro breviori compresso, supernè arcuato cultrato.* Brown, Hist. nat. of Jamaïc. pag. 474. — *L'ani des brasiliens.* Salerne, Ornith. pag. 73, n° 10. — *Crotephagus nigro violaceus, oris pennarum obscurè viridibus, cupri puri colore variantibus; remigibus, rectricibusque nigro-violaceis..... crotophagus.* Brisson, Ornithol. tom. IV, pag. 177; et pl. XVIII, fig. 1.

(2) *Crotophaga minor, pedibus scansoriis..... crotophaga ani.* Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 49, sp. 1. *Crotophaga nigro-violacea, marginibus pennarum cupreo-viridi micatibus, remigibus rectricibusque concoloribus.* Latham, Syst. ornithol. gen. 11, sp. 1.

SONNINI.

du

du dessus du dos et des couvertures des ailes, et qu'on n'aperçoit pas à une certaine distance, car ces oiseaux paroissent tout noirs. La femelle ne diffère pas du mâle ; ils vont constamment par bandes, et sont d'un naturel si social, qu'ils demeurent et pondent plusieurs ensemble dans le même nid ; ils construisent ce nid avec des bûchettes sèches sans le garnir, mais ils le font extrêmement large, souvent d'un pied de diamètre ; on prétend même qu'ils en proportionnent la capacité au nombre de camarades qu'ils veulent y admettre : les femelles couvent en société ; on en a souvent vu cinq ou six dans le même nid : cet instinct, dont l'effet seroit fort utile à ces oiseaux dans les climats froids, paroît au moins superflu dans les pays méridionaux, où il n'est pas à craindre que la chaleur du nid ne se conserve pas ; cela vient donc uniquement de l'impulsion de leur naturel social, car ils sont toujours ensemble, soit en volant, soit en se reposant, et ils se tiennent sur les branches des arbres tout le plus près qu'il leur est possible les uns des autres ; ils ramagent aussi tous ensemble, presque à toutes les heures du jour, et leurs moindres troupes sont de huit ou dix, et quelquefois de vingt-cinq ou trente ; ils ont

le vol court et peu élevé, aussi se posent-ils plus souvent sur les buissons et dans les halliers que sur les grands arbres; ils ne sont ni craintifs ni farouches, et ne fuient jamais bien loin; le bruit des armes à feu ne les épouvante guère; il est aisé d'en tirer plusieurs de suite; mais on ne les recherche pas, parce que leur chair ne peut se manger, et qu'ils ont même une mauvaise odeur lorsqu'ils sont vivans: ils se nourrissent de graines et de petits serpens, lézards et autres reptiles; ils se posent aussi sur les bœufs et sur les vaches pour manger les tiques, les vers et les insectes nichés dans le poil de ces animaux (1).

---

(1) Vieillot m'a communiqué les observations qu'il a faites à Saint-Domingue, au sujet de l'ani des savannes; elles sont trop importantes pour que je ne m'empresse pas d'en publier l'extrait.

La femelle de l'ani des savannes est un peu plus petite que le mâle, et les reflets violets de son plumage sont encore moins sensibles; ses œufs sont à peu près de la grosseur de ceux du merle, et ils sont remarquables en ce qu'ils sont recouverts d'une espèce de tartre blanc, qui se détache aisément lorsqu'on le gratte, et laisse à découvert la coque bleuâtre de l'œuf. Les nids se touchent; les femelles couvent indistinctement leurs propres œufs et ceux de leurs voisines.

L'attitude habituelle de ces oiseaux est fort maus-

sade ; soit qu'ils se tiennent à terre ou sur une branche, ils ont le cou rentré et la tête serrée contre le corps, ce qui leur donne l'air d'être souffrans et transis de froid. Ils nichent toute l'année, ou ils subissent plusieurs mues ; car de vingt anis qui sont tombés entre les mains de Vieillot, au tems de leur ponte, presque tous avoient des plumes naissantes. On les voit fréquemment sur les arbrisseaux des savannes, près des ruisseaux, et ils se posent tous sur le même buisson, s'ils peuvent y trouver place. SONNINI.

L'ANI (1)

DES PALÉTUVIERS (2) (3).

SECONDE ESPÈCE.

CET oiseau est plus grand que le précédent; et à peu près de la grosseur d'un geai; il a dix-huit pouces de longueur, en y comprenant celle de la queue qui en fait plus de moitié;

(1) Voyez les planches enluminées, n° 102, fig. 1, sous la dénomination de *grand bout de petun de Cayenne. Nota.* Le tour des yeux, qui est rouge dans cette planche, n'est pas de cette couleur dans la nature, mais brun noirâtre, comme on le voit dans la même planche, fig. 2.

(2) *Crotophagus nigro violaceus, oris pennarum viridibus; remigibus obscurè viridibus, rectricibus nigro-violaceis.. crotophagus major.* Brisson, Ornith. tom. IV, pag. 180; et pl. XVIII, fig. 2.—*L'ani des brasiliens, seconde espèce.* Salerne, Ornithol. pag. 73, n° 10. — *Ani.* Supplément à l'Encyclopédie, tom. I, article *ani.* par M. Adanson. Nous devons observer que le savant auteur de cet article paroît douter que les anis pondent et couvent ensemble dans le même nid; cependant ce fait nous a été assuré par un si

son plumage est à peu près de la même couleur noir brunâtre que celui du premier; seulement il est un peu plus varié par la bordure de verd brillant qui termine les plumes du dos et des couvertures des ailes; en sorte que si l'on en jugeoit par ces différences de grandeur et de couleurs, on pourroit regarder ces deux oiseaux comme des variétés de la même espèce; mais la preuve qu'ils forment deux espèces distinctes, c'est qu'ils ne se mêlent jamais; les uns habitent constamment les savannes découvertes, et les autres ne se trouvent que dans les palétuviers; néanmoins ceux-ci ont les mêmes habitudes naturelles que les autres; ils vont de même en troupes; ils se tiennent sur le bord des eaux salées; ils pondent et couvent plusieurs dans le même nid, et semblent n'être

---

grand nombre de témoins oculaires, qu'il n'est plus possible de le nier (*).

(3) *Crotophaga major, pedibus scansoriis... crotophaga major.* Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 49, sp. 3.

Crotophaga nigro-violacea marginibus pennarum viridibus, remigibus obscurè viridibus, caudâ concolore. crotophaga major. Lath. Syst. orn. g. 11, sp. 2.

SONNINI.

(*) Ce fait est en effet incontestable. SONNINI.

qu'une race différente qui s'est accoutumée à vivre et habiter dans un terrain plus humide, et où la nourriture est plus abondante par la grande quantité de petits reptiles et d'insectes que produisent ces terrains humides.

Comme je venois d'écrire cet article, j'ai reçu une lettre de M. le chevalier Lefebvre Deshayes, au sujet des oiseaux de Saint-Domingue, et voici l'extrait de ce qu'il me marque sur celui-ci :

« Cet oiseau, dit-il, est un des plus communs dans l'île de Saint-Domingue..... Les nègres lui donnent différentes dénominations, celle de *bout de tabac*, de *bout de petun*, d'*amangoua*, de *perroquet noir*, etc..... Si on fait attention à la structure des ailes de cet oiseau, au peu d'étendue de son vol, au peu de pesanteur de son corps, relativement à son volume, on n'aura pas de peine à le reconnoître pour un oiseau indigène de ces climats du nouveau monde : comment, en effet, avec un vol si borné et des ailes si foibles, pourroit-il franchir le vaste intervalle qui sépare les deux continens?..... Son espèce est particulière à l'Amérique méridionale ; lorsqu'il vole il étend et élargit sa queue, mais il vole moins vîte et moins long-

tems que les perroquets..... Il ne peut soutenir le vent, et les ouragans font périr beaucoup de ces oiseaux.

» Ils habitent les endroits cultivés ou ceux qui l'ont été anciennement ; on n'en rencontre jamais dans les bois de haute futaie ; ils se nourrissent de diverses espèces de graines et de fruits ; ils mangent des grains du pays, tels que le petit mil, le maïs, le riz, etc. ; dans la disette ils font la guerre aux chenilles et à quelques autres insectes.

» Nous ne dirons pas qu'ils aient un chant ou un ramage, c'est plutôt un sifflement ou un piaulement assez simple ; il y a pourtant des occasions où sa façon de s'exprimer est plus variée ; elle est toujours aigre et désagréable ; elle change suivant les diverses passions qui agitent l'oiseau. Aperçoit-il quelque chat ou un autre animal capable de nuire, il en avertit aussitôt tous ses semblables par un cri très-distinct, qui est prolongé et répété tant que le péril dure ; son épouvante est sur-tout remarquable lorsqu'il a des petits, car il ne cesse de s'agiter et de voler autour de son nid..... Ces oiseaux vivent en société sans être en aussi grandes bandes que les étourneaux ; ils ne s'éloignent guère les uns des autres.... et même, dans le tems qui

précède la ponte, on voit plusieurs femelles et mâles travailler ensemble à la construction du nid, et ensuite plusieurs femelles couver ensemble, chacune leurs œufs, et y élever leurs petits ; cette bonne intelligence est d'autant plus admirable, que l'amour rompt presque toujours dans les animaux les liens qui les attachoient à d'autres individus de leur espèce.... Ils entrent en amour de bonne heure ; dès le mois de février, les mâles cherchent les femelles avec ardeur, et dans le mois suivant le couple amoureux s'occupe de concert à ramasser les matériaux pour la construction du nid... Je dis amoureux, parce que ces oiseaux paroissent l'être autant que les moineaux ; et pendant toute la saison que dure leur ardeur, ils sont beaucoup plus vifs et plus gais que dans tout autre tems..... Ils nichent sur les arbrisseaux, dans les cafiers, dans les buissons et dans les haies ; ils posent leur nid sur l'endroit où la tige se divise en plusieurs branches.... Lorsque les femelles se mettent plusieurs ensemble dans le même nid, la plus pressée de pondre n'attend pas les autres qui agrandissent le nid pendant qu'elle couve ses œufs. Ces femelles usent d'une précaution qui n'est point ordinaire aux oiseaux, c'est de couvrir leur œufs avec

des feuilles et des brins d'herbes à mesure qu'elles les pondent.... ; elles couvrent également leurs œufs pendant l'incubation lorsqu'elles sont obligées de les quitter pour aller chercher leur nourriture... Les femelles qui couvent dans le même nid ne se chicanent pas comme font les poules lorsqu'on leur donne un panier commun ; elles s'arrangent les unes auprès des autres ; quelques-unes cependant, avant de pondre, font avec des brins d'herbes une séparation dans le nid, afin de contenir en particulier leurs œufs ; et s'il arrive que les œufs se trouvent mêlés ou réunis ensemble, une seule femelle fait éclore tous les œufs des autres avec les siens ; elle les rassemble, les entasse et les entoure de feuilles ; par ce moyen la chaleur se répartit dans toute la masse et ne peut se dissiper. Cependant chaque femelle fait plusieurs œufs par ponte Ces oiseaux construisent leur nid très-solidement, quoique grossièrement, avec des petites tiges de plantes filamenteuses, des branches de citronnier ou d'autres arbrisseaux ; le dedans est seulement tapissé et couvert de feuilles tendres et qui se fanent bientôt : c'est sur ce lit de feuilles que sont déposés les œufs ; ces nids sont fort évasés et fort

élevés des bords : il y en a dont le diamètre a plus de dix-huit pouces ; la grandeur du nid dépend du nombre des femelles qui doivent y pondre. Il seroit assez difficile de dire au juste si toutes les femelles qui pondent dans le même nid ont chacune leur mâle ; il se peut faire qu'un seul mâle suffise à plusieurs femelles, et qu'ainsi elles soient en quelque façon obligées de s'entendre lorsqu'il s'agit de construire les nids ; alors il ne faudroit plus attribuer leur union à l'amitié, mais au besoin qu'elles ont les unes des autres dans cet ouvrage..... Ces œufs sont de la grosseur de ceux de pigeon ; ils sont de couleur d'aigue-marine uniforme, et n'ont point de petites taches vers les bouts, comme la plupart des oiseaux sauvages.... Il y a apparence que les femelles font deux ou trois pontes par an, cela dépend de ce qui arrive à la première ; quand elle réussit, elles attendent l'arrière-saison avant d'en faire une autre ; si la ponte manque ou si les œufs sont enlevés, mangés par les couleuvres ou les rats, elles en font une seconde peu de tems après la première ; vers la fin de juillet ou dans le courant d'août elles commencent la troisième ; ce qu'il y a de certain, c'est qu'en mars, en mai et en août, on trouve des nids

de ces oiseaux.... Au reste, ils sont doux et faciles à apprivoiser, et on prétend qu'en les prenant jeunes on peut leur donner la même éducation qu'aux perroquets, et leur apprendre à parler, quoiqu'ils aient la langue aplatie et terminée en pointe, au lieu que celle du perroquet est charnue, épaisse et arrondie....

» La même amitié, le même accord qui ne s'est point encore démenti pendant le tems de l'incubation, continue après que les petits sont éclos; lorsque les mères ont couvé ensemble, elles donnent successivement à manger à toute la petite famille.... Les mâles aident à fournir les alimens; mais lorsque les femelles ont couvé séparément, elles élèvent leurs petits à part, cependant sans jalousie et sans colère; elles leur portent la béquée à tour de rôle, et les petits la prennent de toutes les mères: la nourriture qu'elles leur donnent dépend de la saison; tantôt ce sont des chenilles, des vers, des insectes; tantôt des fruits; tantôt des grains, comme le mil, le maïs, le riz, l'avoine sauvage, etc..... Au bout de quelques semaines les petits ont acquis assez de force pour essayer leurs ailes, mais ils ne s'aventurent pas au loin; peu de tems après ils vont se percher auprès de

leurs père et mère, sur les arbrisseaux, et c'est là où les oiseaux de proie les saisissent pour les emporter.....

» L'ani n'est point un oiseau nuisible ; il ne désole point les plantations de riz comme le merle ; il ne mange pas les amandes du cocotier comme le charpentier (le pic) ; il ne détruit pas les pièces de mil comme les perroquets et les perruches ».

LE HOUTOU (1)

OU MOMOT (2) (2).

Nous conservons à cet oiseau le nom de *houtou* que lui ont donné les naturels de la

(1) Voyez les planches enluminées, n° 370, sous la dénomination de *motmot du Brésil;* on auroit dû dire, *motmot du Mexique*, car *momot* est un nom mexicain que Fernandez a cité pour cet oiseau, tandis qu'au Brésil il ne porte pas le nom de *motmot*, mais celui de *guiraguainumbi*, que Marcgrave nous a conservé. Voyez aussi la planche CLXIV de ce volume.

(2) *Motmot.* Fernandez, Hist. nov. Hispan. pag. 52. — *Yayauhquitototl.* Fernandez, Ibidem, pag. 55. *Guira-guainumbi brasiliensibus tupinambis.* Marcgr. Hist. nat. brasil. pag. 193. — *Guira-guainumbi.* Pison, Hist. nat. bras. pag. 93. — *Motmot.* Eusèbe; Nieremberg, pag. 209. — *Avis caudata.* Ibidem, pag. 209. — *Yayauh quitototl.* Ray, Synops. avi. pag. 167. — *Ispidæ, seu meropis affinis, guira-guainumbi brasiliensibus tupinambis Marcgravii.* Ibidem, pag. 49, n° 5. — *Guira-guainumbi brasiliensibus.* Jonston, Avi. pag. 132. — *Jajauquitototl.* Ibid. pag. 119. — *Merula.* Moehring, Avi. gen. 112. — *Ispidæ, seu meropis*

Guiane, et qui lui convient parfaitement, parce qu'il est l'expression même de sa voix: il ne manque jamais d'articuler *houtou* brus-

---

affinis guira-guainumbi brasiliensibus tupinambis Maregravii. Willulghby, Ornith. pag. 103. — *Yayau quitototl seu avis caudata.* Ibidem, pag. 298. — *The brasilian saw-billed roller.* Le rollier au bec dentelé du Brésil. (Edwards, Glan. pag. 251, avec une planche très-bien coloriée.) — *Momotus viridis supernè splendidiùs, infernè obscuriùs : syncipite cœruleo beryllino; occipitio cœruleo-violaceo; vertice et maculâ per oculos splendidè nigris; fasciculo pennarum nigro, ad latera cœruleo in medio pectore; rectricibus subtùs nigricantibus, supernè tribus utrimque extimis viridibus sex intermediis primùm viridibus, dein cœruleo-violaceis, quatuor intermediis nigricante terminatis. momotus.* Brisson, Ornith. tom. IV pag. 465; et planche XXXV, figure 3. — *Momotus viridi, cyaneo, fulvo et cinereo variegatus; rectricibus subtùs nigricantibus, supernè tribus utrimque extimis viridibus, sex intermediis primùm viridibus, dein cœruleo-violaceis, quatuor intermediis nigricante terminatis.... momotus varius.* Ibid. pag. 469.

(2) *Ramphastros pedibus gressoriis. ramphastos momota.* Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 46, sp. 8.

Momotus viridis, fronte cœruleo-viridi, occipite violaceo, vertice et strigâ per oculos nigris, rectricibus duabus intermediis longioribus.. monotus brasiliensis. Latham, Syst. ornith. gen. 7. sp. 1.

SONNINI.

quement et nettement, toutes les fois qu'il saute : le ton de cette parole est grave et tout semblable à celui d'un homme qui la prononceroit, et ce seul caractère suffiroit pour faire connoître cet oiseau lorsqu'il est vivant, soit en liberté, soit en domesticité.

Fernandez, qui le premier a parlé du houtou, ne s'est pas aperçu qu'il l'indiquoit sous deux noms différens, et cette méprise a été copiée par tous les nomenclateurs qui ont également fait deux oiseaux d'un seul, comme on peut le voir dans les phrases que nous avons rapprochées dans la nomenclature ci-dessous. Marcgrave est le seul des naturalistes qui ne se soit pas trompé ; l'erreur de Fernandez est venue de ce qu'il a vu un de ces oiseaux qui n'avoit qu'une seule penne ébarbée ; il a cru que c'étoit une conformation naturelle, tandis qu'elle est contre nature, car tous les oiseaux ont tout aussi nécessairement les pennes par paires et semblables que les autres animaux ont les deux jambes ou les deux bras pareils. Il y a donc grande apparence que dans l'individu qu'a vu Fernandez, cette penne de moins avoit été arrachée, ou qu'elle étoit tombée par accident, car tout le reste de ses indications ne présente aucune différence ; ainsi l'on peut présumer, avec tout

fondement, que ce second oiseau qui n'avoit qu'une penne ébarbée, n'étoit qu'un individu mutilé.

Le houtou est de la grosseur d'une pie; il a dix-sept pouces trois lignes de longueur jusqu'à l'extrémité des grandes pennes de la queue; il a les doigts disposés comme les martin-pêcheurs, les manakins, etc.; mais ce qui le distingue de ces oiseaux et même de tous les autres, c'est la forme de son bec qui, sans être trop long pour la grandeur du corps, est de figure conique, courbé en bas et dentelé sur les bords des deux mandibules; ce caractère du bec conique, courbé en bas et dentelé, suffiroit encore pour le faire reconnoître; néanmoins il en a un autre plus singulier et qui n'appartient qu'à lui, c'est d'avoir dans les deux longues pennes du milieu de la queue un intervalle d'environ un pouce de longueur, à peu de distance de leur extrémité, lequel intervalle est absolument nu, c'est-à-dire, ébarbé; en sorte que la tige de la plume est nue dans cet endroit, ce qui néanmoins ne se trouve que dans l'oiseau adulte, car dans sa jeunesse ces pennes sont revêtues de leurs barbes dans toute leur longueur, comme toutes les autres plumes. L'on a cru que cette nudité des

pennes

pennes de la queue n'étoit pas produite par la Nature, et que ce pouvoit être un caprice de l'oiseau qui arrachoit lui-même les barbes de ses pennes dans l'intervalle où elles manquent ; mais l'on a observé que dans les jeunes ces barbes sont continues et toutes entières, et qu'à mesure que l'oiseau vieillit, ces mêmes barbes diminuent de longueur et se raccourcissent, en sorte que dans les vieux, elles disparoissent tout à fait : au reste, nous ne donnons pas ici une description plus détaillée de cet oiseau, dont les couleurs sont si mêlées, qu'il ne seroit pas possible de les représenter autrement que par le portrait que nous en avons donné dans notre planche enluminée, et encore mieux par la planche d'Edwards (1), qui est plus parfaitement coloriée que la nôtre; néanmoins nous observerons que les couleurs en général varient suivant l'age ou le sexe, car on a vu de ces oiseaux beaucoup moins tachetés les uns que les autres.

On ne les élève que difficilement, quoique Pison dise le contraire ; comme ils vivent d'insectes, il n'est pas aisé de leur en choisir à leur gré ; on ne peut nourrir ceux que

(1) Voyez Glanures, pag. 328.

l'on prend vieux ; ils sont tristement craintifs et refusent constamment de prendre la nourriture : c'est d'ailleurs un oiseau sauvage très-solitaire et qu'on ne trouve que dans la profondeur des forêts ; il ne va ni en troupes ni par paires ; on le voit presque toujours seul à terre ou sur des branches peu élevées, car il n'a, pour ainsi dire, point de vol ; il ne fait que sauter vivement et toujours prononçant brusquement *houtou* ; il est éveillé de grand matin et fait entendre cette voix *houtou* avant que les autres oiseaux ne commencent leur ramage. Pison (1) a été mal informé lorsqu'il a dit que cet oiseau faisoit son nid au dessus des grands arbres ; non seulement il n'y fait pas son nid, mais il n'y monte jamais ; il se contente de chercher à la surface de la terre quelque trou de tatous, d'acouchis ou d'autres petits animaux quadrupèdes, dans lequel il porte quelques brins d'herbes sèches pour y déposer ses œufs qui sont ordinairement au nombre de deux. Au reste, ces oiseaux sont assez communs dans l'intérieur des terres de la Guiane, mais ils fréquentent très-rarement les environs des habitations ; leur chair est sèche et n'est pas trop bonne

(1) Hist. nat. bras. pag. 93 et 94.

à manger. Pison s'est encore trompé en disant que ces oiseaux se nourrissent de fruits ; et comme c'est la troisième méprise qu'il a faite au sujet de leurs habitudes naturelles, il y a grande apparence qu'il a appliqué les faits historiques d'un autre oiseau à celui-ci, dont il n'a donné la description que d'après Marcgrave, et que probablement il ne connoissoit pas ; car il est certain que le *houtou* est le même oiseau que le *guira-guainumbi* de Marcgrave, qu'il ne s'apprivoise pas aisément, qu'il n'est pas bon à manger, et qu'enfin il ne se perche ni ne niche au dessus des arbres, ni ne se nourrit de fruits, comme le dit Pison.

LES HUPPES, LES PROMEROPS ET LES GUÉPIERS (1).

S'IL est vrai que la comparaison soit le véritable instrument de la connoissance, c'est principalement lorsqu'il s'agit d'objets qui ont plusieurs qualités communes, et qui se ressemblent à beaucoup d'égards : on ne peut trop comparer ces sortes d'objets; on ne peut trop les rassembler sous le même coup d'œil; il résulte de ces rapprochemens, de ces comparaisons une lumière qui fait souvent découvrir des différences réelles, où l'on n'avoit d'abord aperçu que de fausses analogies, pour avoir trop isolé les objets et ne les avoir considérés que l'un après l'autre. Par ces raisons, j'ai dû réunir dans un seul article

(1) *Nota*, que les articles des huppes, des promerops et des guépiers sont de Guenau de Montbeillard. SONNINI.

ce que j'ai à dire de général sur les genres très-voisins des huppes, des promerops et des guépiers.

Notre huppe est bien connue par sa belle aigrette double, qui est presque unique dans son espèce, puisqu'elle ne ressemble à aucune autre si ce n'est à celle des kakatoès; par son bec long, menu et arqué, et par ses pieds courts. La huppe noire et blanche du Cap diffère de la nôtre en plusieurs points, et notamment par son bec plus court et plus pointu, comme on le verra dans les descriptions; mais on a dû la rapporter à ce genre, dont elle approche plus que de tout autre.

Les promerops ont tant de rapports avec le genre de la huppe, qu'on pourroit dire, en adoptant pour un moment les principes des méthodistes, que les promerops sont des huppes sans huppe; mais la vérité est qu'ils sont un peu plus haut montés, et qu'ils ont communément la queue beaucoup plus longue.

Les guépiers ressemblent, par leurs pieds courts, à la huppe comme au martin-pêcheur, et plus particulièrement à ce dernier par la singulière disposition de leurs doigts, dont celui du milieu est adhérent au doigt extérieur jusqu'à la troisième pha-

lange, et du doigt intérieur jusqu'à la première seulement. Le bec des guépiers, qui est assez large à sa base et assez fort, tient le milieu entre les becs grêles des huppes et des promerops d'une part, et les becs longs, droits, gros et pointus des martin-pêcheurs, d'autre part, toutefois s'approchant un peu plus des premiers que des derniers, puisque le guépier vit d'insectes comme les huppes et les promerops, et non de petits poissons comme les martin-pêcheurs; or, l'on sait combien la force et la conformation du bec influent sur le choix des alimens.

On trouve encore quelques vestiges d'analogie entre le genre des guépiers et celui des martin-pêcheurs : premièrement, la belle couleur d'aigue-marine, qui n'est rien moins que commune dans les oiseaux d'Europe, embellit également le plumage de notre martin-pêcheur et celui de notre guépier : en second lieu, dans le plus grand nombre des espèces de guépiers, les deux pennes intermédiaires de la queue excèdent de beaucoup les latérales, et le genre du martin-pêcheur nous présente quelques espèces dans lesquelles ces deux intermédiaires sont de même excédentes : troisièmement, il nous

présente aussi des espèces qui ont le bec un peu courbé, et qui en cela se rapprochent des guépiers.

D'un autre côté, quelque voisins que soient les deux genres des guépiers et des promerops, la Nature toujours libre, toujours féconde, a bien su les séparer, ou plutôt les fondre ensemble par des nuances intermédiaires qui tiennent plus ou moins de l'un et de l'autre; ces nuances, ce sont des oiseaux qui sont guépiers par quelques parties et promerops par d'autres parties: j'applique à ce petit genre intermédiaire, ou si l'on veut, équivoque, le nom de merops.

Tous ces différens oiseaux qui ont déjà tant de rapports entre eux, se ressemblent encore par la taille. Dans chacun de ces genres, les espèces les plus grosses ne le sont guère plus que les grives, et les plus petites ne sont guère plus petites que les moineaux et les becfigues; s'il y a quelques exceptions, elles sont peu nombreuses, et d'ailleurs elles ont également lieu dans ces différens genres.

A l'égard du climat, il n'est pas le même pour tous: les promerops se trouvent en Asie, en Afrique et en Amérique; on n'en voit jamais en Europe; et s'ils sont aborigènes

du vieux continent, et que par conséquent ils aient passé plus tôt ou plus tard dans le nouveau, il faut que ce soit par le nord de l'Asie. La huppe est attachée exclusivement à l'ancien monde, et j'en dis autant des guépiers, quoique l'on trouve dans nos planches enluminées la figure d'un oiseau appelé *guépier de Cayenne*; mais on a de fortes raisons de douter qu'il soit en effet originaire de cette île. Des ornithologistes qui y ont fait plusieurs voyages ne l'y ont jamais vu, et l'individu d'après lequel la figure de nos planches a été dessinée et gravée, est unique à Paris jusqu'à présent, quoiqu'en général les oiseaux de Cayenne y sont très-communs. Quant aux deux guépiers donnés par Seba, comme étant l'un du Brésil et l'autre du Mexique, on sait combien l'autorité de Seba est suspecte sur cet article; et ici elle l'est d'autant plus que ce seroient les deux seules espèces de guépiers qui fussent originaires du nouveau continent.

De Sevè del. Hubert S.

1. LA HUPPE.

2. LE PROMEROPS *à Ventre rayé*.

LA HUPPE (1) (2).

Voyez les planches enluminées, n° 52, et pl. CLXV *de ce volume.*

Un auteur de réputation en ornithologie (Belon) a dit que cet oiseau avoit pris son

(1) *Epops.* Aristote, Hist. animal. lib. 1, cap. 1; lib. 6, cap. 1; lib. 9, cap. 11, 15 et 49. Ce nom est la racine du verbe *popizein*, qui exprime le cri de la huppe.

Elien, Nat. animal. lib. I, cap. 35; lib. 3, cap. 26; lib. 6, cap. 46; lib. 10, cap. 16; et lib. 16, cap. 5.

Upupa. Pline, Nat. hist. lib. 10, cap. 29; et lib. 30, cap. 6. Remarquez que Pline prononçoit *oupoupa*, ainsi que Varron, comme on va voir.

Varron, Lingua lat. lib. 4. Cet auteur croit que le nom latin *upupa* s'est formé du cri de l'oiseau, *pou, pou;* et la fable nous donne encore l'origine de ce cri : elle raconte que Thérée, roi de Thrace, ayant été métamorphosé en huppe à la suite de plusieurs horreurs, et notamment après que Progné, sa femme, et Philomèle, sa belle-sœur, eurent fait servir sur sa table son fils Itys qu'elles avoient mis en pièces, ce père infortuné ne put former d'autre cri que *pou, pou,* qui, en grec, signifie *où, où*, comme s'il eût encore cherché ou redemandé son fils.

Huppe, *puput lupoge.* En grec moderne, *agriope-*

nom de la grande et belle huppe qu'il porte sur sa tête : il auroit dit tout le contraire s'il

---

tinos. Belon, Nature des oiseaux, lib. 4 cap. 10; et Portrait d'oiseaux, pag. 72. Il n'en parle point dans ses observations; mais il se trompe, comme on le verra dans le texte, en disant que nous donnons à cet oiseau le nom de *huppe*, à cause de sa crête.

Upupa. En hébreu, selon différens auteurs, *kaath*, *cos*, *hakocoz*, *ataleph*, *racha*, *anapha*, *chasida*, *dukiphat*. En Egypte, *cucufa*, *cucupha*. En grec, *epops*, *alektryon agrios*; *fitomos*. En arabe, *alhudud*, *alhedud*, *garesol*. En turc, *ibik*. En italien, *buba*, *upega*, *gallo de paradiso*, *galletto di maggio*, *puppula*, *cristella*, *putta*. (*Nota*, qu'autrefois, selon Plaute, et Saint-Jérôme, on appliquoit le nom de *upupa* aux filles de joie.) En espagnol, *abubilla*. En portugais, *popa*. En allemand, *wyd-hopff*, *wide-hopffe*, *wedehoppe*, *kathaan*. En flamand, *hupetup*. Dans le Brabant, *hueron*. En anglais, *howpe*. Remarquez que plusieurs écrivains de cette nation ont donné ce nom au vaneau, et que cet abus subsiste encore en plusieurs petites écoles britanniques, selon Willulghby. En illyrien, *dedek*. En polonais, *dudek*. En Savoie, *etpie*. En français, *huppe* ou *hupe*. En quelques cantons, *putput*, à cause de sa puanteur. En Languedoc, *lupege*. (Gesner, de Avibus, pag. 775.)

En hébreu, *hasida*. En grec, *epoxis*, *siete*, *alektryon*, *gelasos*. En grec moderne, *agriokokros*. En italien, *uperga*, *galletto*, *di marzo*. Aldrovande, Ornith. tom. II, pag. 702.

Bubbola. Olina, Uccelleria, fol. 36.

eût fait attention que le nom latin de ce même oiseau, *upupa*, d'où s'est évidemment

---

Upupa. En grec, *agriokokoros*. Jonston, Av. p. 85.

Ray, Synops. av. pag. 48. En anglais, *the hoop or hoopoe*.

Willulghby, Ornith. pag. 100. En allemand, près de Cologne, *wide-huppe*. En anglais, *hoopo*.

Charleton, Exercit. pag. 98. Vulgairement en anglais, *the dung-bird*, *the hooper*, *the hoopoop*.

Gallus lutosus, *gallinaceus stercorarius*. En allemand, *kot han*, *wiede-hopffe*. Schwenckfeld, Avi. Siles. pag. 368.

Rzaczynski, Auctuar. Polon. pag. 427. Chez les cassubiens, *hupka*.

Albin, Oiseaux, tom. II, n° 42.

Klein, Ordo avi. pag. 110, n° 14. En grec, *epox* (sans doute pour *epops*); la femelle *dupe* (sans doute pour *huppe*); car les fautes d'ortographe copiées scrupuleusement sont une des grandes causes de la multiplication des noms.

Lin. Fauna suec. édition 1746, n° 85. En Suède, *hœr fogel*. En Scanie, *popp*.

Moehring, Gen. av. gen. 22, pag. 39.

Sibbald, Scot. illustr. prodrom. part. II, lib. 3, sect. 3, cap. 2, pag. 16.

Kramer, Elench. Aust. infer. pag. 337.

Frisch, tom. I, clas. 4, divis. 2, planche VI, n° 43, art. 10. — On pourroit, selon lui, l'appeler bécasse d'arbre, *baum-schnepf*. En basse Saxe, *wede-hoppe*, mot composé dans lequel *wede* ne vient pas de *weide*,

formé son nom français, est non seulement plus ancien de quelques siècles que le mot

---

saule, mais de *waide* qui, en termes de chasse, signifie excrément.

Upupa varia, cristâ rufâ, in summo nigrâ. Barrère, Nov. specim. clas. 3, pag. 46, gen. 21. En catalan, *paput, poput.*

Epos, upupa, cristata, variegata. Lin. Syst. nat. edit. 13, pag. 183, gen. 64.

Muller, Zoolog. Dan. prodrom. pag. 13, n° 103. En norvégien, *ærfugl.* En danois, *herfugl.*

The hoopoe. Edwards, planche CCCXLV.

Upupa supernè fusco-nigricante, et sordidè albo-rufescente varia, infernè albo-rufescens; dorso supremo griseo; pectore griseo-vinaceo; cristâ rufâ, apicibus pennarum nigris, rectricibus nigricantibus, tæniâ, transversâ albâ in medio præditis.... huppe *ou* puput. (Brisson, tom. II, pag. 455.)

En arabe, sur les côtes du golfe Persique, *hudhud*, selon M. Niébhur. (Descript. de l'Arabie, p. 148).

En différens jargons, on l'appelle ou on l'a appelée *pepu, pipu, pupe, robin, boutbout, boubou, coq d'été, coq* ou *poulet de bois, coq puant, coq merdeux; tchiaou* chez les turcs, à cause de quelque rapport observé entre son aigrette et celle de certains huissiers de Turquie qui portent ce nom. En vieil anglais, *houp, puet.* Et enfin à très-juste titre, comme on voit, *avis multorum nominum*, l'oiseau aux cent noms.

Procope l'a rangée, dit-on, parmi les oiseaux de nuit; mais c'est sans doute une méprise des copistes qui auront écrit *upupa*, au lieu de *ulula.*

générique *huppe*, qui signifie dans notre langue une touffe de plumes dont certaines espèces d'oiseaux ont la tête surmontée, mais encore plus ancien que notre langue elle-même, laquelle a adopté le nom propre de l'espèce dont il s'agit ici, pour exprimer en général son attribut le plus remarquable.

La situation naturelle de cette touffe de plumes est d'être couchée en arrière, soit lorsque la huppe vole, soit lorsqu'elle prend sa nourriture, en un mot, lorsqu'elle est exempte de toute agitation intérieure (3). J'ai eu occasion de voir un de ces oiseaux qui avoit été pris au filet, étant déjà vieux ou du moins adulte, et qui par conséquent avoit

---

(2) Les grecs de l'Archipel appellent la huppe *xilopedino*, c'est-à-dire, *poulet de bois*; ceux de l'île de Scio, *salapetino*; en Provence, *putugue*; au Caire, *hædhædæ*.

Upupa cristâ variegatâ.. upupa epops. Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 64, sp. 1.

Upupa nigricante et rufo-albo variegata, subtùs rufescens, cristâ rufescente apice nigrâ, caudâ nigrâ fusciâ albâ..... upupa epops. Latham, Syst. ornith. gen. 28, sp. 1. SONNINI.

(3) On ajoute qu'elle cherche le feu; qu'elle aime à se coucher devant la cheminée, à s'y épanouir. Celle dont je vais parler appartenoit à mademoiselle Lemulier, mariée depuis à M. Dumesniel, mestre-de-camp de cavalerie.

les habitudes de la Nature : son attachement pour la personne qui le soignoit étoit devenu très-fort et même exclusif; il ne paroissoit content que lorsqu'il étoit seul avec elle : s'il survenoit des étrangers, c'est alors que sa huppe se relevoit par un effet de surprise ou d'inquiétude, et il alloit se réfugier sur le ciel d'un lit qui se trouvoit dans la même chambre; quelquefois il s'enhardissoit jusqu'à descendre de son asyle, mais c'étoit pour voler droit à sa maîtresse; il étoit occupé uniquement de cette maîtresse chérie et sembloit ne voir qu'elle : il avoit deux voix fort différentes, l'une plus douce, plus intérieure, qui sembloit se former dans le siège même du sentiment, et qu'il adressoit à la personne aimée; l'autre plus aigre et plus perçante, qui exprimoit la colère ou l'effroi : jamais on ne le tenoit en cage ni le jour ni la nuit, et il avoit toute licence de courir dans la maison; cependant, quoique les fenêtres fussent souvent ouvertes, il ne montra jamais, étant dans son assiette ordinaire, la moindre envie de s'échapper, et sa passion pour la liberté fut toujours moins forte que son attachement. A la fin toutefois il s'échappa, mais ce fut un effet de la crainte, passion d'autant plus impérieuse chez les animaux,

qu'elle tient de plus près au desir inné de leur propre conservation ; il s'envola donc un jour qu'il avoit été effarouché par l'apparition de quelque objet nouveau, encore s'éloigna-t-il fort peu ; et n'ayant pu regagner son gîte, il se jeta dans la cellule d'une religieuse qui avoit laissé sa fenêtre ouverte ; tant la société de l'homme ou ce qui y ressemble lui étoit devenue nécessaire ! il y trouva la mort, parce qu'on ne sut que lui donner à manger ; il avoit cependant vécu trois ou quatre mois dans sa première condition avec un peu de pain et de fromage pour toute nourriture. Une autre huppe a été nourrie pendant dix-huit mois de viande crue (1) ; elle l'aimoit passionnément et s'élançoit pour l'aller prendre dans la main ; elle refusoit au contraire celle qui étoit cuite. Cet appétit de préférence pour la viande crue indique une conformité de nature entre les oiseaux de proie et les insectivores, lesquels peuvent être regardés en effet comme des oiseaux de petite proie (2).

---

(1) Gesner en a nourri une avec des œufs durs ; Olina avec des vers et du cœur du bœuf ou du mouton coupé en petites tranches longuettes, ayant à peu près la forme de vers ; mais il recommande sur-tout de ne la point renfermer dans une cage.

(2) Les huppes mangent aussi volontiers la viande

La nourriture la plus ordinaire de la huppe, dans l'état de liberté, ce sont les insectes en général, et sur-tout les terrestres, parce qu'elle se tient beaucoup plus à terre que perchée sur les arbres (1); j'appelle insectes terrestres, ceux qui passent leur vie, ou du moins quelques périodes de leur vie, soit dans la terre, soit à sa surface; tels sont les scarabées, les fourmis (2), les vers, les demoiselles, les abeilles sauvages, plusieurs espèces de chenilles, etc. (3); c'est-là le véritable appât qui

---

cuite, et j'en ai vu élever de jeunes avec de la mie de pain, mêlée avec de la viande bouillie. SONNINI.

(1) Les arbres où elle se perche le plus volontiers, ce sont les saules, les osiers, et apparemment tous ceux qui croissent dans les terres humides. Les huppes apprivoisées se tiennent aussi bien plus souvent à terre que perchées.

(2) M. Frisch dit qu'elle fouille avec son long bec dans les fourmilières pour y chercher des œufs de fourmis; celle qu'a nourrie Gesner étoit très-friande en effet de ces œufs ou nymphes de fourmis, mais elle rejetoit les fourmis elles-mêmes.

(3) M. Salerne ajoute qu'elle purge la maison de souris, mais c'est sans doute en les poursuivant et les mettant en fuite; car il est évident qu'avec un bec aussi grêle, des serres aussi foibles et un gosier aussi étroit, elle ne peut ni s'en saisir, ni les dévorer, encore moins les avaler toutes entières; on sait qu'elle

en

en tout pays attire la huppe dans les terrains humides (1), où son bec long et menu peut facilement pénétrer, et celui qui en Égypte la détermine, ainsi que beaucoup d'autres oiseaux, à régler sa marche sur la retraite des eaux du Nil, et à s'avancer constamment à la suite de ce fleuve; car, à mesure qu'il rentre dans ses bords (2), il laisse successivement à découvert des plaines engraissées d'un limon que le soleil échauffe, et qui fourmille bientôt d'une quantité innombrable d'insectes de toute espèce (3); aussi

---

mange aussi les substances végétales, entre autres des baies de mirthe et des raisins. Voyez Olina et les anciens. J'ai trouvé dans le gésier de celles que j'ai disséquées, outre les insectes et les vers, tantôt de l'herbe, de petites graines, des bourgeons, tantôt des grains ronds d'une matière terreuse, quelquefois de petites pierres, quelquefois rien du tout.

(1) C'est parce qu'elle court ainsi dans la vase qu'on lui trouve presque toujours les pieds crottés.

(2) On voit par cela seul pourquoi l'apparition de la huppe en Egypte annonçoit aux habitans de ce pays la retraite des eaux du Nil, et conséquemment la saison des semailles; aussi jouoit-elle un grand rôle dans les hiéroglyphes égyptiens.

(3) Entre autres, d'une espèce d'insecte particulière à l'Egypte, et qui ressemble au cloporte. Le Nil laisse aussi beaucoup de petites grenouilles et même du frai

les huppes de passage sont-elles alors très-grasses et très-bonnes à manger ; je dis les huppes de passage, car il y en a dans ce même pays de sédentaires que l'on voit souvent sur les datiers, aux environs de Rosette, et qu'on ne mange jamais ; il en est de même de celles qui se trouvent en très-grand nombre dans la ville du Caire (1), où elles nichent en pleine sécurité sur les terrasses des maisons (2). On peut en effet concevoir que des huppes, vivant loin de l'homme et dans une campagne inhabitée, sont meilleures à manger que celles qui vivent à portée d'une ville considérable ou des grands chemins qui y conduisent ; les premières cherchent leur vie, c'est-à-dire, les insectes dans la vase, le limon, les terres

---

de grenouille dans les endroits qu'il a inondés ; et tout cela peut, en cas de besoin, suppléer aux insectes.

(1) On en mange à Bologne, à Gènes, et dans quelques autres contrées de l'Inde et de la France, tant méridionale que septentrionale : quelques-uns les préfèrent aux cailles ; il est vrai que toutes nos huppes sont de passage.

(2) Ces deux dernières notes m'ont été communiquées par M. de Sonnini, dans deux lettres datées du Caire et de Rosette, les 4 septembre et 5 novembre 1777.

humides, en un mot dans le sein de la Nature ; au lieu que les autres les cherchent dans les immondices de tout genre qui abondent par-tout où il y a un grand nombre d'hommes réunis ; ce qui ne peut manquer d'inspirer du dégoût pour les huppes des cités, et même de donner un mauvais fumet à leur chair (1) : il y en a une troisième classe qui tient le milieu entre les deux autres, et qui, se fixant dans nos jardins, trouve à s'y nourrir suffisamment de chenilles et de vers de terre (2). Au reste tout le monde convient que la chair de cet oiseau, qui passe pour être si sale de son vivant, n'a d'autre défaut que de sentir un peu trop le musc, et c'est apparemment la raison pourquoi les chats, d'ailleurs si friands d'oiseaux, ne touchent jamais à ceux-ci (3) (4).

---

(1) C'est donc uniquement à ces huppes des cités, à ces huppes sédentaires que l'on doit rapporter ce que Belon dit, peut-être trop généralement de toutes les huppes, « que leur chair ne vaut rien, et que n'y a personne en aucun pays qui en veuille tâter ». C'étoit et c'est encore une nourriture immonde chez les juifs.

(2) Olina, Uccelleria, fol. 36. Albin parle d'une huppe qui s'étoit établie dans un jardin situé au milieu de la forêt d'Epping, en Angleterre.

(3) Il y a plusieurs moyens indiqués pour faire passer

En Egypte, les huppes se rassemblent, dit-on, par petites troupes, et lorsqu'une d'entre elles est séparée des autres, elle rappelle ses compagnes par un cri fort aigu à deux tems *zi*, *zi* (5)(6). Dans la plupart des autres pays elles vont seules ou tout au plus

---

ce goût de musc; le plus généralement recommandé, c'est de couper la tête à la huppe au moment qu'elle vient d'être tuée : cependant les parties postérieures sont plus musquées que les parties antérieures.

(4) En Italie l'on mange communément les huppes, et on les voit accrochées à la boutique des traiteurs, au milieu des meilleures espèces de gibier. On les mange aussi dans le Levant et même en Provence.

SONNINI.

(5) Note communiquée par M. de Sonnini.

(6) J'ai observé encore dans le même pays que, lorsque les huppes sont perchées, elles font entendre une sorte de cri que l'on exprime assez bien par la syllabe *poun*, qu'elles prononcent d'une voix forte et grave, et presque toujours trois fois de suite; à chaque fois, elles ramènent leur long bec sur leur poitrine, et elles relèvent vivement la tête. Quelquefois aussi elles poussent un son rauque et désagréable en un seul tems. Dans l'état de repos, leur bec et leur huppe couchée en arrière, sont sur le même plan horizontal.

Il ne se rencontre guère, dans la basse Egypte, d'espaces sabloneux, quelque petits qu'il soient, pourvu qu'ils avoisinent des terrains cultivés sur lesquels l'on ne voie des huppes piétiner et y enfoncer

par paires. Quelquefois, au tems du passage, il s'en trouve un assez grand nombre dans le même canton ; mais c'est une multitude d'individus isolés qui ne sont unis entre eux par aucun lien social, et par conséquent ne peuvent former une véritable troupe ; aussi partent-elles les unes après les autres quand elles sont chassées : d'autre part, comme elles ont toutes la même organisation ; toutes doivent être et sont mues de la même manière par les mêmes causes ; et c'est la raison pourquoi toutes, en s'envolant, se portent vers les mêmes climats, et suivent à peu près la même route. Elles sont répandues dans presque tout l'ancien continent, depuis la Suède, où elles habitent les grandes forêts, et même depuis les Orcades et la Laponie (1) (2), jusques aux Canaries et

---

leur long bec ; ces sables servent en effet de retraite à une quantité d'insectes qui s'y logent avec facilité.

Au reste les huppes sédentaires en Egypte paroissent former une race distincte de celle des huppes passagères ; le roux est la couleur dominante de leur plumage. Poiret (Voyage en Barbarie, tom. I, pag. 274) a fait la même remarque au sujet des huppes de la Barbarie. SONNINI.

(1) Voyez la Laponie de Schœffer. (Francfort, 1673, in-4.)

au cap de Bonne-Espérance d'une part, et de l'autre jusqu'aux îles de Ceilan et de Java (3). Dans toute l'Europe elles sont oiseaux de passage et n'y restent point l'hyver, pas même dans les beaux pays de la Grèce et de l'Italie (4) (5) : on en trouve quelquefois en mer (6), et de bons obser-

---

(2) Ces oiseaux sont fort communs dans les déserts de la Russie et de la Tartarie; ils sont beaucoup plus rares au delà de l'Obi; l'on en a aussi trouvé au dessus du lac Baïkal. M. Latham rapporte qu'il a vu des figures de la huppe dans des peintures de la Chine, d'où il conclut qu'elle doit être commune dans ce vaste empire. (Supplement to the general synopsis of birds, pag. 123 n° 1.) Le même auteur fait mention dans cet article des cantons de l'Angleterre dans lesquels la huppe n'est point rare. SONNINI.

(3) Voyez Edwards, planche XX; et le voyageur la Barbinaïs.

(4) On sait bien, dit Belon, qu'elles ne demeurent pas l'hyver en Grèce : *Cum fœtum eduxere*, dit Pline, *abeunt upupæ*.

(5) Les deux époques du passage des huppes dans l'Archipel grec, sont la fin de mars et le commencement d'août.

A Constantinople, suivant M. Forskœl, elles arrivent du nord au mois d'août avec les rolliers, et disparoissent à l'approche de l'hyver. (Flora, Ægyptiaco-Arabica part. II, pag. 7.) SONNINI.

(6) Le 18 mars, passant au travers des Canaries,

vateurs (1) les mettent au nombre des oiseaux que l'on voit passer deux fois chaque année dans l'île de Malte ; mais il faut avouer qu'elles ne suivent pas toujours la même route, car souvent il arrive qu'en un même pays on en voit beaucoup une année, et très-peu ou point du tout l'année suivante : de plus, il y a des contrées, comme l'Angleterre, où elles sont fort rares, et où elles ne nichent jamais ; d'autres, comme le Bugey, qu'elles semblent éviter absolument : toutefois le Bugey est un pays montagneux ; il faut donc qu'elles ne soient pas attachées aux montagnes, du moins autant que le pensoit Aristote (2) ; mais ce n'est pas le seul fait que combatte l'assertion de ce philosophe, car les huppes établissent tous les jours leur domicile au milieu de nos plaines, et l'on en voit fréquemment sur les arbres isolés qui croissent dans les îles sabloneuses, telles que celles de Camargue en

---

une huppe vint se poser sur notre vaisseau et prit son vol à l'ouest. (Voyage à l'île de France et de Bourbon, par un officier du roi. Merlin, 1773, tom. I.)

(1) Entre autres M. le commandeur des Mazys.

(2) *Montes et incolit et sylvas.* Hist. animal. lib. 1, cap. 1.

Provence (1). Frisch dit qu'elles ont, comme les pics, la faculté de grimper sur l'écorce des arbres, et cela n'a rien que de conforme à l'analogie, puisqu'elles font, comme les pics, leur ponte dans des trous d'arbres; elles y déposent le plus souvent leurs œufs, ainsi que dans des trous de murailles, sur le terreau ou la poussière qui se trouve d'ordinaire au fond de ces sortes de cavités, sans les garnir, dit Aristote, de paille ni d'aucune litière; mais cela est encore sujet à quelques exceptions, du moins apparentes : de six couvées qu'on m'a apportées, quatre étoient en effet sans litière, et les deux autres avoient sous elles un matelas très-mollet, composé de feuilles, de mousse, de laine, de plumes, etc. (2). Or, tout cela peut se concilier, car il est très-possible que la huppe ne garnisse jamais son nid de mousse ni d'autre

(1) Note communiquée par M. le marquis de Piolene.

(2) Il y avoit au fond de l'un de ces nids plus de deux litrons de mousse, des débris de hannetons, quelques vermisseaux échappés sans doute du bec de la mère ou de ses petits : les six arbres où se sont trouvés ces nids, sont trois griottiers, deux chênes et un poirier; les plus bas de ces nids étoient à trois ou quatre pieds de terre, les plus hauts à dix.

chose, mais qu'elle fasse quelquefois sa ponte dans des trous qui auroient été occupés l'année précédente par des pics, des torcols, des mésanges et autres oiseaux qui les auront matelassés, chacun suivant son instinct.

On a dit, il y a long-tems, et l'on a beaucoup répété, que la huppe enduisoit son nid des matières les plus infectes, de la fiente de loup, de renard, de cheval, de vache, bref de toutes sortes d'animaux, sans excepter l'homme (1); et cela, ajoute-t-on, dans l'intention de repousser, par la mauvaise odeur, les ennemis de sa couvée (2); mais

(1) Voyez Salerne, Hist. nat des oiseaux; Ornithologie italienne, etc. Il est assez singulier que les anciens, qui regardoient la huppe comme une habitante des montagnes, des forêts, des déserts, lui aient imputé d'employer à son nid les excrémens de l'homme; c'est encore ici un de ces faits particuliers mal à propos généralisés : il a pu arriver qu'une huppe couveuse ait ramassé sur des immondices quelconques, les insectes qu'elle destinoit à ses petits; qu'elle se soit salie en les ramassant, et qu'elle ait sali son nid : il n'en falloit pas davantage à des observateurs superficiels, pour conclure que c'étoit une habitude commune à toute l'espèce.

(2) On a dit aussi que c'étoit afin de rompre les charmes qui pouvoient être jetés sur sa couvée; car la

le fait n'est pas plus vrai que l'intention, car la huppe n'a point l'habitude d'enduire l'orifice de son nid comme fait la sittelle ; d'un

---

huppe passoit pour être fort savante dans ce genre : elle connoissoit toutes les herbes qui détruisent l'effet des fascinations, celles qui rendent la vue aux aveugles, celles qui ouvrent les portes les mieux fermées, et l'on a voulu donner crédit à cette dernière fable, en y ajoutant une autre fable non moins absurde. Elien raconte sérieusement qu'un homme ayant bouché trois fois de suite le nid d'une huppe, et ayant bien reconnu l'herbe dont elle se servit autant de fois pour l'ouvrir, il employa avec succès la même herbe pour charmer les serrures des cofres forts. La mort même ne fait qu'exalter ses vertus et leur donner une nouvelle énergie ; son cœur, son foie, la cervelle, etc. mangés avec certaines formules mystérieuses, appliqués, suspendus sur différentes parties du corps, communiquent le don de prophétie, guérissent la migraine, rétablissent la mémoire, procurent le sommeil, donnent des songes agréables ou terribles, etc. Autrefois elle passoit en Angleterre pour un oiseau de mauvais augure ; encore aujourd'hui le peuple de Suède regarde son apparition comme un présage de guerre. Les anciens étoient mieux fondés, ce me semble, à croire que lorsqu'on l'entendoit chanter avant le tems où l'on avoit coutume de commencer la culture de la vigne, elle annonçoit de bonnes vendanges : en effet, ce chant prématuré supposoit un printems doux, et par conséquent une année hâtive, toujours favorable à la vigne et à la qualité de son fruit.

autre côté il est très-vrai qu'un nid de huppe est très-sale et très-infect, inconvénient nécessaire, et qui résulte de la forme même du nid, lequel a souvent douze, quinze et jusqu'à dix-huit pouces de profondeur : lorsque les petits viennent d'éclore et sont encore foibles, ils ne peuvent jeter leur fiente au dehors ; ils restent donc fort longtems dans leur ordure, et on ne peut guère les manier sans s'infecter les doigts (1) ; c'est de là sans doute qu'est venu le proverbe, *sale comme une huppe* ; mais ce proverbe induiroit en erreur, si l'on vouloit en conclure que la huppe a le goût ou l'habitude de la mal-propreté : elle ne s'aperçoit point de la mauvaise odeur tant qu'il s'agit de donner à ses petits les soins qui leur sont nécessaires ; dans toute autre circonstance, elle dément bien le proverbe, car celle dont j'ai parlé ci-dessus, non seulement ne fit jamais d'ordure sur sa maîtresse, ni sur les fauteuils, ni même au milieu de la chambre, mais elle se retiroit toujours pour cela sur ce même ciel de lit où elle se réfugioit lors-

(1) C'est ce qu'éprouva Schwenckfeld étant encore enfant, et voulant tirer d'un chêne creux une couvée de huppes qui y étoit établie (pag. 369).

qu'elle étoit effarée, et l'on ne peut nier que l'endroit ne fût bien choisi, puisqu'il étoit tout à la fois le plus éloigné, le plus caché et le moins accessible.

La femelle pond depuis deux jusqu'à sept œufs (1), mais plus communément quatre ou cinq ; ces œufs sont grisâtres, un peu moins gros que ceux de perdrix, et ils n'éclosent pas tous, à beaucoup près, au même terme, car on m'a apporté une couvée de trois jeunes huppes prises dans le même nid, qui différoient beaucoup entre elles par la taille ; dans la plus grande, les pennes de la queue sortoient de dix-huit lignes hors du tuyau, et dans la plus petite de sept lignes seulement. On a vu souvent la mère porter à manger à ses petits, mais je n'ai jamais entendu dire que le père en fît autant. Comme on ne voit guère ces oiseaux en troupes, il est naturel de penser que la famille se disperse dès que les jeunes sont en état de

(1) M. Linnæus et les auteurs de la Zoologie britantannique ne parlent que de deux œufs; mais ce cas est aussi rare, du moins dans nos contrées, que celui de sept œufs. Il peut se faire que dans les pays plus septentrionaux, tels que la Suède, les huppes soient moins fécondes.

voler : cela devient encore plus probable s'il est vrai, comme le disent les auteurs de l'Ornithologie italienne, que chaque paire fasse deux ou trois pontes par an : les petits de la première couvée sont en état de voler dès la fin de juin. C'est à ce peu de faits et de conjectures que se bornent les connoissances que j'ai pu me procurer sur la ponte de la huppe et sur l'éducation de ses petits.

Le cri du mâle est *bou*, *bou*, *bou*; c'est sur-tout au printems qu'il le fait entendre, et on l'entend de très-loin (1); ceux qui ont écouté ces oiseaux avec attention, prétendent avoir remarqué dans leur cri différentes inflexions, différens accens appropriés aux différentes circonstances, tantôt un gémissement sourd qui annonce la pluie pro-

---

(1) Aristophane exprime ainsi le chant de ces oiseaux, *epopoe*, *popopo*, *popoe*, *popoe*, *io*, *io*, *ito*, *ito*, *ito*, *ito*; mais il me semble qu'il les fait un peu parler grec : De tous les noms qui leur ont été donnés, celui qui rend le mieux leur vrai chant, est celui de *boubou* (*), sous lequel ils sont connus en Lorraine et dans quelques autres provinces de France. *Popizein* en grec signifie *chanter comme une huppe*.

(*) Plus ordinairement, *ja-bou-bou* (*coq boubou.*).
SONNINI.

chaine, tantôt un cri plus aigu qui avertit de l'apparition du renard, etc.; cela a quelque rapport avec les deux voix de la huppe apprivoisée dont j'ai parlé plus haut : celle-ci avoit un goût marqué pour le son des instrumens ; toutes les fois que sa maîtresse jouoit du clavecin ou de la mandoline, elle venoit se poser sur ces instrumens ou le plus près possible, et s'y tenoit autant de tems que sa maîtresse continuoit de jouer.

On prétend que cet oiseau ne va jamais aux fontaines pour y boire, et que par cette raison il se prend rarement dans les pièges, sur-tout à l'abreuvoir ; à la vérité la huppe qui fut tuée en Angleterre, dans la forêt d'Epping, avoit évité les pièges multipliés qu'on lui avoit tendus avant de la tirer, dans l'intention de l'avoir vivante ; mais il n'est pas moins vrai que la huppe apprivoisée que j'ai déjà citée plusieurs fois, avoit été prise au filet, et qu'elle buvoit de tems en tems en plongeant son bec dans l'eau d'un mouvement brusque, et sans le relever ensuite comme font plusieurs oiseaux : apparemment que celui-ci a la faculté de faire monter la boisson dans son gosier, par une espèce de succion. Au reste, les huppes conservent ce mouvement brusque du bec

lorsqu'il ne s'agit ni de boire, ni de manger; cette habitude vient, sans doute, de celle qu'elles ont dans l'état sauvage, de saisir les insectes, de piquer les bourgeons, d'enfoncer leur bec dans la vase et dans les fourmilières pour y chercher les vers, les œufs de fourmis et peut-être la seule humidité de la terre. Autant elles sont difficiles à prendre dans les pièges, autant elles sont faciles à tirer, car elles se laissent approcher de fort près (1) (2); et leur vol, quoique sinueux et sautillant, est peu rapide, et ne présente aux chasseurs, ou si l'on veut aux tireurs, que très-peu de difficultés : elles battent des ailes

---

(1) Ceux qui ont voulu juger de ce qu'étoit la huppe, par ce qu'elle devoit être d'après la mithologie, n'ont pas manqué de dire qu'elle étoit très-sauvage, qu'elle ne s'enfonçoit dans la profondeur des forêts, qu'elle ne gagnoit la cime des montagnes, etc. que pour fuir les hommes. Au reste, des chasseurs m'ont assuré que cet oiseau se laissoit un peu moins approcher sur l'arrière-saison, sans doute parce qu'il a un peu plus d'expérience.

(2) La huppe se laisse à la vérité approcher, mais pas toujours assez pour la tirer; de même que le coucou, elle impatiente le chasseur en se posant à de petites distances, et lui laissant l'espoir sans cesse déçu de l'abattre de son fusil. SONNINI.

en partant, comme le vanneau (1), et posées à terre elles marchent d'un mouvement uniforme comme les poules.

Elles quittent nos pays septentrionaux sur la fin de l'été ou au commencement de l'automne, et n'attendent jamais les grands froids; mais, quoiqu'en général elles soient des oiseaux de passage dans notre Europe, il est possible qu'en certaines circonstances il en soit resté quelques-unes; par exemple, celles qui se seront trouvées blessées au moment du départ, ou malades ou trop jeunes, en un mot, trop foibles pour entreprendre un voyage de long cours, ou celles qui auront été retenues par quelque obstacle étranger : ces huppes restées en arrière se seront arrangées dans les mêmes trous qui leur avoient servi de nid; elles y auront passé l'hyver à demi-engourdies, vivant de peu et pouvant à peine refaire les plumes que la mue leur avoit fait perdre : quelques chasseurs en auront trouvé dans cet état, et de

(1) C'est sans doute à cause de cette conformité dans la façon de voler, jointe à la belle touffe de plumes dont la tête du vanneau est ornée, qu'on a donné à celui-ci, et qu'on lui donne encore en Angleterre, le nom de *huppe*; ce sont d'ailleurs des oiseaux de même taille.

là

là on aura pris occasion de dire que toutes les huppes passoient l'hyver dans les arbres creux, engourdies et dépouillées de leurs plumes (1), comme on l'a dit des coucous, et avec aussi peu de fondement.

Selon quelques-uns, la huppe étoit chez les égyptiens l'emblème de la piété filiale : les jeunes prenoient soin, dit-on, de leurs père et mère devenus caduques ; ils les réchauffoient sous leurs ailes ; ils leur aidoient, dans le cas d'une mue laborieuse, à quitter leurs vieilles plumes ; ils souffloient sur leurs yeux malades, et y appliquoient des herbes salutaires ; en un mot, ils leur rendoient tous les services qu'ils en avoient reçus dans leur bas âge : on a dit quelque chose de pareil de la cigogne ; hé, que n'en peut-on dire autant de toutes les espèces d'animaux !

La huppe ne vit que trois ans, suivant Olina ; mais cela doit s'entendre de la huppe domestique, dont nous abrégeons la vie faute de pouvoir lui donner la nourriture la plus convenable, et dont il nous est facile de compter les jours, puisque nous l'avons sans

(1) *Albertus apud Gesnerum.* Schwenckfeld, Aviar. Siles. etc. C'est par cette raison, dit G. Agricola, qu'on les voit au printems presque toutes déplumées.

cesse sous les yeux : il ne seroit pas aussi aisé de déterminer la vie moyenne de la huppe sauvage et libre, et d'autant moins aisé, qu'elle est oiseau de passage.

Comme elle a beaucoup de plumes, elle paroît plus grosse qu'elle n'est en effet; sa taille approche de celle d'une grive, et son poids est de deux onces et demie à trois ou quatre onces, plus ou moins, suivant qu'elle a plus ou moins de graisse (1).

Sa huppe est longitudinale, composée de deux rangs de plumes égaux et parallèles entre eux; les plumes du milieu de chaque rang sont les plus longues; en sorte qu'elles forment, étant relevées, une huppe arrondie en demi-cercle (2), d'environ deux pouces et demi de hauteur; toutes ces plumes sont rousses, terminées de noir; celles du milieu et les suivantes en arrière ont du blanc entre ces deux couleurs : il y a, outre cela, six ou huit plumes encore plus en arrière, appar-

---

(1) « Aveques toute sa plume, dit Belon, fait bien monstre d'un pigeon, mais sa charnue n'appert guères plus grosse qu'un estourneau ».

(2) *Avis cristâ visenda plicatili, contrahens eam subrigensque per longitudinem capitis.* Plin. lib. 10, cap. 29.

tenant toujours à la huppe, lesquelles sont entièrement rousses et les plus courtes de toutes.

Le reste de la tête et toute la partie antérieure de l'oiseau sont d'un gris tirant tantôt au vineux, tantôt au roussâtre; le dos est gris dans sa partie antérieure, rayé transversalement dans sa partie postérieure de blanc sale, sur un fond rembruni; il y a une plaque blanche sur le croupion; les couvertures supérieures de la queue sont noirâtres; le ventre et le reste du dessous du corps d'un blanc roux; les ailes et la queue noires, rayées de blanc; le fond des plumes ardoisé.

De toutes ces différentes couleurs, ainsi répandues sur le plumage, il résulte une espèce de dessin régulier, d'un fort bon effet, lorsque l'oiseau redresse sa huppe, étend ses ailes, relève et épanouit sa queue, ce qui lui arrive souvent; la partie des ailes la plus voisine du dos présente alors de part et d'autre une rayure transversale noire et blanche, à peu près perpendiculaire à l'axe du corps; la plus haute de ces raies a une teinte roussâtre, et s'unit à un fer à cheval de même couleur, qui se dessine sur le dos, et dont la convexité s'approche de la plaque blanche du croupion; la plus basse, qui borde l'aile

dans la moitié de sa circonférence, va rejoindre une autre bande blanche plus large qui traverse cette même aile à deux doigts de sa pointe, et parallèlement à l'axe du corps ; cette dernière raie blanche répond aussi à un croissant (1) de même couleur qui traverse la queue à pareille distance de son extrémité, et forme avec elle le cadre du tableau : enfin, qu'on se représente l'ensemble de ce joli tableau couronné par une huppe élevée, de couleur d'or et bordée de noir, et l'on aura du plumage de cet oiseau une idée beaucoup plus claire et plus juste que celle qu'on voudroit en donner en décrivant séparément chaque plume et chaque barbe de chaque plume.

Toutes les bandes blanches qui paroissent sur la face supérieure de l'aile, paroissent aussi à la face inférieure, et présentent le même coup d'œil lorsque l'oiseau vole et qu'on le voit par dessous, excepté que le blanc est plus pur, moins terni, moins mêlé de roussâtre.

---

(1) Lorsque la queue est entièrement épanouie, ce croissant se change en une bande toute droite, parce que sa convexité est tournée du côté du corps, et qu'il va toujours s'ouvrant de plus en plus à mesure que les pennes deviennent plus divergentes.

J'ai vu une femelle, bien reconnue femelle par la dissection, qui avoit toutes ces mêmes couleurs et tout aussi décidées; peut-être étoit-elle un peu vieille; ce qu'il y a de sûr, c'est qu'elle n'étoit pas plus grosse que le mâle, quoiqu'en disent les auteurs de l'Ornithologie italienne.

Longueur totale, onze pouces environ; bec, deux pouces un quart (plus ou moins, selon que l'oiseau est plus ou moins vieux), légèrement arqué; la pointe du bec supérieur dépasse un peu celle du bec inférieur; l'une et l'autre sont assez mousses; narines oblongues et peu recouvertes; langue très-courte, presque perdue dans le gosier, et formant une espèce de triangle équilatéral, dont les côtés n'ont pas trois lignes de longueur; ouvertures des oreilles, à cinq lignes de l'angle de l'ouverture du bec et dans le même alignement; tarse, dix lignes; doigt du milieu uni au doigt extérieur par sa première phalange; ongle postérieur le plus long et le plus droit, sur-tout dans les vieux; vol, dix-sept pouces et plus; queue, près de quatre pouces, composée de dix pennes égales (et non de douze, comme dit Belon); dépasse de vingt lignes les ailes composées de dix-neuf pennes, dont la première est la plus

courte, et la dix-neuvième la plus longue.

Tube intestinal du gésier à l'anus, douze à dix-huit pouces ; gésier musculeux, doublé d'une membrane sans adhérence qui envoyoit un prolongement en forme de douille dans le duodenum ; grand axe du gésier, de neuf à quatorze lignes ; petit axe, de sept à douze lignes ; ces parties ont plus de volume dans les jeunes que dans les vieux ; tous ont une vésicule du fiel, et seulement de très-légers vestiges de *cœcum* : à l'angle de la bifurcation de la trachée-artère, deux petits trous recouverts d'une membrane très-fine ; les deux branches de cette même trachée-artère, formées par derrière d'une membrane semblable, et par devant d'anneaux cartilagineux de forme semi-circulaire ; le muscle releveur de la huppe est situé entre le sommet de la tête et la base du bec ; lorsqu'il est tiré en arrière, la huppe se relève, et lorsqu'il est tiré du côté du bec ; elle s'abaisse.

Dans une femelle que j'ai ouverte le 5 juin, il y avoit des œufs de différentes grosseurs ; le plus gros avoit une ligne de diamètre.

VARIÉTÉS DE LA HUPPE.

Les anciens disoient que cet oiseau étoit sujet à changer de couleur d'une saison à l'autre ; cela dépend sans doute de la mue, car des plumes nouvelles doivent être un peu différentes des vieilles qui sont prêtes à se détacher, et la différence doit être plus sensible dans certaines espèces que dans d'autres : au surplus, des personnes qui ont élevé des huppes, ne se sont pas aperçues de ce changement de couleur.

Belon avance qu'il en a connu deux espèces, sans indiquer les attributs qui les distinguent, si ce n'est peut-être ce moult beau collier mi-parti de noir et de tanné, dont il dit en général que la huppe a le cou entourné, et qui manque à l'espèce que nous connoissons.

MM. Commerson et Sonnerat ont rapporté une huppe du cap de Bonne-Espérance, fort ressemblante à la nôtre, et que le voyageur Kolbe avoit reconnue long-tems auparavant

dans les environs de ce cap (1) : elle a en gros le même plumage, la même forme, le même cri, les mêmes allures, et se nourrit des mêmes choses ; mais, en y regardant de plus près, on s'aperçoit qu'elle a la taille un peu plus petite, les pieds plus alongés, le bec plus court à proportion, l'aigrette plus basse; qu'il n'y a aucun vestige de blanc dans les plumes qui composent cette aigrette, et en général un peu moins de variété dans le plumage.

Un autre individu rapporté du même pays, avoit le haut du dos d'un brun assez foncé, et le ventre varié de blanc et de brun ; c'étoit sans doute un jeune, car il étoit plus petit que les autres, et il avoit le bec de cinq lignes plus court.

Enfin, M. le marquis Gerini a vu à Florence, et revu dans les Alpes, près de la ville de Ronta, une très-belle variété, dont l'aigrette étoit bordée de bleu céleste (2).

---

(1) Voyez Description du cap, tom. I, pag. 152.

(2) Voyez l'Ornithologie italienne, à l'endroit cité dans la nomenclature.

OISEAU ÉTRANGER

QUI A RAPPORT A LA HUPPE.

LA HUPPE NOIRE ET BLANCHE

DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE (1) (2).

Voyez les planches enluminées, n° 697, *où cet oiseau est représenté sous le nom de* huppe du cap de Bonne-Espérance.

CET oiseau diffère de notre huppe et de ses variétés, par sa grosseur; par son bec plus court et plus pointu; par sa huppe,

(1) L'oiseau de Madagascar, que Flaccourt nomme *tivouch*, paroît avoir du rapport avec celui-ci : sa tête est ornée d'une belle huppe, et son plumage n'est que de deux couleurs, noir et gris; on peut supposer que c'est du gris clair.

(2) *Upupa cristata fusca, subtùs alba, alarum maculâ albâ*. . . Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 64, sp. 4.

Upupa fusco nebulosa, cristâ corpore subtùs maculâque alarum albis. upupa capensis. Latham, Syst. ornith. gen. 28, sp. 2. SONNINI.

dont les plumes sont un peu moins hautes à proportion, d'ailleurs effilées à peu près comme celles du coucou huppé de Madagascar; par le nombre des pennes de sa queue, car elle en a douze; par la forme de sa langue, qui est assez longue, et dont l'extrémité est divisée en plusieurs filets; enfin, par les couleurs de son plumage. Il a la huppe, la gorge et tout le dessous du corps blancs sans tache; le dessus du corps, depuis la huppe exclusivement jusqu'au bout de la queue, d'un brun dont les teintes varient et sont beaucoup moins foncées sur les parties antérieures; une tache blanche sur l'aile; l'iris d'un brun bleuâtre; le bec, les pieds et même les ongles jaunâtres.

Cet oiseau se tient dans les grands bois de Madagascar, de l'île Bourbon et du cap de Bonne-Espérance: on a trouvé dans son estomac, des graines, des baies de *speudobuxus*: son poids est de quatre onces; mais il doit varier beaucoup et être plus considérable aux mois de juin et de juillet, tems où cet oiseau est fort gras.

Longueur totale, seize pouces; bec, vingt lignes, très-pointu, le supérieur ayant les bords échancrés près de la pointe et l'arête fort obtuse, plus long que l'inférieur, celui-

ci tout aussi large ; dans le palais, qui est fort uni d'ailleurs, de petites tubérosités dont le nombre varie ; narines comme notre huppe ; les pieds aussi, excepté que l'ongle postérieur, qui est le plus grand de tous, est très-crochu ; vol, dix-huit pouces ; queue, quatre pouces dix lignes, composée de pennes à peu près égales, cependant les deux intermédiaires un peu plus courtes ; dépasse d'environ deux pouces et demi les ailes, qui sont composées de dix-huit pennes (1).

---

(1) Je tiens d'un naturaliste estimable, que je cite souvent, parce qu'il a beaucoup et très-bien observé ; je tiens, dis-je, de Vieillot qu'en Afrique, vers le royaume de Congo, il y a une espèce de huppe dont le plumage est entièrement noir. SONNINI.

LE PROMERUPE (1) (2).

CETTE espèce vient naturellement prendre sa place entre les huppes et les promerops,

(1) *Avis paradisiaca, cristata, orientalis rarissima.* Seba, tom. I, pag. 48, pl. xxx, fig. 5.

Upupa manucodiata. Klein, Ordo av. p. 110 n° 15.

Promerops cristatus, supernè dilutè spadiceus, infernè dilutè cinereus; cristâ, capite et collo nigris; rectricibus dilutè spadiceis, binis intermediis longissimis... promerops huppé des Indes. (Brisson, tom. II, pag. 464.) Dans la méthode de cet habile ornithologiste, le genre des promerops ne diffère de celui de la huppe, que parce que ceux-là n'ont point de huppe sur la tête.

Upupa rectricibus duabus longissimis.. Lin. Syst. nat. edit. 13, pag. 184, sp. 3.

M. le vicomte de Querhoënt nous a communiqué une notice sur le mâle de cette espèce.

(2) *Upupa castanea cristata, rectricibus duabus longissimis.. upupa paradisea.* Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 64, sp. 3.

Upupa cristata spadicea, subtùs cinerascens, capite colloque nigris, rectricibus duabus intermediis longissimis. .. upupa paradisea. Latham, Syst. ornith. gen. 28, sp. 3. SONNINI.

puisqu'elle porte sur la tête une touffe de longues plumes couchées en arrière, et qui paroissent capables de former en se relevant une aigrette peu différente de celle de notre huppe; or en différât-elle un peu, toujours seroit-il vrai que, par ce seul caractère, cet oiseau se rapproche de notre huppe plus que tous les autres promerops; mais, d'un autre côté, il se rapproche de ceux-ci et s'éloigne de la huppe par l'excessive longueur de sa queue.

Seba nous assure que cet oiseau vient de la partie orientale de notre continent, et qu'il est très-rare: il a la gorge, le cou, la tête et la belle et grosse huppe dont sa tête est surmontée, d'un beau noir; les ailes et la queue d'un rouge bai clair; le ventre cendré clair; le bec et les pieds de couleur plombée: sa grosseur est à peu près celle d'un étourneau.

Longueur totale, dix-neuf pouces; bec, treize lignes, un peu arqué, très-aigu; tarse, environ neuf lignes; ailes courtes; queue, quatorze pouces un quart, composée de pennes fort inégales; les deux intermédiaires dépassent les latérales de plus de onze pouces, et les ailes de plus de treize.

LE PROMEROPS A AILES BLEUES (1) (2).

Ce promerops se plaît sur les hautes montagnes; il se nourrit de chenilles, de mouches, de scarabées et autres insectes. La couleur dominante sur la partie supérieure du corps

(1) *Avis ani mexicana, caudâ longissimâ.* Seba, Thesaur. tom. I, pag. 73, planche XLV, fig. 3. *Nota*, que ce nom d'*ani* est appliqué par les brasiliens au *bout de petun;* reste à savoir sur quelle autorité se fonde Seba pour l'appliquer à notre promerops à ailes bleues : cela est d'autant plus suspect, que Seba renvoie à l'ouvrage de Nieremberg, liv. 10, chap. 44, et qu'il s'agit, à l'endroit cité, d'une espèce de canard à bec pointu : or, Seba s'étant si grossièrement tromsur l'espèce, n'est-il pas à craindre qu'il ne se soit aussi trompé sur le climat, et ne pourroit-on pas douter que ce promerops fût vraiment du Mexique ?

Falcinellus mexicanus. Klein, Ordo avi. pag. 107, tom. III, pag. 4.)

M. Moehring en fait une *curruca.* (Av. gener. p. 37, gen. 18.)

Promerops obscurè griseus, colore thalassino et purpureo rubente varians, ventre dilutè flavo; remigibus

est un gris obscur, changeant en aigue-marine et en rouge pourpré; la queue est de la même couleur, mais d'une teinte plus foncée, et jette des reflets dorés d'un très-bel effet; les pennes des ailes sont d'un bleu clair et brillant; le ventre jaune clair; les yeux surmontés d'une tache de même couleur; le bec noirâtre, bordé de jaune : cet oiseau est de la taille d'une grive.

Longueur totale, dix-huit pouces trois quarts; bec, vingt lignes, un peu arqué; tarse, huit lignes et demie; ailes courtes; queue, douze pouces un quart, composée de pennes fort inégales, les quatre intermédiaires beaucoup plus longues que les latérales; dépasse les ailes de onze pouces.

---

majoribus dilutè cæruleis; rectricibus griseo-nigricantibus, saturatè viridi et purpureo mixtis; quatuor intermediis longissimis... le promerops du Mexique. (Brisson, tom. II, pag. 463.)

(2) *Upupa grisea, thalassino et purpurascente admisto, subtùs flava, remigibus majoribus cæruleis, rectricibus quatuor intermediis longioribus .. upupa mexicana.* Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 64, sp. 5.

Upupa grisea, viridi cæruleo purpureoque variegata, abdomine flavescente, rectricibus quatuor intermediis longissimis.. upupa mexicana. Latham, Syst. ornith. gen. 28, sp. 4. SONNINI.

LE PROMEROPS BRUN A VENTRE TACHETÉ (1)(2).

Voyez les planches enluminées, n° 637, *où cet oiseau est représenté sous le nom de* promerops du cap de Bonne-Espérance.

Cet oiseau a en effet le ventre tacheté de brun sur un fond blanchâtre, et la poitrine

(1) *Promerops supernè fuscus, infernè albus; pectore rufescente; uropygio et tectricibus caudæ superioribus viridi olivaceis, inferioribus luteis, rectricibus fuscis, sex intermediis longissimis..* le promerops. (Brisson, tom. II, pag. 461.)

Upupa rectricibus sex intermediis longissimis..... Lin. Syst. nat. edit. 13, pag. 184, sp. 2. J'ignore la raison pourquoi M. Linnæus a donné le nom de huppe à ce promerops, qui n'a la tête ornée d'aucune huppe.

An merops fuscus, ani regione flavâ, caudâ ex incano nigricante, longissimâ. Koelreuter, Novum Comment. petropol. anni 1765, pag. 429. Ne seroit-ce point un jeune dont le plumage ne seroit pas encore formé, et dont la queue n'auroit pas encore pris toute sa longueur?

(2) *Upupa fusca, subtùs alba, pectore rufescente, uropygio viridi-olivaceo, crisso luteo, rectricibus sex intermediis longissimis.... upupa promerops.* Latham, Syst. ornith. gen. 28, sp. 5. Sonnini.

sur

sur un fond orangé brun; la gorge blanc sale, accompagnée de chaque côté d'une ligne brune qui part de l'ouverture du bec, passe sous l'œil et descend sur le cou; le sommet de la tête brun, varié de gris roussâtre; le croupion et les couvertures supérieures de la queue verd d'olive; le reste du dessus du corps, compris les pennes de la queue et des ailes, brun; les flancs tachetés de brun; les jambes brunes; les couvertures inférieures de la queue d'un beau jaune; le bec et les pieds noirs.

L'individu de nos planches enluminées, n° 637, paroît être le mâle, parce qu'il est plus tacheté, et que les couleurs sont plus tranchees; il a sur les ailes une raie grise très-étroite, formée par une suite de petites taches de cette couleur, qui terminent les couvertures supérieures. L'individu décrit par M. Brisson, n'a point cette raie; ses couleurs sont plus foibles, et il est moins tacheté sous le corps: je crois que c'est la femelle; elle est plus petite d'un dix-huitième que son mâle, et n'est guère plus grosse qu'une alouette (1).

Longueur totale du mâle, dix-huit pouces;

(1) L'on remarque fréquemment dans cette espèce

bec, seize lignes; tarse, dix lignes deux tiers; ailes courtes; vol, treize pouces; queue, treize pouces, composée de douze pennes, dont les six intermédiaires sont beaucoup plus longues que les six latérales, celles-ci étagées; dépasse les ailes de onze pouces.

---

des variétés de nuances, indices de la différence du sexe ou de l'âge. C'est un oiseau assez commun au midi de l'Afrique. SONNINI.

LE PROMEROPS BRUN A VENTRE RAYÉ (1) (2).

Voyez les planches enluminées, n° 658, *où cet oiseau est représenté sous le nom de* promerops de la nouvelle Guinée ; *et planche* CLXV *de ce volume.*

Cet oiseau se trouve à la nouvelle Guinée, d'où il a été apporté par M. Sonnerat : le mâle a la gorge, le cou et la tête d'un beau noir, animé sur la tête par des reflets d'acier poli ; tout le dessus du corps brun avec une teinte de verd foncé sur le cou, le dos et les ailes ; la queue d'un brun plus uniforme et plus clair, excepté la dernière des pennes

(1) Voyez le Voyage à la nouvelle Guinée, de M. Sonnerat, pag. 164.

(2) *Upupa fusca, subtùs grisea albo nigroque striata, vertice chalybeo, gulâ juguloque nigris rectricibus duabus intermediis longissimis. .. upupa fusca.* Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 64, sp. 6.

Upupa fusca, subtùs albo nigroque fasciata, capite colloque atris, rectricibus duabus intermediis longissimis. .. upupa papuensis. Latham, Syst. ornith. gen. 28, sp. 6. Sonnini

latérales qui a le côté intérieur noir ; la poitrine et tout le dessous du corps rayés transversalement de noir et de blanc ; l'iris et les pieds noirs.

J'ai vu un individu qui avoit une teinte de roux sur la tête, comme dans la figure enluminée.

La femelle a la gorge, le cou et la tête du même brun que le dessus du corps, et sans aucun reflet ; dans le reste elle ressemble à son mâle.

Longueur totale, vingt-deux pouces ; bec, deux pouces et demi, étroit, arrondi, fort arqué ; queue, treize pouces, composée de douze pennes étagées, fort inégales entre elles ; les plus courtes ont quatre pouces, les plus longues dépassent les ailes de neuf pouces (1).

---

(1) Cette espèce se trouve aussi dans les forêts de l'île de Vaygiou, l'une des Moluques. (Labillardière, Voyage à la recherche de la Pérouse, tom. II, p. 291.)

SONNINI.

LE GRAND PROMEROPS

A PAREMENS FRISÉS (1) (2).

Voyez les planches enluminées, n° 639, *où cet oiseau est représenté sous le nom de* grand promerops de la nouvelle Guinée.

Les paremens frisés qui sont en même tems la parure et le caractère de cette espèce (3), consistent en deux gros bouquets de plumes

(1) Voyage à la nouvelle Guinée, pag. 166. Le nom de *quatre ailes* qui a été donné par des voyageurs à un oiseau de proie d'Afrique, pourroit très-bien convenir au promerops dont il s'agit ici.

(2) *Upupa nigra, capite, cervice et pectore, pennarumque humeralium, subalarium et ad caudæ latus positarum falcatarum parte exteriore viridi-aureis, caudâ longissimâ..* Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 64, sp. 7.

Upupa atro-violacea, vertice, cervice abdomineque superiore viridi-nitentibus, pennis scapularibus lateralibusque caudæ falciformibus, caudâ longissimâ..... upupa superba. Latham, Syst. ornith. gen. 28, sp. 7.

SONNINI.

(3) Le sifilet, décrit ci-devant tom. XLV, a aussi

frisées, veloutées, peintes des plus belles couleurs qu'elle a de chaque côté du corps et qui lui donnent un air tout à fait distingué : ces bouquets de plumes sont composés des longues couvertures des ailes au nombre de neuf, lesquelles se relèvent en se courbant sur leur côté supérieur, dont les barbes sont fort courtes, et étalent avec d'autant plus d'avantage les longues barbes du côté opposé, qui devient alors le côté convexe ; les couvertures moyennes des ailes, au nombre de quinze, et même quelques-unes des scapulaires participent à cette singulière configuration, se relèvent de même en éventail, et de plus sont ornées à leur extrémité d'une bordure d'un verd brillant, changeant en bleu et violet, d'où résulte sur les ailes une sorte de guirlande qui va s'élargissant un peu en remontant vers le dos. Autre singularité ; sous ces plumes frisées naissent de chaque côté douze ou quinze longues plumes, dont les plus voisines du dos sont décomposées, et qui toutes ont les

---

des espèces de paremens, mais ils n'ont point la même forme, ni ne sont composés des mêmes plumes ; et ceux du manucode noir, dit *le superbe*, sont dirigés en sens contraire.

mêmes reflets jouant entre le verd et le bleu; la tête et le ventre sont d'un beau verd changeant, mais d'un éclat moins vif que la guirlande du parement.

Dans tout le reste du plumage la couleur dominante est un noir lustré, enrichi de reflets bleus et violets, et toutes les plumes, dit M. Sonnerat, ont le moëlleux du velours, non seulement à l'œil, mais au toucher : il ajoute que le corps de cet oiseau, quoique d'une forme alongée, paroît court et excessivement petit, en comparaison de sa très-longue queue ; le bec et les pieds sont noirs. M. Sonnerat a rapporté ce promerops de la nouvelle Guinée.

Longueur totale, trois pieds et demi (quatre, suivant M. Sonnerat) ; bec, près de trois pouces ; ailes courtes ; queue, vingt-six à vingt-sept pouces, composée de douze pennes étagées, larges et pointues ; les plus courtes ont six à sept pouces, les plus longues dépassent les ailes d'environ vingt pouces.

LE PROMEROPS ORANGÉ (1) (2).

La couleur orangée règne sur le plumage de cet oiseau, et prend différentes teintes en différens endroits ; une teinte dorée sur la gorge, le cou, la tête et le bec ; une teinte rougeâtre sur les pennes de la queue et les grandes pennes des ailes ; enfin, une teinte jaune sur tout le reste ; la base du bec est entourée de petites plumes rouges.

(1) *Avis paradisiaca americana elegantissima.* Seba, tom. I, pag. 102, planche LXVI, fig. 3.

Promerops flavo-aurantius, capite et collo aureis ; remigibus majoribus et rectricibus ex aurantio ad rubrum vergentibus.. promerops des Barbades. (Brisson, tom. II, pag. 466.)

Rhyndace. Moehring, Avium genera, p. 37, gen. 19.

(2) *Upupa fulva, capite colloque aureis, caudâ æquali.* *upupa aurantia.* Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 44, sp. 8.

Upupa flavo-aurantia, capite colloque aureis, remigibus primoribus aurantio-rubro contaminatis. .... *upupa aurantia.* Lath. Syst. ornith. gen. 28, sp. 8.

SONNINI.

Tel est, à mon avis, le mâle de cette espèce, qui est à peu près de la taille de l'étourneau : je regarde comme sa femelle le cochitototl de Fernandez (1) (2), qui est de même taille, du même continent, et dont le plumage ne diffère guère de celui du promerops orangé, que comme dans beaucoup d'espèces le plumage du mâle diffère de celui de la femelle. Ce cochitototl a la gorge, le cou, la tête et les ailes variés, sans aucune régularité, de cendré et de noir ; tout le reste de son plumage est jaune ; l'iris d'un jaune pâle ; le bec noir, grêle, arqué, très-pointu, et les pieds cendrés ; il vit de graines et d'insectes, et se trouve dans les contrées les plus chaudes du Mexique, où il n'est recherché ni pour la beauté de son chant, ni pour la

---

(1) *Cochitototl seu avis florida.* Fernandez, Nov. Hispan. pag. 46, cap. 61.

Ray, Synops. av. pag. 168, sp. 20.

Promerops luteus ; capite, collo et alis promiscuè cinereis ac nigris ; rectricibus luteis. .. promerops jaune du Mexique. (Brisson, tom. II, pag. 467.)

(2) *Promerops mexicanus luteus Brissoni.* Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 64, sp. 8, var. *b.*

Upupa lutea, capite collo alisque cinereo nigroque variegatis. Lath. Syst. ornith. gen. 28, sp. 8, var. *A.*

SONNINI.

bonté de sa chair. Le promerops orangé que je regarde comme le mâle de cette espèce, se trouve au nord de la Guiane, dans les petites îles que forme la rivière Berbice à son embouchure (1), au nord de la Guiane.

Longueur totale de ce mâle, environ neuf pouces et demi; bec, treize lignes; tarse, dix; queue, près de quatre pouces, composée de pennes égales; dépasse les ailes d'environ un pouce.

---

(1) Seba dit *in insulis Barbicensibus*, qui se traduit mieux, ce me semble, par îles de la Berbice, que par îles Barbades.

LE PROMEROPS A BEC ROUGE (1),

PAR SONNINI.

C'EST une espèce rare et curieuse que M. Latham a décrite, d'après un individu conservé d'abord dans le beau cabinet de la duchesse de Portland, et depuis chez le colonel Davies (2). Il avoit été apporté, disoit-on, d'Afrique en Angleterre. Sa longueur totale est d'environ quatorze pouces, compris sa longue queue, fortement étagée; les plumes de la tête sont courtes, serrées, douces au toucher et semblables à un duvet soyeux. Le bec est d'un rouge vif, aussi bien que les yeux; toutes les parties supérieures

(1) *Upupa viridi-atra, abdomine atro, caudâ cuneiformi; remigibus sex primoribus rectricibusque lateralibus albo maculatis.* *upupa erythrorynchos.* Lath. Syst. ornith. gen. 28, sp. 9.

(2) Supplement to the general synopsis of birds, pag. 124, et pl. cx. Red-billed promerops.

sont d'un verd noirâtre très-foncé, avec des taches rouges sur la tête et le cou ; les parties inférieures ont la même teinte, mais moins sombre, à l'exception du ventre qui est tout à fait noir ; les six premières pennes de l'aile ont chacune une tache blanche, et toutes les pennes de la queue, celles du milieu exceptées, en ont deux.

M. Latham a vu, dans les dessins du capitaine Paterson, la figure d'un promerops de l'Inde, qui ressembloit entièrement à celui-ci, hors le bec dont la teinte étoit brune, au lieu d'être d'un beau rouge (1). Il y a toute apparence que le sexe ou le jeune âge avoit occasionné cette différence. Si l'on ne s'est point trompé au sujet du premier oiseau, il s'ensuivroit que l'espèce du promerops à bec rouge se trouveroit également dans l'Inde et en Afrique.

---

(1) Supplement, etc., à l'endroit cité.

LE PROMEROPS BLEU (1),

PAR SONNINI.

Le capitaine Paterson possède dans sa collection de dessins la figure de cet oiseau de l'Inde, sans savoir précisément dans quelle contrée il se trouve (2). Sa taille égale celle du promerops à bec rouge, mais il est un peu moins long; sa queue a la même forme: du reste, son plumage est par-tout d'un bleu d'indigo; son bec est noir et ses pieds ont une teinte plombée.

Indépendamment des deux nouvaux promerops que je viens de décrire, certains voyageurs ont fait mention de quelques autres, dont il n'est pas possible de déterminer l'espèce, d'après les indications in-

(1) *Upupa indico-cærulea, caudâ cuneiformi, rostro nigro, pedibus plumbeis.... upupa indica.* Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 28, sp. 10.

(2) Supplement to the general synopsis of birds, pag. 124, n° 10. Blue promerops.

complettes qu'ils en ont laissées. Tels sont :

1°. Le promerops que la Pérouse trouva en Californie, et dont il ne dit autre chose, sinon que le grand nombre des ornithologistes croyoient mal à propos que cet oiseau appartenoit à l'ancien continent (1).

2°. L'oiseau de l'espèce des huppes que le médecin danois, Paul Erdman Isert, vit arriver de terre sur son vaisseau, près de l'île de Palme, l'une des Canaries : « Le superbe mélange de ses couleurs, dit-il, auroit excité l'admiration du plus stupide et du plus indifférent aux beautés de la Nature ; le noir, le blanc, le bleu de saphir, le cramoisi se marioient transversalement dans toute la longueur de l'oiseau. Je ne pus parvenir à faire la description de cette charmante bête, qui n'est point connue des ornithologistes. L'un de ceux qui étoient avec nous à bord, orthodoxe outré, regardoit comme un péché de la prendre et de la retenir captive. Il étoit d'avis qu'il valoit mieux la laisser mourir de faim ou se noyer dans la mer, que de la garder ; et dans cette

(1) Voyage de la Pérouse autour du monde, rédigé par Millet-Mureau, tom. II, in-8°, et fig. n° 37.

pieuse intention, il lui rendit en secret sa liberté (1) ».

D'après cet écrit, il est même incertain que l'auteur ait voulu parler d'un promerops.

---

(1) Voyages en Guinée et dans les îles Caraïbes, etc. traduction française, pag. 6 et 7.

LE FOURNIER (1) (2).

Voyez les planches enluminées, n° 739, *où cet oiseau est représenté sous le nom de* fournier de Buenos-Aires ; *et planche* CLXVI *de ce volume.*

C'EST ainsi que M. Commerson a nommé cet oiseau d'Amérique, qui fait la nuance de passage entre la famille des promerops et celle des guépiers ; il diffère des promerops en ce qu'il a les doigts plus longs et la queue plus courte ; il diffère des guépiers en ce qu'il n'a pas comme eux le doigt extérieur joint et comme soudé à celui du milieu dans presque toute sa longueur : on le trouve à Buenos-Aires.

Le roux est la couleur dominante de son

(1) *Turdus fulvus* de Commerson.

(2) *Merops rufus, remigibus fuscis exteriore margine rufis.* ... *merops rufus.* Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 63, sp. 20.

Merops rufus, subtùs rufo-flavicans, remigibus fuscis extùs rufis... *merops rufus.* Lath. Syst. ornith. gen. 27, sp. 22. SONNINI.

plumage,

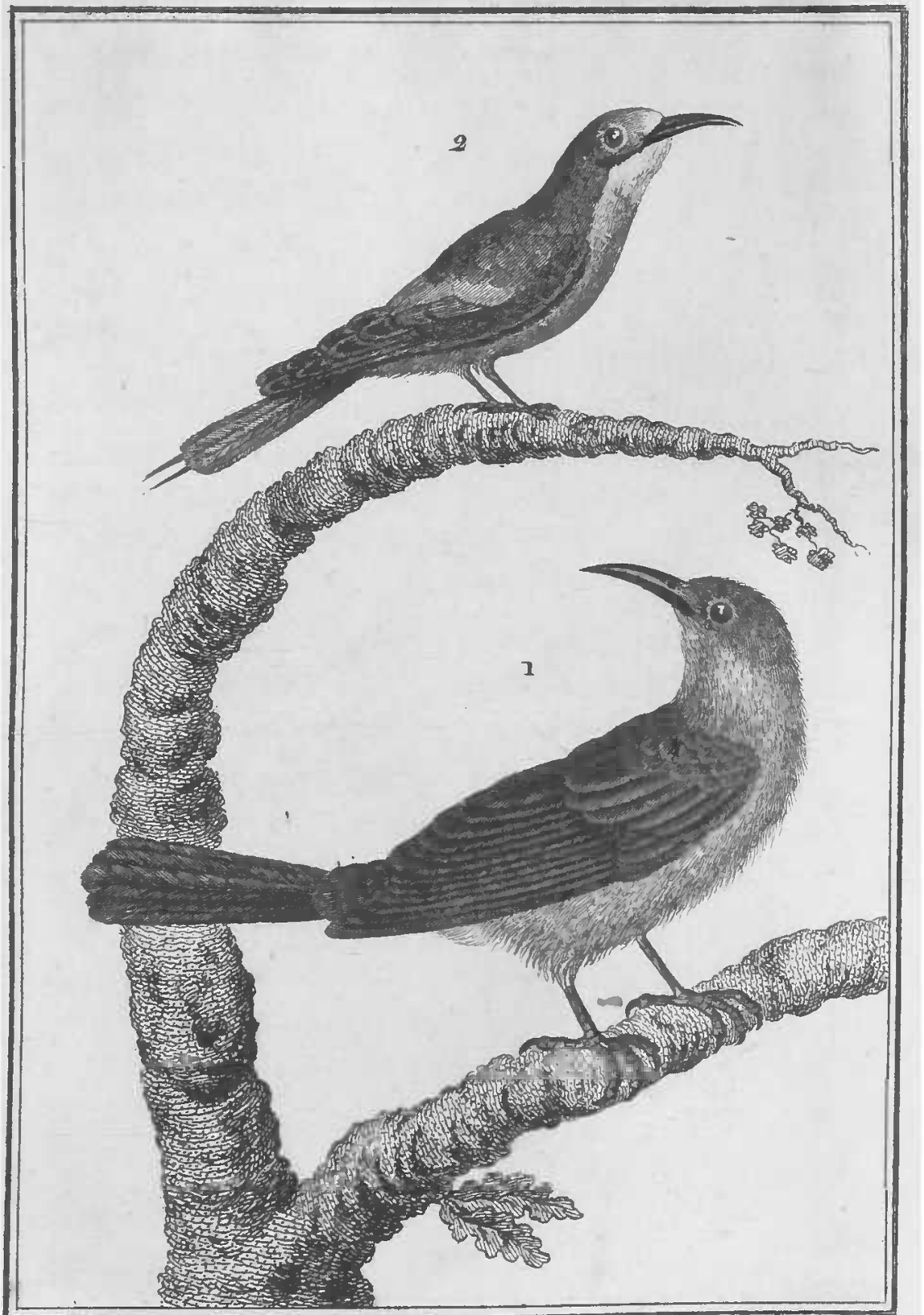

De Seve del. Hubert S.

1. LE FOURNIER
2. LE GUEPIER

plumage, plus foncée sur les parties supérieures, beaucoup plus claire et tirant au jaune pâle sur les parties inférieures; les pennes de l'aile sont brunes, avec quelques teintes de roux plus ou moins fortes sur leur bord extérieur.

Longueur totale, huit pouces et demi; bec, douze à treize lignes; tarse, seize lignes; ongle postérieur, le plus fort de tous; queue, un peu moins de trois pouces; dépasse les ailes d'environ un pouce.

LE POLOCHION (1) (2).

TEL est le nom et le cri habituel de cet oiseau des Moluques ; il le répète sans cesse, étant perché sur les plus hautes branches des arbres, et par le sens qu'a ce mot dans la langue moluquoise, il semble inviter tous les êtres sensibles à l'amour et à la volupté. Je le place encore entre les promerops et les guépiers, parce que je lui trouve le bec de ceux-ci et les pieds de ceux-là.

(1) Ce mot, en langue des Moluques, signifie *baisons-nous*, et en conséquence M. Commerson propose de nommer cet oiseau *philemon* ou *philedon*, ou *deosculator*, c'est-à-dire, *baiseur ;* il me paroît plus convenable de lui conserver le nom sous lequel il est connu aux îles Moluques, d'autant plus qu'il exprime son cri.

(2) *Merops griseus, orbitis nudis, genis nigris, caudâ subæquali..... merops moluccensis.* Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 63, sp. 21.

Merops griseus, genis nigris, orbitis nudis. merops moluccensis. Latham, Syst. ornith. gen. 27, sp. 23. SONNINI.

Le polochion a tout le plumage gris, mais d'un gris plus foncé sur les parties supérieures, et plus clair sur les inférieures ; les joues noires ; le bec noirâtre ; les yeux environnés d'une peau nue ; le derrière de la tête varié de blanc ; les plumes du toupet font sur le front un angle rentrant, et les plumes de la naissance de la gorge se terminent par une espèce de soie : l'individu qu'a décrit M Commerson, venoit de l'île de Bouro, l'une des Moluques soumises aux hollandais ; il pesoit cinq onces, et avoit à peu près la taille du coucou.

Longueur totale, quatorze pouces ; bec, très-pointu, long de deux pouces, large à sa base de cinq lignes, à son milieu de deux lignes, épais à sa base de sept lignes, au milieu de trois lignes et demie, ayant ses bords échancrés près de la pointe ; narines ovales, à jour, recouvertes d'une membrane par derrière, situées plus près du milieu du bec que de sa base ; langue égale au bec, terminée par un pinceau de poil ; le doigt du milieu uni par sa base avec le doigt extérieur ; le postérieur, le plus fort de tous ; vol, dix-huit pouces ; queue, cinq pouces deux tiers, composée de douze pennes égales, à cela près que la paire extérieure

est un peu plus courte que les autres; dépasse de trois pouces les ailes composées de dix-huit pennes ; la plus extérieure, une fois plus courte que les trois suivantes qui sont les plus longues de toutes.

LE MEROPS ROUGE ET BLEU (1) (2),

SEBA, à qui nous devons la connoissance de cet oiseau, paroît avoir été ébloui de son plumage, et avec raison, car la couleur du rubis brille sur sa tête, sa gorge et tout le dessous du corps; elle se remontre sur les couvertures supérieures des ailes, mais sous une nuance plus foncée; un bleu clair et

(1) *Pica brasiliensis amœnissimis coloribus.* Seba, Thesaurus, tom. I, pag. 102, planche LXVI, fig. 1.

Ardæ adfinis. Moehring, Avium genera, gen. 105, pag. 81.

Apiaster supernè fusco et nigro varius, infernè splendidè ruber; capite rubro; tectricibus alarum inferioribus dilutè luteis; remigibus rectricibusque dilutè cœruleis... guépier du Brésil. (Brisson, tom. IV, p. 540.)

(2) *Merops rutilus, suprà ex fusco et nigro varius, caudâ remigibusque pallidè cœruleis... merops brasiliensis.* Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 65, sp. 9.

Merops fusco nigroque varius, capite, gulâ, tectricibus alarum, minoribus corporeque subtùs rubris, remigibus caudâque cœruleis. .. merops brasiliensis. Latham, Syst. ornith. gen. 27, sp. 9. SONNINI.

brillant règne sur les pennes de ces mêmes ailes et sur celles de la queue; l'éclat de ces belles couleurs est relevé par le contraste des teintes plus sombres, et des espaces variés de noir et de blanc distribués à propos sur la partie supérieure; le bec et les pieds sont jaunes, et les ailes sont doublées de la même couleur; les plumes rouges du dessous du corps ont quelque chose de soyeux, et sont aussi douces au toucher que brillante à l'œil.

Cet oiseau est du Brésil, si l'on en croit Seba, que l'on ne doit presque jamais croire sur cette matière. Il est à peu près de la taille de notre guépier; il en a les pieds courts; mais je ne vois rien dans la description, ni dans la figure, qui indique la même disposition de doigts; d'ailleurs son bec a plus de rapport avec celui des promerops; c'est pourquoi je le range dans la classe intermédiaire.

LE GUÉPIER (1) (2).

Voyez les planches enluminées, n° 938 ; et pl. CLXVI *de ce volume.*

CET oiseau mange non seulement les guêpes qui lui ont donné son nom français, et les

(1) *Merops*, *Bœotiis merops*. Aristote, Hist. anim. lib. 6, cap. 1 ; et lib. 9, cap. 13.

Elien, Nat. anim. lib. 1, cap. 49 ; lib. 8, cap. 6 ; et lib. 11, cap. 30.

Merops, Pline, Hist. nat. lib. 10, cap. 33.

Belon, Nat. des ois. pag. 225, chap. 27 ; n'est plus appelé *merops* en Crète, mais *melisso-phago*. En latin, *apiaster*. En français, *guépier*, quoiqu'il ne soit pas le seul oiseau qui mange des guêpes, et que les mésanges et plusieurs autres insectivores en fassent aussi un grand dégât. Belon nous apprend que ce nom de guépier existoit déjà, et que n'ayant pu découvrir à quel oiseau il appartenoit, il l'avoit appliqué à celui-ci. (Voyez les observations du même Belon, fol. 10, verso ; et fol. 63, verso.)

En grec, *aerops*, *quibusdam*, *phloros*, *melissophas*, formé de *melissophagos*.

Avis apiastra Servii ; apiaster, *muscicapa et marochos Alberti ; alkemus*, *akevius rasis*. En italien, *dardo*, *dardaro*, *barbaro*, *gaulo*, *ievolo*, *lupo dell'api*.

abeilles qui lui ont donné son nom latin, anglais, etc., mais il mange aussi les bour-

---

En Sicile, *piccia ferro* (bec de fer). En espagnol, *aveiuruco*. En allemand, *imbenwolf; imbenfrass*. Gesner, Aves, pag. 599. Qelques-uns lui ont donné mal à propos le nom de *krinitz*, qui est celui du torcol.

Aldrovande, Ornithol. tom. I, pag. 871. A Bologne, *dardano*. En espagnol, *iuruco*. En latin, *vesparia*.

Jonston, Av. pag. 81.

Charleton, Exercit. pag. 94, sp. 9. En anglais, *bee-eater*.

Willulghby, Ornith. pag. 102, § 3.

Ray, Synops. avi. pag. 49.

Klein, Ordo av. pag. 110, sp. 10. En allemand, *bienen-frass*, *heu-vogel*, *heu-meher*.

Albin, tom. II, pag. 29, planche XLIV.

Moehring, Av. gener. 21 pag. 38.

Frisch, clas. 12, div. 3, pl. CCXXII. En allemand, *bienen-fresser*. En latin, *mellophagus*. En français, selon les allemands, *apiâtre*, *guépière*, *mangeur d'abeilles*.

Merops flavescens. En allemand, *gelber bienenwolf*. En polonais, *zotna*, *zotcawa*. Rzaczynski, Auctuar. Polon. pag. 393.

Merops pectore et alis cærulescentibus tergore leucopheo (mas), *pectore albicante*, *dorso virescente* (fæmina). En catalan, *sirena de mar*, *abellerola*. Barrère, Specim. nov. Ornithol. clas. 3, gen. 22, pag. 47, sp. 1 et 2.

Merops Galilæus, gobe-abeille. (Hasselquist, Voy.

dons, les cigales, les cousins, les mouches et autres insectes qu'il attrape en volant, ainsi que font les hirondelles; c'est la proie

---

dans le Levant, part. II, pag. 20; les arabes l'appellent *varnar.*)

Ispida, Fauna Suecica, edit. 1746, pag. 30.

Ispida caudâ molli. En autrichien, *meerschwalbe.* Kramer, Elenchus aust. inf. inter aves picas, p. 237.

Apiaster dorso ferrugineo; abdomine caudâque viridi cœrulescente, rectricibus duabus longioribus, gulâ luteâ. .. Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 63, sp. 1, pag 182.

Apiaster supernè dilutè fulvus, castaneo et viridi adumbratus, infernè cœruleo-beryllinus; uropygio viridi-beryllino ad luteum vergente; syncipite primùm cœruleo-beryllino, dein viridi; vertice castaneo, viridi adumbrato; occipitio et collo superiore castaneis; tœniâ utrimque per oculos nigrâ; gutture luteo-aureo; rectricibus supernè cœruleo-beryllinis, rufo adumbratis, lateralibus interiùs cinereo marginatis, binis intermediis longioribus, acutis apiaster; le guépier. (Brisson, tom. V pag. 532.)

A Malte, il est connu sous le nom de *cardinal*, quoiqu'il n'ait de rouge que les yeux et les pieds; en Provence, sous celui de *serene;* quelques-uns lui ont donné celui d'*apiastre*, mais c'est peut-être une faute d'ortographe : d'autres par une méprise plus considérable, l'ont pris pour un pic. (Voyez la description de Surinam, par le docteur Fermin, pag. 184.)

(2) Le guépier est nommé par les grecs de l'Archi-

dont il est le plus friand; et les enfans de l'île de Candie s'en servent comme d'appât pour le pêcher à la ligne au milieu de l'air, de même qu'on pèche les poissons dans l'eau: ils passent une épingle recourbée au travers d'une cigale vivante; ils attachent cette épingle à un long fil; la cigale n'en voltige pas moins, et le guépier l'apercevant, fond dessus, l'avale ainsi que l'hameçon, et se trouve pris. A défaut d'insectes, il se rabat sur les petites graines, même sur le froment (1), et il paroît qu'en ramassant à terre cette nourriture, il ramasse en même tems de petites pierres, comme font tous les granivores, et sans y mettre plus d'intention. Ray soupçonne, d'après les rapports

---

pel, *meliso orgho*, ce qui signifie *ennemi des guêpes ou des abeilles.*

Merops dorso ferrugineo, abdomine caudâque viridi-cœrulescente, rectricibus duabus longioribus, gulâ luteâ. .. merops apiaster. Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 63, sp. 1. — Lath. Syst. ornith. gen. 27, sp. 1.

SONNINI.

(1) Le seul que j'aie eu l'occasion d'ouvrir avec M. le docteur Rémond, avoit cinq gros bourdons dans son gésier; Belon a trouvé dans l'estomac de ceux qu'il a ouverts des graines de lampsane, de caucalis, de navets, de froment, etc.

multipliés, tant internes qu'externes, de cet oiseau avec le martin-pêcheur, qu'il se nourrit aussi quelquefois de poisson comme ce dernier.

Les guépiers sont très-communs dans l'île de Candie, et si communs qu'il n'y a endroit dans cette île, dit Belon, témoin oculaire, où l'on ne les voie voler : il ajoute que les grecs de Terre-Ferme ne les connoissent point, ce qu'il avoit pu apprendre de bonne source en voyageant dans le pays (1); mais il avance trop légèrement qu'on ne les a jamais vus voler en Italie; car Aldrovande, citoyen de Bologne, assure qu'ils sont assez communs aux environs de cette ville où on les prend aux filets et aux gluaux; Willulghby en a vu plusieurs fois à Rome, exposés dans les marchés publics, et il est plus que probable, qu'ils ne sont point étrangers au reste de l'Italie, puisqu'ils se trouvent dans le midi de la France, où même on ne les regarde point comme oiseau de passage (2);

---

(1) Belon avoit été induit en erreur; les guépiers se trouvent dans plusieurs contrées de la Grèce, de même qu'en Italie. SONNINI.

(2) Belon doutoit qu'ils restassent pendant l'hyver dans l'île de Candie, mais il n'avoit aucune observation

c'est de là cependant qu'ils se répandent quelquefois par petites troupes de dix ou douze dans les pays septentrionaux : nous avons vu une de ces troupes qui arriva dans la vallée de Sainte-Reine en Bourgogne, le 8 mai 1776; ils se tinrent toujours ensemble et crioient sans cesse comme pour s'appeler et se répondre : leur cri étoit éclatant sans être agréable, et avoit quelque rapport au bruit qui se fait lorsqu'on siffle dans une noix percée (1); ils le faisoient

là-dessus : ce que je dis ici de ceux de Provence, je le tiens de M. le marquis de Piolenc. Je ne sais pourquoi M. Frisch a cru que ces oiseaux se plaisoient dans les déserts.

(1) Belon le compare « au son tel que feroit un homme en sublant ayant la bouche close en rondeur, qui chanteroit *grulgrururururul*, aussi haut comme un lauriot ». D'autres prétendent qu'il dit *crou*, *crou*, *crou*. L'auteur du poëme de Philomèle le donne comme approchant beaucoup de celui du roitelet et de l'hirondelle de cheminée.

Regulus atque merops et rubro pectore Progne
Consimili modulo zinzibulare solent;

mais on sait que le naturaliste doit presque toujours apporter quelques modifications aux expressions du poëte (*).

(*) Ce cri est simple, grave, fluté, et l'oiseau l'accompagne de tems à autre, par un craquement de son bec. SONNINI.

entendre étant posés et en volant; ils se tenoient par préférence sur les arbres fruitiers qui étoient alors en fleur, et conséquemment fréquentés par les guêpes et les abeilles; on les voyoit souvent s'élancer de dessus leur branche pour saisir cette petite proie ailée: ils parurent toujours défians et ne se laissoient guère approcher; cependant on vint à bout d'en tuer un qui se trouva séparé des autres et perché sur un picea, tandis que le reste de la troupe étoit dans un verger voisin : ceux-ci, effrayés du coup de fusil, s'envolèrent en criant tous à la fois, et se réfugièrent sur des noyers qui étoient dans un côteau de vignes peu éloigné; ils y restèrent constamment sans reparoître dans les vergers, et au bout de quelques jours ils prirent leur volée pour ne plus revenir.

On en a vu une autre troupe, au mois de juin 1777, dans les environs d'Anspach (1). M. Lottinger me mande que ces oiseaux se montrent rarement en Lorraine, qu'il n'en a jamais vu plus de deux ensemble, qu'ils se tenoient sur les branches les plus basses des arbres ou arbrisseaux, et qu'ils avoient un air d'embarras, comme s'ils

(1) La Gazette d'agriculture, n° 55, ann. 1777.

eussent senti qu'ils étoient dévoyés : ils paroissent encore plus rarement en Suède, où ils se tiennent près de la mer (1), mais ils ne se trouvent presque jamais en Angleterre (2), quoique ce pays soit moins septentrional que la Suède, et qu'ils aient l'aile assez forte pour franchir le pas de Calais (3). Du côté de l'orient ils sont répandus dans

---

(1) Lin. Fauna suecica.

(2) Charleton, Willulghby.

(3) Les guépiers sont communs dans plusieurs cantons de la Russie. M. Pallas les a vu arriver à la fin d'avril dans la contrée arrosée par la Samara et le Volga ; ils y nichent sur les bords élevés et sabloneux des fleuves et des grandes rivières. On peut juger par la quantité de leurs nids à quel point ils abondent dans ce pays ; les collines qui s'élèvent les unes au dessus des autres le long de la rive occidentale du Volga, depuis Zaryzin, sont toutes criblées de ces nids.

Ces oiseaux se répandent aussi dans les campagnes des cosaques du Jaïk, et jusqu'à quelque distance de l'Irtich ; mais ils ne montent pas plus au nord, et ils sont inconnus en Sibérie. Lorsqu'ils arrivent trop tôt dans ces contrées septentrionales, l'on en trouve souvent de morts de faim dans les landes et les trous, parce que les froids continus empêchent l'apparition des insectes dont ils ont coutume de se nourrir.

SONNINI.

la zone tempérée, depuis la Judée (1) jusqu'au Bengale (2), et sans doute bien au delà, mais on ne les a pas suivis plus loin (3).

Ces oiseaux nichent, comme l'hirondelle de rivage et le martin-pêcheur, au fond des trous qu'ils savent se creuser avec leurs pieds courts et forts, et leur bec de fer, comme disent les siciliens (4), dans les côteaux dont le terrain est le moins dur, et quelquefois dans les rives escarpées et sabloneuses des

---

(1) Se trouvent, dit M. Hasselquist, dans les bois et les plaines, entre Acre et Nazareth.

(2) Edwards.

(3) L'on voit des guépiers dans la Grèce, en Barbarie, en Egypte, en Arabie et en Afrique, jusqu'au cap de Bonne-Espérance, suivant Levaillant (Second Voyage dans l'intérieur de l'Afrique, tom. II, p. 318; et Thunberg, Voyage au Japon par le cap de Bonne-Espérance, traduction française, tom. I, pag. 330). Ils arrivent dans les îles grecques de l'Archipel à la mi-août; ils ne s'arrêtent pas long-tems et y repassent au printems; c'est à cette époque que j'ai observé souvent que ces oiseaux se réunissent le soir en troupes nombreuses sur des oliviers pour y passer la nuit; mais ils ne s'y établissent que momentanément, car le lendemain je ne les retrouvois plus dans le même canton; ils se rendent en Egypte au mois de septembre. SONNINI.

(4) Voyez la nomenclature.

grands fleuves (1) : ils donnent à ces trous jusqu'à six pieds et plus, soit en longueur, soit en profondeur (2) ; la femelle y dépose, sur un matelas de mousse, quatre ou cinq, et même six ou sept œufs blancs, un peu plus petits que ceux de merle, mais on ne peut observer ce qui se passe dans l'intérieur de ces obscurs souterrains; tout ce qu'on peut assurer, c'est que la jeune famille ne se disperse point : il est même nécessaire que plusieurs familles se réunissent ensemble pour former ces troupes nombreuses que Belon a vues dans l'île de Candie, suivant les rampes des montagnes où croît le thym, et où elles trouvent en abondance les guêpes et les abeilles, attirées par les étamines parfumées de cette plante.

On compare le vol du guépier à celui de l'hirondelle, avec qui il a plusieurs autres rapports, comme on vient de le voir; il ressemble aussi à bien des égards au martin-

(1) *In præcipitiis mollioribus*, dit Aristote, *in abruptis latitoribus Danubii, præsertim arenosis præcipitiis septentrionem respicientibus*, dit M. Kramer.

(2) Ils creusent ces trous dans une direction oblique; l'entrée en est large et le fond se termine en s'arrondissant. SONNINI.

de

pêcheur, sur-tout par les belles couleurs de son plumage et la singulière conformation de ses pieds : enfin M. le docteur Lottinger, qui a le coup d'œil juste et exercé, lui trouve quelques-unes des allures du tette-chèvre ou engoulevent.

Une singularité qui distingueroit cet oiseau de tout autre, si elle étoit bien avérée, c'est l'habitude qu'on lui prête de voler à rebours : Elien admire beaucoup cette singulière façon de voler (1); il eût mieux fait d'en douter; c'est une erreur fondée, comme tant d'autres, sur quelque fait unique ou mal vu, qu'on peut se représenter aisément. Il en est de même de cette piété filiale dont on a fait honneur à plusieurs oiseaux, mais dont on semble avoir accordé la palme à ceux-ci, puisque, si l'on en croit Aristote, Pline, Elien, et ceux qui les ont copiés, ils n'attendent pas que leurs soins deviennent nécessaires à leurs père et mère pour les leur consacrer; ils les servent dès qu'ils sont en état de voler, et pour le seul plaisir de les servir; ils leur portent à manger dans leurs trous et préviennent tous leurs besoins. On

(1) De Nat. anim. lib. 1, cap. 49.

voit bien que ce sont des fables, mais du moins la morale en est bonne.

Le guépier mâle a les yeux petits, mais d'un rouge vif, auxquels un bandeau noir donne encore plus d'éclat; le front d'une belle couleur d'aigue-marine; le dessus de la tête marron teinté de verd; le derrière de la tête et du cou marron sans mélange, mais qui prend une nuance toujours plus claire en s'approchant du dos; le dessus du corps d'un fauve pâle, avec des reflets de verd et de marron plus ou moins apparens, selon les différentes incidences de la lumière; la gorge d'un jaune doré éclatant, terminé dans quelques individus par un collier noirâtre; le devant du cou, la poitrine et le dessous du corps d'un bleu d'aigue-marine qui va toujours s'éclaircissant sur les parties postérieures; cette même couleur règne sur la queue avec une légère teinte de roux, et sur le bord extérieur de l'aile sans aucun mélange; elle passe au verd et se trouve mélangée de roux sur la partie de ces mêmes ailes la plus voisine du dos; presque toutes leurs pennes sont terminées de noir; leurs petites couvertures supérieures sont teintes d'un verd obscur, les moyennes de roux, et les grandes nuancées de verd et de roux;

le bec est noir et les pieds brun rougeâtre (noirs, selon Aldrovande); les côtes des pennes de la queue brunes dessus et blanches dessous. Au reste, toutes ces différentes couleurs sont très-variables, et dans leur teinte et dans leur distribution, et de là la différence des descriptions.

Cet oiseau est à très-peu près de la taille du mauvis, et de forme plus alongée; il a le dos un peu convexe : Belon dit que la Nature l'a fait bossu, et après en avoir cherché la raison, il n'a pu en trouver d'autres, sinon que cet oiseau aime toujours à voler; c'est une raison peu satisfaisante, mais on conviendra que la bonne n'étoit pas facile à trouver.

Longueur totale, dix à onze pouces; bec, vingt-deux lignes, large à sa base, un peu arqué; langue mince, terminée par de longs filets; narines recouvertes d'une espèce de poils roussâtres; tarse, cinq à six lignes; assez gros proportionnellement à sa longueur; le doigt extérieur adhérent à celui du milieu dans presque toute sa longueur, et l'intérieur par sa première phalange seulement, comme dans le martin-pêcheur; l'ongle postérieur, le plus court de tous et le plus crochu; vol, seize à dix-sept pouces;

queue, quatre pouces et demi, composée de six paires de pennes, dont les cinq paires latérales sont égales entre elles ; la paire intermédiaire les dépasse de neuf ou dix lignes, et d'environ dix-huit lignes les ailes, qui sont composées de vingt-quatre pennes selon les uns, et de vingt-deux selon les autres : l'individu que j'ai observé n'en avoit que vingt-deux.

Œsophage, long de trois pouces, se dilate à sa base en une poche glanduleuse ; ventricule plutôt membraneux que musculeux, de la grosseur d'une noix ordinaire ; vésicule du fiel grande, et d'un verd d'émeraude ; foie d'un jaune pâle ; deux *cæcum*, l'un de quinze lignes, l'autre de seize et demie : on n'a pu mesurer le tube intestinal, parce qu'il avoit été trop maltraité par le coup de fusil.

LE GUÉPIER

A TÊTE JAUNE ET BLANCHE (1) (2).

ALDROVANDE a vu cette espèce à Rome: elle est remarquable par la longueur des deux pennes intermédiaires de sa queue, et

(1) *Manucodiatæ secunda species; alia avis paradisea.* Aldrovande, Ornith. pag. 811, cap. 23.

Jonston, Aves, pag. 118.

Willulghby, Ornith. pag. 56.

Ray, Synops. av. pag. 21.

Klein, Ordo av. pag. 63, n° 2. En anglais, *bird of paradise.* En allemand, *weiskæpffiger*, *etc.*

Manucodiata capite albo, maculis fulvis. Barrère, Novum specimen, clas. 3, gen. 39, sp. 2.

Apiaster supernè flavicans, infernè candicans, capite albo, maculis luteis aureisque resperso; pectore rubescente; uropygio et remigibus ferrugineis; rectricibus in exortu candicantibus, in reliqua longitudine ferrugineis, binis intermediis longissimis.. guépier jaune. (Brisson, tom. IV, pag. 539.)

(2) *Merops albidus, capite albo et fulvo vario, pectore rubicundo, dorso flavo, uropygio, alis, caudâque*

par son bec plus court à proportion ; elle a la tête blanche, variée de jaune et de couleur d'or ; les yeux jaunes ; les paupières rouges ; la poitrine rougeâtre ; le cou, le ventre et le dessous des ailes blanchâtres ; le dos jaune ; le croupion, la queue et les ailes d'un roux très-vif ; le bec d'un jaune verdâtre, un peu arqué, long de deux pouces ; et la langue longue et pointue à peu près comme celle des pics.

Cet oiseau étoit beaucoup plus gros que notre guépier, et avoit vingt pouces de vol ; les deux pennes intermédiaires dépassoient de huit pouces les pennes latérales. Le seigneur Cavalieri, qui en étoit possesseur, ignoroit dans quel pays il avoit coutume d'habiter (1).

---

rufis, rectricibus duabus intermediis longissimis.... *merops flavicans.* Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 63, sp. 8.

Merops flavus, subtùs albidus, capite albo flavo aureoque vario, pectore rubro, alis, uropygio, caudâque rufis. .. merops flavicans. Latham, Syst. ornith. gen. 27, sp. 7. SONNINI.

(1) Il y a plus, c'est que l'on n'a pas retrouvé ce guépier depuis qu'Aldrovande en a parlé.

SONNINI.

LE GUÉPIER A TÊTE GRISE.

Il pourroit se faire que cet oiseau n'eût d'américain que le nom presque mexicain *quauhcilui*, qu'il a plu à Seba de lui imposer (1). Il est de la taille de notre moi-

(1) Voyez Seba, tom. I, pag. 50. planche XXXI, fig. 10. Fernandez écrit *quauhcilni*, nom mexicain, un peu altéré dans Seba par une faute d'ortographe; mais cette faute est heureuse, puisqu'elle introduit une différence entre les noms de deux oiseaux, qui sont à la vérité de même taille, mais fort différens dans le reste. (Voyez Fernandez, Hist. av. nov. Hisp. cap. 97.)

Apiaster supernè griseus, rubro et flavo varius, infernè dilutè luteus, rubro adumbratus; capite griseo; rectricibus lateralibus griseis, binis intermediis longissimis, rubris. guépier du Mexique. (Brisson, tom. IV, pag. 541.

Merops rubro flavoque variegatus, subtùs flavorubescens, rectricibus duabus longissimis rubris. Cinereus. Lin. Syst. nat. edit. 13, pag. 183, sp. 6 (*).

(*) Latham, Syst. ornith. gen. 27, sp. 6. SONNINI.

neau d'Europe, et appartient au genre des guépiers par la longueur et la forme de son bec, par la longueur des deux pennes intermédiaires de sa queue, et par ses pieds gros et courts ; il faut supposer qu'il s'y rapporte aussi par la disposition de ses doigts.

Il a la tête d'un joli gris ; le dessus du corps du même gris, varié de rouge et de jaune, les deux longues pennes intermédiaires de la queue d'un rouge franc ; la poitrine et tout le dessous du corps d'un jaune orangé, et le bec d'un assez beau verd.

Longueur totale, neuf à dix pouces ; le bec et la queue en font plus de la moitié.

LE GUÉPIER GRIS D'ÉTHIOPIE (1) (2).

M. LINNÆUS est le seul qui parle de cette espèce, et il n'en dit qu'un mot d'après un dessin fait par M. Burmann. Ce mot, auquel je ne puis rien ajouter, c'est que le plumage de l'oiseau est gris, qu'il a une tache jaune à l'endroit de l'anus, et que sa queue est très-longue.

(1) *Cafer*. Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 63, sp. 7.

(2) *Merops griseus, crisso flavo, caudâ longissimâ. merops cafer*. Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 63, sp. 7.

Nota, que cet oiseau est le même que le *promerops brun à ventre tacheté*. Voyez page 192. SONNINI.

LE GUÉPIER

MARRON ET BLEU (1) (2).

Voyez les planches enluminées, n° 252, *où cet oiseau est représenté sous le nom de* guépier de l'Isle-de-*France.*

La couleur marron règne sur les parties antérieures du dessus du corps, compris le

(1) *Apiaster supernè castaneus, infernè et in uropygio dilutè cœruleo-beryllinus; gutture, collo inferiore et pectore intensiùs cœruleo-beryllinis; tæniâ utrinque infrà oculos fuscâ; rectricibus supernè cœruleis lateralibus interiùs griseo-fusco marginatis, binis intermediis longissimis....* guépier de l'Isle-de-France. (Brisson, tom. IV, pag. 543.)

(2) *Merops ex cœruleo viridis, capite, cervice, humerisque badiis, rectricibus suprà cœruleis, subtùs ex griseo fuscis, intermediis duabus longioribus acuminatis... .. merops badius.* Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 63, sp. 10.

Merops viridi-cœruleus, vertice, cervice pennisque scapularibus castaneis, tæniâ suboculari ad nucham fuscâ.... merops castaneus. Latham, Syst. ornithol. gen. 27, sp. 10. SONNINI.

haut du dos ; la couleur d'aigue-marine sur le reste du dessus du corps et sur toute la partie inférieure, mais beaucoup plus belle et plus décidée sur la gorge, le devant du cou et la poitrine que par-tout ailleurs : les ailes sont vertes dessus, fauves dessous, terminées de noirâtre ; la queue d'un bleu franc ; le bec noir et les pieds rougeâtres.

Cet oiseau se trouve à l'Isle-de-France ; sa taille n'est guère au dessus de celle de l'alouette huppée, mais beaucoup plus alongée.

Longueur totale, près de onze pouces ; bec, dix-neuf lignes ; tarse, cinq et demie ; doigt postérieur, le plus court de tous ; vol, quatorze pouces ; queue, cinq pouces et demi, composée de douze pennes, dont les deux intermédiaires dépassent de deux pouces deux lignes les latérales, et les ailes de trois pouces et demi ; ces ailes composées de vingt-quatre pennes, dont la première est très-courte, et la troisième la plus longue.

VARIÉTÉ.

Voyez les planches enluminées, n° 314, *où cet oiseau est représenté sous le nom de* guépier à longue queue du Sénégal.

Le guépier marron et bleu du Sénégal (1) est une variété du climat : on ne voit dans tout son plumage que les deux couleurs que j'ai indiquées dans sa dénomination, mais elles sont distribuées un peu autrement que dans l'espèce precédente; la couleur de marron s'étend ici sur les couvertures et les pennes des ailes, excepté les pennes les plus voisines du dos, et sur les pennes de la queue, excepté la partie excédante des deux intermédiaires, laquelle est noirâtre.

Ce guépier se trouve au Sénégal, d'où il a été apporté par M. Adanson : sa longueur totale est d'environ un pied; il est au reste proportionné à peu près comme celui de l'Isle-de-France.

(1) *Merops alis caudâque badiis.* Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 63 sp. 10, var. *b*.

Le guépier marron et bleu du Sénégal, de Buffon. Lath. Syst. ornith. gen. 27, sp. 10, var. *A*. SONNINI.

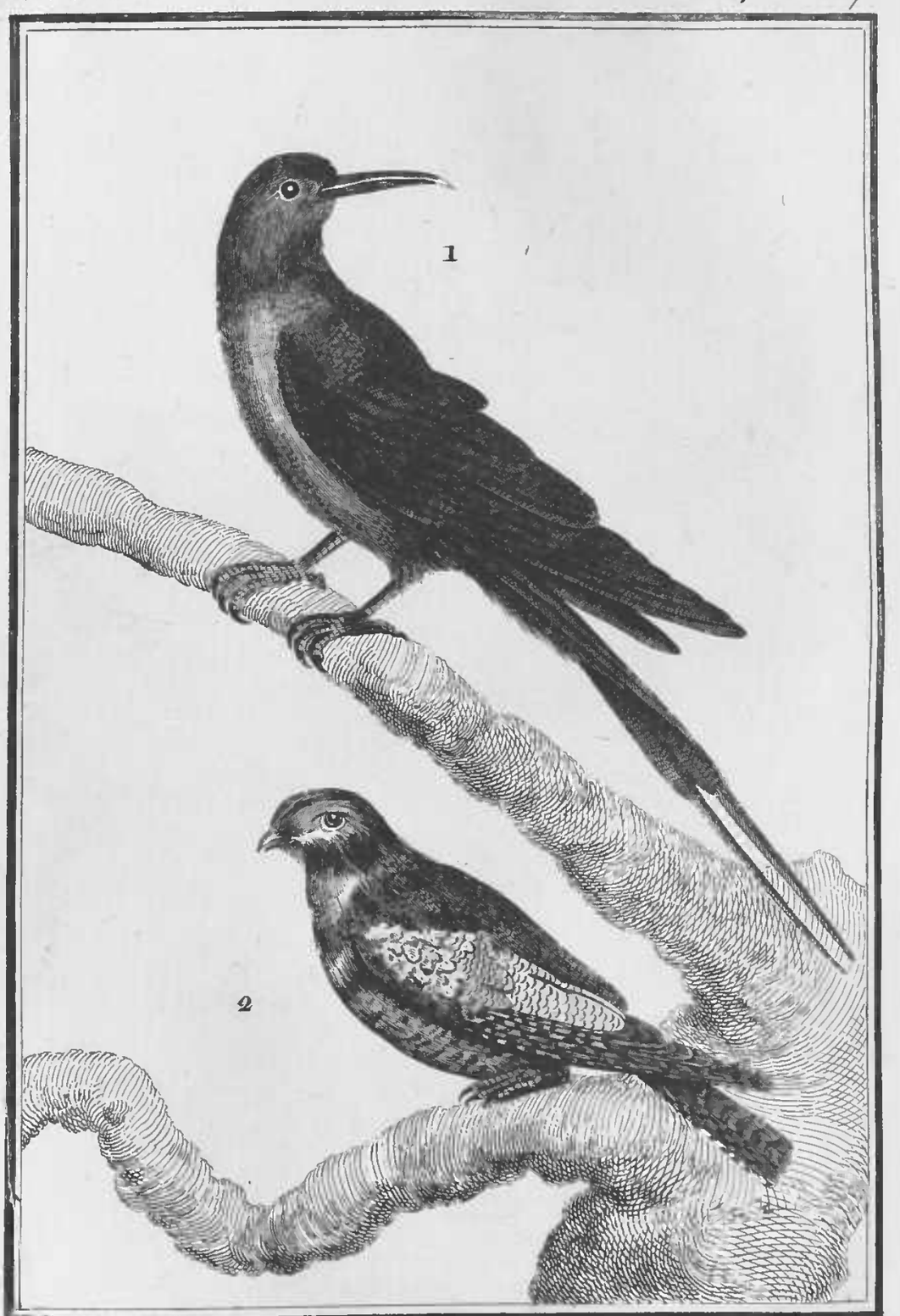

De Seve del. Dupin S.

1. LE PATIRICH.

2. L'ENGOULEVENT *ou* TÊTE-CHÈVRE.

LE PATIRICH (1) (2).

Voyez les planches enluminées, n° 259, *où cet oiseau est représenté sous le nom de* guépier de Madagascar; *et planche* CLXVII *de ce volume.*

Les naturels de Madagascar donnent à cet oiseau le nom de *patirich tirich*, qui a visiblement du rapport avec son cri, et que j'ai cru

(1) *Apiaster viridis, supernè obscuriùs, infernè dilutiùs, vertice castaneo variante; tæniâ utrimque per oculos nigricante; fasciâ in syncipite albâ, viridi mixtâ, utrimque suprà oculos protensâ, alterâ concolore, utrimque infrà genas productâ; gutture supremo albo-lutescente, infimo castaneo; rectricibus supernè obscurè viridibus, lateralibus interiùs cinereo marginatis, binis intermediis longissimis, acutis...* guépier de Madagascar. En langue madecasse, *patirich tirich.* (Brisson, tom. IV, pag. 545.) J'ai observé un individu de cette espèce, rapporté par M. Sonnerat.

Superciliosus. Merops viridis, lineâ frontis suprà infràque oculos albâ, gulâ flavicante... Lin. Syst. nat. edit. 13, pag. 183, sp. 4.

(2) *Merops viridis, lineâ frontis suprà infràque oculos albâ, gulâ flavicante, rectricibus duabus elongatis... merops superciliosus.* Latham, Syst. ornith. gen. 27, sp. 4. SONNINI.

devoir lui conserver en l'abrégeant. La couleur dominante de son plumage est le verd obscur et changeant en un maron brillant sur la tête, moins obscur sur le dessus du corps, s'éclaircissant par nuances sur les parties postérieures, plus clair encore sur les parties inférieures, et enfin se dégradant toujours du côté de la queue; les ailes sont terminées de noirâtre; la queue est d'un verd obscur; la gorge d'un blanc jaunâtre à sa naissance, et d'un beau marron à sa partie inférieure; mais ce qui caractérise le plus cet oiseau, et lui donne une physionomie singulière, c'est un large bandeau noirâtre, bordé dans toute sa circonférence de blanc verdâtre : cette bordure tourne autour de la base du bec et embrasse la naissance de la gorge, en prenant une teinte jaunâtre, comme je l'ai dit plus haut; le bec est noir et les pieds sont bruns. Cet oiseau se trouve à Madagascar; il est un peu plus gros que le guépier marron et bleu.

Longueur totale, onze pouces un tiers; bec, vingt-une lignes; tarse, cinq lignes; doigt postérieur, le plus court; vol, quinze pouces deux tiers; queue, cinq pouces et demi, composée de douze pennes; les deux intermédiaires dépassent de plus de deux

pouces les latérales, et deux pouces trois quarts les ailes composées de vingt-quatre pennes, dont la première est très-courte, et la deuxième la plus longue.

J'ai vu un autre guépier de Madagascar (1), fort ressemblant à celui-ci pour la taille, les couleurs du plumage et leur distribution, mais elles étoient moins tranchées; le bec étoit moins fort, et les deux pennes intermédiaires de la queue n'excédoient point les latérales : c'étoit sans doute une variété d'âge et de sexe ; son bandeau étoit bordé d'aigue-marine, et il avoit le croupion et la queue de cette même couleur, ainsi qu'un individu rapporté par M. Sonnerat; mais ce dernier avoit les deux pennes intermédiaires de la queue fort étroites, et beaucoup plus longues que les latérales.

---

(1) *Autre guépier de Madagascar, de Buffon.* Lath. Syst. ornith. gen. 27, sp. 4, var. *b*. SONNINI.

LE GUÉPIER VERD

A GORGE BLEUE (1) (2).

Voyez les planches enluminées, n° 740, *où cet oiseau est représenté sous le nom de* guépier à collier de Madagascar.

UNE petite aventure arrivée à un individu de cette espèce long-tems après sa mort,

(1) *Indian bee-eater.* Merops *ou* mangeur d'abeilles de Bengale. (Edw. Nat. hist. of birds, pl. CLXXXIII.)

Merops bengalensis. Albin, Nat. hist. of birds, tom. III, planche XXX. Albin, au lieu de décrire cette espèce, a copié la description de notre guépier d'Europe, faite par Willulghby.

Apiaster supernè viridi, infernè viridi-beryllinus, supernè et infernè ad aureum colorem vergens; capite et collo superioribus obscurè viridi flavicantibus; gutture et syncipite ad cœruleo-beryllinum inclinantibus; tæniâ utrimque infrà oculos, alterâ infrà guttur transversâ nigrâ; rectricibus supernè viridibus, lateralibus interiùs cinereo marginatis, binis intermediis longissimis, ultimâ medietate strictissimis et nigricantibus.... guépier à collier de Madagascar et de Bengale. (Brisson, tom. IV, pag. 549 et 552.)

fournit

fournit un exemple des méprises qui peuvent contribuer à l'importune multiplication des espèces nominales. Cet individu qui appartenoit à M. Dandrige, ayant été décrit, dessiné, gravé, colorié par deux anglais, Edwards et Albin, un français fort habile d'ailleurs, et qui avoit sous les yeux un individu de cette même espèce, a cru que les deux figures anglaises représentoient deux espèces distinctes, et en conséquence il les a décrites séparément et sous deux dénominations différentes (3). Pour nous, nous allons fondre ces descriptions diverses en une seule, et toujours dans le même esprit; nous rapporterons

---

(2) *Merops virens, fasciâ pectorali nigrâ, gulâ caudâque cæruleis, rectricibus duabus elongatis.* ... *merops viridis.* Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 63, sp. 2. — Latham, Syst. ornith. gen. 27, sp. 2. SONNINI.

(3) Les méthodistes ont persisté à distinguer l'oiseau d'Edwards et celui d'Albin, à l'exemple de Brisson, et à les présenter comme variétés de la même espèce. Ils ont désigné le guépier d'Albin, planche XXX, par la courte phrase qui suit, et qu'ils ont empruntée de Brisson.

Apiaster bengalensis torquatus. Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 63, sp. 2, var. *b.* — Latham, Syst. ornith. gen. 27, sp. 2, var. *b.*

La seule dissemblance que l'on puisse remarquer

encore à l'espèce décrite, comme simple variété, le petit guépier des Philippines, de M. Brisson (1) (2).

L'oiseau de M. Dandrige, observé par M. Edwards, différoit de notre guépier d'Europe en ce qu'il étoit une fois plus petit, et que les deux pennes intermédiaires de sa queue étoient beaucoup plus longues et plus étroites (3) : il avoit le front bleu, une grande plaque de même couleur sur la gorge, renfermée dans une espèce de cadre noir formé

---

entre ces deux guépiers, est que le *guépier à collier du Bengale* a le corps plus alongé et le front bleu; variété légère qui ne tient vraisemblablement qu'à la différence des climats, ou peut-être seulement à celle de l'âge ou du sexe. SONNINI.

(1) Ornithol. tom. IV, pag. 555.

(2) *Apiaster philippensis minor Brissoni.* Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 63, sp. 2, var. *d.* — Latham, Syst. ornith. gen. 27, sp. 2, var. *d.*

Le guépier des Philippines diffère du guépier verd à gorge bleue en ce qu'il porte une bande bleue sous les yeux et à la gorge, en ce que les pennes de sa queue sont égales entre elles, et que les deux du milieu sont noires et étroites. Il me semble que de pareilles disparités sont suffisantes pour constituer quelque chose de plus qu'une simple variété. SONNINI.

(3) Comment donc M. Albin a-t-il pu prendre cet oiseau pour un guépier mâle d'Europe ?

dans le bas par un demi-collier en forme de croissant renversé, dans le haut par un bandeau qui passoit sur les yeux et descendoit des deux côtés du cou, comme pour aller se joindre aux deux extrémités du demi-collier; le dessus de la tête et du cou orangé; le dos, les petites couvertures et les dernières pennes des ailes d'un verd de perroquet; les couvertures supérieures de la queue d'un bleu d'aigue-marine; la poitrine et le ventre d'un verd clair; les jambes d'un brun rougeâtre; les couvertures inférieures de la queue d'un verd obscur; les ailes variées de verd et d'orangé, terminées de noir; la queue d'un beau verd dessus, d'un verd rembruni dessous; les deux pennes intermédiaires excédant les latérales de deux pouces et plus, cette partie excédante d'un brun foncé et très-étroite; les côtes des pennes de la queue brunes; les pieds aussi; le bec noir dessus et blanchâtre à sa base dessous.

Dans l'individu décrit par M. Brisson, et qui est à peu près celui de nos planches enluminées, il n'y avoit point de bleu sur le front; le verd du dessous du corps participoit de l'aigue-marine; le dessus de la tête et du cou étoit du même verd doré que le dos; en général il y avoit une teinte de jaune doré

jetée légèrement sur tout le plumage, excepté sur les pennes des ailes et les couvertures supérieures de la queue ; le bandeau noir ne passoit point sur les yeux, mais au dessous. M. Brisson a remarqué de plus que les ailes étoient doublées de fauve, et que la côte des pennes de la queue, qui étoit brune dessus, comme dans l'oiseau de M. Edwards, étoit blanchâtre par dessous; enfin l'individu de nos planches enluminées avoit plusieurs pennes et couvertures des ailes, et plusieurs pennes de la queue bordées près du bout et terminées de jaune doré ; mais il est facile de voir que toutes ces petites différences, détaillées ici jusqu'au scrupule, ne passent point à beaucoup près les limites entre lesquelles se jouent les couleurs du plumage, non pas seulement dans les individus d'une même espèce, mais dans le même individu à différens âges ; ni, comme on le voit, les limites entre lesquelles se jouent les descriptions diverses faites d'après un même objet. J'en dis autant de l'inégalité des dimensions, inégalité d'autant moins réelle, que plusieurs de ces dimensions ont été prises sur des figures : celles de la figure d'Albin sont les plus fortes, et très-probablement les moins exactes.

L'oiseau appelé par M. Brisson *petit gué-*

pier des Philippines (1), est de même taille et de même plumage que son guépier à collier de Madagascar; la principale différence qu'on remarque entre ces oiseaux, c'est que dans celui des Philippines les deux pennes intermédiaires de la queue, au lieu d'être plus longues que les latérales, sont au contraire un peu plus courtes; mais M. Brisson soupçonne lui-même que ces pennes intermédiaires n'avoient pas encore pris tout leur accroissement, et que dans les individus où elles ont acquis leur juste longueur, elles dépassent de beaucoup les pennes latérales; cela est d'autant plus vraisemblable, que ces deux intermédiaires paroissent ici différentes des latérales, et conformées à peu près de même que le sont dans leur partie excédante les intermédiaires du guépier verd à gorge bleue. Autres différences, car il ne faut rien omettre; le bandeau, au lieu d'être noir, étoit d'un verd obscur, et les pieds d'un

(1) La phrase de M. Brisson est la même pour cet oiseau que pour son guépier à collier de Madagascar, à l'exception de la couleur du bandeau et du synciput, de la longueur des deux pennes intermédiaires de la queue, et du demi-collier qu'il n'a point (*).

(*) Voyez ma note à la page 242.

rouge brun; mais tout cela n'empêche pas que ce petit guépier des Philippines de M. Brisson, ne soit, ainsi que ses deux guépiers à collier, l'un de Madagascar et l'autre de Bengale, ne soit, dis-je, de la même espèce que notre guépier verd à gorge bleue. Cet oiseau est répandu, comme on voit, depuis les côtes d'Afrique jusqu'aux îles les plus orientales de l'Asie; sa grosseur est à peu près celle de notre moineau.

Longueur totale, six pouces et demi (probablement elle seroit d'environ huit pouces trois quarts, comme dans notre guépier verd à gorge bleue, si les deux pennes intermédiaires de la queue avoient pris leur accroissement); bec, quinze lignes; tarse, quatre lignes et demie; vol, dix pouces; les dix pennes latérales de la queue, deux pouces et demi; dépassent les ailes de quatorze lignes (1).

---

(1) M. Latham fait mention de deux autres variétés du guépier verd à gorge bleue. (Supplement to the general synopsis of birds, pag. 120, n° 2, var. D.)

Le premier de ces oiseaux est figuré dans une collection de dessins, appartenante à lady Impey; son front est jaune et sa gorge d'un bleu chargé; il ressemble dans tout le reste au guépier verd à gorge bleue.

Cet oiseau se trouve communément dans l'Inde, où on le voit assez souvent voler de côté et d'autre dans les lieux cultivés.

Indian bec-eater. Latham, Syst. ornithol. gen. 27, sp. 2, var. *e.*

Un autre guépier, conservé dans le museum britannique, ne parut pas à M. Latham différer beaucoup du guépier verd à gorge bleue. Un verd pâle est la couleur de son plumage; cette couleur est plus claire dessous qu'en dessus; celle du front tend à l'orangé; la gorge est noire, avec une légère teinte bleue au dessous et de chaque côté; les pennes de la queue ont une longueur égale. Cet oiseau est peut-être le jeune de l'espèce; il se montre souvent dans l'Inde en vols nombreux que l'on y voit arriver au commencement de l'automne. SONNINI.

LE GRAND GUÊPIER VERD ET BLEU A GORGE JAUNE (1).

C'EST une espèce nouvelle dont on est redevable à M. Sonnerat : elle diffère de l'espèce précédente par son plumage, ses proportions, et sur-tout par la longueur des pennes intermédiaires de la queue ; elle a la gorge d'un beau jaune qui s'étend sur le cou, sous les yeux et par delà, et qui est terminé de brun vers le bas ; le front, les sourcils, tout le dessous du corps de couleur d'aigue-marine ; les pennes des ailes vertes, bordées

(1) *Merops viridi aureus, subtùs ex cœruleo viridis, capite et cervice fulvis, gulâ flavâ, rectricibus duabus intermediis longioribus.. merops chrysocephalus.* Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 63, sp. 11.

Merops viridi-aureus, gulâ luteâ, syncipite, superciliis corporeque subtùs viridi-cœruleis, vertice cerviceque aureo-rubris. merops chrysocephalus. Latham, Syst. ornith. gen. 27, sp. 11. SONNINI.

d'aigue-marine depuis le milieu de leur longueur ; leurs petites couvertures supérieures d'un verd brun, quelques-unes mordorées, les plus longues proche du corps, d'un jaune clair ; le dessus de la tête et du cou mordoré ; tout le dessus du corps verd doré ; les couvertures supérieures de la queue vertes.

Longueur totale, dix pouces ; bec, vingt lignes ; tarse, six lignes ; ongle postérieur, le plus court et le plus crochu ; queue, quatre pouces un quart, composée de douze pennes ; les dix latérales à peu près égales entre elles ; les deux intermédiaires dépassent ces latérales de sept à huit lignes, et les ailes de dix-huit.

LE PETIT GUÉPIER VERD ET BLEU A QUEUE ÉTAGÉE (1) (2).

La petitesse de la taille n'est pas le seul trait de disparité qui distingue ce guépier du

(1) *Apiaster supernè viridis, infernè viridi-beryllinus, supernè et infernè ad aureum colorem vergens; gutture luteo; collo inferiore castaneo; tæniâ utrimque per oculos cinereâ nigro punctulatâ; rectricibus supernè viridibus, lateralibus interiùs cinereo marginatis..* le guépier d'Angola. (Brisson, tom. IV, pag. 558.) C'est M. Brisson qui a fait connoître cette espèce en la décrivant, et la faisant graver sur un dessin d'après nature, communiqué par M. Poivre.

(2) *Merops viridis aureo-nitens, fasciâ oculari cinereâ nigro maculatâ, alis caudâque cuneiformi subtùs cinereis, gulâ flavâ, jugulo badio.... merops angolensis.* Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 63, sp. 12.

Merops viridi-nitens, subtùs viridi-cœruleus, gulâ luteâ, jugulo castaneo, per oculos fasciâ cinereâ nigro maculatâ.. merops angolensis. Latham, Syst. ornith. gen. 27, sp. 12. SONNINI.

précédent; il en diffère encore par la couleur de la tête, par ses proportions, et sur-tout par la conformation de sa queue qui est étagée, et dont les deux pennes intermédiaires ne sont pas fort excédantes : à l'égard du plumage, du verd doré dessus, du bleu d'aigue-marine dessous; la gorge jaune; le devant du cou marron; une zone pointillée de noir en forme de bandeau sur les yeux; les ailes et la queue du même verd que le dos; l'iris rouge; le bec noir et les pieds cendrés : voilà les couleurs principales de cet oiseau, qui est le plus petit des guépiers. Il se trouve dans le royaume d'Angola en Afrique; c'est le seul oiseau de ce genre qui ait la queue étagée.

Longueur totale, environ cinq pouces et demi; bec, neuf lignes; tarse, quatre lignes et demie; doigt postérieur, le plus court; queue, deux pouces et plus, composée de douze pennes étagées; dépasse les ailes d'environ un pouce.

LE GUÉPIER VERD A QUEUE D'AZUR (1).

Voyez les planches enluminées, n° 57, où cet oiseau est représenté sous le nom de grand guépier des Philippines.

Il a tout le dessus de la tête et du corps d'un verd sombre, changeant en cuivre de rosette; les ailes de la même couleur, terminées de noirâtre, doublées de fauve clair; les pennes dix-neuvième et vingtième, marquées d'aigue-marine sur le côté extérieur, et les vingt-deuxième et vingt-troisième sur

(1) *Apiaster supernè obscurè viridis, cupri puri colore varians, infernè viridi-lutescens, fulvo varians; uropygio cœruleo-beryllino; tæniâ utrimque per oculos nigrâ; gutture lutescente, ad viride et fulvum vergente; rectricibus supernè cœruleo-beryllinis, lateralibus interiùs cinereo marginatis...* grand guépier des Philippines. (Brisson, tom. IV, pag. 560.)

Merops philippinus viridis, subtùs flavescens, uropygio cœruleo, caudâ æquali. Lin. Syst. nat. edit. 13, pag. 183, gen. 63, sp. 5 (*).

(*) Latham, Syst. ornith., gen. 27, sp. 5. Sonnini.

le côté intérieur ; toutes les pennes et les couvertures de la queue d'un bleu d'aigue-marine , plus clair sur les couvertures inférieures ; un bandeau noirâtre sur les yeux; la gorge jaunâtre tirant au verd et au fauve; cette dernière teinte plus forte vers le bas ; le dessous du corps et les jambes d'un verd jaunâtre changeant en fauve ; le bec noir et les pieds bruns. Cet oiseau se trouve aux Philippines ; sa taille est au dessous de celle de notre guépier.

Longueur totale , huit pouces dix lignes ; bec , vingt-cinq lignes ; l'angle de son ouverture , bien au delà de l'œil ; tarse , cinq lignes et demie; doigt postérieur, le plus court ; vol, quatorze pouces dix lignes ; queue , trois pouces huit lignes, composée de douze pennes à peu près égales ; dépasse de onze lignes les ailes , qui ont vingt-quatre pennes ; la première est très-courte , et la seconde est la plus longue de toutes.

LE GUÉPIER ROUGE

A TÊTE BLEUE (1).

Voyez les planches enluminées, n° 649, où cet oiseau est représenté sous le nom de guépier de Nubie.

Une belle couleur d'aigue-marine brille d'une part sur la tête de cet oiseau, et sur sa gorge, où elle devient plus foncée; et d'autre part sur le croupion et toutes les couvertures de la queue; il a le cou et tout le reste du dessous du corps, jusqu'aux jambes, d'un rouge cramoisi, nuancé de roux; le dos, la queue et les ailes d'un rouge de brique, plus brun sur les couvertures des ailes; les trois ou quatre pennes des ailes les plus proches du dos, d'un verd

(1) *Merops ex cœrulescente viridis, subtùs ruber, dorso, alis caudâque furcatâ lateritiis. .. merops nubicus.* Lin. Syst. edit. 13, gen. 63, sp. 14.

Merops ruber, capite, gulâ uropygioque cœruleo-viridibus, caudâ subforcipatâ.. merops cœruleocephalus. Latham, Syst. ornithol. gen. 27, sp. 13.

SONNINI.

brun avec des reflets bleuâtres; les grandes pennes terminées de gris bleuâtre, fondu avec le rouge; les moyennes terminées de brun noirâtre; le bec noir et les pieds d'un cendré clair. C'est une espèce nouvelle qui se trouve en Nubie, où elle a été dessinée par M. le chevalier Bruce; elle n'est pas tout à fait si grande que notre espèce d'Europe.

Longueur totale, environ dix pouces; bec, vingt-une lignes; tarse, six lignes; ongle postérieur, le plus court de tous; queue, environ quatre pouces, un peu fourchue; dépasse les ailes de vingt-une lignes.

LE GUÉPIER ROUGE ET VERD DU SÉNÉGAL (1) (2).

Voyez les planches enluminées, n° 318, où cet oiseau est représenté sous le nom de petit guépier rouge et verd du Sénégal.

Il a le dessus de la tête et du corps, compris les couvertures supérieures des ailes et celle de la queue, d'un verd brun, plus brun sur la tête et le dos, plus clair sur le croupion et les couvertures supérieures de la

(1) Nous devons cette espèce à M. Adanson; la figure et la description sont aussi exactes qu'elles peuvent l'être, ayant été faites sur la peau de l'oiseau, desséchée et conservée en herbier, c'est-à-dire, entre deux feuilles de papier.

(2) *Merops olivaceus subtùs exalbidus, gulâ flavâ, alis caudâque rubris apice nigris. merops erytropterus.* Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 63, sp. 15.

Merops fusco-viridis, subtùs albidus, remigibus rectricibusque rubris apice nigris, gulâ luteâ... ... merops erytropterus. Latham, Syst. ornithol. gen. 27, sp. 15.

queue;

queue ; une tache encore plus foncée derrière l'œil ; les pennes de la queue et des ailes rouges, terminées de noir ; la gorge jaune ; tout le dessous du corps blanc sale ; le bec et les pieds noirs.

Longueur totale, environ six pouces ; bec, un pouce ; tarse, trois lignes et demie ; queue, deux pouces ; dépasse les ailes d'environ un pouce (1).

---

(1) L'on voyoit dans le cabinet de Mauduyt deux guépiers qu'il jugeoit devoir être des variétés du guépier rouge et verd du Sénégal ; ils avoient à peu près la même grandeur, les pennes de la queue de longueur égale entre elles, et beaucoup d'autres rapports avec cet oiseau.

L'un de ces guépiers, qui avoit été apporté de Guinée, n'offre pour toute différence qu'une tache noire au bas de la gorge ; cette tache est séparée du jaune de la gorge par un trait bleuâtre et transversal ; sur les côtés et vers le bas du cou, elle est bordée de brun, qui se perd sur le fond d'un verdâtre lavé, dont tout le dessus du corps est entouré.

L'autre guépier venoit du Sénégal ; il est un peu plus grand ; il a le dessus du corps d'un verdâtre pâle, le devant de la tête bleu clair, et au bas de la gorge un demi-collier d'un très-beau bleu, dont la ligne supérieure, en se fondant avec le jaune de la gorge, est d'un verd clair. (Voyez l'Encyclopédie méthodique, partie ornithologique, article du *guépier rouge et verd du Sénégal.*) SONNINI.

LE GUÉPIER

A TÊTE ROUGE (1) (2).

Si le nom de *cardinal* convient à quelque guépier, c'est certainement à celui-ci, car il a une espèce de grande calotte rouge qui lui couvre non seulement la tête, mais encore une partie du cou; il a de plus un ban-

(1) *Apiaster supernè viridis, infernè lutescens, rubro adumbratus; capite et collo superiore coccineis; gutture luteo; tæniâ utrimque per oculos nigrâ; rectricibus supernè viridibus, lateralibus interiùs cinereo marginatis. apiaster indicus erythrocephalos*, guépier à tête rouge des Indes. (Brisson, tom. VI, pag. 563.) Ce naturaliste a décrit cet oiseau d'après un dessin fait par M. Poivre.

(2) *Merops viridis, subtùs flavicans, capite et cervice rubris, gulâ flavâ, alis caudâque æquali subtùs cinereis... .. merops erythrocephalus.* Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 63, sp. 13.

Merops viridis, subtùs rubro-lutescens, capite rubro, gulâ luteâ, per oculos vittâ nigrâ.... merops erythrocephalus. Latham, Syst. ornith. gen. 27, sp. 13.

SONNINI.

deau noir sur les yeux ; le dessus du corps d'un beau verd ; la gorge jaune ; le dessous du corps orangé clair ; les couvertures inférieures de la queue jaunâtres, bordées de verd clair ; les ailes et leurs couvertures supérieures d'un verd foncé, la queue verte dessus, cendrée dessous ; l'iris rouge ; le bec noir et les pieds cendrés.

On trouve cet oiseau dans les Indes orientales : sa taille est à peu près celle du guépier verd à gorge bleue.

Longueur totale, six pouces ; bec, seize lignes ; tarse, cinq lignes ; le doigt postérieur, le plus court ; queue, vingt-une lignes, composée de douze pennes égales ; dépasse les ailes de dix lignes,

LE GUÉPIER VERD

A AILES ET QUEUE ROUSSES (1).

Voyez les planches enluminées, n° 454, *où cet oiseau est représenté sous le nom de* guépier à queue et ailes rousses de Cayenne.

POUR compléter la description de cette espèce nouvelle, déjà fort ébauchée dans la dénomination, il faut ajouter seulement que le verd est plus foncé sur la partie supérieure du corps, et plus clair sous la gorge que par-tout ailleurs; que les pennes des ailes sont blanches à leur origine; que leur côte, ainsi que celles des pennes de la queue, est noirâtre; les pieds d'un brun jaunâtre, un peu plus longs qu'ils ne sont ordinairement dans les oiseaux de ce genre, et le bec noir.

(1) *Merops viridis, alis caudâque apice nigrâ rufis... merops cayennensis.* Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 63, sp. 16.

Merops viridis, alis caudâque rufis, remigibus basi albis. .. merops cayanensis. Latham, Syst. ornith. gen. 27, sp. 16. SONNINI.

Ce guépier ressemble beaucoup, par la couleur de sa queue et de ses ailes, à notre guépier à tête jaune et blanche (1), mais il en diffère dans tout le reste du plumage: d'ailleurs il est beaucoup plus petit, et n'a pas les deux pennes intermédiaires de la queue excédantes.

On m'a assuré qu'il ne se trouvoit pas à Cayenne; je suis d'autant plus porté à le croire, que le genre des guépiers me paroît appartenir à l'ancien continent, comme je l'ai dit plus haut. Au reste, M. de la Borde, qui est actuellement à Cayenne, nous enverra bientôt la solution immédiate de ce petit problême (2).

---

(1) *Colore rubicundo seu ferrugineo*, dit Aldrovande, en parlant des pennes des ailes et de la queue de ce guépier: n'est-il pas évident que cette couleur *ferrugineuse* est du roux?

(2) Je ne sais si M. de la Borde a donné la solution demandée, mais je suis certain que le guépier verd à ailes et queue rousses n'est point un oiseau de la Guiane; l'épithète *cayanensis* lui a été faussement appliquée par les nomenclateurs.

L'on doit dire la même chose du guépier que Fermin a décrit comme étant de Surinam (Histoire de Surinam, tom. II, pag. 184); si cet oiseau s'y trouve

réellement, il n'est pas à coup sûr du genre du guépier, lequel n'existe dans aucune partie du nouveau continent.

Ce prétendu guépier de Surinam est varié de plusieurs couleurs, suivant Fermin; le derrière de sa tête est rougeâtre, son cou nuancé de verd et de jaune, et l'iris de ses yeux d'un brun rougeâtre; ses ailes sont colorées de noir, de bleu et de verdâtre; il vit d'insectes et d'abeilles.

Merops varius, occipite rubente, cervice ex virescente flavo, remigibus virentibus, nigro et cœruleo variis... merops surinamensis. Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 63, sp. 17.

Merops varius, nuchâ rubescente, collo viridi-luteo, remigibus virescentibus nigro cœruleoque variegatis.. merops surinamensis. Latham, Syst. ornith. gen. 27, sp. 17. SONNINI.

L'ICTÉROCÉPHALE

OU

LE GUÉPIER A TÊTE JAUNE (1).

Le jaune de la tête n'est interrompu que par un bandeau noir, et s'étend sur la

(1) *Merops alter, hirundo marina.* En allemand, *see schwalm.* Aldrovande, Ornith. tom. I, pag. 875. En quelques endroits de l'Italie, on donne aussi le nom d'hirondelle de mer au martin-pêcheur, ce qui n'a rien d'étonnant, vu les rapports qui se trouvent entre cet oiseau et les guépiers : celui de l'article précédent porte le même nom en Autriche, comme nous l'avons dit.

Gesner, Aves, pag. 601.

Congener. Jonston, Av. pag. 81.

Willulghby, Ornith. pag. 103, § 4.

Ray, Synops. av. pag. 49, n° 4.

Klein, Ordo avium, pag. 110, n° 12.

Merops cinereus maculis castaneis, linguâ prælongâ, merops congener Janstonii. Barrère, Specim. novum clas. 3, gen. 22, pag. 47. Je ne sais pourquoi M. Barrère donne le nom de *guépier cendré* à cet oiseau, qui,

gorge et tout le dessous du corps ; le dos est d'un beau marron ; le reste du dessus du corps est varié de jaune et de verd ; les petites couvertures supérieures des ailes sont bleues ; les moyennes variées de jaune et de bleu, et les plus grandes entièrement jaunes ; les pennes des ailes noires, terminées de rouge ; la queue mi-partie de deux couleurs, jaune à sa base et verte à son extrémité ; le bec noir et les pieds jaunes.

Ce guépier est un peu plus gros que

à juger par la description d'Aldrovande, n'a pas une seule plume de cette couleur : il s'appelle *formigué* en catalan.

Merops rarus seu griseus, melissophago Junii, apiastra Servii. En polonais, *zotna, szara.* Rzaczynski, Auctuar. Polon. pag. 394.

Merops flavescens, uropygio virescente, remigibus apice rubris ; rectricibus basi luteis. Lin. Syst. nat. edit. 13, pag. 183, gen. 63, sp. 3 (*).

Apiaster supernè castaneus, infernè flavescens, uropygio viridi et flavo mixto ; capite et collo flavescentibus ; tæniâ utrimque per oculos nigrâ ; remigibus nigris, apice rubris ; rectricibus supernè primâ medietate luteis, ultimâ viridibus. . . apiaster icterocephalos, le guépier à tête jaune. (Brisson, tom. IV, pag. 537.)

(*) Latham, Syst. ornith., gen. 27, sp. 3. SONNINI.

notre guépier ordinaire, et son bec est plus arqué. Il ne se montre que très-rarement dans les environs de Strasbourg, dit Gesner (1).

---

(1) Il est probable que les guépiers de cette espèce, qui se montroient très-rarement, suivant Gesner, dans les environs de Strasbourg, étoient des individus égarés, et que leur véritable domicile est le midi de l'Europe, comme M. Latham l'a pensé : *habitat in Europâ australi*, dit-il dans son Système d'ornithologie, à l'endroit cité : au surplus, l'espèce de l'ictérocéphale est encore fort peu connue. SONNINI.

LE CHADDŒJR (1),

PAR SONNINI.

Toutes les fois qu'il est question d'oiseaux étrangers au sujet desquels nous n'avons la plupart du tems que des notions vagues et incertaines, l'on en est réduit à des conjectures sur la place qu'ils doivent tenir dans l'histoire naturelle, puisque l'on ignore le plus souvent celle qu'ils occupent dans la Nature. L'embarras augmente, lorsque l'on passe en revue les brillantes espèces dont le plumage étincelle des feux du ciel brûlant sous lequel ils vivent, et partage les reflets vifs et luisans des riches substances minérales d'un sol privilégié que l'on peut appeler le trésor de notre globe, puisqu'il renferme dans son sein les matières les plus

(1) *Merops totus viridis, gulâ flavâ, lineâ ad latera capitis nigrâ, remigibus apice fuscis. .. merops ægyptius.* Forskœl, Flora ægyptiaco-arabica, pars II, pag. 2, n° 2. — Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 63, sp. 2, var. g. — Latham, Syst. ornith. gen. 27, sp. 2, var. g.

dures et les plus précieuses ; que sa surface est parsemée des plantes les plus belles, des fleurs les plus agréablement coloriées, et embaumée par les émanations les plus suaves ; qu'il nourrit les animaux de la plus haute stature, comme ceux dont la robe est le plus élégamment variée ; qu'enfin l'atmosphère qui l'entoure et l'échauffe est sillonnée en tout sens par des vols de bijous ailés qui le disputent au coloris et au velouté des fleurs, et même à l'éclat des métaux les mieux polis, et des pierres les plus resplendissantes.

Mais, dans ces climats heureux des bienfaits de la Nature, la végétation animale, si l'on peut s'exprimer ainsi, vigoureuse à l'excès, ne permet pas toujours que les mêmes formes soient long-tems conservées. Et, pour ne pas s'écarter de notre sujet, c'est là, comme l'on sait, que plusieurs mues viennent dans la même année renouveler successivement le plumage des oiseaux ; si l'un deux, à l'époque de l'un de ces changemens, tombe sous les yeux d'un curieux auquel des observations suivies, fruit du tems et d'une grande persévérance, n'ont pas appris à connoître la marche de la Nature, il cessera de paroître ce qu'il est en effet ; et passant

de sa famille à une autre purement imaginaire, il constituera une espèce que l'on appellera nouvelle, sans existence comme sans réalité, et qui ne durera qu'autant que la méprise, bien excusable sans doute, qui lui a donné naissance. Là aussi, et ceci a lieu principalement à l'égard des espèces les plus riches en couleurs, ce n'est pas dans le premier âge que les oiseaux se revêtent de la parure qui doit les décorer; plusieurs années s'écoulent quelquefois avant qu'ils aient acquis l'ornement d'un âge plus avancé, et pour eux la beauté n'est point l'apanage du printems de la vie. D'un autre côté, la différence des sexes en apportent une très-sensible dans les couleurs des plumes, et son influence se fait même apercevoir jusques dans les formes. Il n'est pas rare de trouver des oiseaux femelles dont l'extérieur est si dissemblable de celui des mâles, qu'à moins de s'être assuré de l'identité d'espèce, il n'est guère possible de ne pas les prendre elles-mêmes pour des oiseaux d'espèce particulière.

Au milieu de cette multitude d'êtres différens entre eux, différens d'eux-mêmes à diverses époques, et dont la Nature a peuplé les airs comme un jeu de sa toute-puissance,

quel est l'homme qui oseroit se flatter de ne point s'égarer? Qui pourroit prétendre à la connoissance exacte des variétés que nous offrent les oiseaux, et ceux des climats lointains en particulier? Qui peindra avec précision les sortes de métamorphoses qu'ils éprouvent par la différence du sexe, dans la mue, dans leur jeunesse comme dans leur vieillesse; car, vers la fin de leur vie, ils éprouvent encore un changement remarquable, et le mâle prend alors pour l'ordinaire la livrée de la femelle.

L'incertitude qui accompagne l'étude de l'ornithologie ne peut se dissiper qu'avec le tems qui amènera les observations; jusques là il n'est qu'un moyen de ne pas commettre d'erreurs, c'est de ne pas donner pour certain ce qui n'est que douteux ou simplement conjectural. L'histoire naturelle est l'histoire des faits, et toute hypothèse, toute assertion hasardée s'y trouve déplacée et doit en être bannie. Lorsque les renseignemens sont insuffisans, le naturaliste n'a rien de mieux à faire que de présenter l'état des connoissances acquises sur le sujet qu'il traite, de décrire séparément les objets dont la nature est douteuse. C'est la marche que Buffon a tracée, et qui est constamment suivie dans

cet ouvrage. Il en résulte un travail qui, dans quelques parties, ne présente à la vérité qu'un cannevas; mais il ne laisse pas d'être d'une grande utilité, parce qu'en fixant le point au delà duquel la science n'est pas encore parvenue, il est propre à mettre les observateurs sur la voie et à les engager à en remplir les lacunes.

Je n'ai pu me défendre de ces réflexions en travaillant à l'histoire des guépiers; plusieurs de ceux qui sont décrits, de même que quelques-uns de ceux que je vais décrire, paroissent se rapprocher de telle sorte, que l'on ne voit pas bien nettement s'ils sont vraiment séparés par l'intervalle qui existe entre les espèces. Le guépier que les égyptiens appellent *chaddœjr*, par exemple, constitue-t-il une espèce particulière, ainsi que Forskœl l'a pensé (1), ou n'est-il qu'une variété du guépier verd à gorge bleue, comme le prétendent les nomenclateurs modernes? Cette question est encore indécise, et les naturalistes français qui sont en Egypte nous en donnerons sans doute la solution, ainsi que la connoissance d'un grand nombre de faits plus importans.

---

(1) Flora ægyptiaco-arabica, *loco citato*.

Ce chaddœjr d'Egypte a le bec presque droit et noir, la langue échancrée de chaque côté vers sa pointe qui n'est point divisée, douze pennes à la queue d'égale longueur, un trait noir sur les côtés de la tête, la gorge jaune et les pieds couleur de chair; dans tout le reste il est verd. Cet oiseau paroît sédentaire en Egypte; il y fait sa ponte, et l'on en vend les jeunes au mois de juin, dans les marchés.

LE SCHŒGHAGHA (1),

PAR SONNINI.

C'EST ainsi que les arabes nomment un autre guépier dont le danois Forskœl fait aussi mention, comme d'une espèce distincte, tandis que MM. Gmelin et Latham le présentent pour une simple variété du guépier proprement dit. Cet oiseau, suivant M. Forskœl lui-même, ressembleroit exactement au guépier, s'il n'avoit pas le bec convexe, au lieu d'être en arête, et si ses doigts étoient joints à leur première articulation, comme ceux du guépier proprement dit. Ce sont là sans doute de très-légères différences, mais elles tiennent à la conformation extérieure, qui varie très-rarement dans les oiseaux de la même espèce.

Le schœghagha est commun dans les forêts de l'Yemen, où il fait la chasse aux insectes dont il compose sa nourriture.

(1) *Merops schæghagha.* Forskœl, Flora ægyptiaco-arabica pars II, pag. 1, n° 3. — Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 63, sp. 1, var. *b*. — Latham, Syst. ornith. gen. 27, sp. 1, var. *b*.

LE

LE GUÉPIER
A QUEUE D'HIRONDELLE,
PAR SONNINI.

Un caractère distinctif, particulier à ce guépier, est une queue presque aussi fourchue que celle de l'hirondelle. Le fond de son plumage est d'un beau verd, et sa gorge jaune est terminée par un collier outremer. Levaillant a observé ce charmant oiseau dans le pays des petits namaquois, au midi de l'Afrique, où il porte, à cause de sa couleur verte, le nom de *tawa* qui veut dire *fiel* (1).

(1) Voyez le second Voyage de Levaillant dans l'intérieur de l'Afrique, par le cap de Bonne-Espérance, tom. II, pag. 318.

LE GUÉPIER BICOLOR,

PAR SONNINI.

Aucun naturaliste n'a parlé de cette espèce ni des deux suivantes. Elles ont été observées à Malimbe, sur la côte occidentale de l'Afrique, par Perrein, médecin et naturaliste à Bordeaux, que j'ai déjà eu occasion de citer. Ses notes manuscrites sur les oiseaux de l'Afrique m'ont été confiées, de son aveu, par Vieillot, son ami ; et cette communication franche et trop rarement imitée a droit à l'estime du public éclairé, comme à ma vive reconnoissance.

Deux couleurs principales teignent le plumage de ce guépier ; un cendré rougeâtre vineux s'étend sur le dos, le croupion, le dessus et les couvertures inférieures de la queue ; cette couleur prend une nuance ardoisée sur la tête et le cou ; la gorge, la poitrine et le ventre sont d'un rouge sanguin. Outre ces deux couleurs qui sont à très-peu près la description de l'oiseau, on remarque un trait brun noirâtre au dessus des

yeux, et la même nuance sombre sur les ailes ; elle est plus claire en dessous, de même que sur le plan inférieur des pennes de la queue ; la base du demi-bec inférieur est d'un beau blanc, qui s'étend jusques sur les joues ; le reste du bec, les pieds et les ongles sont noirs.

Longueur totale, dix pouces ; envergure, seize pouces ; longueur du bec jusqu'au coin de la bouche, un pouce et demi ; le tarse a six lignes ; le doigt du milieu mesuré avec l'ongle, sept ; celui de derrière, cinq ; la queue, sept pouces et demi, en y comprenant les deux pennes intermédiaires qui dépassent les autres d'un pouce et demi, et qui se terminent en pointe fort aiguë.

Cet oiseau ne paroît dans les terres de Malimbe que pendant trois mois de l'année ; il voyage en troupes ; son vol est rapide comme celui de l'hirondelle ; il se pose rarement, et le plus ordinairement sur les arbres les moins couverts de feuilles ; les insectes hymenoptères, c'est-à-dire, à quatre ailes membraneuses, lisses et sans poussière, forment sa subsistance. Lorsque les guépiers bicolors ont établi leur croisière dans un canton, on les voit tous se réunir et voltiger ensemble pendant des journées entières, jus-

qu'à ce qu'ils aient détruit tous les insectes dont ils se nourrissent ; alors ils partent ensemble pour un autre canton, où ils continuent à chasser en commun.

Vieillot possède dans sa collection un individu de cette espèce.

LE GUÉPIER A COLLIER ET A TRÈS-LONGUE QUEUE,

PAR SONNINI.

Il est un peu plus grand que le précédent; son port, son vol et ses habitudes sont les mêmes; il ne paroît également à Malimbe que pendant les trois mois dans lesquels des pluies fréquentes favorisent la naissance et le développement des insectes. Les deux pennes du milieu de sa queue excèdent les autres de six pouces. Sa couleur dominante est le verd; il porte au dessus de l'œil un trait brun, bordé en haut et en bas de blanc et d'aigue-marine; la couleur de sa gorge est un mélange de jaune et de marron tirant sur le fauve; au dessous est un demi-collier noir de deux lignes de large, qui embrasse les deux tiers du cou; au milieu de l'aile est une tache bleuâtre, et les grandes pennes sont terminées de brun; l'iris des yeux est rouge; le bec est noir, et les pieds, aussi bien que les ongles, sont bruns.

LE GUÉPIER

A PLUMAGE VARIÉ,

PAR SONNINI.

Ce troisième guépier, observé à Malimbe par Perrein, a la tête, le cou, le dos, le croupion et les petites couvertures supérieures de la queue d'un verd foncé, un trait noir au dessus de l'œil, la paupière supérieure bordée de bleu, la gorge jaune orangée, blanche sur les côtés, avec une bordure en bas de bleu d'azur, qui se change en couleur marron vers la poitrine. Le reste du dessous du corps est d'un verd jaunâtre terni; les pennes des ailes et de la queue sont fauves en dessus et en dessous, depuis leur origine jusqu'aux trois quarts de leur longueur; elles sont noires dans le reste et terminées de gris sale; il faut en excepter les deux du milieu de la queue, lesquelles sont entièrement vertes et de la même longueur que les autres. Une grande tache d'un rouge vif paroît sous l'aile de chaque côté de la

poitrine ; l'iris des yeux est rouge ; enfin le bec, les pieds et les ongles sont noirs.

Longueur totale, six pouces ; bec, un pouce ; tarse, cinq lignes ; doigt du milieu, six lignes ; ceux des côtés, cinq lignes ; le postérieur, quatre lignes ; la queue, deux pouces et demi, et le vol, neuf pouces et demi.

La femelle diffère du mâle, en ce qu'elle a les couleurs moins vives et qu'elle n'a pas la tache rouge sous les ailes.

Cette espèce, dont on peut voir un échantillon à Paris, dans la collection de Vieillot, est commune à Malimbe, près des côtes ; les oiseaux qui la composent ont le vol aussi rapide que les deux précédens ; ils se tiennent sur les arbres peu élevés, d'où ils s'élancent sur les insectes diptères ou à deux ailes, qui passent à leur portée ; quand ils ont atteint leur proie ils reviennent se poser sur le même arbre, jusqu'à ce qu'une autre proie se présente, et ils ne quittent un canton que lorsqu'ils n'y trouvent plus le genre d'insectes dont ils se nourrissent.

LE GUÉPIER DE PERSE (1),

PAR SONNINI.

Il a beaucoup de rapport avec le patirich dont Buffon a donné l'histoire (2), et il n'en est peut-être qu'une variété. M. Pallas l'a vu arriver, au commencement de mai, sur les bords de la mer Caspienne où il s'arrête pour y passer l'été et y faire son nid; c'est l'oiseau de passage qui arrive le plus tard aux environs de Gourief, et on ne le trouve jamais en remontant le Jaïk.

Un beau verd de perroquet, plus foncé sur les parties supérieures, forme la couleur dominante de ce guépier; le front est blanc, et il en part de chaque côté un trait bleu, qui passe au dessus des yeux; une autre ligne bleue, surmontée d'une troisième d'un verd foncé, s'étend de l'angle postérieur de l'œil à l'oreille; le haut de la gorge est blanc;

(1) *Merops persica.* Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 63, sp. 4, var. *b.* — Latham, Syst. ornithol. gen. 27, sp. 4, var. *g.*

(2) Voyez à la page 257 de ce volume.

au dessous, une plaque de rouge sanguin couvre le devant du cou. Les ailes qui sont très-longues ont du rougeâtre en dessous à leur naissance; elles sont ensuite, de même que celles de la queue, d'un verd jaunâtre sur leur côté intérieur; les plus grandes des ailes ont en outre un peu de bleu en dehors vers leur pointe; le bec est noir, et sa pièce supérieure est plus longue que celle de dessous; les pennes de la queue sont égales, à l'exception de celles du milieu, du double plus longues que les autres, finissant en pointe, et dont l'une, couchée sur les autres, est bleue (1).

---

(1) Voyages de M. Pallas en différentes provinces de l'empire de Russie et dans l'Asie septentrionale, traduction française, in-4°, tom. II, pag. 15 et 467, et Append. pag. 532, n° 8. *Merops persica.*

LE GUÉPIER JAUNE
A
DE LA CÔTE DE COROMANDEL (1),

PAR SONNINI.

L'on est redevable de cette espèce à M. Sonnerat, et je ne puis mieux faire que de rapporter la description qu'il en a faite sur les lieux, c'est-à-dire, dans l'Inde, à la côte de Coromandel.

« Cet oiseau, dit-il, a la tête, le cou en arrière, d'un jaune pâle; à l'angle supérieur du bec, il naît une bande longitudinale noire qui se prolonge et se termine un peu au delà de l'œil; la gorge est verdâtre; le cou en avant, la poitrine et le ventre sont jaunes, légèrement lavés de verd; les côtés du cou sont d'un jaune foncé; les petites

(1) *Merops flavescens, lateribus colli, remigibus rectricibusque flavis, tectricibus alarum, dorso uropygioque cœrulescenti-undulatis, per oculos strigâ nigrâ.. merops coromandus.* Latham, Syst. ornith. gen. 27, sp. 8.

plumes des ailes, celles du dos et du croupion sont d'un jaune pâle, marquées par des bandes transversales ondulées, qui sont légèrement colorées de bleu verdâtre; les grandes plumes des ailes (les pennes) et la queue sont d'un jaune foncé; mais les moins longues sont terminées de noir; l'iris est roussâtre; le bec et les pieds sont noirs. Les deux pennes intermédiaires de la queue ne dépassent point les latérales (1).

---

(1) Voyage aux Indes et à la Chine, tom. II, p. 213, avec figure, planche CXIX.

LE KOGO (1),

PAR SONNINI.

A LA nouvelle Zélande on appelle *kogo* une espèce de guépier fort remarquable, que les voyageurs anglais connoissent plus généralement sous la dénomination de *poë-bird*. Il est en grande vénération parmi les naturels du pays; il mérite en effet d'être distingué, non seulement par la beauté de son plumage, dont les couleurs brillent au soleil et ont les reflets châtoyans des colibris, mais encore par l'harmonie de sa voix; sa mort même ne le prive pas de toute bonne qualité, car il passe pour un excel-

(1) *Merops ex virescente splendidè niger, tectricibus alarum majoribus et fasciculo pennarum crisparum ad utrumque latus colli albis, tectricibus caudæ æqualis cœruleis.. merops novæ Seelandiæ.* Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 65, sp. 18.

Merops viridi-atro-nitens, lateribus juguli utrinque cincinno fasciâque alarum albis... .. merops cincinnatus. Lath. Syst. ornithol. gen. 27, sp. 18.

lent gibier, sa chair étant délicate et savoureuse (1).

La taille du kogo est celle de notre merle, et sa longueur de dix pouces : un grand croissant d'une belle couleur bleue forme un large demi-collier au bas de la partie supérieure du cou, laquelle est ornée aussi de plusieurs plumes blanches, plus longues que les autres, effilées et frisées à leur pointe; deux touffes de plumes pareillement blanches et frisées s'avancent de chaque côté de la gorge; le reste du cou, la tête, la poitrine, le dos, les pennes des ailes et de la queue sont d'un verd foncé et changeant; les petites couvertures des ailes sont nuancées de verd et de bleu, et les moyennes sont blanches; les couvertures de la queue sont d'un beau bleu; le bec est noir, aussi bien que les pieds et la langue, dont l'extrémité est fine et déliée comme la soie; les pennes de la queue ont à peu près la même longueur.

---

(1) Voyez le premier voyage de Cook, et celui de Forster.

LE MOHO (1),

PAR SONNINI.

Un guépier fort commun à Owhyhée et dans les autres îles Sandwich, où il est appelé *moho*, est distingué par deux grandes touffes de plumes jaunes qu'il porte près des ailes; ces plumes servent d'atours aux naturels de ces îles, et ils font des chasse-mouches avec les longues pennes de la queue (2), dont les deux du milieu, pointues à leur extrémité, ont jusqu'à sept pouces de long, tandis que les plus extérieures n'en ont que deux.

Les ouvertures des narines sont recouvertes par une membrane; la langue se termine en un filet délié; les plumes de la

(1) *Merops niger, fasciculo plumarum magno ponè alas, crissoque flavis, caudâ cuneiformi, rectricibus duabus extimis extùs et apice albis.. .. merops niger.* Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 63, sp. 19

Merops nigro-nitens, crisso fasciculoque axillari flavis, caudâ maximè cuneiformi, rectrice extimâ toto, proximâ latere exteriore albâ.. merops fasciculatus. Latham, Syst. ornith. gen. 27, sp. 19.

(2) Ellis's Narrat. vol. II, pag. 136.

tête et de la gorge sont fort courtes, et finissent un peu en pointe : la longueur totale de l'oiseau est d'environ treize pouces, et sa grosseur celle d'une alouette; il est d'un noir luisant, mais son bas-ventre a la même couleur jaune que les bouquets de plumes qui sont près des ailes; la plus extérieure des pennes de la queue est entièrement blanche, et la seconde n'a du blanc qu'en dehors; les pieds sont noirs, comme le corps.

L'on connoît deux variétés de cette espèce; toutes deux ne sont, suivant toute apparence, que le même oiseau de sexe ou d'âge différent : l'une n'a d'autre disparité que dans la couleur des pennes de la queue, dont les deux du milieu, comme toutes les autres, ont du blanc à leur bout (1). L'autre variété a quelques traits de dissemblance de plus que la première; ses flancs sont roux, et le même noir luisant qui couvre le corps s'étend sur toutes les pennes de la queue (2).

---

(1) *Merops nigro-nitens, crisso fasciculoque axillari flavis, caudâ cuneiformi, rectricibus apice albis.* Lath. Syst. ornith. gen. 27, sp. 19, var. *b*. C'est le capitaine Dixon qui a fait connoître cette variété dans la relation de ses voyages, pag. 357.

(2) *Merops nigro-nitens, crisso flavo, caudâ cuneiformi, hypochondriis rufis.* Latham, *loco citato*, var. *g*.

LE GUÉPIER A CARONCULES (1),

PAR SONNINI.

C'EST une espèce nouvelle que les navigateurs anglais ont trouvée au port Jackson, à la nouvelle Hollande : elle est fort extraordinaire par des espèces de caroncules semblables à celles du coq, et de couleur orangée, qui lui pendent de chaque côté, au dessous de la base du bec. L'oiseau est à peu près de la grosseur du coucou ; sa longueur est d'environ treize pouces ; son bec a un pouce de long ; la queue, fortement étagée, est environ de la moitié plus grande que le corps, et les ailes pliées atteignent à peu près le tiers de sa longueur ; le doigt de derrière est très-fort, et le doigt extérieur est joint avec celui du milieu par une membrane qui s'étend jusqu'à la première articulation.

La couleur générale du plumage est un

(1) *Merops fuscus, abdomine flavo, palearibus carunculatis, caudâ cuneiformi apice albâ. .. merops carunculatus.* Latham, Syst. ornith. gen. 27, sp. 20.

brun

brun très-pâle sur les flancs; la plupart des plumes sont pointues, et marquées dans leur milieu d'une raie blanche; le devant de la tête jusqu'aux yeux est lisse, mais le reste est bien fourni de plumes plus longues; une large bande d'un blanc cuivré prend du coin de la bouche et passe sous l'œil; le milieu du ventre est jaune, et la queue d'un brun foncé, avec son extrémité blanche; les pieds, au contraire, sont d'un brun pâle (1).

(1) Voyage du gouverneur Phillipp à Botany-Bay, pag. 205 de la traduction française; et remarquez que cette traduction manque d'exactitude en quelques points.

LE GUÉPIER CORNU (1),

PAR SONNINI.

Si l'espèce précédente a des caroncules, celle-ci porte sur le front, à l'endroit où le bec se joint au crâne, une espèce de petite corne, formée par une protubérance courte et obtuse, semblable à une loupe de la grosseur d'un quart de pouce, et de couleur brunâtre.

La taille de ce guépier égale celle du merle, et sa longueur totale est d'environ treize pouces; le bec a un pouce de long; la langue en occupe presque toute l'étendue, et se termine en un poil rude. Le dos est brun et le ventre blanc; la tête est parsemée en dessus de petites plumes assez semblables à des cheveux; mais la partie antérieure du cou, ainsi que la poitrine, est garnie de longues

(1) *Merops fuscus, capite nudiusculo, corpore subùs rectricibusque apice albidis, corniculo frontali obtuso... merops corniculatus.* Latham, Syst. ornith. gen. 27, sp. 21.

plumes blanches terminées en pointe. La queue est très-longue, et son extrémité blanche; le bec est d'un jaune clair, et les jambes sont brunes.

Ce singulier guépier paroît indigène à la nouvelle Hollande, et les anglais établis à Botany-Bay l'ont appelé *knob fronted bec-eater* ou *guépier à loupe* (1).

---

(1) Voyage à la nouvelle Galles du Sud, à Botany-Bay, au port Jackson, par John White, traduit de l'anglais, pag. 177.

LE GUÉPIER NATTÉ,

PAR SONNINI.

Aucun ouvrage d'ornithologie ne fait mention de cette nouvelle espèce de guépier, découverte, comme la précédente, à Botany-Bay. John White, chirurgien en chef de l'établissement des anglais à la nouvelle Hollande, est le premier, et jusqu'à présent le seul voyageur qui en ait donné la description (1).

« Cet oiseau, dit-il, est de la grosseur de la draine ; mais il est en général plus élancé : sa longueur est de quatorze pouces (anglais), depuis l'extrémité du bec jusqu'à celle de la queue. Les plumes de la partie supérieure de la tête, plus saillantes que les autres, se dessinent en forme de crête ; celles de la partie inférieure sont lisses ; toutes sont longues, pointues, de couleur brune et liserées de

(1) Voyage à la nouvelle Galles du Sud, etc., traduction française, pag. 126.

blanc à l'extérieur. On voit sous l'œil de cet oiseau un certain nombre de petites plumes très-déliées, de couleur orange, et disposées en forme de natte. Le milieu du ventre est jaune; la queue cunéiforme et semblable à celle de la pie; le bec et les cuisses (les tarses) sont d'un brun foncé ».

L'ENGOULEVENT (1) (2).

Voyez les planches enluminées, n° 193, où cet oiseau est représenté, fig. 2, *sous le nom de* crapaud-volant; *et planche* CLXVII *de ce volume.*

LORSQU'IL s'agit de nommer un animal, ou, ce qui revient presque au même, de lui choisir un nom parmi tous les noms qui

(1) *Aigothelas, caprimulgus.* Aristote, Hist. nat. lib. 9, cap. 30.

Caprimulgus, fur nocturnus. Pline, lib. 10, cap. 40, a copié Aristote et n'a rien ajouté.

Elien, Nat. anim. lib. 3, cap. 39. Cet auteur dit que c'est un animal très-hardi, et qui méprise les petits oiseaux.

Belon parle de l'*aigotilax* ou *caprimulgus*; mais il se trompe en appliquant ce nom à un petit chat-huant, qu'il appelle aussi *effraie, fresaie, strix.* (Voyez ses Observations, fol. 12; et Nature des oiseaux, p. 142 et suivantes); mais dans la suite Belon reconnut son erreur, et envoya à Gesner un véritable *caprimulgus*, sous son vrai nom. (Gesner, Aves, pag. 242.)

Gesner *ibidem.* En allemand, *pfaff*, d'après Turner, *nacht-raven* (corbeau de nuit), *milch-sauger geis-melcher*

Caprimulgus, œgothela, paphus Turneri. Dans le

lui ont été donnés, il faut, ce me semble, préférer celui qui présente une idée plus

---

Boulonais, *calcabotto*. Aldrovande, tom. I, pag. 567; et tom. II, pag. 604.

Aigotheles, nyktikorax Nonnii; caprimulgus, connilus nocturnus, nacht-schade, tage-schlaeffer, nacht-raeblin, nacht-vogel; pfaff Eberi et Peuceri. Schwencfeld, Aviar. Siles. pag. 232.

Avis nocturna. En polonais, *kozodoy*, Rzaczynski, Auct. Hist. nat. polon. pag. 369, n° 21.

Accipiter cantharophagus. En anglais, *the dorr-hawk, the goat-sucking owl; night-jarr*, à cause du cri qu'il fait entendre le soir. (Charleton, Exercit. pag. 78, n° 8.)

Caprimulgus. En anglais, *the goat-sucker.* Dans la province de Shropshire, *the-fern-owl.* Dans la province d'Yorck, *the churn-ovwl*, à cause du bruit qu'il fait en volant. (Ray, Synops. av. pag. 26.)

Willulghby, Ornithol. lib. 2, cap. 3, § 1.

Edwards, pl. LXIII. En anglais, *night-hawk.*

Albin, tom. I, pl. x. Son traducteur lui donne fort mal à propos le nom de *grand merle.*

Hirundo, caudâ integrâ, ore setis ciliato. En suédois, *nattskraefwa, nattskiarra.* Dans l'Ostro-Bothnie, *kiarr-gylta.* Linnæus, Fauna suec. n° 248.

Kramer, Elenchus austr. inf. pag. 381, n° 5. En autrichien, *mucken stecher, nacht-rabl.*

Caprimulgus narium tubis obsoletis. Lin. Syst. nat. edit. 13, pag. 346.

Muller, Zoolog. danica, pag. 34, n° 291. En danois, *asten-bakke, nat-raun, nat-skade.* En norvégien,

juste de la nature, des propriétés, des habitudes de cet animal, et sur-tout rejeter

---

quæl-knarren, *gede-malcher*, *gaarbon*, *flag-spetter af.* J. Ramus; *nark sarmiutak*, *orpung miutak*, *kyssektak Groenlandorum quænam!*

Hirundo caprimulga, *caudâ æquabili*, *schwalbe mit gleich-langen schwantz federn; strix* (sans doute d'après Belon, qui a reconnu son erreur); *noctambulus*, *gross-bartige shhwalbe*, *here*, *milch-ziegen-sauger*, *kinder-melcher*, *tag schlaeffer*, *pfaff*, *etc.* En langue russe, *leleck.* Klein, Ordo av. pag. 81, § 37.

Nycticorax the nigt-raven. Sibbald. Atlas scoticus, part. II, lib. 3, sect. 3, cap. 2.

Nacht-schwalbe (hirondelle de nuit), *nacht-rabe*, *nacht-trap ziegen-melcher nycticorax*, *ægitalus*, *caprimulgus*... Frisch, tom. I, clas. 8, div. 4, n° 101.

Caprimulgus, tette-chèvre, crapaud-volant. En catalan, *enganya pastus.* Barrère, Nov. specim. p. 31, gen. 7.

The goat sucker (tette-chèvre); *nocturnal swallow*, *wheel-bird.* En gallois, *aderyn y droell.* Britisch zoolog. gen. 9 sp. 4, pag. 97.

En provençal, *chauche crapaout*, ce qui revient au *calcabotto* des boulonais.

Le crapaud-volant ou *tette-chèvre*, *chasse-crapaud*, *foule-crapaud.* En Sologne, *chauche-branche.* Dans l'Orléanais, *coucou rouge.* En Saintonge, *fresaie* (ce qui a pu donner lieu à l'erreur de Belon) autrefois *caprimulge.* Salerne, chap. 6, pag 57. Il avertit que ce crapaud-volant ne doit pas être confondu avec une espèce de chauve-souris qui porte le même nom à Paris.

impitoyablement ceux qui tendent à accréditer de fausses idées, et à perpétuer des

---

Caprimulgus supernè griseo et nigricante transversim et undatim varius, quâlibet pennâ tæniâ longitudinali nigrâ notatâ; infernè albo-rufescens, fusco saturato transversim striatus; remigibus tribus primoribus interiùs albâ maculâ notatis; rectricibus duabus utrinque extimis albo terminatis. *caprimulgus.* Tette-chèvre *ou* crapaud-volant. (Brisson, Ornithologie, tom. II, pag. 470.)

Succhia capre. En Toscane, *nottola.* A Ravenne, *cova-terra.* Ornithol. ital. tom. I pag. 91.

An rondo quorumdam! Scaglier, de Subtilit. fol. 300.

A Malte, *bouchraie* ou *boucraie.* Dans quelques endroits de la Bourgogne, *sèche-trappe*, c'est-à-dire, *sèche-terrine*, ce qui a rapport à son habitude prétendue de tetter les chèvres. Les habitans de la Guinée distinguent deux sortes d'hirondelles, celles de jour, dont nous parlerons dans la suite; et celles de nuit, qu'ils nomment *lelé serena.* Histoire générale des Voyages, tom. III, pag. 588.

(2) *Nota.* Cet article est de Guenau de Montbeillard.

L'engoulevent s'appelle en Egypte, *mlahhit*, *rajan* et *abou-noum*; en Hollande, *geiten-melker*, ou *dags laep*, c'est-à-dire, l'*endormi*; en Italie, *coraterra*; dans une partie de la Lorraine, *grive de nuit.*

Caprimulgus niger, cinereo, fusco, ferrugineo et albo varius, narium tubis obsoletis. *caprimulgus europæus.* Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 118, sp. 1.

Caprimulgus niger cinereo fusco ferrugineo et albo

erreurs. C'est en partant de ce principe que j'ai rejeté les noms de *tette-chèvre*, de *crapaud-volant*, de *grand merle*, de *corbeau de nuit* et d'*hirondelle à queue carrée*, donnés par le peuple ou par les savans à l'oiseau dont il s'agit ici. Le premier de ces noms a rapport à une tradition, fort ancienne à la vérité, mais encore plus suspecte; car il est aussi difficile de supposer à un oiseau l'instinct de tetter une chèvre, que de supposer à une chèvre la complaisance de se laisser tetter par un oiseau; et il n'est pas moins difficile de comprendre comment en la tettant réellement il pourroit lui faire perdre son lait: aussi Schwenckfeld ayant pris des informations exactes dans un pays où il y avoit des troupeaux nombreux de chèvres parquées, assure n'avoir ouï dire à personne que jamais chèvre se fût laissée tetter par un oiseau quelconque (1). Il faut que ce soit le nom de

---

varius subtùs albo-rufescens fasciis fuscis.. caprimulgus europæus. Latham, Syst. ornithol. gen. 47, sp. 5.

(1) Aviar. Siles. pag. 233. M. Linnæus applique à propos à l'engoulevent ce vers d'Ovide;

Carpere dicuntur lactentia viscera rostris.

Fast. lib. VI, v. 131.

Ce vers doit se rapporter aux chouettes. Aristote ajoute que les chèvres ainsi tettées devenoient aveugles.

crapaud-volant, donné à cet oiseau, qui lui ait fait attribuer une habitude dont on soupçonne les crapauds, et peut être avec un peu plus de fondement.

J'ai pareillement rejeté les autres noms, parce que l'oiseau dont il est ici question n'est ni un crapaud, ni un merle, ni un corbeau, ni une chouette, ni même une hirondelle, quoiqu'il ait avec cette dernière espèce plusieurs traits de ressemblance, soit dans la conformation extérieure, soit dans les habitudes; par exemple, dans ses pieds courts, dans son petit bec suivi d'un large gosier, dans le choix de sa nourriture, dans la manière de la prendre; mais à d'autres égards il en diffère autant qu'un oiseau de nuit peut différer d'un oiseau de jour; autant qu'un oiseau solitaire peut différer d'un oiseau social, et encore par son cri, par le nombre de ses œufs, par l'habitude qu'il a de les déposer à crud sur la terre, par le tems de ses voyages; et d'ailleurs on verra dans la suite qu'il existe réellement des espèces d'hirondelles à queue carrée, avec lesquelles on ne doit pas le confondre. Enfin, j'ai conservé à cet oiseau le nom d'*engoulevent* qu'on lui donne en plusieurs provinces, parce que ce nom, quoiqu'un peu vulgaire, peint assez

bien l'oiseau lorsque, les ailes déployées, l'œil hagard et le gosier ouvert de toute sa largeur, il vole avec un bourdonnement sourd à la rencontre des insectes, dont il fait sa proie et qu'il semble *engouler* par aspiration.

L'engoulevent se nourrit en effet d'insectes, et sur-tout d'insectes de nuit (1) (2), car il ne prend son essor et ne commence sa chasse que lorsque le soleil est un peu élevé sur l'horizon (3); ou s'il la commence au milieu du jour, c'est lorsque le tems est nébuleux; dans

---

(1) Charleton dit qu'il vit de guêpes, de bourdons, principalement de scarabées, de cantharides; Klein lui a trouvé dans le ventricule des mouches de différentes espèces, de petits scarabées, six grands stercoraires noirs à la fois; la Zoologie britannique ajoute les teignes et les cousins, et Willulghby les graines. Un ami de M. Hébert a trouvé dans le gosier d'un de ces oiseaux de ces petits hannetons que l'on voit sur la fin de l'été : on ne peut guère douter qu'il ne happe aussi les phalènes ou papillons de nuit qui se trouvent sur son passage.

(2) Le large bec et le gosier plus large encore de l'engoulevent lui permettent de faire sa proie des plus gros scarabées et même des cerf-volans.

SONNINI.

(3) C'est sans doute par cette raison qu'Aristote le donne pour un oiseau paresseux; mais il ne le seroit tout au plus que le soir.

une belle journée il ne part que lorsqu'il y est forcé, et dans ce cas son vol est bas et peu soutenu; il a les yeux si sensibles, que le grand jour l'éblouit plus qu'il ne l'éclaire, et qu'il ne peut bien voir qu'avec une lumière affoiblie; mais encore lui en faut-il un peu, et l'on se tromperoit fort si l'on se persuadoit qu'il voit et qu'il vole lorsque l'obscurité est totale; il est dans le cas des autres oiseaux nocturnes; tous sont au fond des oiseaux de crépuscule plutôt que des oiseaux de nuit.

Celui-ci n'a pas besoin de fermer le bec pour arrêter les insectes qui y sont entraînés: l'intérieur de ce bec est enduit d'une espèce de glu qui paroît filer de la partie supérieure, et qui suffit pour retenir toutes les phalènes et même les scarabées dont les ailes s'y engagent (1).

Les engoulevents sont très-répandus, et cependant ne sont communs nulle part; ils se trouvent, ou du moins ils passent dans presque toutes les régions de notre continent, depuis la Suède et les pays encore plus septentrionaux jusqu'en Grèce et en Afrique d'une part, de l'autre jusqu'aux grandes Indes,

(1) Note communiquée par M. Hébert.

et sans doute encore plus loin. M. Sonnerat en a envoyé un au cabinet du roi venant de la côte de Coromandel, et qui est sans doute une femelle ou un jeune, puisqu'il ne diffère guère du nôtre qu'en ce qu'il n'a point sur la tête et les ailes ces taches blanches dont M. Linnæus fait un caractère propre au mâle adulte (1). M. le Commandeur de Godeheu nous apprend qu'au mois d'avril, le vent du sud-ouest amène ces oiseaux à Malte (2); et M. le chevalier des Mazys, très-bon observateur, me mande qu'ils passent en égale abondance en automne. On en rencontre dans les plaines et dans les pays de montagnes, dans la Brie et dans le Bugey,

---

(1) Un autre engoulevent envoyé de la Chine par M. Sonnerat, et conservé dans la collection de Mauduyt, diffère de celui d'Europe en ce qu'il est un peu plus grand, et que ses couleurs sont un peu plus foncées; la dissemblance la plus saillante consiste en ce que les pennes de l'aile sont noirâtres, marquées de taches jaunâtres, avec un point noirâtre à leur centre, et disposées de manière que le milieu de l'aile paroît rayé en travers alternativement de sept bandes jaunâtres et d'autant de bandes noires. (Voyez l'Encyclopédie méthodique, partie ornithologique, article de l'*engoulevent*.) SONNINI.

(2) Voyez Savans étrangers, tom. III, pag. 91.

en Sicile (1) et en Hollande, presque toujours sous un buisson ou dans de jeunes taillis, ou bien autour des vignes; ils semblent préférer les terrains secs et pierreux, les bruyères, etc. Ils arrivent plus tard dans les pays plus froids, et ils en partent plus tôt (2) (3); ils nichent chemin faisant dans les lieux qui leur conviennent (4), tantôt plus au midi, tantôt plus

---

(1) Un voyageur instruit m'a rapporté que sur les montagnes de Sicile on voyoit ces oiseaux paroître une heure avant le coucher du soleil, et se répandre pour chercher leur nourriture, de compagnie avec les guépiers, et qu'ils alloient quelquefois cinq ou six ensemble.

(2) En Angleterre, ils arrivent sur la fin de mai, et ils s'en vont vers le milieu d'août, suivant la Zoologie britannique. En France, M. Hébert en a vu dans le mois de novembre; un chasseur m'a assuré en avoir vu l'hyver.

(3) Tous les engoulevents ne partent pas avant l'hyver; il en reste quelques-uns dans nos pays; Girardin, professeur d'histoire naturelle à Epinal, et observateur très-instruit, m'informe qu'il a tué plusieurs oiseaux de cette espèce dans les bois des Vosges, au milieu de l'hyver, et par les plus grandes neiges. SONNINI.

(4) Les chasseurs que j'ai consultés prétendent qu'ils ne nichent pas dans le canton de la Bourgogne que j'habite (l'Auxois), et qu'ils n'y paroissent que dans le tems des vendanges.

au nord; ils ne se donnent pas la peine de construire un nid; un petit trou qui se trouve en terre ou dans des pierrailles, au pied d'un arbre ou d'un rocher, et que souvent ils laissent comme ils l'ont trouvé, leur suffit (1). La femelle y dépose deux ou trois œufs plus gros que ceux du merle et plus rembrunis (2)(3); et quoique l'affection des père et mère pour leur géniture se mesure ordinairement par les peines et les soins qu'ils se sont donnés

---

(1) Telle est l'opinion la plus généralement reçue; mais je ne dois pas dissimuler que, selon M. Linnæus, ils construisent un nid avec de la terre humectée, de forme orbiculaire, entre des rochers. (Voyez Syst. nat. edit. 13, pag. 346.)

M. Salerne dit aussi que M. de Réaumur a vu un nid de crapaud-volant où il y avoit trois œufs, etc.; mais il dit au même endroit que le crapaud-volant ne fait point de nid; il a donc voulu dire que M. de Réaumur avoit vu l'endroit où une femelle de cette espèce avoit pondu ses œufs.

(2) Ils sont oblongs, blanchâtres, et tachetés de brun, dit M. Salerne; marbrés de brun et de pourpre sur un fond blanc, dit le comte de Ginanni dans l'Ornithologie italienne : celui-ci ajoute que la coque en est extrêmement mince.

(3) Ces œufs sont oblongs, légèrement ombrés, et marbrés de points noirâtres sur un fond blanc.

SONNINI.

pour

pour elle, il ne faut pas croire que l'engoulevent ait peu d'attachement pour ses œufs; on m'assure au contraire que la mère les couve avec une grande sollicitude, et que lorsqu'elle s'est aperçue qu'ils étoient menacés ou seulement remarqués par quelque ennemi (ce qui revient au même), elle sait fort bien les changer de place en les poussant adroitement, dit-on, avec ses ailes, et les faisant rouler dans un autre trou qui n'est ni mieux travaillé, ni mieux arrangé que le premier, mais où elle les juge apparemment mieux cachés.

La saison où l'on voit plus souvent voler ces oiseaux, c'est l'automne; en général ils ont à peu près le vol de la bécasse et les allures de la chouette; quelquefois ils inquiètent et dérangent beaucoup les chasseurs qui sont à l'affût; mais ils ont une habitude assez singulière et qui leur est propre; ils feront cent fois de suite le tour de quelque gros arbre effeuillé, d'un vol fort irrégulier et fort rapide; on les voit de tems à autre s'abattre brusquement et comme pour tomber sur leur proie, puis se relever tout aussi brusquement : ils donnent sans doute ainsi la chasse aux insectes qui voltigent autour de ces sortes d'arbres; mais il est très-rare qu'on puisse,

dans cette circonstance les approcher à la portée du fusil ; lorsqu'on s'avance, ils disparoissent fort promptement, et sans qu'on puisse découvrir le lieu de leur retraite.

Comme ces oiseaux volent le bec ouvert, ainsi que je l'ai remarqué plus haut, et qu'ils volent assez rapidement, on comprend bien que l'air, entrant et sortant continuellement, éprouve une collision contre les parois du gosier, et c'est ce qui produit un bourdonnement semblable au bruit d'un rouet à filer ; ce bourdonnement ne manque jamais de se faire entendre tandis qu'ils volent, parce qu'il est l'effet de leur vol, et il se varie suivant les différens dégrés de vîtesse respective avec lesquels l'air s'engouffre dans leur large gosier. C'est de là que leur vient le nom de *wheel-bird*, sous lequel ils sont connus dans quelques provinces d'Angleterre. Mais est-il bien vrai que ce cri ait passé généralement pour un cri de mauvaise augure, comme le disent Belon, Klein et ceux qui les ont copiés? ou plutôt ne seroit-ce pas un erreur née d'une autre méprise qui a fait confondre l'engoulevent avec l'effraie ? Quoi qu'il en soit, lorsqu'ils sont posés, ils font entendre leur cri véritable, qui consiste dans un son plaintif répété trois ou quatre fois de suite ; mais il

n'est pas bien avéré qu'ils ne le fassent jamais entendre en volant (1).

Ils se perchent rarement, et lorsque cela leur arrive, on prétend qu'ils se posent, non en travers, comme les autres oiseaux (2), mais longitudinalement sur la branche qu'ils semblent chocher ou cocher comme le coq fait la poule, et de là le nom de *chauche-branche*. Souvent, lorsqu'un oiseau est connu dans un grand nombre de pays différens, et qu'il a été nommé dans chacun, il suffit, pour faire connoître ses principales habitudes, de rendre raison de ses noms divers. Ceux-ci sont des oiseaux très-solitaires, la plupart du tems on les trouve seuls, et l'on n'en voit guère plus de deux ensemble; encore sont-ils souvent à dix ou douze pas l'un de l'autre.

J'ai dit que l'engoulevent avoit le vol de la bécasse, et l'on peut dire la même chose du plumage, car il a tout le dessus du cou,

---

(1) Ce cri plaintif a quelque ressemblance avec celui du crapaud, et a valu sans doute à l'oiseau qui le fait entendre le nom de *crapaud-volant*.

SONNINI.

(2) Ce fait est certain; et comme la couleur sombre du plumage de l'engoulevent est à peu près la même que celle des branches, il est très-difficile de l'apercevoir. SONNINI.

de la tête et du corps, et même le dessous; joliment variés de gris et de noirâtre, avec plus ou moins de roussâtre sur le cou, les scapulaires, les joues, la gorge, le ventre, les couvertures et les pennes de la queue et des ailes, tout cela distribué de manière que les teintes les plus foncées règnent sur le dessus de la tête, la gorge, la poitrine, la partie antérieure des ailes et leur extrémité; mais cette distribution est si variée, les détails en sont si multipliés et d'une si grande finesse, que l'idée de la chose se perdroit dans les particularités d'une description d'autant plus obscure qu'elle seroit plus minutieusement complette. Un seul coup d'œil sur l'oiseau, ou du moins sur son portrait, en apprendra plus que toutes les paroles. Je me contenterai donc d'ajouter ici les attributs qui caractérisent l'engoulevent: il a la mâchoire inférieure bordée d'une raie blanche qui se prolonge jusques derrière la tête; une tache de la même couleur sur le côté intérieur des trois premières pennes de l'aile, et au bout des deux ou trois premières pennes les plus extérieures de la queue; mais ces taches blanches sont propres au mâle, suivant M. Linnæus (1); la tête grosse; les yeux très-

(1) Willulghby a observé un individu en qui ces

saillans; l'ouverture des oreilles considérable, celle du gosier dix fois plus grande que celle du bec; le bec petit, plat, un peu crochu (1); la langue courte, pointue, non divisée par le bout (2); les narines rondes, leur bord saillant sur le bec; le crâne transparent; l'ongle du doigt du milieu dentelé du côté intérieur, comme dans le héron; enfin les trois doigts antérieurs unis par une membrane jusqu'à la première phalange: on prétend que la chair des jeunes est un assez bon manger, quoiqu'elle ait un arrière-goût de fourmi.

Longueur totale, dix pouces et demi; bec, quatorze lignes; tarse, sept lignes, garni de plumes presque jusqu'au bas; doigt du milieu, neuf lignes; doigt postérieur, le plus court de tous, ne devroit point s'appeler postérieur,

---

taches étoient d'un jaune pâle, teintées de noir et peu marquées. J'ai observé la même chose sur deux individus; ce sont apparemment les femelles: l'un de ces individus étoit plus petit que les autres, et j'ai jugé que c'étoit une jeune femelle.

(1) La substance du bec est transparente; sa partie supérieure est garnie de poils roides, noirâtres, et tournés en devant. SONNINI.

(2) Elle est attachée au palais dans presque toute sa longueur. SONNINI.

vu qu'il a beaucoup de disposition à se tourner en avant, et que souvent il y est tourné tout à fait; vol, vingt-un pouces et demi; queue, cinq pouces, carrée, composée de dix pennes seulement; dépasse les ailes de quinze lignes.

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT

A L'ENGOULEVENT (1).

Comme il n'y a qu'une seule espèce de ce genre établie dans les trois parties de l'ancien continent, et qu'il s'en trouve dix ou douze établies dans le nouveau, on pourroit dire, avec quelque fondement, que l'Amérique est la principale résidence de ces oiseaux, le vrai lieu de leur origine, et par conséquent regarder notre race européenne comme une race étrangère, séparée de sa tige, exilée, transportée par quelque cas fortuit dans un autre univers, où elle a fondé une colonie qui sembleroit devoir être toujours subordonnée à la race mère, et ne devoir jamais lui disputer le pas dans aucun genre. D'après cela on pourroit inférer que nous aurions dû

(1) *Nota.* Cet article est de Guenau de Montbeillard. SONNINI.

commencer l'histoire de cette famille par les races américaines qui représentent ici la métropole ; et nous aurions en effet suivi cet ordre qui, sous ce point de vue, paroît être celui de la Nature, si nous n'eussions été déterminés par des raisons encore plus fortes à suivre un ordre tout différent, et cependant tout est aussi naturel, du moins plus analogue à la nature de notre entendement ; ordre qui consiste à procéder du plus connu au moins connu, et nous prescrit, à nous autres européens, de commencer l'histoire d'une classe d'animaux quelconque, par les espèces européennes, comme étant les plus connues dans le pays où nous écrivons, et les plus propres à jeter de la lumière sur l'histoire des espèces étrangères (1), sauf aux naturalistes américains à commencer l'histoire qu'ils feront de la Nature (et plût au ciel

(1) C'est par cette même raison que j'ai commencé l'histoire du coucou par celle de l'espèce européenne, et que j'ai considéré celle-ci comme étant le tronc commun des branches répandues dans les trois autres parties du monde ; mais tout ce que j'ai dit dans cette supposition ne se trouve pas moins vrai : il sera toujours vrai de dire que les races provenant d'un tronc commun, s'éloigneront d'autant plus de cette race primitive, qu'elles en auront été séparées plus ancien-

qu'ils en fissent une !) par les productions de l'Amérique.

Les principaux attributs qui appartiennent aux engoulevents, c'est un bec aplati à sa base, ayant la pointe légèrement crochue, petit en apparence, mais suivi d'une large ouverture, plus large que la tête, disent certains auteurs ; de gros yeux saillans, vrais yeux d'oiseaux nocturnes, et de longues moustaches noires autour du bec : il résulte de tout cela une physionomie morne et stupide, mais bien caractérisée, un air de famille lourd et ignoble, tenant des martinets et des oiseaux de nuit, mais si bien marqué, que l'on distingue au premier coup d'œil un engoulevent de tout autre oiseau ; ils ont outre cela les ailes et la queue longues, celle-ci rarement et très-peu fourchue, composée de dix pennes seulement ; les pieds courts et le plus souvent patus ; les trois doigts antérieurs liés ensemble par une membrane jusqu'à leur première articulation ; le doigt postérieur

---

nement ; que par conséquent la race européenne ayant plus de ressemblance avec celle d'Amérique qu'avec celles d'Afrique et d'Asie, doit être censée dériver nouvellement et immédiatement de la race américaine, laquelle peut elle-même être issue, mais plus anciennement, de la race asiatique.

mobile et se tournant quelquefois en avant ; l'ongle du doigt du milieu dentelé ordinairement sur son bord intérieur ; la langue pointue et non divisée par le bout ; les narines tubulées, c'est-à-dire, que leurs rebords saillans forment sur le bec la naissance d'un petit tube cylindrique ; l'ouverture des oreilles grande, et probablement l'ouïe très-fine ; il semble au moins que cela doit être ainsi dans tout oiseau qui a la vue foible, et le sens de l'odorat presque nul ; car le sens de l'ouïe étant alors le seul qui puisse l'aviser de ce qui se passe au dehors à une certaine distance, il est comme forcé de donner une grande attention aux rapports que lui fait ce sens unique, et de le disposer de la manière la plus avantageuse ; ce qui ne peut manquer à la longue de le modifier, de le perfectionner, du moins quant aux bruits qui sont relatifs à ses besoins, et en même tems d'influer sur la conformation des pièces qui composent cet organe. Au reste, on ne doit pas se persuader que tous les attributs dont j'ai fait l'énumération appartiennent sans exception à chaque espèce : quelques-unes n'ont point de moustaches ; d'autres ont plus de dix pennes à la queue ; d'autres n'ont pas l'ongle du milieu dentelé ; quelques-unes l'ont dentelé, non

sur le bord intérieur, mais sur l'extérieur; d'autres n'ont point de narines tubulées; dans d'autres enfin le doigt postérieur ne paroît avoir aucune disposition à se tourner en avant : mais une propriété commune à toutes les espèces, c'est d'avoir les organes de la vue trop sensibles pour pouvoir soutenir la clarté du jour; et de cette seule propriété dérivent les principales différences qui séparent le genre des engoulevents de celui des hirondelles : de là l'habitude qu'ont ces oiseaux de ne sortir de leur retraite que le soir au coucher du soleil, et d'y rentrer le matin avant ou peu après son lever; de là l'habitude de vivre isolés et tristement seuls, car l'effet naturel des ténèbres est de rendre les animaux qui y sont condamnés, tristes, inquiets, défians, et par conséquent sauvages; de là la différence du cri, car on sait combien dans les animaux le cri est modifié par les affections intérieures; de là encore, selon moi, l'habitude de ne point faire de nid, car il faut voir pour choisir les matériaux d'un nid, pour les employer, les entrelacer, les mettre chacun à leur place, donner la forme au tout, etc. : nul oiseau, que je sache, ne travaille à cet ouvrage pendant la nuit, et la nuit est longue pour les engoulevents, puis-

que sur vingt-quatre heures ils n'ont que trois heures de crépuscule, pendant lesquelles ils puissent exercer avec avantage la faculté de voir : or ces trois heures sont à peine suffisantes pour satisfaire au premier besoin, au besoin le plus pressant, le plus impérieux, devant lequel se taisent tous les autres besoins, en un mot, au besoin de manger : ces trois heures sont à peine suffisantes, parce qu'ils sont obligés de poursuivre leur nourriture dans le vague de l'air, que leur proie est ailée comme eux, fuit légèrement, leur échappe, sinon par la vîtesse, du moins par l'irrégularité de son vol, et qu'ils ne peuvent s'en saisir qu'à force d'allées et de venues, de ruses, de patience, et sur-tout à force de tems ; il ne leur en reste donc pas assez pour construire un nid : par la même raison les oiseaux de nuit qui sont organisés à peu près de même, quant au sens de la vue, et qui pour la plupart n'ont l'usage de ce sens que lorsque le soleil est sous l'horizon ou près d'y descendre, ne font guère plus de nids que les engoulevents, et, ce qui est plus décisif, ne s'en occupent qu'à proportion que leur vue, plus ou moins capable de soutenir une grande clarté, prolonge pour eux le tems du travail. De tous les hiboux, le grand duc est

le seul que l'on dise faire un nid, et c'est aussi de tous celui qui est le moins oiseau de nuit, puisqu'il voit assez clair en plein jour pour voler et fuir à de grandes distances (1). La petite chevêche, qui poursuit et prend les petits oiseaux avant le coucher et après le lever du soleil, amasse seulement quelques feuilles, quelques brins d'herbes, et dépose ainsi ses œufs, point tout à fait à crud, dans des trous de rochers ou de vieilles murailles (2); enfin, le moyen duc, l'effraie, la hulotte et la grande chevêche, qui de toutes les espèces nocturnes peuvent le moins supporter la présence du soleil, pondent aussi dans des trous semblables ou dans des arbres creux, mais sans y rien ajouter, ou dans des nids étrangers (3) qu'ils trouvent tout faits; et j'ose assurer qu'il en est de même de tous les oiseaux qui, par le vice d'une trop grande perfection des organes visuels, sont offusqués par la lumière du jour, au lieu d'en être éclairés.

Un autre effet de cette incommode perfection, c'est que les engoulevents, ainsi que

(1) Voyez tom. I de l'Histoire naturelle des oiseaux, ou le tom. XXXVII de cet ouvrage.

(2) Voyez aux articles des oiseaux cités.

(3) *Idem.*

les autres oiseaux de nuit, n'ont aucune couleur éclatante dans leur plumage, et sont même privés de ces reflets riches et changeans qui brillent sur la robe, assez modeste d'ailleurs, de nos hirondelles; du blanc et du noir, du gris qui n'est que le mélange de l'un et de l'autre, et du roux font toute leur parure, et se brouillent de manière qu'il en résulte un ton général de couleur sombre, confus et terne; c'est qu'ils fuient la lumière, et que la lumière est, comme l'on sait, la source première de toutes les belles couleurs. Nous voyons les linottes perdre sous nos yeux, dans les prisons où nous les tenons renfermées, le beau rouge qui faisoit l'ornement de leur plumage lorsqu'à chaque aurore elles pouvoient saluer en plein air la lumière naissante, et tout le long du jour se pénétrer, s'imbiber, pour ainsi dire, de ses brillantes influences. Ce n'est point dans la froide Norvège, ni dans la ténébreuse Laponie que l'on trouve les oiseaux de paradis, les cotingas, les flamands, les perroquets, les colibris, les paons; ce n'est pas même dans ces climats disgraciés que se forment le rubis, le saphir, la topase; enfin, les fleurs qui croissent comme malgré elles, et végètent tristement sur une che-

minée ou dans l'ombre d'une serre entretenue à grands frais, n'ont pas cet éclat vif et pur que le soleil du printems répand avec tant de profusion sur les fleurs de nos parterres, et même sur celles de nos prairies. A la vérité, les phalènes ou papillons de nuit ont quelquefois de fort belles couleurs; mais cette exception apparente confirme mon idée, ou du moins ne la contredit pas; car d'habiles observateurs (1) ont remarqué que ceux de ces papillons nocturnes qui voltigent quelquefois le jour, soit pour chercher leur nourriture, soit pour s'apparier, et qui ne sont par conséquent nocturnes qu'à demi, ont les ailes peintes de couleurs plus vives que les véritables phalènes, les véritables papillons de nuit, qui ne paroissent jamais tandis que le soleil est sur l'horizon. J'ai même observé que la plupart de ceux-ci ont des couleurs assez semblables à celles des engoulevents; et si dans le grand nombre il s'en trouve qui en aient de belles, c'est parce que les couleurs du papillon ne peuvent manquer d'être déjà fort ébauchées dans sa larve, et que les larves ou les chenilles des phalènes

(1) Roesel. Insecten belustigung, tom. I. Vorbericht zu der nacht-voegeln, erste classe.

n'éprouvent pas moins l'action de la lumière que les chenilles des papillons diurnes : enfin, les chrysalides de ceux-ci, qui sont toujours sans enveloppe, toujours exposées à l'air libre, ont pour la plupart des couleurs éclatantes, et quelques-unes semblent ornées de paillettes d'or et d'argent que l'on chercheroit vainement sur les chrysalides des phalènes, le plus souvent renfermées dans des coques ou enfouies dans la terre. En voilà assez, ce me semble, pour m'autoriser à croire que, lorsqu'on aura fait des observations suivies et comparées sur la couleur des plumes des oiseaux, des ailes des papillons, et peut-être du poil des quadrupèdes (1), on trouvera que, toutes choses égales d'ailleurs, les espèces les plus brillantes, les plus riches en couleurs, seront presque toujours celles qui, dans les différens états, auront été le plus à portée d'éprouver l'action de la lumière.

---

(1) Voyez ci-devant tom. I, Histoire des oiseaux, ou tom. XXXVII de cet ouvrage. Le plumage du martin-pêcheur est beaucoup plus brillant entre les tropiques que dans la zone tempérée, dit M. Forster. (Second voyage de Cook, pag. 181.)

Si

Si mes conjectures ont quelque fondement, les personnes qui réfléchissent verront, sans beaucoup de surprise, combien un sens de plus ou de moins, ou seulement quelques dégrés de sensibilité de plus ou de moins dans un seul organe, peuvent entraîner de différences considérables, et dans les habitudes naturelles d'un animal, et dans ses propriétés tant intérieures qu'extérieures.

L'ENGOULEVENT DE LA CAROLINE (1) (2).

Si, comme il y a toute apparence, l'Europe doit les engoulevents à l'Amérique, c'est ici l'espèce qui a franchi le passage du nord pour venir établir une colonie dans

(1) *The goat-sucker of Carolina.* Les anglais de l'Amérique septentrionale le nomment *east-india-bat*, chauve-souris des Indes orientales. (Catesby, Caroline, tom. I, planche VIII.)

Hirundo major ; subfusca miscella : maculâ albâ sphæricâ in utrâque alâ. En anglais, *rain-bird.* Brown, Jamaïque, pag. 467.

Caprimulgus supernè griseo et nigricante transversim et undatim varius, infernè griseo-rufescens, lineolis longitudinalibus, nigricantibus variegatus ; remigibus exteriùs maculis flavicantibus, tribus primoribus interiùs albâ maculâ notatis... tette-chèvre de la Caroline. (Brisson, tom. II, pag. 475.)

Succhia-capreo nottolla della Carolina. Ornith. ital. tom. I, pag. 92, sp. 3.

(2) *Caprimulgus suprà lineis transversis angulatis alternis atris et griseis varius ; subtùs ex rufo griseus*

l'ancien continent. Je le juge ainsi, parce que cette espèce, habitant l'Amérique septentrionale, s'est trouvée plus à portée des contrées encore plus septentrionales, d'où le passage en Europe étoit facile, et que d'ailleurs elle ressemble fort à la nôtre, et pour la taille et pour les couleurs : entre autres marques communes, elle a la mâchoire inférieure bordée de blanc, et une tache de même couleur sur le bord de l'aile : son principal trait de ressemblance, c'est qu'au lieu d'être variée sous le corps par de petites lignes transversales, elle l'est par de petites lignes longitudinales, et qu'elle a le bec plus long ; mais une si grande différence de climat n'auroit-elle pas pu produire des différences encore plus considérables dans la forme et le plumage de cet oiseau ?

Voici ce que Catesby nous apprend de

---

lineis nigricantibus longitudinalibus, caudâ griseo atro-cancellatâ... caprimulgus carolinensis. Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 118, sp. 4.

Caprimulgus griseo nigricanteque undulatus, subtùs griseo-rufescens lineolis nigricantibus, rectricibus tribus exterioribus latere interiore albis... caprimulgus carolinensis. Latham, Syst. ornith. gen. 47, sp. 4.

SONNINI.

ses habitudes naturelles : il se montre le soir, mais jamais plus fréquemment que lorsque le tems est couvert, et de là sans doute son nom d'*oiseau de pluie*, qui lui est commun avec plusieurs autres oiseaux ; il poursuit, la gueule béante, les insectes ailés dont il fait sa pâture, et son vol est accompagné de bourdonnement ; enfin, il pond à terre des œufs semblables à ceux des vanneaux. On voit que chaque trait de cette petite histoire est un trait de conformité avec l'histoire de notre espèce européenne.

Longueur totale, onze pouces un quart ; bec, dix-neuf lignes, environné de moustaches noires ; tarse, huit lignes ; ongle du milieu dentelé à l'intérieur ; les trois doigts antérieurs liés d'une membrane qui ne passe pas la première articulation ; queue, quatre pouces ; dépasse les ailes de seize lignes.

LE WHIP-POUR-WILL (1) (2).

Je conserve le nom que les virginiens ont donné à cette espèce, parce qu'ils le lui ont donné d'après son cri, et que par cela seul il doit être adopté dans toutes les langues.

(1) *Caprimulgus minor americanus.* En anglais, *whip-poor-wil.* Catesby, Caroline, append. pl. XVI.

Edwards, pl. LXIII. En anglais, *lesser goat-sucker.*

Succhia-capre o nottolla di Virginia. Ornith. ital. tom. I, pag. 92, sp. 2.

Caprimulgus supernè obscurè fuscus, fusco-rufescente transversim et sparsim varius, cinereo admixto, infernè albo-aurantius, nigricante transversim striatus; remigibus quinque primoribus tæniâ transversâ albâ; rectricibus duabus utrimque extimis maculâ albâ notatis..... tette-chèvre de Virginie. (Brisson, tom. II, pag. 477.

M. Linnæus en fait une variété dans l'espèce européenne, Syst. nat. edit. 13, pag. 346, gen. 118; mais il en diffère par la longueur de ses ailes.

(2) *Caprimulgus fuscus, transversim griseo-fusco et hinc indè cinereo-varius, subtùs ex rubescente albus transversim striatus, menti maculâ trigonâ albâ, areâ*

Ces oiseaux arrivent en Virginie vers le milieu d'avril, sur-tout dans la partie occidentale et dans les endroits montagneux; c'est-là qu'on les entend chanter ou plutôt crier pendant la nuit d'une voix si aiguë et si perçante, tellement répétée et multipliée par les échos des montagnes, qu'il est difficile de dormir dans les environs. Ils commencent peu de minutes après le coucher du soleil, et continuent jusqu'au point du jour; ils descendent rarement sur les côtes, plus rarement encore ils paroissent pendant le jour; leur ponte est de deux œufs d'un verd obscur, varié de petites taches et de petits traits noirâtres; la femelle les dépose négligemment au milieu d'un sentier battu, sans construire aucun nid, sans mettre ensemble deux brins de mousse ou de paille, et même sans gratter la terre : lorsque ces oiseaux couvent, on peut les approcher d'assez près avant qu'ils s'envolent.

---

oculorum et cervice aurantiis maculis variâ... caprimulgus virginianus. Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 118, sp. 3.

Caprimulgus fusco-nigricante rufescente cinereoque varius; subtùs albidus fasciis nigricantibus, gulâ lunulâ albâ.... caprimulgus virginianus. Latham, Syst. ornith. gen. 47, sp. 6.. SONNINI.

Plusieurs les regardent comme des oiseaux de mauvais augure. Les sauvages de la Virginie sont persuadés que les ames de leurs ancêtres, massacrés autrefois par les anglais, ont passé dans le corps de ces oiseaux, et pour preuve, ils ajoutent qu'avant cette époque on ne les avoit jamais vus dans le pays; mais cela prouve seulement que de nouveaux habitans apportent de nouvelles cultures, et que de nouvelles cultures attirent des espèces nouvelles.

Ces oiseaux ont le dessus de la tête et de tout le corps, jusques et compris les couvertures supérieures et les pennes de la queue, et même les pennes moyennes des ailes d'un brun foncé, rayé transversalement de brun plus clair, et parsemé de petites taches de cette même couleur, avec un mélange de cendré fort irrégulier; les couvertures supérieures des ailes de même, semées de quelques taches d'un brun clair; les grandes pennes des ailes noires, les cinq premières marquées d'une tache blanche vers le milieu de leur longueur, et les deux paires extérieures de la queue marquées de même vers le bout; le tour des yeux d'un brun clair tirant au cendré; une suite de taches orangées qui prend à la base du bec, passe

au dessus des yeux et descend sur les côtés du cou ; la gorge couverte d'un large croissant renversé, blanc dans le haut, teint d'orangé dans le bas, et dont les cornes se dirigent de chaque côté vers les oreilles ; tout le reste de la partie inférieure blanc, teinté d'orangé, rayé transversalement de noirâtre ; le bec noir et les pieds couleur de chair. Cet engoulevent est d'un tiers plus petit que le nôtre, et les ailes plus longues à proportion.

Longueur totale, huit pouces ; bec, neuf lignes et demie, sa base entourée de moustaches noires ; tarse, cinq lignes ; l'ongle du doigt du milieu dentelé sur son bord intérieur ; queue, trois pouces un quart ; ne dépasse point les ailes (1).

---

(1) Le mâle dans cette espèce se distingue de la femelle, suivant M. Latham, par les cinq premières grandes pennes de l'aile, marquées d'une bande blanche, et par une tache de la même couleur sur les deux dernières de ces pennes. Cet ornithologiste pense que le whip-pour-will est l'oiseau que l'on appelle à la baie d'Hudson *paysk* ou *pusk*, et qui est commun dans l'intérieur des terres pendant la belle saison, car il y est de passage. (Supplement of the general synopsis of birds, pag. 194, n° 6. Virginiano goat-sucker.) SONNINI.

LE GUIRA-QUEREA (1) (2).

QUOIQUE M. Brisson n'ait fait aucune distinction entre le guira décrit par M. Sloane

(1) *Guiru-querea brasiliensibus.* Marcgrave, Hist. av. lib. 5, cap. 7, pag. 202.

Pison, Hist. nat. pag. 94.

Sloane, Jamaïca, lib. 6, part. II, cap. 1. En anglais, *a wood owle.*

Jonston, Aves, pag. 138.

Caprimulgi species. En anglais, *goat-sucker.* Synops. av. pag. 180, sp. 3; et pag. 27, sp. 3.

Willulghby, Ornith. pag. 71.

Strix rufescens, miscella, coloribus quasi undulatis, capite lævi, iride croceo. En anglais, *the mountain-owl...* Brown, Nat. hist. of Jamaïca, pag. 473.

Hirundo, caprimulgi species. Klein, Ordo av. p. 82. Je ne sais pourquoi M. Klein dit qu'on trouve cet oiseau en Angleterre.

Caprimulgus in toto corpore cinereo-fuscus, maculis obscurè flavis et albicantibus variegatus; torque obscurè aureo; rectricibus binis intermediis longioribus. .. tette-chèvre du Brésil. (Brisson, tom. II, pag. 481.)

Succhia-capre o nottolla del Brasile. Ornith. ital. tom. I, pag. 92, sp. 5.

(2) *Caprimulgus striis longitudinalibus ferrugineis*

et celui décrit par Marcgrave, je me crois fondé à les distinguer ici, du moins comme variétés de climat; j'en dirai les raisons en parlant du guira de Marcgrave. Celui de M. Sloane avoit la tête et le cou variés de couleur de tabac d'Espagne et de noir; le ventre et les couvertures supérieures de la queue et des ailes, variés de blanchâtre; les pennes de la queue et des ailes variées de brun foncé et de blanc; la mâchoire inférieure presque sans plumes; la tête au contraire en étoit chargée; les yeux saillans hors de l'orbite, d'environ trois lignes; la pupille bleuâtre et l'iris orangée.

Cet oiseau se trouve au Brésil; c'est un habitant des bois qui vit d'insectes et ne vole que la nuit.

Longueur totale, seize pouces; bec, deux pouces, de forme triangulaire; sa base, trois pouces; le supérieur un peu crochu, bordé

---

et nigris varius, areis oculorum disco plumarum vestitis, alis fuscis maculatis, caudâ cinereâ maculis nigris fasciisque ex nigro fuscis variâ... caprimulgus jamaïcensis. Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 118, sp. 6.

Caprimulgus ferrugineus nigro striatus, alis albo variegatis, remigibus fuscis maculis albis, rectricibus fasciis nigris... caprimulgus jamaïcensis. Latham, Syst. ornith. gen. 47, sp. 2. SONNINI.

de longues moustaches ; narines dans une rainure assez considérable ; gosier à large ouverture ; tarse, trois lignes (1) ; vol, trente pouces ; queue, huit pouces ; langue petite et triangulaire ; estomac blanchâtre, peu musculeux, contenant des scarabées à demi-digérés ; foie rouge, divisé en deux lobes, l'un à droite, l'autre à gauche ; les intestins roulés en plusieurs circonvolutions.

Le guira de Marcgrave (2) avoit deux caractères très-apparens qui ne se trouvent point dans la description de M. Sloane, et qui cependant n'auroient pu échapper à un tel observateur ; je veux dire un collier couleur d'or, et les deux pennes intermédiaires

---

(1) S'il n'y a point de faute d'impression, ce guira est, de tous les oiseaux connus, celui qui a les pieds les plus courts relativement à la longueur de ses ailes, et il mériteroit le nom d'*apode* par excellence.

(2) *Caprimulgus ex cinereo fuscus flavo maculatus, occipitis annulo aureo, torque albido-maculato, rectricibus duabus intermediis multo longioribus.. caprimulgus torquatus.* Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 118, sp. 15.

Caprimulgus cinereo-fuscus maculis obscurè flavis et albicantibus varius, torque aureo, rectricibus binis intermediis longioribus. caprimulgus torquatus. Latham, Syst. ornith. gen. 47, sp. 15. SONNINI.

de la queue beaucoup plus longues que les latérales; d'ailleurs il est plus petit, car Marcgrave ne le fait pas plus gros qu'une alouette, et il est difficile de supposer à une alouette, ou à tout autre oiseau de cette taille, une envergure de trente pouces, comme l'avoit le guira de M. Sloane : tout cela joint à quelques autres différences de plumage, m'autorise à regarder celui de Marcgrave comme une variété de climat; il avoit la tête large, comprimée, assez grosse; les yeux grands; un petit bec à large ouverture; le corps arrondi; le plumage d'un cendré brun, varié de jaune et de blanchâtre; un collier de couleur d'or, teintée de brun; les bords du bec, près de la base, hérissés de longues moustaches noires; les doigts antérieurs liés par une membrane courte; l'ongle de celui du milieu dentelé; les ailes de six pouces; la queue de huit, compris les deux pennes intermédiaires qui excèdent les latérales.

L'IBIJAU (1) (2).

On retrouve dans cet oiseau du Brésil tous les attributs des engoulevents : tête large et

(1) *Avicula ibijau brasiliensibus, noitibo Luzitanis.* Marcgrave, Hist. nat. brasil. lib. 5, pag. 195.

Jonston, Aves, pag. 133.

Caprimulgus americanus, ibijau Marcgravii..... Willulghby, Ornith. lib. 2, pag. 70.

Ray, Synops. av. pag. 27, n° 2.

Hirundo, brasiliensibus ibijau, Luzitanis noitiba dicta. Petiver, Gazoph. nat. et art. pl. LIX, fig. 1.

Caprimulgus supernè nigricans, albo punctulatus, flavedine albedini admixtâ, infernè albo et nigro varius; oculorum ambitu ex albo flavescente; pedibus albis. tette-chèvre tacheté du Brésil. (Brisson, tom. II, pag. 483.) *Nota*, que M. Brisson rapporte au petit ibijau ce que Moehring a dit du grand, gen. 110.

Succhia-capre brizzolata del Brazile. Ornith. ital. pag. 92, sp. 5.

(2) *Caprimulgus nigricans, maculis exiguis albis flavo-variis notatus, subtùs ex nigro alboque varius, alis caudâque æqualibus.. caprimulgus brasilianus.* Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 118, sp. 11.

Caprimulgus nigricans flavescente varius punctulis albis, subtùs albo nigroque varius, arcâ oculorum flavescente-albâ. caprimulgus brasilianus. Lath. Syst. ornith. gen. 47, sp. 10. SONNINI.

comprimée, gros yeux, petit bec, large gosier, pieds courts, ongle du doigt du milieu dentelé sur son bord intérieur, etc.; mais une chose qui lui est propre, c'est l'habitude d'épanouir sa queue de tems en tems: il a la tête et tout le dessus du corps noirâtres, semés de petites taches, la plupart blanches, quelques-unes teintées de jaune; le dessous du corps blanc, varié de noir comme dans l'épervier, et les pieds blancs.

Sa taille est à peu près celle de l'hirondelle: il a la langue très-petite; les narines découvertes; tarse, six lignes; queue, deux pouces; ne dépasse point les ailes.

VARIÉTÉS DE L'IBIJAU.

PETIT ENGOULEVENT TACHETÉ DE CAYENNE (1).

Voyez les planches enluminées, n° 734, *où cet oiseau est représenté sous le nom de* petit crapaud-volant tacheté de Cayenne, *d'après un individu qui se trouve dans le cabinet de M. Mauduyt.*

PREMIÈRE VARIÉTÉ.

Cet oiseau a beaucoup de rapport avec l'ibijau, et par sa petitesse, quoique moindre, et par la longueur relative de ses ailes, et par

(1) *Caprimulgus nigricans, rufo griseoque varius, semitorque albo.. caprimulgus semitorquatus.* Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 118, sp. 12.

Caprimulgus nigricans rufo griseoque maculatus, collo inferiore lunulâ albâ. caprimulgus torquatus. Latham, Syst. ornith. gen. 47, sp. 11.

Les méthodistes modernes n'ont pas adopté, comme l'on voit, le sentiment de Guenau de Montbeillard, et ils ont séparé l'ibijau du petit engoulevent tacheté de Cayenne. SONNINI.

ses autres proportions, et par son plumage noirâtre, tacheté d'une couleur plus claire; mais cette couleur plus claire est du roux ou du gris dans tout le plumage, excepté sur le cou, lequel porte en sa partie antérieure une espèce de collier blanc, dont Marcgrave n'a point parlé dans la description de l'ibijau, et qui fait la marque distinctive de cette variété; elle a aussi le dessous du corps plus rembruni.

Longueur totale, huit pouces; bec, quinze lignes, noir, garni de petites moustaches; queue, deux pouces et demi.

II. *Le grand ibijau* (1) (2). Ce n'est en effet

---

(1) *Ibijau magnitudine noctuæ.* Marcgrave, p. 196. — Jonston, pag. 133. — Willulghby, pag. 70. — Ray. pag. 27. — Ornith. ital. tom. I, pag. 92, sp. 7.

Caprimulgus brasiliensis major nævius.. ore aperto pugnum hominis admittente. Brisson, tom. II, p. 485 : le reste de la description, comme la précédente, mot pour mot.

Nycticorax ibijau sive noitibo major. Moehring, Av. gener. gen. 110.

(2) *Cuprimulgus nigricans, maculis minutis striisque fuscis varius, ungue intermedio non serrato. cuprimulgus grandis.* Lin. Syst. nat. edit. 13, g. 118, sp. 7.

Caprimulgus nigricante albo flavicanteque variegatus subtùs albo nigroque varius, areâ oculorum flavescente;

qu'une

qu'une variété de grandeur, et la différence est considérable à cet égard : celui-ci est de la taille d'une chouette, et il a l'ouverture du bec si grande qu'on y mettroit le poing; du reste, ce sont les mêmes couleurs et les mêmes proportions. Marcgrave ne dit pas qu'il ait l'habitude d'épanouir sa queue comme le petit ibijau; il dit encore moins qu'il ait une corne sur la partie antérieure de la tête, et derrière cette corne une petite huppe, comme on pourroit se le persuader, d'après la figure (1); mais on sait combien les figures données par Marcgrave sont peu exactes, et combien il est plus sûr de s'en rapporter au texte : or, le texte dit que le grand ibijau ne diffère absolument du petit que par la taille; et comme d'ailleurs il ne donne au petit ibijau ni huppe ni corne, on peut, ce

---

pedibus albis. *caprimulgus grandis*. Latham, Syst. ornith. gen 47, sp. 1.

L'on ne peut guère douter, avec les auteurs cités, que le grand ibijau ne soit une espèce différente de celles du petit engoulevent tacheté de Cayenne et de l'engoulevent proprement dit, et que tous trois ne soient réellement d'espèces distinctes. C'est aussi l'opinion de Mauduyt. (Encyclopédie méthodique, article de l'*ibijau*). SONNINI.

(1) Voyez Marcgrave, à l'endroit cité.

semble, conclure avec toute probabilité que le grand n'en a point non plus.

On doit rapporter à cette espèce le grand engoulevent de Cayenne (1), soit à cause de sa taille, soit à cause de son plumage tacheté de noir, de fauve et de blanc, principalement sur le dos, les ailes et la queue; le dessus de la tête et du cou, et le dessous du corps sont rayés transversalement de diverses teintes de ces mêmes couleurs; mais la teinte générale de la poitrine est plus brune, et forme une espèce de ceinture. M. de Sonnini en a vu un dont le plumage étoit plus rembruni: on l'avoit trouvé dans le creux d'un très-gros arbre; c'est la demeure ordinaire de cet engoulevent, mais il préfère les arbres qui sont à portée des eaux : il est à la fois le plus grand des oiseaux de ce genre, connus à Cayenne, et le plus solitaire.

Longueur totale, vingt-un pouces; bec, trois pouces de long et autant de large; le supérieur a une forte échancrure des deux côtés près de sa pointe; l'inférieur s'emboîte entre deux échancrures, et il a ses bords

(1) Voyez les planches enluminées, n° 325, où cet oiseau est représenté sous le nom de *grand crapaud-volant de Cayenne.*

renversés en dehors; narines non saillantes et couvertes par les plumes de la base du bec qui reviennent en avant; tarse, onze lignes, garni de plumes presque jusqu'aux doigts; ongles crochus, creusés par dessous en gouttière; cette gouttière divisée en deux par une arête longitudinale; l'ongle du doigt du milieu non dentelé; ce doigt est fort grand et paroît plus large qu'il n'est en effet, à cause d'un rebord membraneux qu'il a de chaque côté; queue, neuf pouces, un peu étagée; les ailes la dépassent de quelques lignes.

L'ENGOULEVENT A LUNETTES

OU

LE HALEUR (1) (2).

On a cru voir quelque rapport entre les narines saillantes de cet oiseau et une paire de lunettes; de là son nom d'*engoulevent à lunettes* : quant à celui de *haleur*, on juge bien qu'il doit avoir rapport à son cri.

(1) *Noctua minor ex pallido et fusco varia.* En anglais, *the mall wood-owle.* Sloane, Jamaïea, p. 296, pl. CCLV, fig. 1.

Moehring, Gener. av. pag. 47, gen. 40.

Strix capite lævi, plumis griseo albidis labiorum pilosis. En anglais, *screech-owl.* Brown, Jamaïca, pag. 473.

Strix sylvatica major pulla. A la Jamaïque, *le halleur.* Barrère, France équinoxiale, pag. 148.

Ulula americana ex pallido et fusco varia. Idem. Barrère, Novum specim. pag. 29, clas. 3, gen. 5.

Caprimulgus seu noctua sylvatica jamaïcensis minor... Ray, Synops. av. append. pag. 180, n° 4.

Hirundo jamaïcensis, naribus conspicilla mentien-

Cet engoulevent vit d'insectes comme tous les autres, et ressemble, par la conformation des parties intérieures, au guira de M. Sloane, avec lequel il va de compagnie, car il se trouve à la Jamaïque comme le guira, et de plus à la Guiane; son plumage est varié de gris, de noir et de feuille morte; mais les teintes sont plus claires sur la queue et les ailes; il a le bec noir, les pieds bruns et beaucoup de plumes sur la tête et sous la gorge.

---

tibus. En allemand, *brillen-nase.* Klein, Ordo avi. pag. 81, sp. 2.

Caprimulgus americanus, tubulis narium eminentibus : hirundo major subfusca, miscella, maculâ albâ sphericâ in utrâque alâ, de Brown (pag. 467). Lin. Syst. nat. edit. 13, pag. 346.

Caprimulgus in toto corpore griseo, nigro et xerampelino variegatus, remigibus rectricibusque dilutioribus; naribus cylindraceis... Tette-chèvre de la Jamaïque. (Brisson, tom. II, pag. 480.)

Succhia-capre o nottolla della Giamaïca. Ornithol. ital. tom. I, pag. 92, sp. 4.

(2) *Caprimulgus tubulis eminentibus. caprimulgus americanus.* Lin. Syst. nat. edit. 13, g. 118, sp. 2.

Caprimulgus toto corpore griseo nigro et xerampelino variegatus, naribus cylindraceis... caprimulgus americanus. Latham, Syst. ornith. gen. 47, sp. 14.

SONNINI.

Longueur, suivant M. Sloane, sept pouces; bec petit, à grande ouverture, le supérieur un peu crochu, long de trois lignes (sans doute à compter depuis la naissance des plumes du front), bordé de moustaches noires; tarse avec le pied, dix-huit lignes; vol, dix pouces; sur quoi il faut remarquer, 1° que ces mesures ont été prises avec le pied anglais, un peu plus court que le nôtre; 2° que M. Brisson indique d'autres mesures que M. Sloane, mais que, selon toute apparence, il les a empruntées de la figure donnée par M. Sloane lui-même, laquelle est beaucoup plus grande que ne le suppose le texte de cet auteur, pris à la lettre; 3° que, dans cette hypothèse qui n'est pas sans vraisemblance, la longueur de l'oiseau, fixée à sept pouces par M. Sloane, semble devoir se prendre de la base du bec à la base de la queue, ce qui concilieroit les dimensions de la figure avec celles qui sont énoncées dans le texte. Cependant je ne dois pas dissimuler que M. Ray, sans s'arrêter à la figure de l'oiseau donnée par M. Sloane, et sans prendre garde qu'il est fort rare que l'on donne de pareilles figures grossies, s'en tient à la lettre du texte, et regarde cet engoulevent comme un très-petit oiseau.

L'ENGOULEVENT VARIÉ DE CAYENNE (1) (2).

Voyez les planches enluminées, n° 760, où cet oiseau est représenté sous le nom de crapaud-volant de Cayenne.

Tous les oiseaux de ce genre sont variés, mais celui-ci l'est plus que les autres; c'est aussi l'espèce la plus commune dans l'île de

(1) *Strix varia minor; an caprimulgus Jonstonis!* s'appelle à Cayenne, *coporal.* Barrère, France équinoxiale, pag. 148.

Caprimulgus americanus eleganter variegatus. Barrère, Specim. nov. pag. 31.

(2) *Caprimulgus griseus nigro-varius, gutture alarumque fasciâ albis, temporibus rufis : striis quinque nigris, dorso rufo nigroque striato, remigibus nigris : primis quinque albâ maculâ notatis. caprimulgus cayennensis.* Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 118, sp. 13.

Caprimulgus rufo griseoque varius, nigro undulato-lineatus, gulâ fasciâque alarum albâ, temporibus rufis striis quinque nigris. .. caprimulgus cayanus. Latham, Syst. ornith. gen. 47, sp. 12.

SONNINI.

Cayenne. Cet engoulevent se tient dans les plantages, les chemins et autres endroits découverts; lorsqu'il est à terre il fait entendre un cri foible, toujours accompagné d'un mouvement de trépidation dans les ailes; ce cri a du rapport avec celui du crapaud, et si l'engoulevent d'Europe en avoit un semblable, on auroit été bien fondé à lui donner le nom de *crapaud-volant* (1). Celui de Cayenne, dont il s'agit ici, a encore un autre cri qui n'est pas fort différent de l'aboiement d'un chien; il est peu farouche et ne part que lorsqu'on est fort près; encore ne va-t-il pas loin sans se poser.

Il a la tête rayée finement de noir sur un fond gris, avec quelques nuances de roux; le dessus du cou rayé des mêmes couleurs, mais moins nettement; de chaque côté de la tête cinq bandes parallèles rayées de noir sur un fond roux; la gorge blanche, ainsi que le devant du cou; le dos rayé transversalement de noirâtre sur un fond roux; la poitrine et le ventre rayés aussi, mais moins régulièrement, et semés de quelques

(1) L'engoulevent d'Europe a un cri assez semblable à celui du crapaud terrestre, ainsi que je l'ai déja dit dans ma note de la pag. 307. SONNINI.

taches blanches; le bas-ventre et les jambes blanchâtres, tachetés de noir; les petites et moyennes couvertures des ailes variées de roux et de noir, de sorte que le roux domine sur les petites, et le noir sur les moyennes; les grandes terminées de blanc, d'où il résulte une bande transversale de cette couleur; les pennes des ailes noires; les cinq premières marquées de blanc vers les deux tiers ou les trois quarts de leur longueur; les couvertures supérieures et les deux pennes intermédiaires de la queue rayées transversalement de noirâtre sur un fond gris, brouillé de noir; les pennes latérales noires, bordées de blanc, ce bord blanc d'autant plus large que la penne est plus extérieure; l'iris jaune; le bec noir et les pieds brun jaunâtre.

Longueur totale, environ sept pouces et demi; bec, dix lignes, garni de moustaches; tarse, cinq lignes; queue, trois pouces et demi; dépasse les ailes d'environ un pouce.

L'ENGOULEVENT ACUTIPENNE DE LA GUIANE (1).

Voyez les planches enluminées, n° 732, et pl. CLXVIII *dans le* 55e *volume.*

Cet oiseau diffère de l'espèce précédente, pl. DCCLX, non seulement par ses dimensions relatives, mais par la conformation des pennes de sa queue qu'il a pointues : il y a aussi quelques différences dans les couleurs du plumage. Celui-ci a le dessus de la tête et du cou rayé transversalement, mais pas bien nettement, de roux brun et de noir; les côtés de la tête variés des mêmes couleurs, en sorte néanmoins que le roux y domine; le dos rayé de noir sur un fond

(1) *Caprimulgus capite colloque striis transversis rufis, fuscis et nigris vario, corpore nigro-striato, suprà griseo, subtùs rufo, caudâ rufescente, fasciâ ad apicem maculisque nigris variâ.* *caprimulgus acutus.* Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 118, sp. 14.

Caprimulgus nigricante fasciatus suprà griseus subtùs rufus, capite colloque rufo-fuscis, rectricibus apice subulatis... caprimulgus acutus. Latham, Syst. orn. gen. 47, sp. 13. Sonnini.

gris, et le dessous du corps sur un fond roux; les ailes à peu près comme dans l'espèce précédente; les pennes de la queue rayées transversalement de brun sur un fond roux pâle et brouillé, terminées de noir, mais cette tache noire qui termine est précédée d'un peu de blanc; le bec et les pieds sont noirs.

On dit que ces oiseaux se mêlent quelquefois avec les chauve-souris, ce qui n'est pas fort étonnant, vu qu'ils sortent de leur retraite aux mêmes heures, et qu'ils donnent la chasse au même gibier. Probablement, c'est à ce même engoulevent que doit se rapporter ce que dit M. de la Borde d'une petite espèce de la Guiane, qu'elle fait sa ponte, ainsi que les ramiers, les tourterelles, etc., dans les mois d'octobre et de novembre, c'est-à-dire, deux ou trois mois avant les pluies : on sait que la saison des pluies, qui commence à la Guiane vers le 15 décembre, est aussi dans cette même contrée la saison de la ponte pour la plupart des oiseaux.

Longueur totale, environ sept pouces et demi; bec, sept lignes; queue, trois pouces, composée de dix pennes égales; est dépassée par les ailes de quelques lignes.

L'ENGOULEVENT GRIS (1).

J'AI vu, dans le cabinet de M. Mauduyt, un engoulevent de Cayenne beaucoup plus gros que le précédent; il avoit plus de gris dans son plumage, étoit proportionné un peu différemment, et n'avoit pas les pennes de la queue pointues : quant au détail des couleurs, il différoit de l'espèce précédente en ce qu'il avoit les pennes des ailes noires, rayées transversalement de gris clair; celles de la queue rayées de brun sur un fond gris varié de brun, sans aucune tache blanche ni sur les unes ni sur les autres; le bec brun dessus et jaunâtre dessous.

Longueur totale, treize pouces; bec, vingt lignes; queue, cinq pouces un quart; dépassoit un peu les ailes.

(1) *Caprimulgus griseus, alis nigris : lineis dilutè griseis, caudâ ex fuscescente griseâ; lineis fuscis.... caprimulgus griseus.* Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 118, sp. 5.

Caprimulgus griseus, alis nigricantibus griseo fasciatis, rectricibus fasciis fuscis... caprimulgus griseus. Latham, Syst. ornith. gen. 47, sp. 3. SONNINI.

LE MONTVOYAU DE LA GUIANE (1).

Voyez les planches enluminées, n° 733.

MONTVOYAU est le cri de cet engoulevent qui en prononce distinctement les trois syllabes, et les répète assez souvent le soir dans les buissons; on ne doit pas être snrpris que ce mot soit devenu son nom. Il se rapproche de notre engoulevent par la tache blanche qu'il a sur les cinq ou six premières pennes de l'aile dont le fond est noir, et par une autre tache ou bande blanche qui part de l'angle de l'ouverture du bec, se pro-

(1) *Caprimulgus fulvus rufo-striatus et maculatus, fasciâ albâ à rictu per mandibulas infrà gulam productâ, remigibus nigris, quinque vel sex primis maculâ albâ notatis... caprimulgus gujanensis.* Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 118, sp. 10.

Caprimulgus fulvis, maculis difformibus, striisque rufis notatus, sub gulâ lunulâ albâ. caprimulgus guianensis. Latham, Syst. ornith. gen. 47, sp. 8.

SONNINI.

longe en arrière, et, ce qui n'a pas lieu dans l'espèce européenne, s'étend jusques sous la gorge; il a aussi en général plus de fauve et de roux dans son plumage qui est varié presque par-tout de ces deux couleurs; mais elles prennent différentes teintes et sont disposées diversement sur les différentes parties, par raies transversales sur la partie inférieure du corps et les pennes moyennes des ailes; par bandes longitudinales sur le dessus de la tête et du cou; par bandes obliques sur le haut du dos; enfin, par taches irrégulières sur le reste du dessus du corps, où le fauve prend une nuance de gris.

Longueur totale, neuf pouces; bec, neuf lignes et demie, environné de moustaches; tarse nu; ongle du milieu dentelé sur son côté extérieur; queue, trois pouces; dépasse les ailes d'un pouce.

L'ENGOULEVENT ROUX DE CAYENNE (1).

Voyez les planches enluminées, n° 735, où cet oiseau est représenté sous le nom de crapaud-volant *ou* tette-chèvre de Cayenne.

Du roux brouillé de noirâtre fait presque tout le fond du plumage; un noir plus ou moins foncé en fait presque tout l'ornement: ce noir est jeté par bandes longitudinales, obliques, irrégulières sur la tête et le dessus du corps; il forme une rayure transversale fine et régulière sur la gorge, un peu plus large sur le devant du cou, le dessous du corps et les jambes; encore un peu plus large sur les couvertures supérieures et sur le bord intérieur de l'aile, près de l'extrémité;

(1) *Caprimulgus rufus longitudinaliter nigro striatus, et nigro alboque varius, gulâ lineis transversis, caudâ fasciis nigris, remigibus tæniolis, alternis rufis nigrisque notatis. caprimulgus rufus.* Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 118, sp. 9.

Caprimulgus rufus nigro varius, tectricibus alarum corporeque subtùs fasciis nigricantibus, remigibus rufo nigroque; rectricibus nigro fasciatis. caprimulgus rufus. Latham, Syst. orn. gen. 47, sp. 9. SONNINI.

enfin, la plus large de toutes sur les pennes de la queue; quelques taches blanches sont semées çà et là sur le corps, tant dessus que dessous; en général le noirâtre domine sur le haut du ventre; le roux sur le bas-ventre, et plus encore sur les couvertures de la queue; la partie moyenne des grandes pennes des ailes offre un compartiment de petits carrés alternativement roux et noirs, qui ont presque la régularité des cases d'un échiquier; l'iris est jaune; le bec brun clair, et les pieds couleur de chair.

Longueur totale, dix pouces et demi; bec vingt-une lignes; queue, quatre pouces deux tiers; dépasse les ailes de six lignes.

J'ai vu chez M. Mauduyt un engoulevent de la Louisiane, de la même taille que celui-ci et lui ressemblant beaucoup; seulement les raies transversales étoient plus espacées sur le cou, et le roux y devenoit plus clair, ce qui formoit une sorte de collier; le reste du dessous du corps étoit rayé comme dans le précédent; le bec étoit noir à la pointe et jaunâtre à la base.

Longueur totale, onze pouces; bec, deux pouces, bordé de huit ou dix moustaches très-roides, revenant en avant; queue, cinq pouces, dépassant fort peu les ailes.

L'ENGOULEVENT

L'ENGOULEVENT A COU BLANC (1),

PAR SONNINI.

La patrie de cet engoulevent est incertaine ; M. Latham qui l'a décrit, d'après une peau conservée dans la collection de M. Davies, dit que l'on supposoit que cette dépouille avoit été envoyée de Cayenne (2).

Une large tache blanche triangulaire forme à peu près la seule couleur décidée du plumage de cet oiseau ; il est en dessus mélangé

(1) *Caprimulgus ex rufo fuscus maculis striisque nigris varius ; subtùs fuscescens lineis atris, gulæ maculâ trigonâ albâ, pennarum margine atro, caudâ subcuneatâ... caprimulgus albicollis.* Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 118, sp. 8.

Caprimulgus rufo-fuscus, albo nigricanteque varius, subtùs fusco nigricanteque transversim lineatus, gulâ maculâ triangulari albâ... caprimulgus albicollis. Latham, Syst. ornithol. gen. 47, sp. 7.

(2) General synopsis of birds, vol. IV, pag. 596, n° 7. Whithe throated goatsucker.

ou, pour mieux dire, brouillé de brun roux, de blanc et de noirâtre; en dessous il a des lignes noirâtres et transversales sur un fond brun; l'on voit encore une bande blanche sur les ailes; la troisième penne de chaque côté de la queue est blanche; la seconde n'a de blanc qu'à son côté intérieur, et une tache près de sa naissance, et la première qui a la même tache est noire dans le reste de sa longueur; le bec et les pieds sont bruns.

La longueur totale est d'environ quatorze pouces; l'ongle du milieu, qui est alongé, a des dentelures sur son bord interne. Cet oiseau a beaucoup de rapport avec le whip-pour-will, et n'en est peut-être qu'une variété.

L'ENGOULEVENT MUSICIEN,

PAR SONNINI.

A L'IDÉE d'un engoulevent se joint naturellement celle de la laideur et de toutes les tristes qualités qui l'accompagnent ; mœurs solitaires et sombres, foiblesse dans les organes, et par conséquent voix peu sonore et cri désagréable. Il étoit réservé au voyageur entreprenant qui de la pointe du cap de Bonne-Espérance s'est avancé avec intrépidité jusques dans le pays des cafres, de nous faire connoître un engoulevent chanteur, et de toutes les nombreuses découvertes de Levaillant, celle-ci n'est pas des moins curieuses.

Vers les confins de la Cafrerie, au mois d'octobre, le voyageur fut réveillé de grand matin par le chant d'un oiseau qui lui étoit inconnu ; ses tons soutenus et fortement prononcés ne ressembloient en rien à tout ce qu'il avoit jusqu'alors entendu. Il s'assura que ces sons extraordinaires étoient produits

par une espèce de crapaud-volant ou d'engoulevent, dont il tua plusieurs individus.

Cet oiseau, bien différent de l'engoulevent d'Europe, a un chant très-articulé qu'il n'est pas possible d'imiter ; il le soutient pendant des heures entières après le coucher du soleil, et quelquefois pendant toute la nuit ; et cette particularité, jointe à la différence du plumage, fait de cet engoulevent d'Afrique une espèce très-distincte et très-remarquable (1).

---

(1) Voyez le premier Voyage de Levaillant dans l'intérieur de l'Afrique, tom. I, pag. 331.

L'ENGOULEVENT DE BOMBAY (1);

PAR SONNINI.

L'on a observé cette nouvelle espèce d'engoulevent à Bombay, et il fait partie de la collection de M. Banks (2). Il a huit pouces de long; des dentelures au bord intérne de l'ongle du doigt intermédiaire; sur la plus grande partie du plumage, un mélange sombre de cendré terni, de noir et de couleur de rouille; un trait noirâtre sur la tête; une tache de blanc pâle à l'angle des mâ-

(1) *Caprimulgus cinerascens nigro ferrugineoque nebulosus, pectore fasciis cinereis, strigâ verticali nigricante, maxillari maculâque gulæ pallidâ. caprimulgus asiaticus.* Latham, Syst. ornith. gen. 47, sp. 16.

(2) Latham's, Supplement to the general synopsis of birds, pag. 195, n° 16. Bombay goatsucker.

choires et à la gorge; des barres cendrées sur la poitrine; une tache blanche au côté interne des quatre premières grandes pennes de l'aile; enfin des bandes rousses sous les pennes de la queue, dont les deux plus extérieures ont leur extrémité blanche.

L'ENGOULEVENT

CENDRÉ RAYÉ DE NOIR (1);

PAR SONNINI.

C'EST une autre espèce de l'Inde assez élégamment vêtue; des traits déliés et noirâtres raient agréablement le fond cendré de la tête et du dos; les joues, la poitrine et les ailes sont tachetées de couleur de rouille; les pennes de la queue sont bleuâtres et rayées transversalement de noir, excepté la dernière de chaque côté, laquelle est variée de noir et de couleur de rouille.

M. Latham a décrit un oiseau de cette espèce, dans la collection de lady Impey à Londres (2).

---

(1) *Caprimulgus cinerascens, nigro transversim lineatus, genis, pectore alisque ferrugineo maculatis, rectricibus cœrulescentibus nigro fasciatis; extimâ ferrugineo nigroque variâ..... caprimulgus indicus.* Latham, Syst. ornith. gen. 47, sp. 17.

(2) Supplement to the general synopsis of birds, vol. IV, pag. 196, n° 17. Indian goatsucker.

L'ENGOULEVENT A CRÊTE (1),

PAR SONNINI.

Dans la relation du voyage du capitaine Phillipp à Botany-Bay, l'on trouve la description suivante d'une autre espèce nouvelle d'engoulevent, naturelle à la Nouvelle Hollande :

« Cet oiseau est plus petit que l'engoulevent d'Europe ; il n'a que neuf pouces et demi de longueur. La couleur générale du plumage supérieur est d'un brun foncé, mêlé et rayé de bandes blanchâtres ; les plumes sont entièrement brunes en dessus ; celles extérieures sont marquées de taches d'un blanc sale sur le bord intérieur ; la queue est arrondie et marquée de douze petites bandes d'un blanc brunâtre, marquées de noir comme les taches blanchâtres du dessus du corps ; le dessous du corps de l'oiseau est plus ou moins blanc ; mais le devant

(1) *Caprimulgus fusco, nigro albidoque nebulosus, subtùs albidus, collo pectoreque fasciis obscuris, cristâ frontali erectè setaceâ. caprimulgus novæ Hollandiæ.* Latham, Syst. ornith. gen. 47, sp. 18.

du cou et de la poitrine est traversé de raies nombreuses ; le bec est noir, mais l'ouverture et le dos (du bec) sont jaunes ; les côtés de cette ouverture sont garnis de soies, comme dans celui d'Europe, à l'exception qu'à la base du bec il y a dix à douze soies rudes et élevées, tachetées sur le côté, et qui se tiennent exactement droites comme une crête, ce qui donne à cet oiseau une apparence très-singulière; les pattes sont foibles, plus longues que dans la plupart des espèces de ce genre, et d'un jaune pâle ; les ergots (les ongles) sont bruns (1). »

---

(1) Voyage cité, traduction française, pag. 209 et 210. *Le tette-chèvre crêtu.* En anglais, *crested goatsucker.*

LES HIRONDELLES (1) (2).

On a vu que les engoulevents n'étoient, pour ainsi dire, que des hirondelles de nuit,

(1) En hébreu, *agur*, *hagur*, *sus*, *sis*, *chauraf*, *thartaf*, *chatas*, *chataf*; suivant quelques-uns, *algardaione*. En grec, *chelidon*, *kotile*, *kotilade*, *ololygon*, *okypteros*; les petits, *chelidonideis*. En grec vulgaire, *chelidoni*, *chelidone*, *para to tache ile donein*, *adein*, parce qu'elle voltige et chante sur le bord des eaux. En latin, *hirundo*, *ab hærendo*, ou plutôt de *chelidon*, en changeant *ch* en h; aussi disoit-on anciennement *helundo*. Chez les poëtes, *progne*, *pandionis ales*, *atthis*. En italien, *rondine*, *rondina*; *rundino*, *rundinella*, *rendena*, *cesila*, *zisila*. En espagnol, *golondrina*, *andorinha*. En français, *hirondelle*. En vieux français, *herondelle*, *harondelle*. Dans le Brabant, *haronde*. En allemand, *schwalb*, *schawalbe*. En saxon, *swale*. En Suisse, *schwalm*. En flamand, *swalwe*. En anglais, *swallow*, sans doute à cause de son large gosier, car *to swallow* signifie avaler. En polonais, *jaskotka*. En illyrien, *wlastowige*. Voyez Gesner Aves, pag. 51 et 548. Aldrovande, tom. II, pag. 658, etc.

Hirundo, Moehring, Av. gener. n° 38.

En Guinée, les hirondelles de jour, que l'on sait

et qu'ils ne différoient essentiellement des véritables hirondelles que par la trop grande sensibilité de leurs yeux qui en fait des oiseaux nocturnes, et par l'influence que ce vice premier a pu avoir sur leurs habitudes et leur conformation. En effet, les hirondelles ont beaucoup de traits de ressemblance avec les engoulevents, comme je l'ai déjà dit; toutes ont le bec petit et le gosier large; toutes ont les pieds courts et de longues ailes, la tête aplatie et presque point de cou; toutes vivent d'insectes qu'elles happent en volant, mais elles n'ont point de barbes autour du bec, ni l'ongle du doigt du milieu dentelé; leur queue a deux pennes de plus, et elle est fourchue dans la plupart des espèces; je dis la plupart, vu que l'on connoît des hirondelles à queue carrée, par exemple, celles de la Martinique, et j'ai peine à concevoir comment un ornithologiste célèbre, ayant établi la queue fourchue pour la différence caractérisée qui sépare le genre des

---

très-bien distinguer de celles de nuit, c'est-à-dire, des engoulevents, se nomment *lelé atterenna*. A la Guiane, elles se nomment *papayes* en langue gariponne.

(2) *Nota*. L'article entier des hirondelles est de Guenau de Montbeillard. SONNINI.

hirondelles de celui des engoulevents, a pu manquer à sa méthode, au point de rapporter au genre des hirondelles cet oiseau à queue carrée de la Martinique, lequel étoit, selon cette méthode, un véritable engoulevent. Quoi qu'il en soit, m'attachant ici principalement aux différences les plus apparentes qui se trouvent entre ces deux familles d'oiseaux, je remarque d'abord qu'en général les hirondelles sont beaucoup moins grosses que les engoulevents; la plus grande de celles-là n'est guère plus grande que le plus petit de ces derniers, et elle est deux ou trois fois moins grande que le plus grand.

Je remarque, en second lieu, que quoique les couleurs des hirondelles soient à peu près les mêmes que celles des engoulevents, et se réduisent à du noir, du brun, du gris, du blanc et du roux, cependant leur plumage est tout différent, non seulement parce que ces couleurs sont distribuées par plus grandes masses, moins brouillées, et qu'elles tranchent plus nettement l'une sur l'autre, mais encore parce qu'elles sont changeantes et se multiplient par le jeu des divers reflets que l'on y voit briller et disparoître tour à tour à chaque mouvement de l'œil ou de l'objet.

3°. Quoique ces deux genres d'oiseaux se

nourrissent d'insectes ailés qu'ils attrapent au vol, ils ont cependant chacun leur manière de les attraper, et une manière assez différente : les engoulevents, comme je l'ai dit, vont à leur rencontre en ouvrant leur large gosier, et les phalènes qui donnent dedans s'y trouvent prises à une espèce de glu, de salive visqueuse dont l'intérieur du bec est enduit ; au lieu que nos hirondelles et nos martinets n'ouvrent le bec que pour saisir les insectes, et le ferment d'un effort si brusque qu'il en résulte une espèce de craquement. Nous verrons encore d'autres différences à cet égard entre les hirondelles et les martinets, lorsque nous ferons l'histoire particulière de ces oiseaux.

4°. Les hirondelles ont les mœurs plus sociales que les engoulevents ; elles se réunissent souvent en troupes nombreuses, et paroissent même en certaines circonstances remplir les devoirs de la société et se prêter un secours mutuel, par exemple, lorsqu'il s'agit de construire le nid.

5°. La plupart construisent ce nid avec grand soin ; et si quelques espèces pondent dans des trous de murailles ou dans ceux qu'elles savent se creuser en terre, elles font ou choisissent ces excavations assez profondes

pour que leurs petits venant à éclore y soient en sûreté, et elles y portent tout ce qu'il faut pour qu'ils s'y trouvent à la fois mollement, chaudement et à leur aise.

6°. Le vol de l'hirondelle diffère en deux points principaux de celui de l'engoulevent; il n'est pas accompagné de ce bourdonnement sourd dont j'ai parlé dans l'histoire de ce dernier oiseau, et cela résulte de ce qu'elle ne vole point comme lui le bec ouvert : en second lieu, quoiqu'elle ne paroisse pas avoir les ailes beaucoup plus longues ou plus fortes, ni par conséquent beaucoup plus habiles au mouvement, son vol est néanmoins beaucoup plus hardi, plus léger, plus soutenu, parce qu'elle a la vue bien meilleure, et que cela lui donne un grand avantage pour employer toute la force de ses ailes (1) ; aussi le vol est-il son état naturel, je dirois presque son état nécessaire : elle mange en volant, elle boit en volant, se baigne en volant, et quelquefois donne à manger à ses petits en volant. Sa marche est peut-être moins rapide que celle du faucon, mais elle est plus facile

(1) Cet exemple est une confirmation ajoutée a tant d'autres des vues de M. de Buffon, sur ce sujet. (Voyez le tome I de cette Histoire des oiseaux, et le tome XXXVII de cet ouvrage.)

et plus libre ; l'un se précipite avec effort, l'autre coule dans l'air avec aisance ; elle sent que l'air est son domaine ; elle en parcourt toutes les dimensions et dans tous les sens, comme pour en jouir dans tous les détails, et le plaisir de cette jouissance se marque par de petits cris de gaîté ; tantôt elle donne la chasse aux insectes voltigeans, et suit avec une agilité souple leur trace oblique et tortueuse, ou bien quitte l'un pour courir à l'autre, et happe en passant un troisième ; tantôt elle rase légèrement la surface de la terre et des eaux, pour saisir ceux que la pluie ou la fraîcheur y rassemble ; tantôt elle échappe elle-même à l'impétuosité de l'oiseau de proie par la flexibilité preste de ses mouvemens ; toujours maîtresse de son vol dans sa plus grande vîtesse, elle en change à tout instant la direction ; elle semble décrire au milieu des airs un dédale mobile et fugitif, dont les routes se croisent, s'entrelacent, se fuient, se rapprochent, se heurtent, se roulent, montent, descendent, se perdent et reparoissent pour se croiser, se rebrouiller encore en mille manières, et dont le plan, trop compliqué pour être représenté aux yeux par l'art du dessin, peut à peine être indiqué à l'imagination par le pinceau de la parole.

7°. Les hirondelles ne paroissent point appartenir à l'un des continens plus qu'à l'autre, et les espèces en sont répandues à peu près en nombre égal dans l'ancien et dans le nouveau: les nôtres se trouvent en Norvège et au Japon (1), sur les côtes de l'Egypte, celles de Guinée et au cap de Bonne-Espérance (2). Hé quel pays seroit inaccessible à des oiseaux qui volent si bien et voyagent avec tant de facilité? mais il est rare qu'elles restent toute l'année dans le même climat : les nôtres ne demeurent avec nous que pendant la belle saison; elles commencent à paroître vers l'equinoxe du printems, et disparoissent peu après l'equinoxe d'automne. Aristote qui écrivoit en Grèce, et Pline qui le copioit en Italie, disent que les hirondelles vont passer l'hyver dans des climats d'une température plus douce, lorsque ces climats ne sont pas fort éloignés; mais que, lorsqu'elles se trouvent à une grande distance de ces régions tempérées, elles restent pendant l'hyver dans leur pays natal, et prennent seulement la précaution de se cacher dans quelques gorges

(1) Voyez Kœmpfer, tom. I, pag. 208.

(2) Voyage de Villaut, pag. 270. Kolbe, Voyage au cap de Bonne-Espérance, tom. I, pag. 151.

de

de montagne bien exposées : Aristote ajoute qu'on en a trouvé beaucoup qui étoient ainsi recelées, et auxquelles il n'étoit pas resté une seule plume sur le corps (1). Cette opinion, accréditée par de grands noms, et fondée sur des faits, étoit devenue une opinion populaire, au point que les poëtes y puisoient des sujets de comparaison (2) : quelques observations modernes sembloient même la confirmer (3), et si l'on s'en fût tenu là, il n'eût fallu que la restreindre pour la ramener au vrai; mais un évêque d'Upsal, nommé *Olaüs magnus*, et un jésuite nommé *Kirker*, renchérissant sur ce qu'Aristote avoit avancé déjà trop généralement, ont prétendu que dans les pays septentrionaux les pêcheurs tirent souvent dans leurs filets, avec le poisson, des groupes d'hirondelles pelotonnées,

---

(1) Aristote, Hist. animal. lib. 8, cap. 12 et 16. Pline, Hist. nat. lib. 10, cap. 24.

(2) *Vel qualis gelidis, plumâ labente, pruinis*
Arboris immoritur trunco brumalis hirundo.
CLAUDIEN.

(3) Albert, Augustin Nyphus, Gaspard Heldelin, et quelques autres ont assuré qu'on avoit trouvé plusieurs fois pendant l'hyver, en Allemagne, des hirondelles engourdies dans des arbres creux, et même dans leurs nids, ce qui n'est pas absolument impossible.

se tenant accrochées les unes aux autres, bec contre bec, pieds contre pieds, ailes contre ailes ; que ces oiseaux transportés dans des poëles se raniment assez vîte, mais pour mourir bientôt après (1), et que celles-là seules conservent la vie après leur réveil, qui, éprouvant dans son tems l'influence de la belle saison, se dégourdissent insensiblement, quittent peu à peu le fond des lacs, reviennent sur l'eau, et sont enfin rendues par la Nature même et avec toutes les gradations à leur véritable élément : ce fait, ou plutôt cette assertion a été répétée, embellie, chargée de circonstances plus ou moins extraordinaires ; et comme s'il y eût manqué du

(1) Voyez l'Histoire des nations septentrionales, ouvrage sans critique, où l'auteur s'est plu à entasser plus de merveilleux que de vérités. Au reste, M. l'abbé Prevôt fait honneur de cette belle découverte de l'immersion des hirondelles à un autre évêque, auteur de la vie du cardinal Commendon (voyez l'Histoire générale des voyages, tom. XV, pag. 266) ; mais cette vie de Commendon ne peut avoir paru qu'après la mort de ce cardinal (*), arrivée en 1584, et l'Histoire des nations septentrionales, par Olaüs, avoit paru à Rome dès l'an 1555.

(*) A moins que dans ce tems l'on n'ait fait comme de nos jours, où l'on écrit la vie des personnes vivantes.

SONNINI.

merveilleux, on a ajouté que vers le commencement de l'automne ces oiseaux venoient en foule se jeter dans les puits et les citernes (1). Je ne dissimulerai pas qu'un grand nombre d'écrivains et d'autres personnes recommandables par leur caractère ou par leur rang, ont cru à ce phénomène. M. Linnæus lui-même a jugé à propos de lui donner une espèce de sanction, en l'appuyant de toute l'autorité de son suffrage; seulement il l'a restreint à l'hirondelle de fenêtre et à celle de cheminée, au lieu de le restreindre, comme il eût été plus naturel, à celle de rivage. D'autre part, le nombre des naturalistes qui n'y croient point est tout aussi considérable (2), et s'il ne s'agissoit que de compter ou de peser les opinions, ils balanceroient facilement le parti de l'affirmative; mais par la force de leurs preuves, ils doivent à mon avis l'emporter de beaucoup. Je sais qu'il est quelquefois imprudent

(1) P. Ant. Tolentinus. (Voyez l'Ornithologie d'Aldrovande, tom. II, pag. 665.)

(2) Marsigli, Ray, Willulghby, Catesby, Collinson, Wagger, Edwards, Réaumur, Adanson, Frisch, Tesdorf, Lottinger, Vallisnieri, les auteurs de l'Ornithologie italienne, etc.

de vouloir juger d'un fait particulier d'après ce que nous appelons les lois générales de la Nature; que ces lois, n'étant que des résultats de faits, ne méritent vraiment leur nom que lorsqu'elles s'accordent avec tous les faits; mais il s'en faut bien que je regarde comme un fait le séjour des hirondelles sous l'eau : voici mes raisons :

Le plus grand nombre de ceux qui attestent ce prétendu fait (1), notamment Hevelius et Schœffer, chargés de le vérifier par la société royale de Londres, ne citent que des ouï-dires vagues (2), ne parlent que d'après une tradition suspecte, à laquelle le récit d'Olaüs a pu donner lieu, ou qui peut-être

(1) Schœffer, Hevelius, Aldrovande, Néander et Bartius, Gerard, *de resurrectione;* Schwenckfeld, Rzaczynski, Derham, Klein, Regnard, Ellis, Linnæus, etc.; on pourroit encore alonger cette liste, mais ici le nombre des partisans devient un préjugé contre l'opinion qu'ils défendent, lorsqu'on se rappelle que de tant d'observateurs, aucun ne produit une seule observation détaillée, authentique, et qui mérite confiance.

(2) Voyez les Transactions philosophiques, n° 10, et jugez si on a été fondé à dire que la société royale avoit vérifié le fait, comme l'ont dit les journalistes de Trévoux, l'abbé Pluche et quelques autres.

avoit cours dès le tems de cet écrivain, et fut l'unique fondement de son opinion. Ceux même qui disent avoir vu, comme Etmuller, Vallerius et quelques autres (1), ne font que répéter les paroles d'Olaüs, sans se rendre l'observation propre par aucune de ces remarques de détail qui inspirent la confiance et donnent de la probabilité au récit.

S'il étoit vrai que toutes les hirondelles d'un pays habité se plongeassent dans l'eau ou dans la vase régulièrement chaque année au mois d'octobre, et qu'elles en sortissent chaque année au mois d'avril, on auroit eu de fréquentes occasions de les observer, soit au moment de leur immersion, soit au moment beaucoup plus intéressant de leur émersion, soit pendant leur long sommeil sous

(1) Chambers cite le docteur Colas, qui dit avoir vu seize hirondelles tirées du lac Sameroth, une trentaine tirées du grand étang royal en Rosineilen, et deux autres à Schledeiten, au moment où elles sortoient de l'eau : il ajoute qu'elles étoient humides et foibles, et qu'il a observé en effet que ces oiseaux sont ordinairement très-foibles lorsqu'ils commencent à paroître; mais cela est contraire à l'observation journalière : d'ailleurs le docteur Colas n'indique ni les espèces dont il parle, ni la date de ses observations, ni les circonstances, etc.

l'eau. Ce seroit nécessairement autant de faits notoires, qui auroient été vus et revus par un grand nombre de personnes de tous états, pêcheurs, chasseurs, cultivateurs, voyageurs, bergers, matelots, etc. et dont on ne pourroit douter. On ne doute point que les marmottes, les loirs, les hérissons ne dorment l'hyver engourdis dans leurs trous ; on ne doute point que les chauve-souris ne passent cette mauvaise saison dans ce même état de torpeur, accrochées au plafond des grottes souterraines et enveloppées de leurs ailes comme d'un manteau ; mais on doute que les hirondelles vivent six mois sans respirer, ou qu'elles respirent sous l'eau pendant six mois ; on en doute, non seulement parce que la chose tient du merveilleux, mais parce qu'il n'y a pas une seule observation, vraie ou fausse, sur la sortie des hirondelles hors de l'eau (1), quoique cette sortie, si elle étoit réelle, dût avoir lieu et très-fréquemment dans la saison où l'on s'occupe le plus des étangs et de leur pêche (2) ; enfin l'on en doute jusques sur les

(1) Je sais bien que M. Heerkens, dans son poëme intitulé *Hirundo*, a décrit en vers latins cette émersion ; mais il ne s'agit pas ici de descriptions poétiques.

(2) Dans le Nivernois, le Morvand, la Lorraine et

bords de la mer Baltique. Le docteur Halmann, moscovite; et M. Brown, norvégien, se trouvant à Florence, ont assuré aux auteurs de l'Ornithologie italienne, que dans leurs pays respectifs les hirondelles paroissoient et disparoissoient à peu près dans les mêmes tems qu'en Italie, et que leur prétendu séjour sous l'eau pendant l'hyver est une fable qui n'a cours que parmi le peuple.

M. Tesdorf de Lubec, homme qui joint beaucoup de philosophie à des connoissances très-étendues et très-variées, a mandé à M. le comte de Buffon, que, malgré toute la peine qu'il s'étoit donnée pendant quarante ans, il n'avoit pu encore parvenir à avoir une seule hirondelle tirée de l'eau.

M. Klein, qui a fait tant d'efforts pour donner crédit à l'immersion et à l'émersion des hirondelles, avoue lui-même qu'il n'a jamais été assez heureux pour les prendre sur le fait (1).

M. Herman, habile professeur d'histoire naturelle à Strasbourg, et qui semble pen-

---

plusieurs autres provinces où les étangs abondent, le peuple n'a pas même l'idée de l'immersion des hirondelles.

(1) Voyez Ordo avium, pag. 205.

cher pour l'opinion de M. Klein, mais qui aime la vérité par dessus tout, me fait dans ses lettres le même aveu; il a voulu voir et n'a rien vu.

Deux autres observateurs dignes de toute confiance, M. Hébert et M. le vicomte de Querhoënt, m'assurent qu'ils ne connoissent la prétendue immersion des hirondelles que par ouï-dire, et que jamais ils n'ont rien aperçu par eux-mêmes qui tendît à la confirmer.

M. le docteur Lottinger, qui a beaucoup étudié les procédés des oiseaux, et qui n'est pas toujours de mon avis, regarde cette immersion comme un paradoxe insoutenable.

On sait qu'il a été offert publiquement en Allemagne, à quiconque apporteroit, pendant l'hiver, de ces hirondelles trouvées sous l'eau, de les payer, en donnant autant d'argent poids pour poids, et qu'il ne s'en est pas trouvé une seule à payer (1).

Plusieurs personnes, gens de Lettres, hommes en place, grands seigneurs (2), qui croyoient à cet étrange phénomène et avoient

(1) Frisch, tom. I.

(2) Un grand-maréchal de Pologne et un ambassa-

à cœur d'y faire croire, ont promis souvent d'envoyer des groupes de ces hirondelles pêchées pendant l'hyver, et n'ont rien envoyé.

M. Klein produit des certificats, mais presque tous signés par une seule personne qui parle d'un fait unique, lequel s'est passé long-tems auparavant, ou lorsqu'elle étoit encore enfant, ou d'un fait qu'elle ne sait que par ouï-dire; certificats par lesquels même il est avoué que ces pêches d'hirondelles sont des cas fort rares, tandis qu'au contraire ils devroient être fort communs; certificats dénués de ces circonstances instructives et caractérisées qui accompagnent ordinairement une relation originale; enfin, certificats qui paroissent tous calqués sur le texte d'Olaüs: ici l'incertitude naît des preuves elles-mêmes, et devient la réfutation de l'erreur que je combats; c'est le cas de dire, le fait est certain, donc il est faux (1).

---

deur de Sardaigne en avoient promis à M. de Réaumur; M. le gouverneur de R.. et beaucoup d'autres en avoient promis à M. de Buffon.

(1) Les feuilles périodiques ont aussi rapporté des observations favorables à l'hypothèse de M. Klein; mais il ne faut que jeter un coup d'œil sur ces observations, pour voir combien elles sont incomplettes et peu décisives.

Mais ce n'est point assez d'avoir réduit à leur juste valeur les preuves dont on a voulu étayer ce paradoxe, il faut encore faire voir qu'il est contraire aux lois connues du mécanisme animal. En effet, lorsqu'une fois un quadrupède, un oiseau a commencé de respirer, et que le trou ovale qui faisoit dans le fœtus la communication des deux ventricules du cœur, est fermé, cet oiseau, ce quadrupède ne peut cesser de respirer sans cesser de vivre, et certainement il ne peut respirer sous l'eau. Que l'on tente, ou plutôt que l'on renouvelle l'expérience, car elle a été déjà faite (1); que l'on essaye de tenir une hirondelle sous l'eau pendant quinze jours avec toutes les précautions indiquées, comme de lui mettre la tête sous l'aile, ou quelques brins

(1) Voyez l'Ornithologie italienne, tom. III, p. 6; les auteurs assurent positivement que toutes les hirondelles que l'on a plongées sous l'eau, dans le tems même de leur disparition, y meurent au bout de quelques minutes; et quoique ces hirondelles noyées récemment eussent pu revenir à la vie par la méthode que j'indiquerai ci-dessous, néanmoins il est plus que probable que, si elles restoient sous l'eau plusieurs jours de suite, à plus forte raison si elles y restoient plusieurs semaines, plusieurs mois, elles ne seroient plus ressuscitables.

d'herbe dans le bec, etc.; que l'on essaye seulement de la tenir enfermée dans une glacière, comme a fait M. de Buffon (1), elle ne s'engourdira pas, elle mourra et dans la glacière, comme s'en est assuré M. de Buffon, et bien plus sûrement encore étant plongée sous l'eau; elle y mourra d'une mort réelle, à l'épreuve de tous les moyens employés avec succès contre la mort apparente des animaux noyés récemment : comment donc oseroit-on se permettre de supposer que ces mêmes oiseaux puissent vivre sous l'eau pendant six mois tout d'une haleine? Je sais qu'on dit cela possible à certains animaux; mais voudroit-on comparer, comme a fait M. Klein (2), les hirondelles aux insectes (3), aux grenouilles, aux poissons, dont l'organisation intérieure est si différente? Voudroit-on même s'autoriser de l'exemple des marmottes, des loirs, des hérissons, des chauve-souris

(1) Voyez l'Hist. des ois. tom. I, et tom. XXXVII de cet ouvrage.

(2) Pag. 217.

(3) Les chenilles périssent dans l'eau au bout d'un certain tems, comme s'en est assuré M. de Réaumur, et probablement il en est de même des autres insectes qui ont des trachées.

dont nous parlions tout à l'heure, et, de ce que ces animaux vivent pendant l'hyver engourdis, conclure que les hirondelles pourroient aussi passer cette saison dans un état de torpeur à peu près semblable? Mais sans parler du fond de nourriture que ces quadrupèdes trouvent en eux-mêmes dans la graisse surabondante dont ils sont pourvus sur la fin de l'automne, et qui manque à l'hirondelle; sans parler de leur peu de chaleur intérieure, observée par M. de Buffon (1), en quoi ils diffèrent encore de l'hirondelle (2), sans me prévaloir de ce que souvent ils périssent dans leurs trous, et passent de l'état de torpeur à l'état de mort, quand les hyvers sont un peu longs, ni de ce que les hérissons s'engourdissent aussi au Sénégal, où l'hyver est plus chaud que notre plus grand été, et où l'on sait que nos hirondelles ne s'engourdissent point (3); je me contente d'observer

(1) Voyez l'Histoire naturelle de ces quadrupèdes.

(2) Le docteur Martine a trouvé la chaleur des oiseaux, et nommément celle des hirondelles, plus forte de deux ou trois dégrés que celle des quadrupèdes les plus chauds. (Dissertation sur la chaleur, pag. 190.)

(3) Consultez le Voyage de M. Adanson au Sénégal, pag. 67.

que ces quadrupèdes sont dans l'air, et non pas sous l'eau ; qu'ils ne laissent pas de respirer, quoiqu'ils soient engourdis ; que la circulation de leur sang et de leurs humeurs, quoique beaucoup ralentie, ne laisse pas de continuer ; elle continue de même, suivant les observations de Vallisnieri (1), dans les grenouilles qui passent l'hyver au fond des marais, mais la circulation s'exécute dans ces amphibies par une mécanique toute différente de celle qu'on observe dans les quadrupèdes ou les oiseaux (2) ; et il est contraire

(1) Tom. I, pag. 436.

(2) La circulation du sang dans les quadrupèdes et les oiseaux n'est autre chose que le mouvement perpétuel de ce fluide, déterminé par la systole du cœur, à passer de son ventricule droit par l'artère pulmonaire dans les poumons ; à revenir des poumons par la veine pulmonaire dans le ventricule gauche ; à passer de ce ventricule, qui a aussi sa systole, par le tronc de l'aorte et ses branches dans tout le reste du corps ; à se rendre par les branches des veines dans leur tronc commun, qui est veine-cave, et enfin dans le ventricule droit du cœur, d'où il recommence son cours par les mêmes routes. Il résulte de cette mécanique que, dans les quadrupèdes et les oiseaux, la respiration est nécessaire pour ouvrir au sang la route de la poitrine, et que par conséquent elle est nécessaire à la circulation ; au lieu que, chez les amphibies, comme le cœur

à toute expérience, comme je l'ai dit, que des oiseaux plongés dans un liquide quelconque, puissent y respirer, et que leur sang puisse y conserver son mouvement de circulation ; or, ces deux mouvemens, la respiration et la circulation, sont essentiels à la vie, sont la vie même. On sait que le docteur Hook, ayant étranglé un chien, et lui ayant coupé les côtes, le diaphragme, le péricarde, le haut de la trachée-artère, fit ressusciter et mourir cet animal autant de fois qu'il voulut, en soufflant ou cessant de souffler de l'air dans ses poumons. Il n'est donc pas possible que les hirondelles ni les cigognes, car on les a mises aussi du nombre

---

n'a qu'un seul ventricule ou plusieurs ventricules qui, communiquant ensemble, ne font l'effet que d'un seul, les poumons ne servent point de passage à toute la masse du sang, mais en reçoivent seulement une quantité suffisante pour leur nourriture, et par conséquent leur mouvement, qui est celui de la respiration, est bien moins nécessaire à celui de la circulation. Cette conséquence est prouvée par le fait : une tortue à qui on avoit lié le tronc de l'artère pulmonaire, a vécu, et son sang a continué de circuler pendant quatre jours, quoique ses poumons fussent ouverts et coupées en plusieurs endroits. (Voyez Animaux de Perrault, part. II, pag. 196.)

des oiseaux plongeurs (1), vivent six mois sous l'eau sans aucune communication avec l'air extérieur, et d'autant moins possible que cette communication est nécessaire, même aux poissons et aux grenouilles; du moins c'est ce qui résulte des expériences que je viens de faire sur plusieurs de ces animaux.

De dix grenouilles qui avoient été trouvées sous la glace, le 2 fevrier, j'en ai mis trois des plus vives dans trois vaisseaux de verre pleins d'eau, de manière que, sans être gênées d'ailleurs, elles ne pouvoient s'élever à la surface, et qu'une partie de cette même surface étoit en contact immédiat avec l'air extérieur; trois autres grenouilles ont été jetées en même tems chacune dans un vase à demi-plein d'eau, avec la liberté entière de venir respirer à la surface; enfin les quatre restantes ont été mises toutes ensemble dans

(1) Voyez Schwenckfeld, Aviarium Silesiæ, p. 181. Klein, Ordo avium, pag. 217, 226, 228 et 229. St. Cyprien, contra Bodinum, pag. 1459. Luther, Comment. ad Genes. cap. 1. Mais M. Hasselquist, étant aux environs de Smyrne, a vu, dans les premiers jours de mars, passer des cigognes qui prenoient leur route du sud vers le nord. (Voyages dans le Levant, première partie, pag. 50.)

le fond d'un grand vaisseau ouvert, et vuide de toute liqueur.

J'avois auparavant observé leur respiration, soit dans l'air, soit dans l'eau, et j'avois reconnu qu'elles l'avoient très-irrégulière (1); que lorsqu'on les laissoit libres dans l'eau, elles s'élevoient au dessus, en sorte que leurs narines débordoient et se trouvoient dans l'air; on voyoit alors dans leur gorge un mouvement oscillatoire qui correspondoit à peu près à un autre mouvement alternatif de dilatation et de contraction des narines : dès que les narines étoient sous l'eau, elles se fermoient, et les deux mouvemens cessoient presque subitement ; mais ils recommençoient aussitôt que les narines se retrouvoient dans l'air. Si on contraignoit brusquement ces grenouilles de plonger, elles donnoient des signes visibles d'incommodité, et lâchoient une quantité de bulles d'air : lorsque l'on remplissoit le bocal jusqu'aux bords, et

(1) Les grenouilles, les tortues et les salamandres s'enflent quelquefois tout à coup, et demeurent dans cet état... près d'un gros quart d'heure; quelquefois elles désenflent entièrement et tout à coup, et demeurent très-long-tems dans cet état. (Animaux de Perrault, part. II, pag. 272.)

qu'on

qu'on le recouvroit d'un poids de douze onces, elles enlevoient ce poids et le faisoient tomber pour avoir de l'air. A l'égard des trois grenouilles que l'on a tenues constamment sous l'eau, elles n'ont cessé de faire tous leurs efforts pour s'approcher le plus près possible de la surface, et enfin elles sont mortes, les unes au bout de vingt-quatre heures, les autres au bout de deux jours (1); mais il en a été autrement des trois qui avoient l'air et l'eau, et des quatre qui avoient l'air et point d'eau; de ces sept grenouilles les quatre dernières et une des premières se sont échappées au bout d'un mois, et les deux qui sont restées, l'une mâle et l'autre femelle, sont plus vives que jamais dans ce moment (22 avril 1779), et dès le 6 la femelle avoit pondu environ 1300 œufs.

Les mêmes expériences faites avec les mêmes précautions sur neuf petits poissons

(1) Il est bon de remarquer que les grenouilles sont très-vivaces, qu'elles soutiennent pendant des mois le jeûne le plus absolu, et qu'elles conservent pendant plusieurs heures le mouvement et la vie, après que le le cœur et les autres viscères leur ont été tirés du corps. (Voyez la Collection académique, Hist. nat. séparée, tom. I, pag. 320.)

de sept espèces différentes, ont donné des résultats semblables ; ces sept espèces sont les goujons, les ablettes, les meuniers, les vérons, les chabots, les rousses et une autre dont je ne connois que le nom vulgaire en usage dans le pays que j'habite, savoir, la bouzière : huit individus des six premières espèces tenus sous l'eau, sont morts en moins de vingt-quatre heures (1), tandis que les individus qui étoient dans des bouteilles semblables, mais avec la liberté de s'élever à la surface de l'eau, ont vécu et conservé toute leur vivacité : à la vérité la bouzière

(1) L'ablette est morte en trois heures, les deux petits meuniers en six heures et demie, l'un des goujons au bout de sept heures, l'autre au bout de douze heures, le véron en sept heures et demie, le chabot en quinze heures, la rousse en vingt-trois heures, et la *bouzière* en près de quatre jours. Ces mêmes poissons, tenus dans l'air, sont morts ; savoir, les ablettes au bout de trente-cinq à quarante-quatre minutes, la *bouzière* au bout d'environ quarante-quatre, la rousse au bout de cinquante ou cinquante-deux, les meuniers au bout de cinquante à soixante, l'un des vérons en deux heures quarante-huit minutes, l'autre en trois heures, l'un des goujons au bout d'une heure quarante-neuf minutes, et l'autre au bout de six heures vingt-deux minutes ; le plus grand de tous ces poissons n'avoit pas vingt lignes de long entre œil et queue.

renfermée a vécu plus long-tems que les six autres espèces ; mais j'ai remarqué que l'individu libre de cette même espèce ne montoit que rarement au dessus de l'eau, et il est à présumer que ces poissons se tiennent plus habituellement que les autres au fond des ruisseaux, ce qui supposeroit une organisation un peu différente (1) ; cependant je dois ajouter que l'individu renfermé s'élevoit souvent jusqu'aux tuyaux de paille qui l'empêchoient d'arriver au dessus de l'eau; que dès le second jour il étoit souffrant, mal à son aise ; que sa respiration commença dès-lors à devenir pénible, et son écaille pâle et blanchâtre (2).

---

(1) Ce poisson étoit plus petit qu'une petite ablette; il avoit sept nageoires comme elle, les écailles du dessous du corps jaunâtres, bordées de brun, et celles du dessous nacrées.

(2) Cela a lieu en général pour tous les poissons qu'on laisse mourir sous l'eau ; mais il y a loin de là aux changemens de couleurs si singuliers qu'éprouve en mourant le poisson connu autrefois chez les romains sous le nom de *mullus*, et dont le spectacle faisoit partie du luxe et des plaisirs de la table chez ceux qu'on appeloit alors *proceres gulæ*. Voyez Pline, Hist. nat. lib. 9, cap. 17 ; et Sénèque, Quest. nat. lib. 3, cap. 18.

Mais ce qui paroîtra plus surprenant, c'est que de deux carpes égales, celle que j'ai tenue constamment sous l'eau a vécu un tiers de moins que celle que j'ai tenue hors de l'eau (1), quoique celle-ci, en se débattant, fût tombée de dessus la tablette d'une cheminée qui avoit environ quatre pieds de hauteur ; et dans deux autres expériences comparées, faites sur des meuniers beaucoup plus gros que ceux dont il a été question ci-dessus, ceux qu'on a tenus dans l'air ont vécu plus longtems, et quelques-uns une fois plus longtems que ceux qu'on a tenus sous l'eau (2).

---

(1) La première a vécu dix-huit heures sous l'eau, et la seconde près de vingt-sept dans l'air.

(2) Des deux meuniers qu'on a laissé mourir hors de l'eau, dans une chambre sans feu, thermomètre 7 dégrés au dessus de zéro, l'un avoit un pied de long, pesoit trente-trois onces, et a vécu huit heures ; l'autre avoit un peu plus de neuf pouces et demi, pesoit dix-sept onces, et a vécu quatre heures dix-sept minutes ; tandis que deux poissons de même espèce n'ont vécu sous l'eau, l'un que trois heures cinquante-six minutes, et l'autre que trois heures et un quart ; mais il n'en a pas été de même des rousses, car la plus grande, qui avoit cinq pouces huit lignes de long, n'a vécu que trois heures dans l'air, et l'autre, qui avoit quatre pouces neuf lignes, a vécu trois heures trois quarts sous l'eau. Dans le cours de ces observations, j'ai cru

J'ai dit que les grenouilles sur lesquelles j'ai fait mes observations, avoient été trouvées sous la glace; et comme il seroit possible que cette circonstance donnât lieu de croire à quelques personnes que les grenouilles peuvent vivre long-tems sous l'eau et sans air, je crois devoir ajouter que celles qui sont sous la glace, ne sont point sans air, puisqu'il est connu que l'eau, tandis qu'elle se glace, laisse échapper une grande quantité d'air qui s'amasse nécessairement entre l'eau et la glace, et que les grenouilles savent bien trouver.

Si donc il est constaté, par les expériences ci-dessus, que les grenouilles et les poissons ne peuvent se passer d'air; s'il est acquis

---

voir que l'agonie de chaque poisson se marquoit par la cessation du mouvement régulier des ouïes, et par une convulsion périodique dans ce même organe, laquelle revenoit deux ou trois fois en un quart d'heure; le gros meunier en a eu treize en soixante dix-sept minutes; et il m'a paru que la dernière a marqué l'instant de la mort : dans l'un des petits, cet instant a été marqué par une convulsion dans les nageoires du ventre; mais dans le plus grand nombre, celui de tous les mouvemens externes et réguliers qui s'est soutenu le plus long-tems, c'est le mouvement de la mâchoire inférieure.

par l'observation générale de tous les pays et de tous les tems, qu'aucun amphibie, petit ou grand, ne peut subsister sans respirer l'air, au moins par intervalles, et chacun à sa manière (1), comment se persuader que des oiseaux puissent en supporter l'entière privation pendant un tems considérable ? comment supposer que les hirondelles, ces filles de l'air, qui paroissent organisées pour être toujours suspendues dans ce fluide élastique et léger, ou du moins pour le respirer toujours, puissent vivre pendant six mois sans air ?

Je serois sans doute plus en droit que personne d'admettre ce paradoxe, ayant eu l'occasion de faire une expérience, peut-être unique jusqu'à présent, qui tend à le confirmer. Le 5 septembre, à onze heures du

---

(1) On sait que les castors, les tortues, les salamandres, les lézards, les crocodiles, les hippopotames, les baleines viennent souvent au dessus de l'eau, ainsi que les grenouilles, pour jouir de l'air ; les coquillages eux-mêmes, qui de tous les animaux sont les plus aquatiques, semblent avoir besoin d'air et viennent de tems en tems le respirer à la surface de l'eau, par exemple, la moule des étangs. (Voyez le Mémoire de M. Méry sur ce coquillage. — Mémoires de l'académie royale des sciences de Paris, ann. 1710.)

matin, j'avois renfermé dans une cage une nichée entière d'hirondelles de fenêtre, composée du père, de la mère et de trois jeunes en état de voler; étant revenu quatre ou cinq heures après dans la chambre où étoit cette cage, je m'aperçus que le père n'y étoit plus, et ce ne fut qu'après une demi-heure de recherche que je le trouvai; il étoit tombé dans un grand pot-à-l'eau où il s'étoit noyé; je lui reconnus tous les symptômes d'une mort apparente, les yeux fermés, les ailes pendantes, tout le corps roide; il me vint à l'esprit de le ressusciter, comme j'avois autrefois ressuscité des mouches noyées; je l'enterrai donc à quatre heures et demie sous de la cendre chaude, ne laissant à découvert que l'ouverture du bec et des narines; il étoit couché sur son ventre: bientôt il commença à avoir un mouvement sensible de respiration qui faisoit fendre la couche de cendres dont le dos étoit couvert; j'eus soin d'y en ajouter ce qu'il falloit: à sept heures la respiration étoit plus marquée, l'oiseau ouvroit les yeux de tems en tems, mais il étoit toujours couché sur son ventre; à neuf heures je le trouvai sur ses pieds, à côté de son petit tas de cendres; le lendemain matin il étoit plein de vie; on lui présenta

de la pâtée, des insectes, il refusa le tout, quoiqu'il n'eût rien mangé la veille ; l'ayant posé sur une fenêtre ouverte, il y resta quelques momens à regarder de côté et d'autre, puis il prit son essor en jetant un petit cri de joie, et dirigea son vol du côté de la rivière (1). Cette espèce de résurrection d'une hirondelle noyée depuis deux ou trois heures, ne m'a point disposé à croire possible la résurrection périodique et générale de toutes les hirondelles après avoir passé plusieurs mois sous l'eau : la première est un phénomène auquel les progrès de la médecine moderne nous ont accoutumés, et qui se réalise tous les jours sous nos yeux dans la personne des noyés ; la seconde n'est à mon avis ni vraie, ni vraisemblable ; car indépendamment de ce que j'ai dit, n'est-il pas contre toute vraisemblance que les mêmes causes produisent des effets contraires ? que la température de l'automne dispose les oiseaux à l'engourdissement, et que celle du printems les dispose à se ranimer, tandis que le dégré moyen de cette dernière tem-

(1) Une personne digne de foi m'a assuré avoir ressuscité de la même manière un chat noyé récemment.

pérature, à compter du 22 mars au 20 avril, est moindre que le dégré moyen de celle de l'automne, à compter du 22 septembre au 20 octobre (1)? Par la même raison n'est-il pas contre toute vraisemblance que l'oculte énergie de cette température printannière, lors même qu'elle est plus froide et plus longtems froide que de coutume, comme elle le fut en 1740, ne laisse pas de réveiller les hirondelles jusqu'au fond des eaux, sans réveiller en même tems les insectes dont elles se nourrissent, et qui sont néanmoins plus exposés et plus sensibles à son action (2)? d'où il arrive que les hirondelles ne ressuscitent alors que pour mourir de faim (3),

---

(1) J'ai calculé la température moyenne de ces deux périodes sur un Journal d'observations météorologiques, faites pendant les dix dernières années, et j'ai trouvé que la chaleur moyenne de la période du printems étoit à la chaleur moyenne de la période de l'automne, dans la raison de 22 à 29.

(2) On sait que lorsque l'hyver est doux, les insectes engourdis se raniment, même dans le mois de février et de janvier, et que si après cela il survient des froids, ils s'engourdissent de nouveau.

(3) Dans cette année 1740, les hirondelles étant arrivées avant qu'aucun insecte ailé eût subi sa dernière métamorphose, retardée par les froids, il en

au lieu de s'engourdir une seconde fois et de se replonger dans l'eau, comme elles devroit faire si les mêmes causes devoient toujours produire les mêmes effets : n'est-il pas contre toute vraisemblance que ces oiseaux supposés engourdis, sans mouvement, sans respiration, percent les glaces, qui souvent couvrent et ferment les lacs au tems de la première apparition des hirondelles, et qu'au contraire, lorsque la température des mois de février et de mars est douce et même chaude, comme elle le fut en 1774 (1), elle n'avance pas d'un seul jour l'époque de cette apparition ? N'est-il pas contre la vraisemblance que l'automne étant chaude, ces oiseaux ne laissent pas de s'engourdir au tems marqué, quoique l'on veuille regarder le

---

périt un grand nombre faute de nourriture ; elles tomboient mortes ou mourantes dans les rues, au milieu de la campagne. Cela prouve que ces oiseaux n'ont pas le pressentiment des températures aussi sûr que des personnes, fort instruites d'ailleurs, veulent nous le faire croire. (Voyez la Collection académique, partie étrangère, tom. XI. — Académie de Stockholm, pag. 51.)

(1) Le tems fut si doux à cette époque, que même dans les pays du nord les plantes avoient commencé d'entrer en végétation.

froid comme la cause de cet engourdissement ? Enfin, n'est-il pas contre toute vraisemblance que les hirondelles du nord, qui sont absolument de la même espèce que celles du midi, aient des habitudes si différentes, et qui supposent une toute autre organisation (1) ?

---

(1) M. Pallas rapporte un fait à peu près pareil à celui de l'hirondelle ressuscitée par Guenau de Montbeillard. A Gourief, sur les bords de la mer Caspienne, les hirondelles parurent en 1770, le 15 du mois de mars, par un tems clair et chaud ; mais le vent qui étoit au sud-ouest passa subitement au nord et amena une gelée qui dura jusqu'à la nuit du 19 ; les hirondelles disparurent aussitôt avec plusieurs autres espèces de petits oiseaux, et elles ne revinrent que le 20 par un tems très-doux. Un tartare apporta, le 18 mars, une hirondelle de cheminée, il l'avoit trouvée étendue par terre dans les champs, et elle paroissoit morte de froid. A peine fût elle un quart-d'heure dans la chambre où régnoit une chaleur tempérée, qu'elle commença à respirer et à remuer ; elle vola quelques momens après, vécut pendant plusieurs jours dans cette chambre et ne mourut que par accident. » On ne doit pas douter d'après ce fait, dont je certifie l'authenticité, qu'on ne puisse rendre la vie aux hirondelles qu'on trouve dans les filets des pêcheurs, dans des trous, et dans des creux d'arbres où elles ont passé l'hyver. On doit croire en même tems que ces oiseaux n'ont été saisis du froid que par accident, qu'il les a surpris trop

En recherchant, d'après les faits connus, ce qui peut avoir donné lieu à cette erreur populaire ou savante, j'ai pensé que, parmi le grand nombre d'hirondelles qui se rassemblent la nuit dans les premiers et derniers tems de leur séjour sur les joncs des étangs, et qui voltigent si fréquemment sur l'eau, il peut s'en noyer plusieurs par divers accidens faciles à imaginer (1); que des pêcheurs auront pu trouver dans leurs filets quelques-unes de ces hirondelles noyées récemment;

---

rapidement en automne, et que c'est la raison pour laquelle ils ont passé l'hyver dans cet état si extraordinaire et si opposé aux lois de la Nature. On trouveroit beaucoup plus d'hirondelles dans nos pays en hyver, si elles n'alloient passer la saison des frimats dans les contrées méridionales ». (Voyages de M Pallas en différentes provinces de Russie et dans l'Asie septentrionale, traduction française, tom. II, in-4, pag. 16.)

Dans un autre endroit, le même voyageur célèbre dit que l'on ne connoît point en Russie la fable des hirondelles passant l'hyver au fond de l'eau, quoiqu'il n'y ait pas de pays dans l'univers où il se fasse autant de pêche, et où l'on tire autant le filet, tant en hyver sous la glace, qu'au printems aussitôt après la débacle des glaces. *Ibidem*, tom. I, pag. 228. SONNINI.

(1) On en trouve quelquefois l'été de noyées dans les petites pièces d'eau et même dans les marres; ce

qu'ayant été portées dans un poële, elles auront repris le mouvement sous leurs yeux; que de là on aura conclu trop vîte et beaucoup trop généralement, qu'en certains pays toutes les hirondelles passoient leur quartier d'hyver sous l'eau; enfin, que des savans se seront appuyés d'un passage d'Aristote pour n'attribuer cette habitude qu'aux hirondelles des contrées septentrionales, à cause de la distance des pays chauds (1) où elles pourroient trouver la température et la nourriture qui leur conviennent; comme si une distance de quatre ou cinq cents lieues de plus étoit un obstacle pour des oiseaux qui volent aussi légèrement, et sont capables de parcourir jusqu'à deux cents lieues dans un jour, et qui d'ailleurs, en s'avançant vers le midi, trouvent une température toujours plus douce, une nourriture toujours plus

---

qui prouve qu'elles se noyent très-facilement : mais encore une fois, la question principale n'est pas de savoir si elles tombent dans l'eau, c'est de savoir si elles en sortent, et comment elles en sortent.

(1) *Nec omnes ad loca tepidiora abeunt, sed quibus loca ejusmodi sunt vicina solitæ sedi... quæ autem procul ejusmodi locis morantur, non mutant sedem, sed se ibidem condunt. Jam enim visæ sunt multæ hirundines in angustus convallium nudæ atque omnino deplumes.* Aristot. Hist. anim. lib. 8, cap. 12 et 16.

abondante. Aristote croyoit en effet à l'occultation des hirondelles et de quelques autres oiseaux, en quoi il ne se trompoit que dans la trop grande généralité de son assertion; car il est très-vrai que l'on voit quelquefois l'hyver paroître des hirondelles de rivage, de cheminée, etc. dans les tems doux : on en vit deux de la dernière espèce voltiger tout le jour dans les cours du château de Mayac en Périgord, le 27 décembre 1775, par un vent de midi, accompagné d'une petite pluie. J'ai sous les yeux un procès-verbal revêtu d'un grand nombre de signatures respectables qui attestent ce fait, et ce fait, qui confirme à quelques égards le sentiment d'Aristote sur l'occultation des hirondelles, ne s'accorde point avec ce qu'ajoute ce philosophe, qu'elles sont alors sans plumes.

On peut croire que les hirondelles vues le 27 décembre en Périgord étoient ou des adultes dont la ponte avoit été retardée, ou des jeunes qui, n'ayant pas eu l'aile assez forte pour voyager avec les autres, étoient restées en arrière, et par une suite de hasards heureux, avoient rencontré une retraite, une exposition, une saison (1), et des nour-

(1) Cette année 1775, l'automne a été assez belle,

ritures convenables : ce sont apparemment quelques exemples pareils, moins rares dans la Grèce que dans notre Europe septentrionale, qui auront donné lieu à l'hypothèse de l'occultation générale des hirondelles, non seulement de celles de fenètre et de cheminée, mais encore de celles de rivage; car M. Klein prétend aussi que ces dernières restent l'hyver engourdies dans leurs trous (1); et il faut avouer que ce sont celles qui pourroient en être soupconnées avec plus de vraisemblance, puisqu'à Malte, et même en

---

et point froide dans la partie de la Bourgogne que j'habite, et qui est de deux dégrés plus septentrionale que Périgueux : sur quatre-vingt-quinze journées jusqu'au 27 décembre, il n'y en a eu que vingt-sept sans soleil; le thermomètre n'est point descendu plus bas que cinq à six dégrés au dessous du zéro et il a été plus souvent à cinq ou six au dessus, même sur la fin de décembre; le 27, il étoit au lever du soleil à trois dégrés au dessus.

(1) On y ajoute les martinets, les râles, les rossignols, les fauvettes, et il paroît que M. Klein voudroit en ajouter bien d'autres : si son systême se réalisoit, la terre n'auroit pas assez de cavernes, les rochers n'auroient pas assez de trous; d'ailleurs, plus cette occultation sera supposée générale, plus elle doit être supposée notoire. (Voyez Ordo avium, pag. 183, 204, *et passim.*)

France, elles paroissent assez souvent pendant l'hyver (1). M. de Buffon n'avoit pas eu l'occasion d'en voir par lui-même dans cette saison, mais il les avoit vues de l'œil de l'esprit; il avoit jugé, d'après leur nature, que s'il y avoit une espèce d'hirondelle sujette à l'engourdissement, ce devoit être celle-ci (2): en effet, les hirondelles de rivage craignent moins le froid que les autres, puisqu'elles se tiennent presque toujours sur les ruisseaux et les rivières; selon toute apparence, elles ont aussi le sang moins chaud; les trous où elles pondent, où elles habitent, ressemblent beaucoup au domicile des animaux que l'on sait qui s'engourdissent; d'ailleurs, elles trouvent dans la terre des insectes en toute saison; elles peuvent donc vivre au moins

(1) La même chose a lieu en Sicile et aux îles Lipari, suivant Spallanzani. (Voyage dans les Deux-Siciles, traduct. française, tom. V, pag. 25.) Quoique ces oiseaux délogent pour la plupart aux premières annonces de l'hyver, il en reste cependant quelques individus qui passent la saison des froids, ne se montrant que dans les jours où la température se radoucit, et le ciel devient serein. SONNINI.

(2) Voyez le tome I de cette Histoire des oiseaux, ou le tome XXXVII de cet ouvrage.

une

une partie de l'hyver dans un pays où les autres hirondelles périroient faute de nourriture : encore faut-il bien se garder de faire de cette occultation une loi générale pour toute l'espèce ; elle doit être restreinte à quelques individus seulement ; c'est une conséquence qui résulte d'une observation faite en Angleterre au mois d'octobre 1757, et dirigée par M. Collinson ; il ne se trouva pas une seule de ces hirondelles dans une berge criblée de leurs trous, et que l'on fouilla très-exactement. La principale source des erreurs dans ce cas, et dans beaucoup d'autres, c'est la facilité avec laquelle on se permet de tirer des conséquences générales de quelques faits particuliers et souvent mal vus.

Puis donc que les hirondelles (je pourrois dire tous les oiseaux de passage) ne cherchent point, ne peuvent trouver sous l'eau un asyle analogue à leur nature contre les inconvéniens de la mauvaise saison, il en faut revenir à l'opinion la plus ancienne, la plus conforme à l'observation et à l'expérience ; il faut dire que ces oiseaux, ne trouvant plus dans un pays les insectes qui leur conviennent, passent dans des contrées moins froides qui leur offrent en abondance cette proie sans

laquelle ils ne peuvent subsister (1); et il est si vrai que c'est là la cause générale et déterminante des migrations des oiseaux, que ceux-là partent les premiers qui vivent d'insectes voltigeans, et pour ainsi dire, aériens, parce que ces insectes manquent les premiers; ceux qui vivent de larves, de fourmis et autres insectes terrestres, en trouvent plus long-tems et partent plus tard; ceux qui vivent de baies, de petites graines et de fruits qui mûrissent en automne et restent sur les arbres tout l'hyver, n'arrivent aussi qu'en automne, et restent dans nos campagnes la plus grande partie de l'hyver; ceux qui vivent des mêmes choses que l'homme et de son superflu, restent toute l'année à portée des lieux habités; enfin de nouvelles cultures qui s'introduisent dans un pays, donnent lieu à la longue à de nouvelles migrations: c'est ainsi qu'après avoir établi à la Caroline, la culture de l'orge, du riz et du froment, les colons y ont vu arriver régulièrement chaque année des volées d'oiseaux qu'on n'y connoissoit point, et à qui l'on a donné, d'après la circonstance, les noms d'*oiseaux*

(1) Voyez Swammerdam dans la Collection académique, partie étrangère, tom. V, pag. 601.

de riz, d'*oiseaux à blé*, etc. (1); d'ailleurs, il n'est pas rare de voir dans les mers d'Amérique des nuées d'oiseaux attirés par des nuées de papillons si considérables que l'air en est obscurci (2). Dans tous les cas, il paroît que ce n'est ni le climat, ni la saison, mais l'article des subsistances, la nécessité de vivre, qui décident principalement de leur marche (3), qui les fait errer de contrées en contrées, passer et repasser les mers, ou qui les fixe pour toujours dans un même pays.

J'avoue qu'après cette première cause, il en est une autre qui influe aussi sur les migrations des oiseaux, du moins sur leur retour dans le pays qui les a vu naître. Si un

(1) Voyez les Transactions philosophiques, n° 483, art. 35.

(2) Second voyage de Colomb, chap. 14.

(3) Il est probable que les migrations des poissons, et même celles des quadrupèdes, sont sujettes à la même loi, ou plutôt à la loi plus générale, qui tend à la conservation de chaque espèce et de chaque individu. Par exemple, je croirois volontiers que les poissons volans n'eussent jamais fait usage de leurs nageoires pour voler, s'ils n'eussent été poursuivis par les bonites, les dorades et autres poissons voraces; et il se peut faire que le passage des oiseaux de proie, qui a lieu au mois de septembre, ait aussi quelque influence sur le départ des hirondelles.

oiseaux n'a point de climat, du moins il a une patrie ; comme tout autre animal il reconnoît, il affectionne les lieux où il a commencé de voir la lumière, de jouir de ses facultés, où il a éprouvé les premières sensations, goûté les prémices de l'existence ; il ne le quitte qu'avec regret, et lorsqu'il y est forcé par la disette ; un penchant irrésistible l'y rappelle sans cesse, et ce penchant, joint à la connoissance d'une route qu'il a déjà faite, et à la force de ses ailes, le met en état de revenir dans le pays natal toutes les fois qu'il peut espérer d'y trouver le bien être et la subsistance (1) (2). Mais, sans entrer ici dans la thèse générale du passage des oiseaux et de ses causes, il est de fait que nos hirondelles se retirent au mois d'octobre dans les pays méridionaux, puisqu'on les voit quitter chaque année dans cette même saison les différentes

(1) Dans la partie de la Libye où le Nil prend sa source, les hirondelles et les milans sont sédentaires, et restent toute l'année. (Hérodote, lib. 2.) On a dit la même chose de quelques cantons de l'Ethiopie ; au reste, il peut y avoir dans le même pays des hirondelles de passage et d'autres sédentaires, comme au cap de Bonne-Espérance.

(2) Les hirondelles demeurent en Egypte pendant toute l'année. SONNINI.

contrées de l'Europe (1), et arriver peu de jours après en différens pays de l'Afrique, et que même on les a trouvées plus d'une fois en route au milieu des mers. Il est de ma connoissance, disoit Pierre Martir, que les hirondelles, les milans, etc. quittent l'Europe aux approches de l'hyver, et vont passer cette saison sur les côtes d'Egypte (2). Le P Kirker, ce partisan de l'immersion des hirondelles, mais qui la restreignoit aux pays du nord, atteste, sur le rapport des habitans de la Morée, qu'une grande multitude d'hirondelles passe tous les ans avec les cigognes, de l'Egypte et de la Libye en Europe (3) (4), M. Adanson nous apprend que

(1) L'on sait que dans le calendrier des romains, sous Jules-César, le départ des hirondelles étoit marqué le 13 des ides de septembre. SONNINI.

(2) Voyez la Relation de son ambassade à Babylone, liv. 2; et sur le passage des oiseaux, voyez Observations de Belon, fol. 10 et suiv.

(3) Voyez le Monde souterrain de ce jésuite : ces deux derniers faits me confirment dans l'idée que, même dans les pays chauds, il y a une saison pour la génération des insectes, de ceux au moins qui servent de pâture aux hirondelles.

(4) Les hirondelles passent régulièrement chaque année dans les îles de l'Archipel grec; en 1780, j'en

les hirondelles de cheminée arrivent au Sénégal vers le 9 octobre, qu'elles en repartent au printems (1) (2), et que le 6 de ce même

---

vis pour la première fois le 17 mars, à l'île de l'Argentière; le vent avoit régné durant plusieurs jours du nord-est, mais, dans la nuit, il avoit passé à l'ouest; le ciel étoit serein et le soleil chaud. Les grecs actuels, comme leurs ancêtres, appellent l'hirondelle *kelidoni*.

Les athéniens, suivant Aristophane et son scholiaste sur la comédie des *oiseaux*, rendoient une espèce de culte religieux aux oiseaux de passage qui leur annonçoient le retour du printems, et ils tomboient à genoux en les voyant. SONNINI.

(1) Voyage au Sénegal, pag. 67. Voyez aussi le tom. I de cette Histoire des oiseaux, et tom. XXXVII de cet ouvrage.

(2) « Les hirondelles paroissent en Barbarie dans le mois de mai, et disparoissent dans le courant du mois d'août, au moment des plus fortes chaleurs. C'est ce que j'ai eu occasion de remarquer à la calle; j'ignore où elles vont ». (Poiret, Voy. en Barbarie, t. I, p. 274.)

En Ethiopie, suivant M. Bruce, on trouve toutes les hirondelles, qui ne sont que passagères dans nos climats, et que l'hyver ramène en Afrique; il en vit arriver beaucoup dans l'île de Masuah. Fatiguées d'avoir traversé la mer, elles se reposoient un ou deux jours, puis elles profitoient du clair de la lune pour continuer leur route vers le sud-ouest. (Voyage en Arabie et en Abissinie, in-4°, tom. V, pag. 179.)

SONNINI.

mois d'octobre, étant à cinquante lieues de la côte, entre l'île Gorée et le Sénégal, il en vint quatre se poser sur son bâtiment, qu'il reconnut pour de vraies hirondelles d'Europe ; il ajoute qu'elles se laissèrent prendre toutes quatre, tant elles étoient fatiguées. En 1765, à peu près dans la même saison, le vaisseau de la compagnie, *le Penthièvre*, fut comme inondé, entre la côte d'Afrique et les îles du Cap-Verd, d'une nuée d'hirondelles à croupion blanc, qui venoient probablement d'Europe (1). Leguat, se trouvant dans les mêmes mers le 12 novembre, fit aussi rencontre de quatre hirondelles, qui suivirent son bâtiment pendant sept jours jusqu'au Cap-Verd ; et il est à remarquer que c'est précisément la saison où les ruches d'abeilles donnent leurs essaims au Sénégal en très-grande abondance, et celle où les cousins, appelés maringouins, sont fort incommodes, par conséquent fort nombreux ; et cela doit être, car c'est le tems où finissent les pluies ; or l'on sait qu'une température humide et chaude est la plus favorable à la multiplication des insectes, sur-tout de ceux

(1) Note communiquée par M. le vicomte de Querhoënt.

qui, comme les maringouins, se plaisent dans les lieux aquatiques (1). Christophe Colomb en vit une à son second voyage, laquelle s'approcha de ses vaisseaux, le 24 octobre, dix jours avant qu'il découvrit la Dominique (2) : d'autres navigateurs en ont rencontré entre les Canaries et le cap de Bonne-Espérance (3) (4). Au royaume d'Issini, selon le missionnaire Loyer, on voit, dans le mois d'octobre et dans les mois suivans, une multitude d'hirondelles qui vien-

---

(1) Consultez le Voyage au Sénégal, par M. Adanson, pag. 36, 82, 139, 141, 157. Je vois aussi des nuées de sauterelles se répandre sur ces contrées dans le mois de février (*ibidem*, pag. 88). La génération de ces insectes y seroit-elle fixée à une saison particulière?

(2) Herrera, liv. II, chap. 10.

(3) Voyage aux îles de France et de Bourbon. Merlin, 1773.

(4) « Une hirondelle de cheminée, sans doute arrivée nouvellement d'Europe, nous suivit pendant quelque tems sans vouloir se reposer sur le vaisseau ; elle ne tarda pas à diriger son vol vers les côtes d'Afrique, où elle étoit assurée de trouver les insectes dont elle se nourrit. Nous étions alors par vingt dégrés de latitude nord, et vingt-deux dégrés trente minutes de longitude occidentale ». (Labillardière, Relation du voyage à la recherche de la Pérouse, tom. I, pag. 37.)

SONNINI.

nent des autres pays (1). M. Edwards assure que les hirondelles quittent l'Angleterre en automne (2), et que celles de cheminée se trouvent au Bengale. On voit toute l'année des hirondelles au cap de Bonne-Espérance, dit Kolbe, mais en fort grand nombre pendant l'hyver (3), ce qui suppose qu'en cette contrée il y en a quelques-unes de sédentaires et beaucoup de voyageuses : car on ne prétendra pas apparemment qu'elles se cachent sous l'eau ou dans des trous pendant

---

(1) Histoire générale des voyages, tom. III, p. 422.

(2) D'autres observateurs, qui y ont regardé de plus près, assurent que les hirondelles quittent l'Angleterre vers le 29 septembre; que le lieu de l'assemblée générale paroît indiqué sur les côtes de la province de Suffolk, entre Oxford et Yarmouth; qu'elles se posent sur le toit des églises, des vieilles tours, etc.; qu'elles y restent plusieurs jours lorsque le vent n'est point favorable pour passer la mer; que, si le vent vient à changer pendant la nuit, elles partent toutes à la fois, et que le lendemain matin on n'en retrouve pas une seule. Tout cela indique assez clairement, non pas une immersion, ni même une migration dirigée vers le nord, mais bien une migration dirigée au sud ou au sud-est de l'Angleterre.

(2) Kolbe, Voyage au cap de Bonne-Espérance, tom. I, pag. 151.

l'été (1). Les hirondelles du Canada, dit le père Charlevoix, sont des oiseaux de passage comme celles d'Europe (2); celles de la Jamaïque, dit le docteur Stubbes, quittent cette île dans les mois d'hyver, quelque chaud qu'il fasse (3). Tout le monde connoît l'expérience heureuse et singulière de M. Frisch, qui, ayant attaché aux pieds de quelques-uns de ces oiseaux un fil teint en détrempe, revit l'année suivante ces mêmes oiseaux avec leur fil qui n'étoit point décoloré, preuve assez bonne que du moins ces individus n'avoient point passé l'hyver sous l'eau, ni même dans un endroit humide, et présomption très-forte qu'il en est ainsi de toute l'espèce; ou peut s'attendre que, lorsque l'Afrique et certaines parties de l'Asie seront plus fréquentées et mieux connues,

(1) « Les hirondelles qui viennent au cap de Bonne-Espérance en automne, disparoissent régulièrement chaque année, comme en Europe aux approches du froid, sans que les colons sachent où elles vont passer l'hyver ». (Thunberg, Voyage au Japon par le cap de Bonne-Espérance, traduction de Langlès, tom. I, pag. 200.) SONNINI.

(2) Nouvelle France, tom. III, pag. 155.

(3) Transactions philosophiques, n° 36.

on parviendra à découvrir les diverses stations, non seulement des hirondelles, mais encore de la plupart des oiseaux que les habitans des îles de la Méditerranée voient passer et repasser chaque année à l'aide des vents ; car ces passages sont une sorte de navigation de long cours; les oiseaux, comme on a vu, ne les entreprennent guère que lorsqu'ils sont aidés par un vent favorable; mais lorsqu'ils sont surpris au milieu de leur course par les vents contraires, il peut arriver que, se trouvant exténués de fatigue, ils se posent sur le premier vaisseau qui se présente, comme l'ont éprouvé plusieurs navigateurs au tems du passage (1). Il peut arriver qu'à défaut de bâtimens ils tombent dans la mer et soient engloutis par les flots ; c'est alors

(1) Le vaisseau de l'amiral Wager se trouvant au printems dans le canal de la Manche, une multitude innombrable d'hirondelles vint se poser dessus; tous les cables en étoient couverts; elles paroissoient fatiguées, affamées; on ajoute même qu'elles étoient extrêmement maigres : s'étant reposées la nuit, elles reprirent leur volée le lendemain dès le matin. M. Collinson nous apprend que la même chose arriva sur le vaisseau du capitaine Wrigth, revenant de Philadelphie.

que l'on pourroit, en jetant le filet à propos, pêcher véritablement des hirondelles noyées, et en s'y prenant bien, les rappeler à la vie; mais on sent que ces hasards ne peuvent avoir lieu en terre-ferme, ni sur des mers d'une petite étendue.

Dans presque tous les pays connus, les hirondelles sont regardées comme amies de l'homme, et à très-juste titre, puisqu'elles consomment une multitude d'insectes qui vivroient aux dépens de l'homme (1). Il faut convenir que les engoulevents auroient les mêmes droits à sa reconnoissance, puisqu'ils lui rendent les mêmes services; mais, pour les lui rendre, ils se cachent dans les ombres du crépuscule, et l'on ne doit pas être surpris qu'ils restent ignorés, eux et leurs bienfaits.

Ma première idée avoit été de séparer ici les martinets des hirondelles, et d'imiter en cela la Nature, qui semble les avoir elle-

(1) On s'est aperçu, en plusieurs circonstances, qu'elles délivroient un pays du fléau des cousins (voyez le Journal de Paris, année 1777). Dans la petite ville que j'habite, elles ont délivré plusieurs greniers d'un autre fléau, je veux dire de ces petits vers qui rongent le blé, sans doute en détruisant les insectes ailés dont ces vers sont les larves.

même séparés, en leur inspirant un éloignement réciproque : jamais on n'a vu les oiseaux de ces deux familles voler de compagnie ; au lieu que l'on voit, du moins quelquefois, nos trois espèces d'hirondelles se réunir en une seule troupe. D'ailleurs la famille des martinets se distingue de l'autre par des différences assez considérables dans la conformation, les habitudes et le naturel : 1° dans la conformation, car leurs pieds sont plus courts, et absolument inutiles pour marcher ou pour prendre leur volée quant ils sont à plate-terre ; de plus, leurs quatre doigts sont tournés en avant, et chacun de ces doigts n'a que deux phalanges, compris celle de l'ongle ; 2° dans les habitudes, ils arrivent plus tard et partent plus tôt, quoiqu'ils semblent craindre davantage la chaleur : ils font leur ponte dans les crevasses des vieilles murailles, et le plus haut qu'ils peuvent ; ils ne construisent point de nid, mais ils garnissent leur trou d'une litière peu choisie et fort abondante, en quoi ils se rapprochent des hirondelles de rivage ; lorsqu'ils vont à la provision, ils remplissent leur large gosier d'insectes ailés de toute espèce, en sorte qu'ils ne portent à manger à leurs petits

que deux ou trois fois par jour ; 3° dans le naturel, ils sont plus défians, plus sauvages que les hirondelles : les inflexions de leur voix sont aussi moins variées, et leur instinct paroît plus borné. Voilà de grandes différences et de fortes raisons pour ne point mêler ensemble des oiseaux qui, dans l'état de nature, ne se mêlent jamais les uns avec les autres, et je suivrois ce plan sans hésiter, si nous connoissions assez le naturel et les habitudes des espèces étrangères appartenantes à ces deux races pour être sûrs de rapporter chacune à sa véritable souche ; mais nous savons si peu de chose de ces espèces étrangères, que nous courrions risque de tomber à chaque pas dans quelque méprise ; il est donc plus prudent, ne pouvant démêler sûrement les oiseaux de ces deux familles, de les laisser ensemble en attendant que de nouvelles observations nous aient assez instruits sur leur nature, pour assigner à chacun sa véritable place. Nous nous contenterons seulement ici de rapprocher les espèces qui nous paroîtront avoir le plus de rapports entre elles quant à la conformation extérieure.

Nous ne séparerons point non plus en deux classes les hirondelles de l'ancien et du nou-

veau monde, parce qu'elles se ressemblent toutes beaucoup, et que d'ailleurs ces deux mondes n'en font qu'un seul pour des oiseaux qui ont l'aile aussi bonne, et qui peuvent subsister également à toutes les latitudes.

Fin du cinquante-quatrième Volume.

TABLE

De ce qui est contenu dans ce cinquante-quatrième volume.

LES Coucous étrangers, page 5
Oiseaux du vieux continent qui ont rapport au Coucou, 12
Le grand Coucou tacheté, ibid
Le Coucou huppé noir et blanc, 15
—— *verdâtre de Madagascar*, 17
Le Coua, planche CLX, 20
Le Houhou d'Egypte, 23
Le Rufalbin, 30
Le Boutsallick, 33
Le Coucou varié de Mindanao, 35
Le Cuil, 37
Le Coucou brun varié de noir, 40
—— *brun piqueté de roux*, 42
—— *tacheté de la Chine*, 45
—— *brun et jaune à ventre rayé*, 47
Le Jacobin huppé de Coromandel, 49

Le

Le petit Coucou à tête grise et ventre jaune, 52
Les Coukeels, 53
Le Coucou verd-doré et blanc, 57
—— *à longs brins*, 60
—— *huppé à collier*, 62
Le San-Hia de la Chine, 64
Le Tait-Sou, planche CLXI, 67
Le Coucou indicateur, 69
Le Vourou-Driou, planche CLXII, 74
Le Coucou à plaque dentelée aux ailes, par Sonnini, 78
Le Criard, par le même, 80
Le Coucou rougeâtre tacheté de blanc et de noir, par le même, 81
—— *à tête grise, par le même*, 83
Le petit Coucou des Indes, par le même, 84
Le Coucou brun rayé, à croupion rougeâtre, par le même, 85
Le Poopo-Arowro, par le même, 86
Le Malkoha, par le même, 87
Oiseaux d'Amérique qui ont rapport au Coucou, 89

Le Coucou dit le Vieillard ou l'Oiseau de pluie, 89
Variétés du Vieillard ou Oiseau de pluie, 92
Première variété, le Vieillard à ailes rousses, ibid
Deuxième variété, le petit Vieillard ou Coucou des palétuviers, 94
Le Tacco, planche CLXII, 97
Le Cuira cantara, 104
Le Quapactol ou le Rieur, 106
Le Coucou cornu ou l'Atingacu du Brésil, 108
— — *brun varié de roux*, 110
Le Cendrillard, 113
Le Coucou piaye, planche CLXIII, 115
—— *noir de Cayenne, pl.* CLXIII, 119
Le petit Coucou noir de Cayenne, 121
Le Coucou pointillé, par Sonnini, 123
Les Anis, 124
L'Ani des savannes, planche CLXIV, *première espèce*, 127
—— *des Palétuviers, seconde espèce*, 132
Le Houtou ou Momot, 141

Les Huppes, les Promerops et les Guépiers, 148
La Huppe, planche CLXV, 153
Variétés de la Huppe, 183
Oiseau étranger qui a rapport à la Huppe, 185
La Huppe noire et blanche du cap de Bonne-Espérance, ibid
Le Promerupe, 188
Le Promerops à ailes bleues, 190
—— *brun à ventre tacheté*, 192
—— *brun à ventre rayé, planche* CLXV, 195
Le grand Promerops à paremens frisés, 197
Le Promerops orangé, 200
—— *à bec rouge, par Sonnini*, 203
—— *bleu, par le même*, 205
Le Fournier, planche CLXVI, 208
Le Polochion, 210
Le Mérops rouge et bleu, 213
Le Guépier, planche CLXVI, 215
—— *à tête jaune et blanche*, 229
—— *à tête grise*, 231

Le Guépier gris d'Ethiopie, 233
—— *marron et bleu*, 234
Variété. Le Guépier marron et bleu du Sénégal, 236
Le Patirich, planche CLXVII, 237
Le Guépier verd à gorge bleue, 240
Le grand Guépier verd et bleu à gorge jaune, 248
Le petit Guépier verd et bleu à queue étagée, 250
Le Guépier verd à queue d'azur, 252
—— *rouge à tête bleue*, 254
—— *rouge et verd du Sénégal*, 256
—— *à tête rouge*, 258
—— *verd à ailes et queue rousses*, 260
L'Ictérocéphale ou le Guépier à tête jaune,
Le Chaddœjr, par Sonnini, 266
Le Schœghagha, par le même, 272
Le Guépier à queue d'Hirondelle, par le même, 273
—— *bicolor, par le même*, 274
—— *à collier et à très-longue queue, par le même*, 277
—— *à plumage varié, par le même*, 278

—— *de Perse, par le même,* 280
—— *jaune de la côte de Coromandel, par le même,* 282
Le Kogo, par le même, 284
Le Moho, par le même, 286
Le Guépier à caroncules, par le même, 288
—— *cornu, par le même,* 290
—— *natté, par le même,* 292
L'engoulevent, planche CLXVII, 294
Oiseaux étrangers qui ont rapport à l'Engoulevent, 311
L'Engoulevent de la Caroline, 322
Le Whip-Pour-Will, 325
Le Guira-Querea, 329
L'Ibijau, 333
Variétés de l'Ibijau, 335
Petit engoulevent tacheté de Cayenne, première variété, ibid
Le grand Ibijau, deuxième variété, 336
L'Engoulevent à lunettes ou le Haleur, 340
—— *varié de Cayenne,* 343
—— *acutipenne de la Guiane, pl.* CLXVIII, 346
—— *gris,* 348

Le Montvoyau de la Guiane, 349
L'Engoulevent roux de Cayenne, 351
—— *à cou blanc*, *par Sonnini*, 353
—— *musicien*, *par le même*, 355
—— *de Bombay*, *par le même*, 357
—— *cendré*, *rayé de noir*, *par le même*, 359
—— *à crête*, *par le même*, 360
Les Hirondelles, 362

Fin de la Table.

SIBi
SISTEMA INTEGRADO DE BIBLIOTECAS
UNIVERSIDADE DE SÃO PAULO

USP

ORIENTAÇÕES PARA O USO

Esta é uma cópia digital de um documento (ou parte dele) que pertence a um dos acervos que fazem parte da Biblioteca Digital de Obras Raras e Especiais da USP. Trata-se de uma referência a um documento original. Neste sentido, procuramos manter a integridade e a autenticidade da fonte, não realizando alterações no ambiente digital – com exceção de ajustes de cor, contraste e definição.

1. **Você apenas deve utilizar esta obra para fins não comerciais**. Os livros, textos e imagens que publicamos na Biblioteca Digital de Obras Raras e Especiais da USP são de domínio público, no entanto, é proibido o uso comercial das nossas imagens.

2. **Atribuição**. Quando utilizar este documento em outro contexto, você deve dar crédito ao autor (ou autores), à Biblioteca Digital de Obras Raras e Especiais da USP e ao acervo original, da forma como aparece na ficha catalográfica (metadados) do repositório digital. Pedimos que você não republique este conteúdo na rede mundial de computadores (internet) sem a nossa expressa autorização.

3. **Direitos do autor**. No Brasil, os direitos do autor são regulados pela Lei n.º 9.610, de 19 de Fevereiro de 1998. Os direitos do autor estão também respaldados na Convenção de Berna, de 1971. Sabemos das dificuldades existentes para a verificação se uma obra realmente encontra-se em domínio público. Neste sentido, se você acreditar que algum documento publicado na Biblioteca Digital de Obras Raras e Especiais da USP esteja violando direitos autorais de tradução, versão, exibição, reprodução ou quaisquer outros, solicitamos que nos informe imediatamente (dtsibi@usp.br).